





DANTE

ET LES ORIGINES

DE LA LANGUE ET DE LA LITTÉRATURE ITALIENNES

COURS FAIT A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

PAR M. FAURIEL

TOME SECOND



PARIS

AUGUSTE DURAND, LIBRAIRE

RUE DES GRÈS, 5

MDCCCLIV



DANTE

ET LES ORIGINES

DE LA LANGUE ET DE LA LITTÉRATURE

ITALIENNES



TYPOGRAPHIE DE CH. LAHURE
Imprimeur du Sénat et de la Cour de Cassation
rue de Vaugirard, 9.



DANTE

ET LES ORIGINES

DE LA LANGUE ET DE LA LITTÉRATURE

ITALIENNES

COURS FAIT A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

PAR M. FAURIEL

TOME SECOND



PARIS

AUGUSTE DURAND, LIBRAIRE

RUE DES GRÈS, 5

M DCCC LIV

DANTE

ET LES ORIGINES

DE LA LITTÉRATURE ET DE LA LANGUE

ITALIENNES.

DEUXIÈME COURS.

PREMIÈRE LEÇON.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES RÉVOLUTIONS NATURELLES DES LANGUES.

Quand j'ouvris, l'année dernière, un cours sur Dante, c'était une sorte de monographie complète de ce grand poëte, que je me proposais d'esquisser. Je voulais recueillir, discuter et coordonner toutes les données nécessaires pour bien apprécier ce rare génie, pour l'embrasser tout entier, pour en mettre les divers côtés à leur juste point de vue et de saillie. Pour cela, je devais d'abord parler de l'Italie; je devais la représenter telle que Dante l'avait vue,

telle qu'il l'avait, pour ainsi dire, subie, et qu'il voulut la peindre dans *la Divine Comédie*. J'avais à raconter la vie du noble exilé, à décrire les tourmentes politiques, au milieu desquelles il fut jeté par la destinée, et qui avaient décidé de son sort, bien avant qu'il pût en délibérer lui-même. J'avais enfin à caractériser les institutions, les croyances, les mœurs, en un mot toutes les influences locales sous lesquelles s'étaient développés ses passions et ses idées, son caractère et son intelligence.

Tout cela était indispensable, et ce n'était point encore assez pour mon but. Avant que Dante vînt illustrer la littérature italienne, cette littérature existait; elle avait sa raison, son objet, sa vogue, sa gloire même; et le divin Alighieri, tout en l'élevant jusqu'à lui, tout en l'agrandissant à la mesure de son génie, n'en subit pas moins l'influence, ne lui dut pas moins une partie de ce qu'il est aujourd'hui pour nous. Il fallait donc aussi, pour exposer nettement ce que Dante a fait pour cette littérature, dire ce qu'elle était avant lui; il fallait en démêler les origines, en signaler les premiers essais, en noter les premières révolutions, recherches qui impliquaient, dans leur ensemble, des discussions épineuses sur la naissance, la formation et la culture de la langue italienne.

Si vaste qu'il fût, ce plan ne dépassait cependant pas les limites d'un cours complet sur Dante; mais des circonstances imprévues m'ont obligé à le tronquer ou à le modifier un peu. J'ai esquissé, l'année

dernière, un tableau historique de l'Italie et de la Toscane, au XIII[e] siècle. J'ai cherché à donner une idée des singulières institutions des Républiques italiennes et particulièrement de Florence, à l'époque dont il s'agit. — J'ai tracé une biographie de Dante, plus étendue, plus détaillée, et, à ces titres du moins, plus exacte qu'aucune autre, et mieux appropriée à l'intention de marquer, aussi bien que possible, la liaison des accidents de la vie du poëte, avec les déterminations intimes de son talent poétique. J'ai complété de la sorte la partie proprement et purement historique des généralités de mon sujet.

Quant au tableau de la littérature italienne, aux époques antérieures à Dante, à peine ai-je pu l'effleurer; et c'est cette lacune, laissée involontairement dans mon dernier cours, que je voudrais remplir par celui que je commence aujourd'hui.

Je me propose donc de revenir sur les origines de la langue et de la littérature italiennes, mais d'une manière et dans des vues un peu différentes de celles que j'ai d'abord annoncées. Au lieu de traiter ce sujet sommairement et en le subordonnant à des études approfondies sur Dante, je le traiterai pour lui-même et avec tout le développement qu'il comporte. Au bout de ces recherches, je retrouverai Dante, et je pourrai alors dire de lui ce qui me reste à en dire.

Maintenant, Messieurs, après vous avoir annoncé le sujet de ce cours, je ne sais si j'ai besoin d'apologie pour le choix d'un tel sujet. C'est à l'événement

à le justifier. — Tout ce que je puis vous déclarer d'avance à cet égard, c'est l'intention où je suis d'élargir un peu le champ selon moi trop resserré dans lequel on a jusqu'à présent renfermé les recherches sur les origines de la littérature et de la langue italiennes. L'argument m'a paru plus vaste et plus intéressant qu'on ne le juge d'ordinaire : il se rattache, ce me semble, à divers faits jusqu'ici mal démêlés, et d'une véritable importance pour l'histoire de la civilisation de l'Italie et de l'Europe méridionale au moyen âge. C'est principalement cette considération qui m'a déterminé à reprendre en sous-œuvre et dans son ensemble un sujet auquel j'ai à peine touché l'année dernière, et que je ne m'étais point d'abord proposé d'approfondir.

Du reste, je ne me suis point dissimulé les inconvénients de ce sujet. Pour arriver à ce qu'il peut avoir de piquant et de curieux, je dois m'ouvrir laborieusement un chemin à travers d'abstruses discussions de philologie, discussions qui ne peuvent avoir d'intérêt que pour bien peu d'auditeurs. Mais, j'aime à le déclarer ici d'avance, si petit que puisse être le nombre de ceux qui m'accorderont un peu d'attention, ce nombre me suffira, et je ne me repentirai point, ayant choisi un thème difficile et peu populaire, d'avoir essayé de le traiter un peu plus sérieusement qu'on ne l'a fait jusqu'ici.

On concevra aisément, qu'avant de chercher les origines de la littérature italienne, je m'occupe d'abord de celles de la langue. Cette manière de pro-

céder n'est pas seulement admissible : elle est obligée. J'ai seulement besoin, avant d'aborder cette première partie de mon plan, d'indiquer en peu de mots comment je l'ai conçue.

De toutes les langues néo-latines, la langue italienne est celle sur les origines et sur l'histoire de laquelle on a le plus écrit. Les recherches sur ce sujet ont été variées, ingénieuses, savantes, et souvent exactes. Toutefois le résultat n'en a été ni positif, ni satisfaisant. Cela a tenu, je pense, au vague et au superficiel des idées d'après lesquelles ces recherches ont été entreprises.

On a discuté sur les origines de l'italien, à peu près comme on aurait discuté sur tout autre fait historique ordinaire. On a cherché ces origines dans une contrée et à une époque rigoureusement circonscrites. C'est une vue bornée qui ne pouvait conduire à rien de décisif, ni dans ses développements, ni dans ses résultats.

L'origine d'une langue, même d'une langue comparativement récente, n'est pas un fait simple, isolé, absolu, que l'on puisse rapporter à un temps strictement limité, comme une guerre, une conquête, une révolution politique. C'est un fait lent, graduel, presque toujours inaperçu dans son principe, et qui ne se produit clairement qu'au bout, je ne dis pas de bien des années, mais de bien des siècles. Les commencements n'en sont pas saisissables. Ils appartiennent à cet ordre de phénomènes qui, à raison de leur généralité, de leur continuité, de leur néces-

sité, échappent à l'observation. Ceux qui concourent à leur production n'en sont point frappés; ils y concourent sans dessein, à leur insu, à peu près comme ils vivent et respirent. Et dès que le phénomène est complet, dès qu'il peut frapper la curiosité, il est déjà trop tard pour en chercher l'origine.

En second lieu, on a bien rapporté, comme il est évident qu'il faut le faire, l'origine première de l'italien au latin. Mais on a regardé le fait de cette origine, comme un fait spécial, accidentel, s'accomplissant au hasard, sans lois et sans conditions générales. On a par là réduit ce fait à une simple coïncidence de circonstances fortuites. On a méconnu ce qu'il avait de naturel, de nécessaire, et par là même d'important pour l'histoire de l'esprit humain.

La naissance et la formation de la langue italienne ne sont point, selon moi, un fait isolé, purement accidentel, unique en son genre, et ne pouvant dès lors être représenté ni éclairci par aucun autre. Dans ce fait, je ne puis voir qu'un cas particulier d'un fait général dont presque toutes les langues connues offrent l'équivalent. S'il en est véritablement ainsi, ce fait particulier peut être rapproché d'une infinité d'autres de même nature, et s'expliquer par chacun d'eux. On a de la sorte, pour s'aider dans l'histoire de la langue italienne, l'histoire de beaucoup d'autres : il ne peut y avoir d'obscur dans l'une que ce qu'il y a d'obscur dans toutes; et réciproquement ce qui, dans toutes, se présente comme positif et certain, doit l'être aussi dans la première.

Au lieu donc de me restreindre à traiter isolément des origines de la langue italienne, j'essayerai, autant que j'en aurai la faculté et l'espace, de les éclaircir et de les expliquer par des considérations tirées de l'histoire générale des langues. Je ne chercherai point les principes de l'italien dans l'un ou l'autre des siècles obscurs du moyen âge; je les chercherai beaucoup plus haut, aussi haut que possible dans l'antiquité : et pour rattacher dès à présent ces recherches à quelques principes généraux, je vais, par forme d'introduction, hasarder quelques aperçus sur l'histoire et les révolutions des langues, et sur les rapports de ces révolutions avec celles de la littérature.

Les langues ne naissent point parfaites; elles naissent variables, perfectibles et périssables. Organes nécessaires de l'intelligence et de la sociabilité, elles en suivent toutes les phases, toutes les allures, toutes les révolutions. Elles marchent, se développent, se perfectionnent et s'altèrent, comme les sociétés dont elles forment le premier lien, comme les intelligences dont elles sont l'organe le plus puissant et le plus nécessaire.

Parmi ces révolutions des langues, il y en a d'accidentelles, d'extérieures, pourrait-on dire, uniquement subordonnées à la fortune et à la destinée des peuples qui les parlent. Ces révolutions ne sont qu'un simple accessoire, qu'une conséquence immédiate des révolutions politiques des sociétés hu-

maines. N'ayant point à m'occuper de celles-ci, je n'ai rien non plus à dire des autres.

Mais, indépendamment de ces révolutions accidentelles et purement politiques, les langues en subissent d'autres intrinsèques, naturelles, et par là même nécesaires : c'est sur celles-là ou, pour mieux dire, sur quelques-unes de celles-là que je voudrais jeter un coup d'œil rapide.

Ce que les langues sont à leur première origine; comment elles se propagent d'un individu à une famille, d'une famille à une peuplade, d'une peuplade à une autre, nous ne le savons pas; et nous avons bien de la peine à l'imaginer. A l'état le plus ancien où l'histoire nous les présente, les langues sont déjà un phénomène très-complexe, dont l'origine est déjà perdue dans les ténèbres du passé.

Quand on essaye de se faire une idée des langues dans cet état que l'on suppose leur état originel, on se les figure d'ordinaire non-seulement comme très-rudes et très-pauvres (ce qui est incontestable à certains égards), mais aussi comme très-simples et dénuées de formes, comme dépourvues de tout cet artifice grammatical, à l'aide duquel les idiomes cultivés expriment ou essayent d'exprimer les nuances les plus délicates de la pensée. Or, prise à la rigueur et dans sa généralité, cette opinion n'est point exacte. Quelques faits suffiront pour le démontrer.

Si l'on compare deux langues diverses, très-inégalement cultivées, on trouvera, en général, que la plus barbare est, sinon précisément la plus riche en

formes grammaticales, celle au moins qui présente les formes les plus bizarres, les plus compliquées, et en apparence les plus ingénieuses. Les exemples à l'appui de cette assertion sont si nombreux, que je ne puis être embarrassé que du choix : ceux que je me bornerai à indiquer en représentent une multitude d'autres pareils.

Les plus frappants et les plus décisifs sont peut-être ceux qu'offrent les langues des sauvages de l'Amérique. Rien de plus bizarre et de plus étrangement compliqué que le système grammatical de ces langues, et particulièrement que leur mode de conjugaison. Le verbe n'y marque seulement pas, comme dans nos langues, les circonstances générales et nécessaires d'une action ou d'un état, c'est-à-dire, le *temps*, la *personne* et le *mode* : il y marque une multitude de circonstances accessoires, de nuances accidentelles, de modifications minutieuses, qui toutes tendent à particulariser, à individualiser l'action ou l'état auquel elles se rapportent.

Ainsi, les Péruviens ont des formes de verbe spéciales pour exprimer l'action simple et isolée d'une seule personne, et l'action double et réciproque faite concurremment par deux ou par plusieurs, l'action produite par la force d'un seul agent, ou avec l'aide d'un second. Ils en ont pour marquer la fréquence, l'intensité, le désir, le commencement, la continuité ou la fin d'une action; ils en ont aussi pour exprimer les différentes directions de mouvement, le mouvement de haut en bas, de bas en haut, de de-

dans en dehors, et bien d'autres encore dont il serait long et parfois difficile de bien indiquer le motif et la valeur.

Il y a de ces langues américaines où les noms substantifs prennent, comme les verbes, les formes grammaticales affectées à exprimer les divisions idéales du temps ; dans la langue des *Guaranis*, par exemple, les noms des objets marquent si ces objets sont considérés comme présents, passés ou futurs.

La grammaire des idiomes des peuplades noires de l'Afrique présente des complications analogues; dans celui des Wolofs, le verbe a de même des formes particulières pour marquer les divers accidents d'une action; ainsi, à l'aide de certaines variantes, le verbe qui signifie aimer signifiera aimer peu ou beaucoup, être sur le point d'aimer, ou continuer à aimer; aimer soi ou un autre, et maintes autres particularités également accidentelles, également accessoires à l'action abstraite d'aimer.

Mais il n'est pas nécessaire, pour trouver des subtilités grammaticales de ce genre, de recourir à la grammaire des sauvages de l'Amérique ou de l'Afrique ; en France même, dans les vallées occidentales des Pyrénées, il existe une population, intéressant débris du plus ancien peuple de l'Europe, dont la langue présente des phénomènes analogues à ceux que je viens de noter dans celles des Guaranis et des Wolofs; je veux parler des Basques et de leur idiome, idiome singulier qui aura peut-être achevé de se perdre avant que les grammairiens s'en soient fait

une juste idée. Cet idiome qui depuis dès siècles ne suffit plus aux besoins ni à la condition des peuplades qui le parlent, n'en est pas moins de la plus étrange recherche dans ses parties fomdamentales; La déclinaison y compte jusqu'à quatorze ou quinze cas très-distincts; c'est la moitié plus qu'il n'en existe en sanscrit. Il y a dans ce système de déclinaison deux formes pour le nominatif, l'une affirmative, l'autre négative; c'est un raffinement qui n'existe, je crois, dans aucune autre langue. La conjugaison du basque est bien plus complexe encore que sa déclinaison; elle a des formes pour chacune des diverses relations qui peuvent avoir lieu entre la personne agissante et celle à laquelle se rapporte l'action exprimée par le verbe. Ainsi, le verbe qui signifie aimer varie dans sa forme, selon que l'action d'aimer est conçue comme abstraite et sans relation à une personne quelconque, selon celle des trois personnes à laquelle elle est attribuée, selon celle de ces trois mêmes personnes à laquelle elle se rapporte. Il y a des formules verbales appropriées à chacun de ces cas et à beaucoup d'autres qu'il serait inutile de spécifier; l'ensemble de ces formules, bien que fondé sur un mécanisme régulier et même ingénieux, constitue l'un des systèmes de conjugaison les plus compliqués et les plus raffinés que l'on puisse concevoir.

Que faut-il penser de cette complication, de ces raffinements ? Doit-on les regarder comme des perfections ? Serait-il vrai que les langues auxquelles ils appartiennent sont des langues mieux organisées

que beaucoup d'autres d'ailleurs plus cultivées, que les nôtres par exemple ? A cette question, les érudits qui, à force de patience, ont les premiers démêlé l'artifice grammatical dont il s'agit, n'hésitent pas à répondre affirmativement.

Mais quelque idée que l'on se fasse des fonctions et de l'importance des formes grammaticales dans les langues, il y a, à cet égard, un point sur lequel il me semble que tout le monde doit être d'accord; c'est que ce ne sont pas précisément le nombre, la recherche ou la singularité des formes grammaticales qui en font l'importance et l'utilité; c'est leur généralité, leur propriété, leur convenance avec les lois fondamentales de l'intelligence; or tels ne sont certainement pas les caractères de celles que je viens de signaler. La complication minutieuse, la subtilité gratuite de toutes ces formes n'attestent que la barbarie et l'imperfection des langues où elles sont nées et où elles règnent encore.

Du reste, on sait trop peu de l'histoire de ces idiomes bizarres, pour en tirer de grandes lumières pour l'histoire générale des langues. Nul doute que, dans leur état actuel, ces mêmes idiomes n'aient déjà subi de grandes variations; nul doute non plus que ces variations n'aient suivi, dans leur cours une loi générale en vertu de laquelle ils se sont déjà fort simplifiés. Mais c'est dans d'autres idiomes qu'il faut observer cette loi, pour en reconnaître plus certainement le principe; c'est dans les idiomes dont on peut suivre la marche à travers une longue suite de siècles

Si, examinant l'une après l'autre les anciennes langues dont il nous est resté des monuments littéraires d'âges très-différents, on observe les modifications qu'elles ont subies dans le cours de leur durée, on s'assure qu'elles ont toutes suivi une même tendance générale; qu'elles ont toutes marché de l'implicite et du composé à l'explicite et au simple. On reconnaîtra qu'elles ont toutes, en vieillissant, perdu plus ou moins de leurs formes originelles, et que les formes persistantes, synthétiques dans le principe, ont, pour la plupart, subi une sorte de décomposition, dont le résultat a été de rendre chaque idiome plus analytique, d'y développer, d'y séparer davantage les éléments primitifs du discours.

En cela, la marche des langues suit exactement celle de l'esprit dans l'acquisition de ses connaissances et de ses idées. Du premier regard qu'il jette sur l'inconnu, l'esprit embrasse toujours des masses, des ensembles, dont il ne discerne point les détails. Le premier résultat de son action est tout synthétique; mais en revenant sur ce premier regard, en le dirigeant, en le prolongeant avec méthode et réflexion, l'esprit sépare, il distingue des choses qu'il avait d'abord confondues; il décompose pour recomposer, il analyse. C'est le procédé que suit sans relâche la science humaine qui n'est autre chose que la continuation à l'infini d'une première analyse, de la distinction entre le moi et l'univers; or les langues, instrument et création de l'esprit humain ne peuvent pas ne point participer, dans leur marche générale,

à cette tendance naturelle de l'esprit à décomposer de plus en plus ses notions sur la nature et sur lui-même.

Du reste, il ne faut pas prendre avec trop de rigueur cette distinction des langues en analytiques et synthétiques, si accréditée qu'elle paraisse aujourd'hui. Il n'y a point d'idiome qui soit complétement et absolument synthétique. Il faudrait pour cela qu'il rendît chaque impression, chaque pensée plus ou moins complexe par un seul signe indivisible. Or, non-seulement nous ne connaissons point de langue ainsi faite; nous n'en concevons pas même la possibilité.

Aussi loin que l'on remonte vers l'origine d'une langue, on la trouvera déjà analytique, c'est-à-dire déjà composée de plusieurs genres ou catégories de signes, ayant chacun des fonctions distinctes dans l'expression de la pensée. Mais elle approchera d'autant plus d'être vraiment synthétique, qu'elle sera plus voisine de sa source. Les éléments primitifs du discours, qui en sont comme les instruments analytiques, y seront d'autant plus implicites et comme enveloppés les uns dans les autres.

En se bornant à ce qui paraît strictement indispensable pour l'expression de la pensée, ou, pour parler comme les grammairiens, pour l'énoncé de la proposition, on conçoit comme possible une langue qui, des neuf ou dix éléments du discours, aujourd'hui convenus et définis, n'en aurait que trois, le nom substantif, le verbe et les pronoms personnels.

Or, dans une langue ainsi bornée à trois des neuf

parties élémentaires du discours, il est évident que chacune de ces parties en implique nécessairement quelqu'une ou quelques-unes des autres, dont elle cumule en quelque sorte les fonctions avec les siennes propres. Ainsi le nom substantif doit impliquer l'adjectif : il doit viser à exprimer, non pas seulement un objet quelconque vague et abstrait, mais un objet déterminé, un objet revêtu de quelques-unes des qualités propres à le distinguer de tout autre.

Les pronoms personnels impliquent naturellement l'article.

Le verbe, outre la propriété fondamentale qu'il possède toujours d'exprimer une action avec ces circonstances générales de temps, de personne et de mode, remplit d'abord comme je l'ai déjà noté, des fonctions plus complexes : il sert à marquer les circonstances accidentelles et accessoires d'une action. Il implique de la sorte, ou peut impliquer l'adjectif, l'adverbe, la conjonction, et le verbe auxiliaire.

Dans cet état, à ce maximum de leur capacité synthétique, les langues cherchent nécessairement à suppléer aux éléments qui leur manquent, en variant autant que possible ceux dont elles sont en possession. D'un autre côté, ces mêmes éléments d'abord en petit nombre, mais très-complexes des langues naissantes, tendent incessamment à se diviser, à se résoudre en ceux qu'ils impliquent, de manière que ceux-ci finissent par s'en détacher, et par remplir explicitement et, pour ainsi dire, en personne, leur office dans le discours.

Le tableau de cette espèce de décomposition progressive, de cette transition obligée d'un commencement plus ou moins synthétique à des développements plus ou moins analytiques, formerait une grande et curieuse portion de l'histoire des langues. Un tel tableau, s'il était complet, exact et bien ordonné, marquerait les circonstances qui favorisent ou contrarient la transition dont il s'agit; les accidents variés au milieu desquels elle s'opère, les différents degrés où elle s'arrête, les divers caractères que prend une langue aux diverses périodes de la durée qu'elle embrasse. Mais je n'ai pas besoin de tracer un tableau si vaste et si compliqué, il me suffira d'indiquer très-rapidement quelques-uns des faits généraux qui s'y rattachent.

L'histoire des langues ne remonte point, pour nous, jusqu'à leur origine : elle s'arrête bien en deçà, aux bords d'un abîme qu'elle ne semble pas destinée à franchir.—Elle atteint à peine à cette période de l'histoire de l'humanité, où les peuples de même race et de même idiome, bien longtemps avant d'être réunis en grands corps de nation civilisés, ne forment encore que des tribus sauvages, que des peuplades éparses, et indépendantes les unes des autres.

A ces époques reculées, chaque peuple de la même race, parle un dialecte de la même langue. Ce dialecte doit être exactement le même pour tous les individus de la même tribu. On peut, à ces époques, supposer existantes les causes qui, dans les vieilles sociétés policées, amènent cette grande inégalité de

culture, dont l'inégalité de langage est à la fois la conséquence et la mesure.

Aussi longtemps que ces peuplades de même race restent à peu près égales en force, marchent à peu près du même pas vers la civilisation, leurs dialectes varient à peu près également; ils se polissent ou se simplifient à peu près au même degré, et cela en vertu du pur instinct social, et sans aucun moyen accessoire, sans l'influence d'aucun art. Il n'existe point encore alors de poésie, si ce n'est peut-être une poésie tout individuelle, expression brusque, libre et grossière des sentiments les plus naturels et les plus simples.

Mais les tribus d'une même race, pour peu qu'elles soient nombreuses et répandues sur un sol un peu vaste, un peu varié, ne sauraient rester bien longtemps égales en pouvoir. Il s'en rencontre toujours quelqu'une qui, plus heureusement située, ou plus favorisée par la destinée, se trouve naturellement appelée à surpasser les autres, et par là même à les dominer. Cette période forme ce que l'on nomme la période héroïque des nations. C'est alors que naît la poésie, ou si l'on veut, que la poésie s'élève jusqu'à l'expression des gloires nationales et de certains sentiments généraux d'humanité.

Cette époque est toujours l'une des plus importantes et des plus décisives de l'histoire des langues. C'est celle, en effet, où elles se développent d'une manière régulière, où leurs formes grammaticales se fixent en se simplifiant, et de telle sorte que les

plus rationnelles, les plus générales prennent le dessus sur celles uniquement destinées à marquer, dans nos idées ou dans les objets, quelque chose d'individuel ou d'accidentel. C'est celle, en un mot, où les langues deviennent capables d'exprimer avec grâce et précision des sentiments et des idées d'un ordre moral un peu relevé. Or, tous ces perfectionnements sont toujours l'œuvre des poëtes ; et c'est par là que la poésie favorise avec le plus de certitude et d'efficacité les premiers développements de l'humanité, et pourrait être nommée un art civilisateur.

La poésie de ces époques primitives présente déjà une certaine variété. Elle comprend d'ordinaire les premiers symboles de la croyance d'un peuple, ses premières lois, ses premiers mythes religieux, ses premiers chants épiques.

Il est rare que ces monuments soient d'abord écrits : le plus souvent ils circulent pendant des siècles par voie de tradition orale, et dans le cours de cette circulation, les uns se perdent, les autres s'altèrent. Ainsi, ceux qui parviennent à l'époque de l'écriture, et qui, par cette voie nouvelle, sont transmis à la postérité, lui sont toujours transmis avec des changements plus ou moins notables.

Il est très-curieux de considérer ces vénérables monuments des premières littératures, dans l'intention d'y découvrir des traces des révolutions naturelles des langues. Il y en a dans presque tous, et partout où il y en a, elles constatent que les langues ont suivi une même tendance générale, se sont mo-

difiées dans le même sens, qu'elles ont passé, d'un état analytique plus implicite et plus indirect, à un état analytique plus décidé, plus formel.

Ainsi, par exemple, on découvre dès lors dans le système de conjugaison, le germe d'une innovation caractéristique. Dans sa forme originelle, ce système avait été simple, synthétique : toutes les modifications de sens dont le verbe est susceptible étaient exprimées par les variations d'un seul et même radical. Il n'en est plus ainsi dans les plus anciens monuments de la poésie, du moins dans les plus célèbres de ceux qui nous sont connus. Dans ces derniers, la conjugaison renferme déjà un germe de décomposition, c'est-à-dire un second verbe destiné à servir d'auxiliaire au verbe principal. A la tête de ces verbes auxiliaires figure déjà le verbe *être*, celui qui marque l'existence de la manière la plus absolue et la plus abstraite.

La déclinaison a subi des modifications équivalentes. Les relations des objets désignés comme coexistants et en rapport entre eux avaient été d'abord marquées par des désinences indivisiblement attachées aux mots employés pour nommer ces objets. Il commence déjà à en être autrement dans les premiers monuments poétiques fixés et conservés par l'écriture. Quelques parties de la déclinaison y sont décomposées; ce sont des mots particuliers, détachés des noms; ce sont des prépositions qui servent à marquer quelques-unes de ces mêmes relations qui avaient été d'abord exprimées par des désinences.

Ce sont là des faits dont toutes les langues offriraient, je crois, des preuves variées; et les langues les plus célèbres sont précisément celles qui offrent les plus certaines.

En grec, par exemple, et cela dès l'origine de la littérature grecque, le verbe *être* est employé comme auxiliaire, pour former la troisième personne du parfait et du plus-que-parfait passifs.

Dans un passage de l'Odyssée, sur lequel je reviendrai ailleurs, on trouve le verbe θέλω, *vouloir*, employé de manière à offrir toute l'apparence d'un auxiliaire du futur actif; et le cas serait d'autant plus singulier, que c'est, comme on sait, à l'aide de ce même verbe θέλω, que le grec moderne a fini par décomposer le futur synthétique du grec ancien.

Quant à la déclinaison grecque, d'abord toute synthétique, comme la conjugaison, le premier coup d'œil jeté sur Homère ou sur tout autre poëte ancien, suffit pour faire voir que le principe de la décomposition y a de même pénétré, et qu'elle a recours à des prépositions pour marquer des relations ou, si l'on veut, des cas pour lesquels elle a dû avoir et a eu des désinences spéciales qu'elle n'a plus. C'est ainsi, par exemple, qu'elle emploie la préposition ἐν, *in*, *dans*, jointe à la désinence du datif, pour marquer le locatif qu'elle a perdu.

Dans les plus anciens monuments de la poésie sanscrite, ce commencement de transition des

formes grammaticales synthétiques aux formes analytiques est encore plus apparent que dans le grec, du moins en ce qui concerne la conjugaison. L'emploi des verbes signifiant *être*, comme verbes auxiliaires, y est encore plus fréquent. Il y sert à former le prétérit actif de plusieurs verbes. Un autre développement des tendances analytiques du samscrit, c'est l'usage fréquent du pronom *sah*, signifiant *lui, celui-là*, dans des cas où il ne peut jouer d'autre rôle, ni avoir d'autre valeur que celle d'article.

Dans les plus anciens monuments arabes, le verbe qui signifie *être* est pareillement usité comme auxiliaire, dans certaines parties déjà décomposées de la conjugaison.

Rien ne serait plus facile que de multiplier ces exemples, et de trouver, dans les plus antiques monuments de diverses langues, d'autres indices du passage et de la marche de ces langues de la synthèse à l'analyse; mais la recherche et l'appréciation de ces indices exigeraient trop d'explications. Je reprends, pour tâcher de le suivre un peu plus loin, le fil de ces aperçus.

Le moment où les monuments de la poésie primitive sont consignés par écrit et commencent à circuler comme livres, forme d'ordinaire le début d'une époque littéraire toute nouvelle, que je nommerais volontiers époque secondaire, pour la distinguer de la précédente que j'ai nommée primitive. C'est l'époque de la littérature artiste et savante, de

celle qui suit ou essaye de suivre, dans ses variations successives, les progrès, les raffinements et malheureusement aussi les caprices du goût.

A cette nouvelle époque, il se passe de grandes choses dans l'histoire des langues comme dans celle des sociétés. C'est l'époque de la maturité de ces dernières. Le gouvernement s'est compliqué; toutes les inégalités naturelles se sont développées, et il en est résulté une société composée de classes nombreuses très-diversement partagées. Les unes ont eu du loisir et se sont cultivées, les autres sont restées rudes et pauvres.

Dans cet état de choses, les classes supérieures, instruites et polies, ont adopté la langue littéraire, avec tous ses raffinements, avec toutes ses formes grammaticales. Ces formes ont été dès lors consacrées; elles sont devenues une loi, une règle convenue, à laquelle les supériorités sociales se sont piquées de se conformer.

Les classes inférieures elles-mêmes qui aspirent d'ordinaire, autant qu'elles peuvent, à se rapprocher des classes supérieures, cherchent aussi à s'en rapprocher par le langage. Mais, si sérieuse qu'elle puisse être, l'imitation reste toujours incomplète, toujours imparfaite, et l'idiome du peuple devient par le fait un dialecte très-distinct de l'idiome des classes élevées.

C'est dans ce dialecte populaire que se maintiennent et continuent à agir, avec plus ou moins d'énergie, les tendances de la langue aux formes analy-

tiques, aux innovations qui ont pour but de rendre la parole plus expéditive.

Il en est autrement de l'idiome grammatical, devenu celui des hautes classes. Une fois consacré par des monuments religieux et nationaux, par d'antiques codes de lois, par des chefs-d'œuvre nouveaux, cet idiome tend à persister indéfiniment à l'état où il est arrivé dans ces divers monuments. Le goût littéraire peut changer du tout au tout; il peut se perfectionner, se corrompre, et se reformer de nouveau. Tous ces changements, toutes ces révolutions s'opèrent dans les limites du système grammatical consacré par la littérature. Les talents et les génies opposés peuvent et doivent s'exprimer d'une manière diverse quant au sentiment et au goût; mais grammaticalement parlant, leur langue est la même; l'expression de leur pensée reste soumise aux mêmes formes matérielles, et chacun d'eux concourt également à l'inviolable maintien de ces formes.

Il s'en perd néanmoins toujours quelques-unes, mais de celles seulement qui ont le moins d'importance, de celles qui ne servent à distinguer dans la pensée que des nuances dont on peut sans inconvénient faire abstraction. C'est ainsi, par exemple, que plusieurs langues qui eurent une forme particulière pour marquer le duel dans les noms et dans les verbes, comme une sorte d'intermédiaire entre l'unité et la pluralité, ont laissé cette forme se perdre peu à peu.

Mais une autre exception plus importante à noter,

c'est que, par une sorte de violence faite à l'idiome grammatical par son dialecte populaire, les formules analytiques de celui-ci pénètrent fréquemment dans le premier. Il n'y a point de littérature qui, dans ses chefs-d'œuvre même, n'offre des exemples de cette tendance du langage grammatical, si fixe et si raffiné qu'on le suppose, à se rapprocher de celui de la multitude. Comme j'aurai par la suite beaucoup d'occasions de citer de ces exemples, je ne m'y arrêterai point ici. Je me bornerai à rappeler, en passant, que l'on trouve assez souvent, dans le grec et dans le latin, le verbe auxiliaire employé dans la conjugaison, et cela dans des cas où cette exception au système de la conjugaison synthétique n'est point autorisée par la grammaire. C'est une véritable intrusion du langage populaire dans celui des écrivains ou, si l'on aime mieux, c'est une distraction par laquelle ce dernier se départ de la rigueur des formes synthétiques pour adopter les formes décomposées.

Partout où la langue se divise de la sorte en deux dialectes, l'un populaire, l'autre grammatical, ces deux dialectes coexistent ou peuvent coexister durant des siècles, tendant toujours à se rapprocher, et parfois en effet se rapprochant selon des circonstances variées à l'infini, mais sans arriver jamais à se confondre.

Les choses pourraient, à ce qu'il semble, durer indéfiniment dans cet état; je ne connais point et je ne sais s'il existe dans l'histoire des peuples civili-

sés un seul exemple de la dégénération brusque et spontanée d'une langue grammaticale et littéraire en la langue libre et mobile de la multitude. Cependant cette espèce de dégénération a lieu ; c'est un fait et un fait important dont l'histoire offre partout des exemples : il paraît seulement que ce fait ne s'accomplit guère que par le concours de révolutions accidentelles. La langue et la littérature constituant toujours une des principales conditions de la nationalité d'un peuple et d'un pays, tout ce qui affecte profondément cette nationalité affecte nécessairement aussi la littérature et la langue qui s'y rattachent.

Si un pays vient à être conquis et à perdre son indépendance, s'il vient à être gouverné par un peuple d'une autre race et d'un autre idiome, sa langue grammaticale, cessant d'être celle d'un pouvoir vivant et agissant, finit d'ordinaire par se perdre. Elle peut persister quelque temps encore dans la société qui la parla ; mais un peu plus tôt, un peu plus tard, elle dégénère, se corrompt, et se rapprochant ainsi de plus en plus de son dialecte populaire, elle finit par s'y perdre, et celui-ci reste dès lors l'unique langue de la nation conquise.

C'est une troisième période de l'histoire des langues qui ont une histoire dont nous sachions ou puissions deviner quelque chose ; c'est une troisième forme sous laquelle persistent ces mêmes langues que j'ai tâché de saisir à leur état le plus ancien pour les suivre jusqu'à cette dernière révolution.

A cette troisième époque, le dialecte populaire qui a pris la place du dialecte grammatical dont il dérive, est presque nécessairement un idiome inculte, mobile, livré à toutes les exigences des imaginations populaires. Dans cet état de choses, les destinées d'un pareil idiome varient selon des circonstances particulières qu'il est impossible de déterminer d'avance et d'une manière générale.

Si la nation conquise surpasse en civilisation la nation conquérante, si elle conserve l'énergie nécessaire pour réagir contre la conquête, si elle fait des choses qui aient de la prise sur les imaginations, elle recommence à se civiliser, et se fait une littérature nouvelle. Jusque-là, mobile et grossier, son idiome devient peu à peu grammatical et poli; il se fixe, en se rapprochant, autant que possible, de l'idiome mort dont il dérive et qu'il a remplacé.

C'est à ce troisième âge, à ce troisième degré de décomposition qu'en sont généralement les langues de l'Europe, particulièrement celles de l'Europe méridionale ou de l'ancienne Europe romaine. Quel est l'avenir réservé à ces langues, à ces littératures nées de celles de la Grèce et de Rome? La question est téméraire sans doute, mais non absurde; et à juger de l'avenir par le passé, nos littératures et nos langues modernes sont infailliblement destinées à grossir un jour le trésor, déjà si riche, des langues et des littératures mortes pour faire place à d'autres mieux appropriées à une autre période de la nature humaine.

Mais, sans m'arrêter à des soupçons aventureux sur l'avenir, je reviens au passé que j'ai parcouru : je vais tâcher de résumer en peu de mots ce que j'ai cru y entrevoir de plus général et de plus important pour l'histoire des langues.

Un fait principal me paraît dominer l'obscur et vaste ensemble de cette histoire : c'est que toute langue est d'autant plus complexe et plus synthétique dans son système grammatical, qu'elle est prise à une époque plus ancienne et plus près de son origine ; c'est que ses formes, d'abord composées et comme impliquées les unes dans les autres, tendent constamment à se dégager les unes des autres ; c'est enfin que ces mêmes formes, dans l'origine très-variées, et visant à exprimer les côtés minutieux et fugitifs tant du monde extérieur que de nos propres perceptions, se simplifient peu à peu, et se restreignent à ne marquer, soit dans nos idées, soit dans les choses, que les côtés principaux et les qualités générales.

Maintenant si l'on veut partager en époques distinctes la durée totale qu'embrassent ces variations, ces transformations successives d'un même idiome, on trouvera que l'histoire des langues les plus anciennes et les plus renommées peut se diviser en quatre grandes périodes.

Une période vraiment et strictement primitive, dont il n'existe point de monument, dont nous ne savons rien de positif, mais où l'analogie de beaucoup de faits ultérieurs nous autorise et nous oblige à sup-

poser que les langues se trouvent à leur plus haut degré de capacité synthétique, de mobilité et de sous-division en dialectes.

Une seconde période poétique, qui est celle où les langues se développent, se perfectionnent et se simplifient par la généralisation de leurs formes.

Durant cette période, les langues sont, jusqu'à un certain point, fixées par les travaux des poëtes : toutefois leur tendance naturelle à se décomposer est plutôt ralentie que suspendue par ces travaux; et c'est précisément dans les monuments poétiques de cette période que l'on aperçoit le premier germe des décompositions que l'on voit se développer par la suite.

La troisième période de l'histoire des langues peut être désignée par le nom de période littéraire artiste et savante. C'est alors que toute langue se divise en deux dialectes, un grammatical et l'autre populaire. Le premier, aussi fixe que peuvent l'être des créations humaines, aspire à maintenir la langue à l'état où l'ont amenée les premiers écrivains reconnus pour modèles. Dans le second persiste plus ou moins libre, plus ou moins énergique, le principe de la mobilité et de la décomposition.

Cet état de choses, cette coexistence d'un dialecte littéraire et d'un dialecte populaire peut durer indéfiniment, et dure d'ordinaire jusqu'au moment où, par l'effet de quelque grande catastrophe politique, la nation vient à perdre son gouvernement, et avec son gouvernement sa langue et sa littérature.

Alors commence la quatrième période d'une langue, celle où le dialecte littéraire de cette langue est remplacé par son dialecte populaire, et où celui-ci devient à son tour un idiome grammatical, littéraire et fixé.

DEUXIÈME LEÇON.

RÉVOLUTIONS DES LANGUES INDO-EUROPÉENNES.

Dans la précédente leçon j'ai considéré d'une manière très-générale la transition des langues d'un état primitif, où elles sont toujours plus ou moins synthétiques, à divers états subséquents, où elles deviennent progressivement plus analytiques. Je voudrais dès aujourd'hui préciser un peu ces considérations trop sommaires, en les appliquant, avec un certain développement, à une famille particulière de langues, à celle précisément dont font partie les idiomes sur l'origine desquels je me propose de jeter un peu de jour, les idiomes romans ou néo-latins.

Il s'agit de cette famille de langues que l'on a récemment désignées par le nom de *indo-germaniques,* à cause des rapports qu'elles ont toutes avec l'antique idiome de l'Inde, avec le sanscrit. Seulement je donnerai à ces langues le nom d'indo-européennes qui leur convient à tous égards beaucoup mieux que celui d'indo-germaniques.

Personne n'ignore aujourd'hui qu'il existe d'étroites affinités, des ressemblances merveilleuses entre le sanscrit et les anciens idiomes de l'Asie centrale et de l'Europe entière. Pour me renfermer dans cette dernière portion du globe, on n'y peut, que je

sache, nommer plus de deux langues qui n'aient rien de commun avec le sanscrit ; ce sont, dans le nord, le finnois, et au midi le basque. Toutes les autres langues de cette contrée, surtout les plus anciennes, le grec, le latin, le celtique, le gothique avec les autres dialectes teutons, le slave ; toutes ces langues ont, avec le sanscrit, des rapports, des ressemblances dont il est difficile de n'être pas vivement frappé, et dont il est désormais impossible de faire abstraction soit dans l'histoire générale des langues, soit dans l'histoire particulière de chacune de celles dont il s'agit.

Les ressemblances sont de deux sortes; les unes sont des ressemblances de vocabulaire ou de mots ; les autres, plus importantes et plus décisives, sont des ressemblances d'organisation, portant sur les diverses parties de la grammaire.

Les premières sont celles dont il est le plus aisé de s'assurer. Il suffit d'ouvrir et de parcourir au hasard un dictionnaire sanscrit pour y découvrir aussitôt une foule de mots communs à plusieurs ou à quelqu'une au moins des anciennes langues européennes; ces mots sont, pour la plupart, des plus nécessaires, de ceux par lesquels l'homme cherche à fixer ses premières découvertes, ses premières idées sur le monde et sur lui-même. Ce sont les noms donnés aux grands objets, aux grands phénomènes de la nature, aux principales actions dont se compose la vie morale ou physique de l'homme. Ce sont encore certaines classes, certaines catégories de mots à la diversité ou à l'identité desquels on attribue

une importance particulière, quand il s'agit d'apprécier les rapports qu'ont ou n'ont pas entre eux les idiomes respectifs auxquels ils appartiennent, comme, par exemple, les pronoms, les noms de nombre, les verbes qui expriment l'existence abstraite. Dans tous les anciens idiomes européens, ces diverses sortes de noms sont, pour la plupart, dérivés d'une source commune, et cette source est indubitablement la même que celle du sanscrit.

Quant aux rapports d'organisation et de formes grammaticales qu'il y a entre ce dernier idiome et les autres, ces rapports sont tels, ils sont si intimes, si nombreux qu'il n'y a pas moyen de les méconnaître, ni, les ayant reconnus, de les supposer fortuits. Plus on y réfléchit et mieux on s'assure qu'ils doivent tenir à des faits capitaux et de la plus haute antiquité.

Grâce aux patients et ingénieux travaux de plusieurs philologues éminents, la démonstration de toutes ces assertions est désormais complète et presque vulgaire. Si donc je ne m'y livre point ici, ce n'est pas qu'elle soit difficile : c'est uniquement qu'elle me prendrait plus de place et plus de temps que je ne puis lui en donner.

Mais tous ces rapports soit de vocabulaire, soit de grammaire ne sont pas les seuls qu'il y ait entre le sanscrit et les anciens idiomes européens ; il existe encore entre eux tous des rapports historiques, je dirais presque des ressemblances de destinée, et ce ne sont peut-être pas les moins curieuses de toutes :

ce sont du moins celles qui rentrent particulièrement dans mon sujet. Voici donc, à les prendre d'abord en somme, en quoi elles consistent.

Le sanscrit et les antiques idiomes européens ses affiliés (j'y pourrais comprendre ceux de l'Asie) sont tous aujourd'hui, sans exception, et tous depuis des siècles, des idiomes morts. Ceux qui persistent ne persistent plus que dans la liturgie d'un culte encore vivant, ou comme organes d'une littérature qui a fini, mais qui est étudiée encore par les curieux et les savants. Tous ces idiomes ont été remplacés par d'autres qui en sont dérivés immédiatement et d'une manière uniforme, en vertu des mêmes tendances et par les mêmes procédés de l'intelligence; aussi ces idiomes secondaires conservent-ils entre eux des rapports fondés sur ceux que l'on observe entre les idiomes primitifs dont ils sont nés, dont ils sont la continuation sous une forme nouvelle, et comme la seconde génération.

Tous ces idiomes secondaires se ressemblent par leur principe et par leurs côtés les plus caractéristiques; dans tous, les formes de l'idiome générateur se sont simplifiées, ou si l'on veut ont été tronquées et appauvries. Tous sont le résultat d'une décomposition grammaticale qui se manifeste surtout dans le système de la déclinaison et de la conjugaison.

Dans la déclinaison de l'idiome primitif les signes des rapports des noms, ce que l'on nomme vulgairement les cas, étaient marqués par des variations de désinence sans préposition ni article; dans

l'idiome secondaire, la déclinaison s'effectue en tout, ou en partie, à l'aide de prépositions, et le plus souvent d'articles.

Pour ce qui est de la conjugaison, celle de l'idiome primitif était simple : tout ce que le verbe est, de sa nature, destiné à marquer, il le marquait par les variations du même radical. Dans l'idiome dérivé, au contraire, une partie plus ou moins considérable de la conjugaison est composée, elle s'effectue au moyen de conjonctions et de verbes auxiliaires; en un mot, ce qui caractérise essentiellement cette transition des idiomes primitifs à leurs idiomes secondaires, c'est une décomposition plus ou moins complète de formes grammaticales synthétiques en d'autres plus analytiques. Divers éléments du discours qui, dans les premières, étaient indivisiblement unis et comme fondus ensemble, figurent, dans les secondes, chacun à part, et dégagés l'un de l'autre.

Tel est, dans sa généralité, le fait principal que présente l'histoire des langues indo-européennes; toutes ces langues, le celtique, le gaulois, le teuton, le slave, le sanscrit, le grec et le latin, ont toutes également passé d'un état synthétique à un état plus ou moins analytique; il s'agit particulièrement pour moi de démontrer cette transition relativement au latin; mais il m'a semblé que je démontrerais d'autant mieux ce fait, que je le rapprocherais davantage de quelques-uns au moins des faits analogues que fournit l'histoire des autres langues de la même

famille. Je vais donc, par forme de préliminaire, ébaucher dans cette vue l'histoire du sanscrit et du grec; ce sont les deux plus anciennes et les plus célèbres de leur nombreuse famille, celles qui ont joui de la plus longue vie, et qui ayant subi le plus de variations dans le cours de leur durée laissent le mieux reconnaître les lois de ces variations. Ce sera, j'en conviens, aborder mon sujet, l'histoire du latin, par un assez long détour; mais dans des recherches si difficiles et si complexes, il s'agit moins, je pense, d'être court, que d'être clair et positif.

Les Hindous ou les peuples (quelque nom qu'on leur donne) qui parlèrent autrefois le sanscrit dans une grande partie de l'Inde ne sont point les plus anciens habitants connus de cette contrée; il est certain et dès aujourd'hui constaté qu'ils y sont venus à une époque ignorée, mais indubitablement très-ancienne, et d'un pays inconnu; mais, selon toute apparence, des contrées au nord-ouest de l'Indus. Établis en conquérants sur le sol de l'Inde, les nouveaux venus y transplantèrent leur civilisation, leurs croyances et leur langue déjà toutes faites, bien que peut-être non encore pleinement développées.

Ils rencontrèrent sur la terre conquise des peuples qui parlaient d'autres idiomes, qui avaient d'autres croyances qu'eux; quant à ces dernières, il n'en reste plus que des vestiges dans la vaste péninsule de l'Hindostan : celles des Hindous en ont pris la place depuis des siècles.

Il n'en est pas de même en ce qui concerne les

langues ; celle des Hindous, le sanscrit, a exercé une immense influence sur les idiomes des habitants primitifs du pays ; elle s'est mêlée à tous, les a tous modifiés, en a presque totalement absorbé quelques-uns, mais elle n'en a pleinement détruit aucun. Il n'en est aucun dont on ne retrouve quelques débris qui se sont perpétués dans l'idiome conquérant et semble devoir durer autant que lui. Le fait est assez remarquable : il prouve l'excessive difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité de détruire radicalement une langue parlée par une race d'hommes un peu nombreuse et répandue sur une vaste étendue de pays ; il semble prouver que les peuples changent plus aisément de religion que de langue.

Le sanscrit est incontestablement, de tous les idiomes affiliés avec lui, le plus développé dans son système grammatical, le plus riche en formes, le plus raffiné dans ses accessoires. Dans nulle autre langue, les exigences de l'euphonie n'ont été portées si loin ; elles ont pénétré au fond même de la langue, elles y régissent fréquemment les formes de la déclinaison et de la conjugaison, et fréquemment aussi elles déguisent ce qu'il y a, dans cette langue, d'identique ou d'analogue à celles de la même famille. A tout prendre, en un mot, le sanscrit peut être regardé comme celle des langues connues dans l'organisation de laquelle il y a le plus de science et d'artifice.

C'est à raison de tout cet artifice que l'on a fait la question de savoir si le sanscrit avait pu jamais être



une langue parlée, une langue vivante, employée aux besoins journaliers d'une société. Prise à la lettre, la question est absurde et ne mérite pas de réponse, mais elle touche à d'autres questions plus sérieuses.

Dans une langue synthétique quelconque, la tendance à une décomposition analytique doit être d'autant plus forte et plus prononcée que les formes de cette langue sont plus complexes et plus nombreuses. En admettant qu'une langue aussi savante, d'un aussi grand artifice que le sanscrit, pût jamais être la langue commune d'un aussi vaste pays que l'Inde, elle ne put l'être bien longtemps. Il y avait dans le système social des Hindous beaucoup de germes d'inégalité : il y avait des classes condamnées à rester éternellement ignorantes et grossières; il y avait des classes proscrites, dédaignées, rejetées de la société. Il est impossible de concevoir ces diverses classes parlant correctement un idiome tel que le sanscrit; sans savoir précisément quel était leur dialecte, on peut être sûr que c'était un dialecte peu cultivé, variable et divers, selon les localités où il était parlé et selon la condition de ceux qui le parlaient.

Conformément à un fait des plus généraux dans l'histoire des langues, c'étaient les poëtes qui avaient particulièrement contribué à polir, à régulariser et à fixer les formes du sanscrit. Tous les documents primitifs de cette langue, soit théologiques, soit épiques, les Vèdes, le Ramayana, le Mahabharat, les premières grammaires sont tous, sans exception,

attribués à des personnages inspirés, à des *mounis* ou ermites, menant dans les bois une vie austère et pénitente. Or ces personnages appartenaient tous à la caste des brahmes, dont ils formaient l'élite sacerdotale et savante. On ne peut guère douter que le sanscrit ne fût plus particulièrement l'idiome de cette caste que de toute autre; et c'est supposer beaucoup que le supposer correctement parlé par les chefs de la caste guerrière et gouvernante. Quant aux castes inférieures, il n'y a pas moyen de croire que, même en essayant sérieusement d'en faire usage, elles ne l'eussent pas altéré plus ou moins et ne continuassent pas à l'altérer de plus en plus.

Les faits n'autorisent pas seulement cette hypothèse, ils y obligent. On voit, en effet, le sanscrit se décomposer, de son vivant, en plusieurs idiomes, tous tendant à le simplifier, à le populariser en quelque manière. C'est un fait curieux, dont je voudrais d'autant plus donner une idée que je crois y voir un résultat naturel de l'usage d'une langue telle que le sanscrit, c'est-à-dire à peu près aussi riche que possible en formes grammaticales synthétiques.

Il y a cela de particulier dans les compositions dramatiques des Hindous, que les personnages n'y parlent pas tous la même langue : ils en parlent au moins deux, le sanscrit ou l'idiome noble et un autre idiome plus familier nommé *pracrit*. Ce sont les femmes, de quelque condition qu'elles puissent être, simples mortelles, nymphes divines ou déesses, qui parlent *pracrit*. Les hommes et les dieux par-

lent sanscrit, à l'exception de ceux qui remplissent les rôles de bouffons, auxquels on suppose implicitement quelque chose de la mollesse ou de la timidité féminine, et que, par cette raison, l'on fait parler comme les femmes.

Le pracrit ne s'éloigne pas beaucoup du sanscrit, quant à l'organisation fondamentale, ni quant au vocabulaire. La déclinaison et la conjugaison y sont également synthétiques, seulement un peu moins riches en formes et avec quelque chose de plus indécis, de plus obtus dans les formes correspondantes ou communes.

La différence la plus caractéristique et la plus saillante entre les deux dialectes tient au principe de la combinaison des consonnes et des voyelles, dans la formation et la prononciation des mots. En sanscrit, deux voyelles ne peuvent pas se suivre immédiatement dans le même mot, ni dans la transition d'un mot à un autre. Une grande partie de l'artifice euphonique de cette langue a été imaginée exprès pour éviter cette rencontre, qui n'a pourtant rien de désagréable dans le plus grand nombre de cas.

Dans le pracrit, au contraire, rien n'a été convenu, rien n'a été prescrit pour éviter la rencontre et le choc des voyelles ni dans un même mot, ni dans une série de mots. De là résulte naturellement une langue qui, à l'oreille, doit différer prodigieusement du sanscrit; qui doit être plus chantée, plus molle, plus susceptible d'accents passionnés ou caressants; et l'on conçoit dès lors qu'elle ait été particulière-

ment affectée, sur la scène, aux personnages féminins. Les brahmes, conservateurs du sanscrit, inventeurs, selon toute apparence, de l'art théâtral chez les Hindous, semblent avoir supposé les femmes incapables de l'attention, de l'énergie, de l'espèce de gravité et de tenue qu'exigent les combinaisons rigoureuses et compliquées de consonnes et de voyelles des mots et des phrases du sanscrit.

Du reste, on ne connaît le dialecte pracrit que par les ouvrages dramatiques des Hindous : on ne sait pas si ce dialecte fut jamais parlé, ni dans quelles parties de l'Inde, ou si ce fut un idiome littéraire de pure convention, usité seulement sur le théâtre. Le plus probable est qu'il fut véritablement parlé, et l'une des formes familières et populaires sous lesquelles le sanscrit descendait des classes privilégiées aux classes inférieures de la société brahmanique.

Une autre forme du sanscrit plus curieuse encore et plus importante que le pracrit, c'est le *pali*, l'idiome sacré des bouddistes, de Ceylan et des pays au delà du Gange.

Nous savons, grâce aux recherches de MM. Burnouf et Lassen, que cette langue est née dans l'Inde; qu'elle est une fille du sanscrit, et qu'elle existait déjà cinq ou six cents ans avant notre ère.

C'est une langue encore fort synthétique, mais déjà moins que le sanscrit et même que le pracrit.

Dans le système de déclinaison, il n'y a plus que deux nombres, le singulier et le pluriel : le duel a disparu. Le nombre des déclinaisons a aussi dimi-

nué. Dans celles qui restent, il y a encore huit cas comme en sanscrit; mais, outre que les signes de ces huit cas sont déjà altérés et affaiblis, il y en a un, le datif, qui commence à se perdre et à être remplacé par le génitif.

Dans la conjugaison, le pali s'écarte encore plus du sanscrit que dans la déclinaison. Le verbe passif n'a plus qu'un très-petit nombre de temps, et le verbe actif lui-même en a déjà perdu plus d'un. Enfin, dans les temps restés communs aux deux idiomes, le pali a perdu ou altéré plusieurs des affixes des personnes.

Un autre point par lequel le pali s'est écarté remarquablement du sanscrit, c'est dans ce que l'on pourrait nommer la constitution euphonique des mots, c'est-à-dire les combinaisons de lettres suivant lesquelles se forment les syllabes et les mots. Il y a, dans le pali, un mélange plus égal et plus viril de voyelles et de consonnes que dans le pracrit; mais cependant plus de mollesse et d'aisance que dans le sanscrit; on y évite, comme exigeant une sorte d'effort vocal, certaines combinaisons de consonnes. M. Burnouf, qui a fait cette observation, y ajoute un rapprochement que j'aurai par la suite l'occasion de développer, mais que je crois pouvoir jeter ici en avant. « Nous pourrions, dit-il, citer un grand nombre de formes palies qui prouvent que les modifications que le pali fait subir au sanscrit, sont de la même espèce que celles que l'italien entre autres fait subir au latin. Ainsi, l'assimilation des

consonnes qui, en italien, fait *letto* de *lectus*, *scritto* de *scriptus*, est un des principes du pali. »

Du reste, si distinct qu'il puisse être du sanscrit, et si manifeste qu'y soit déjà la tendance de l'esprit à un système grammatical plus simple et plus expéditif que celui de ce dernier, le pali n'en était pas moins une langue encore très-synthétique, et plutôt une forme collatérale qu'une forme secondaire du sanscrit. La preuve que cette langue ne fut pas d'abord un idiome populaire, c'est qu'on la voit, dès l'origine, appliquée à l'exposition de la philosophie très-abstruse du boudhisme; elle était donc dès lors l'organe vivant des classes instruites et cultivées chez lesquelles était née cette philosophie. Les classes inférieures de la société brahmanique parlaient indubitablement d'autres dialectes dérivés aussi du sanscrit, mais où la décomposition avait dû cheminer à plus grands pas, et suivre plus librement les tendances populaires. Ces dialectes populaires du sanscrit furent probablement nombreux, et leur histoire très-obscure serait très-difficile à faire. Mais je n'ai pas besoin de m'engager bien avant dans ces recherches. Entre les dialectes nés du sanscrit, et qui en furent une des altérations nécessaires, il en existe un très-connu, et dont il me suffira de dire ici quelques mots.

Ce dialecte, c'est le bengali, parlé au nord-est de l'Inde, sur les deux rives du Gange, dialecte depuis longtemps cultivé, ayant une littérature assez riche, dérivée de la littérature brahmanique. On ne saurait

dire à quelle époque précise ce dialecte a pris sa forme actuelle. Mais on ne saurait douter que son origine et ses premiers développements ne remontent jusqu'à l'époque où le sanscrit était encore une langue vivante, la langue d'un pouvoir politique fort étendu. Nul doute non plus qu'il n'ait été, durant des siècles, le contemporain populaire du sanscrit, la forme prise peu à peu par ce dernier dans la bouche des classes inférieures de la population hindoue, incapables de parler correctement le sanscrit littéral.

La cause qui anéantit cette dernière langue, comme langue d'un gouvernement, fut selon toute apparence une révolution politique. Mais on ne saurait dire ni quelle fut cette révolution, ni quelle en est la date; il y a seulement quelque apparence qu'elle se rattache à la conquête musulmane du nord de l'Inde.

A dater de cette conquête, ou de toute autre révolution inconnue, le sanscrit cessa peu à peu d'être une langue vivante, une langue sociale; mais elle resta une langue de liturgie, une langue savante et littéraire, cultivée encore par la portion érudite de ces mêmes brahmes, dont les ancêtres l'avaient faite.

Le bengali prit alors la place du sanscrit dans tout le pays auquel s'étend le nom de Bengale. D'abord indécis, incorrect et rude, ce dialecte fut à son tour cultivé, poli et fixé; et comme les premiers grammairiens qui se livrèrent à ce travail étaient des brahmes versés dans l'étude du sanscrit, ils calquèrent, autant que cela se pouvait, les formes du

nouvel idiome sur celles de l'antique; et le bengali s'éleva peu à peu à la dignité d'idiome grammatical et fixe.

J'essayerai tout à l'heure de donner une idée du système grammatical de ce dialecte : je dois auparavant donner un aperçu des révolutions du grec.

TROISIÈME LEÇON.

DÉCOMPOSITION DES LANGUES INDO-EUROPÉENNES.

Rien, du moins quant aux accessoires, ne diffère plus de l'histoire du sanscrit que celle du grec. Mais c'est précisément cette diversité dans les choses secondaires qui doit rendre plus frappante la destinée commune des deux langues sur tous les points fondamentaux.

Et d'abord, à quelque époque que l'on prenne le sanscrit, on n'y découvre rien qui ressemble à une variété de dialectes. A l'exception peut-être des Vèdes qui sont dans la littérature indienne comme un monde à part jusqu'à présent à peine abordé et encore inconnu, tous les monuments de cette littérature, antiques ou modernes, poétiques ou scientifiques, sont écrits, non dans le même style (il y en a qui diffèrent à cet égard autant que des œuvres humaines puissent différer entre elles), mais dans la même langue, selon les lois de la même grammaire, et l'on n'a aucun indice positif d'une époque où cette langue ait été divisée en dialectes plus ou moins divergents d'un type donné.

Il n'en est pas de même du grec : plus l'on remonte vers son origine, et plus on y trouve de dialectes. Chaque peuplade, chaque île, chaque ville

eut d'abord le sien. A une époque assez peu reculée de l'histoire de cette langue, on voit tous ces dialectes se résumer en quatre principaux, dans chacun desquels viennent se fondre peu à peu ses affiliés particuliers.

Chacun de ces quatre dialectes principaux fut d'abord cultivé séparément; chacun eut sa littérature à part. Mais quatre dialectes ne pouvaient coexister indéfiniment ensemble, dans un pays très-resserré, et chez des peuples d'une activité et d'une énergie singulières, toujours en guerre entre eux, toujours en lutte de pouvoir et de gloire. Les mêmes forces qui tendaient à réunir les peuplades en corps de nation, tendaient également à rapprocher leurs dialectes; elles en faisaient ressortir les côtés communs, les ressemblances foncières, les traits de famille; tandis qu'elles en effaçaient de plus en plus les différences locales, les variétés accidentelles. Or, dans cette espèce de frottement de plusieurs dialectes entre eux, ce devaient être et c'étaient en effet les dialectes des populations les plus puissantes qui s'assimilaient ceux des populations les plus faibles.

Il y a beaucoup d'apparence que dès l'époque de la lutte de Sparte et d'Athènes, daus la guerre du Péloponnèse, les dialectes grecs alors persistants avaient déjà beaucoup perdu de leurs variétés originelles, et s'étaient déjà fort rapprochés, les uns du dialecte attique, les autres du dorien.

Aussi longtemps que la Grèce fut indépendante, cette tendance des dialectes grecs à l'unité suivit

principalement les prépondérances politiques. Sous la domination macédonienne, les choses changèrent : ce fut la prépondérance littéraire qui détermina et régla la prépondérance des dialectes. La littérature attique qui, à raison de sa supériorité intrinsèque, semblait prédestinée à devenir la littérature nationale de la Grèce, le devint en effet sous Alexandre et sous ses successeurs.

Le dialecte attique fut la langue de toutes les cours formées des débris de l'empire macédonien ; et tous les Grecs qui, comme écrivains aspiraient à une renommée nationale, écrivirent dans ce même dialecte ou s'en rapprochèrent autant qu'ils purent.

Sous la domination de Rome, les choses suivirent le même cours, et le suivirent avec une rapidité accélérée par la prodigieuse influence des Romains. Ce furent les écrivains attiques que ceux-ci adoptèrent pour modèles ; et c'est à dater de cette adoption que l'on peut regarder le dialecte attique comme l'idiome général de la littérature grecque, tendant à devenir aussi partout celui de la société grecque. Ce fut ce même dialecte qui fut appris et enseigné dans toutes les écoles grecques fréquentées par les Romains, dans celles de Rhodes et de Marseille comme dans celles d'Athènes. Enfin, ce fut encore ce dialecte attique qui, ayant achevé de se régulariser, de se polir, de s'arrondir dans la plénitude de ses formes caractéristiques, finit par prendre un nom dans lequel se résumait, pour ainsi dire, toute l'histoire de la langue grecque, celui de la langue commune.

Cette langue est celle qui se maintint, qui continua à être écrite et parlée en Grèce et particulièrement à Constantinople durant tout le moyen âge, par les personnes des classes élevées et polics.

Je dis par les personnes des classes élevées et polies: c'est une restriction importante sur laquelle je crois devoir insister. Aussi longtemps qu'il y avait eu en Grèce une multitude de dialectes divers, parlés chacun par une peuplade distincte, peu nombreuse, peu avancée en culture, éparse par groupes peu inégaux dans des bourgades ou de petites villes, il y a grande apparence que chacun de ces dialectes avait été parlé à peu près de la même manière et avec le même degré de correction, par tous les hommes de la peuplade. Il n'y a pas lieu, dans un tel état de choses, à supposer qu'aucun de ces dialectes existât sous la double forme de dialecte grammatical plus ou moins poli et de dialecte populaire: ou du moins cette double forme, si elle existait, devait-elle être peu prononcée.

Mais lorsqu'il n'y eut plus enfin, dans la Grèce entière, qu'une seule langue écrite, langue en partie fondée sur les conventions arbitraires des grammairiens; lorsque cette langue fut devenue celle d'une ville comme Constantinople, ville immense, peuplée de myriades d'hommes aussi inégaux que possible en rang, en fortune et en culture, on peut être bien sûr que toutes ces inégalités avaient passé dans le langage. Nul doute que partout où l'on parlait le grec littéral commun, il ne se fût formé un

grec vulgaire ou populaire, qui en était une altération systématique, une forme appauvrie. Nul doute non plus que ce grec populaire ne fût foncièrement le même idiome que le grec aujourd'hui parlé dans toute la Grèce moderne.

Maintenant de quelle manière cet idiome secondaire s'est-il formé, quels en sont les éléments, et comment en est-il venu à prendre la place de l'idiome primitif dont il est né? Je vais tâcher de répondre à ces questions.

J'ai fait voir dans la précédente leçon, et je crois devoir rappeler ici que des éléments de décomposition grammaticale s'étaient introduits dans le grec dès la période poétique de cet idiome. Je l'ai dit et vous avez tous pu l'observer; il y a dans Homère des formes verbales qui ont toute l'apparence de formes verbales décomposées, et d'autres qui le sont certainement. Les exemples de ces dernières ne sont pas rares, et pour en indiquer au moins un qui fera tout de suite songer à beaucoup d'autres, je citerai le vers 352 du XIIe livre de l'Iliade, où le poëte décrivant un héraut qui part en toute hâte pour remplir un message urgent, s'exprime ainsi : Βῆ δὲ θέειν, c'est-à-dire, *il alla*, ou *il marcha courir*, au lieu de *il courut*, formule dans laquelle le verbe βῆ *il alla* ne remplit évidemment d'autre rôle que celui d'auxiliaire de θέειν *courir*.

Il n'y avait ni caprice ni hasard dans ces premières tendances du grec à la décomposition des formes synthétiques de sa conjugaison primitive : elles

étaient l'expression instinctive d'un besoin et d'un sentiment populaire : aussi les voit-on persister et se manifester par de nouveaux effets. A l'époque d'Homère et d'Hésiode, on ne trouve dans le grec aucun vestige de l'article. On ne l'aperçoit que deux ou trois siècles plus tard dans les derniers écrivains de la période poétique. Mais son emploi ne devient général et régulier que dans les premiers prosateurs, dans les écrivains qui essayent de rompre, d'étendre et de varier la forme jusque-là toute poétique de la pensée.

Dans cette nouvelle période littéraire qui commence par les logographes, c'est-à-dire par les historiens des villes, et se développe par les orateurs, les philosophes, les historiens nationaux et les poëtes artistes, dans cette nouvelle période, dis-je, cette tendance du grec aux formes analytiques ne s'arrêta pas. Dans plusieurs des écrivains les plus classiques, on rencontre des exemples remarquables de verbes conjugués au moyen des verbes Εἵμι, ou Ἔχω, *être* et *avoir*, employés comme auxiliaires. J'en citerai quelques-uns choisis parmi les plus simples. En voici un pris de l'Électre de Sophocle :

Τοὺς δὲ πρόσθεν εὐσεβεῖς
.... ἐκβαλοῦσ' ἔχεις.

pour ἐκβέβληκας.

On trouve dans Platon : Θαυμάσας ἔχω, c'est-à-dire, τεθαύμακα.

Aristophane a dit : (A. v. 851.)

Συμπαραινέσας ἔχω. Je conseille, je suis d'avis.

Ces locutions qui se rencontrent dans les écrivains de tout genre, sont surtout fréquentes chez les poëtes dramatiques, les plus exposés de tous aux influences du génie populaire.

Du reste une chose à ne point oublier, c'est que ces formes analytiques substituées aux formes synthétiques dans le grec écrit, n'y peuvent être considérées que comme des exceptions, comme des espèces de licences grammaticales, d'autant plus rares que l'on remonte plus haut vers les origines de la littérature et de la langue. Ces exceptions, je l'ai déjà dit, avaient leur motif et leur raison. Elles étaient comme un reflet accidentel du langage de la multitude. Nul doute, en effet, que la multitude ne fît un usage fréquent et caractéristique de ces mêmes formes analytiques de grammaire, dont les écrivains n'usaient que rarement et comme par une espèce de négligence, qui du reste pouvait avoir son à-propos et sa grâce. Cela devait être ainsi, car c'était dans le langage du peuple que les tendances naturelles du grec primitif à se décomposer, avaient eu leur libre cours et leur plein effet.

A quelle époque peut-on présumer que cet effet arriva au point nécessaire pour produire un dialecte grec populaire distinct du grec grammatical; c'est une question à laquelle il est impossible de faire une réponse précise; mais une seule chose importe à cet égard, et cette chose est heureusement facile à démontrer.

Nul doute qu'à partir de 1453, époque de la prise

de Constantinople, le grec moderne ayant commencé à être cultivé comme langue écrite, il ne se soit depuis notablement enrichi, fixé et perfectionné; mais, nul doute non plus que son origine ne remonte beaucoup au delà du xve siècle, et qu'il n'ait été longuement le contemporain populaire du grec des écrivains et des classes élevées.

Dans les recherches que j'ai publiées sur les chants populaires des Grecs modernes, j'ai eu l'occasion de faire voir que ces chants remontent à des temps beaucoup plus reculés que l'on n'est d'abord tenté de le supposer. J'en ai indiqué quelques-uns qui, n'étant certainement pas ni ne pouvant être les plus anciens de leur genre, appartiennent néanmoins au xie siècle; or, comme le dialecte de ces chants était, à n'en pas douter, le grec d'aujourd'hui, on est assuré par là que ce dialecte existait au moins dès le xie siècle, mais les preuves ne manquent pas pour le faire remonter bien au delà.

Il existe une inscription intéressante récemment trouvée en Nubie, et sur l'interprétation de laquelle se sont exercés plusieurs savants des plus distingués; M. Letronne, entre autres, en a fait le sujet d'un mémoire spécial d'un grand intérêt dans lequel il a résolu, avec sa sagacité ordinaire, les difficultés devant lesquelles avaient échoué ses devanciers. Je ne me propose point de rendre compte de ce mémoire, c'est un plaisir qui me mènerait trop loin; je me bornerai à dire quelques mots de l'inscription qui y a donné lieu.

Cette inscription, comme l'a très-bien prouvé M. Letronne, fut rédigée vers la fin du VIe siècle, par l'ordre et en l'honneur d'un roi chrétien de Nubie, nommée Sylkos, en commémoration de quelques victoires qu'il avait remportées sur des peuples voisins; elle est en grec très-incorrect et à demi barbare, mais la plupart des fautes dont elle fourmille sont curieuses, je dirais volontiers précieuses, historiquement parlant, en ce qu'elles tiennent évidemment à l'influence du grec vulgaire, que l'auteur de l'inscription a l'air d'avoir su beaucoup mieux que le grec grammatical; il s'y trouve des mots et des locutions caractéristiques appartenant exclusivement au premier, et qui en attestent solennellement l'existence, à l'époque de l'inscription, c'est-à-dire à la fin du VIe siècle. Tel est, dans le sens de *combattre, livrer bataille*, le verbe πολεμῶ, ou πολεμέω, qui dans le grec ancien signifie vaguement faire la guerre, être en guerre; tel est le mot νερὸν ou νηρὸν, mot inconnu dans les auteurs grecs et le seul qu'il y ait, en grec moderne, pour dire *eau;* telle et plus remarquable encore est l'expression de τὰ μέρη μου, pour dire *mon pays natal, ma patrie*, expression que l'on chercherait vainement dans un livre grec, et qui se présente à chaque instant sur les lèvres d'un Grec moderne. A cette expression on peut en joindre d'autres, comme celle de εἰς κάτω μέρη et de εἰς ἄνω μέρη, pour signifier *le pays d'en bas, d'en haut;* comme le génitif pluriel ὅλων *de tous*, pour πάντων, comme le verbe παρακαλῶ, dans le sens de *prier, de supplier*, et l'adverbe ἀκόμη, *encore*.

Il existait donc dès le VIᵉ siècle un dialecte grec où toutes ces expressions figuraient avec le même sens qu'elles ont aujourd'hui en grec vulgaire, et qu'elles n'ont jamais eu dans le grec classique.

Et ce n'est pas au VIᵉ siècle qu'il convient de s'arrêter, si l'on veut remonter jusqu'à l'époque où le dialecte populaire du grec commence à se former, et à se distinguer du dialecte grammatical; il y a, dans ce dialecte populaire, un assez grand nombre de mots qui semblent n'avoir pu s'y introduire qu'à une époque très-reculée. De ce nombre sont certains mots depuis longtemps perdus dans le dialecte littéral et qui n'ont pu parvenir aux Grecs d'aujourd'hui que par une longue tradition orale, par une tradition remontant jusqu'à une époque où ces mots faisaient encore partie de l'idiome général. Tel est, par exemple, un mot que je viens de citer tout à l'heure, celui de νερὸ, signifiant *eau*, mot qui n'existe plus dans le grec littéral, si ce n'est dans le nom des *Néréides*, nymphes des eaux.

Parmi les éléments nécessairement fort anciens du grec vulgaire, il faut aussi comprendre certains termes qui ont gardé dans ce dialecte une signification tout à fait primitive qui n'a pu leur être donnée que dans des temps reculés; parmi ceux-là je citerai le mot σκούτι, au plus; σκουτία, qui, dans le grec classique, signifie *peau, cuir,* et dans le grec vulgaire *vêtement.*

Enfin, on trouve aussi, dans ce dialecte vulgaire, quelques expressions qui appartiennent, comme il

semble, aux anciens dialectes nationaux et dont par conséquent l'usage dans la bouche du peuple doit remonter jusqu'aux époques où ces dialectes conservaient encore leurs traits caractéristiques; tel est, entre autres, l'adjectif γάργαρος, qui signifie, *pur, limpide, transparent*, signification qu'il a complétement perdue dans les livres.

Il n'est donc pas très-étonnant de trouver dans Homère lui-même, des mots de grec vulgaire, je veux dire des mots grecs pris dans une signification exceptionnelle, tout à fait particulière au grec actuel; tel est le verbe κάμω ou κάμνω, pris dans le sens de faire, de fabriquer. On le trouve au moins deux fois dans l'Odyssée, et au moins une dans l'Iliade.

Αὐτὰρ ἐπεὶ πάνθ' ὅπλα κάμε....

J'ai indiqué, dans Homère, d'autres passages plus curieux encore pour l'histoire du grec vulgaire, et sur lesquels j'ai promis de revenir. C'en est ici le moment. J'ai signalé les traits dont il s'agit, comme ayant l'apparence d'une forme synthétique de futur décomposée par un verbe auxiliaire. Voici l'un de ces traits, et l'un des plus caractéristiques.

Il s'agit de la visite que Télémaque a faite à Ménélas pour avoir des nouvelles de son père Ulysse. Au moment de congédier le jeune homme, Ménélas lui annonce les présents qu'il va lui faire : il va lui donner une coupe d'argent, ouvrage merveilleux de Vulcain, et lui parle à peu près ainsi : « Entre tous les trésors que renferme ma maison, je te don-

nerai ce qu'il y a de plus précieux et de plus beau : je te donnerai une coupe.... » Suit la description de la coupe, après quoi Ménélas ajoute, pour finir : « Je te donnerai cela. »

Maintenant, voici le texte du passage, réduit aux traits que j'ai besoin de noter.

Δώσω δ' κάλλιστον καὶ τιμηέστατόν ἐστιν,
Δώσω τοι κρητῆρα τετυγμένον.....
......τεΐν δ' ἐθέλω τόδ' ὀπάσσαι.

Pour dire deux fois de suite *je te donnerai*, Homère emploie deux fois le mot δώσω, forme régulière du futur synthétique du verbe Δόω, ou δίδωμι, *je donne*. Mais quand il vient à répéter, pour la troisième fois, son offre de présent, il dit ἐθέλω ὀπάσσαι, ce qui est à peu près comme si l'on disait en français : *je veux t'avoir donné*. C'est une véritable décomposition du futur ordinaire du verbe ὀπάζω, lequel siguifie aussi donner et qui est ici pris en ce sens. Or, c'est précisément ainsi et à l'aide de ce même verbe θέλω que le grec moderne décompose l'ancien futur du grec littéral.

Je ne veux pas, du reste, soutenir que cette locution homérique doive être considérée comme un exemple positif du futur du grec moderne. Logiquement parlant, elle en a bien la valeur et en remplit véritablement l'office. Mais grammaticalement parlant, on peut contester qu'elle en soit un; et l'on peut regarder le verbe θέλω, non comme un verbe auxiliaire, mais comme un verbe principal, ayant

une valeur propre et explicite. C'est une question qu'il serait superflu d'engager ici. Ce qui est incontestable, et tout ce que je veux conclure de l'exemple cité, c'est que, dès les temps d'Homère, il y avait, dans la conjugaison grecque, des formes synthétiques qui se prêtaient particulièrement à la décomposition, qui y touchaient pour ainsi dire, et semblaient la provoquer.

De tous ces traits épars sur l'histoire du grec vulgaire, il n'y a rien de positif à conclure sur l'époque à laquelle remontent la formation et l'usage de ce dialecte. Mais ils prouvent, du reste, plus que je n'ai besoin d'affirmer ici. Ils prouvent que quelques-uns des éléments du greç moderne remontent jusqu'aux époques antiques de la Grèce : ils prouvent que ce dialecte était déjà tout formé plusieurs siècles avant la prise de Constantinople, et qu'il fut, par conséquent, et aussi durant plusieurs siècles, le contemporain populaire du grec littéral.

Nul doute qu'en 1453, les deux dialectes ne coexistassent encore distincts. Il y eut, dans l'un et dans l'autre, des lamentations en vers et en prose sur la prise de Constantinople. Mais, passé cette époque, et l'empire grec tombé, les choses changèrent promptement. Les Grecs lettrés émigrèrent de tous côtés, et autant en firent, pour la plupart, les hommes riches des hautes classes, c'est-à-dire à peu près toute la portion instruite et cultivée de la population, celle dont dépendait le maintien du grec grammatical. Il ne resta, à Constantinople et

dans les autres grandes villes de l'empire, que la masse des hommes incultes, celle qui parlait le dialecte vulgaire du grec, et au bout de peu de temps il n'y eut plus, en Grèce, ni littérature, ni langue littéraire; et le grec vulgaire resta l'unique idiome des Grecs devenus les sujets des Turcs.

Maintenant si nous rapprochons, en ce qu'elles ont de fondamental et d'essentiel, l'histoire du grec et celle du sanscrit, l'origine du grec moderne et celle du bengali, nous aurons à l'intervalle de je ne sais combien de siècles, et à la distance du Gange aux Dardanelles, deux faits exactement parallèles, déterminés par des causes semblables, aboutissant à des résultats de même espèce, et pouvant dès lors se représenter fidèlement l'un et l'autre. Il suffira, pour constater ces analogies, de résumer rapidement les circonstances générales de chacun des deux faits.

Le grec et le sanscrit sont deux langues de la même famille, probablement de la même antiquité, ayant, outre un nombre considérable de mots communs, un système grammatical foncièrement le même dans ses grandes parties.

Ces deux langues se sont perfectionnées et fixées, chacune à part, dans deux littératures poétiques de tout point originales, aussi différentes que possible l'une de l'autre dans leurs caractères intrinsèques, mais ayant d'ailleurs suivi la même marche générale, revêtu les mêmes formes et produit, dans le même ordre, des monuments du même genre.

Ainsi, la littérature des deux idiomes commence de même par les poëtes religieux et théologiens; celle des Hindous par les Vèdes, celle des Grecs par les poëmes d'Orphée, de Musée et de Linus.

Viennent ensuite les épopées primitives, d'abord sous forme de fragments et de chants détachés, puis sous celle de grandes compositions, arrangées sur un plan plus ou moins varié et régulier. Le Ramayana et le Mahabharat sont parfaitement à l'Inde, ce que l'Iliade et l'Odyssée sont à la Grèce.

Un peu plus tard, les sujets épiques, les anciennes traditions héroïques sont traitées dramatiquement. C'est le théâtre primitif qui, à son plus haut degré de développement et de perfection, produit Sophocle chez les Grecs, et Kalidasa chez les Hindous; OEdipe roi et Sacontala.

Arrive enfin, pour les deux contrées et pour les deux langues, la période de l'art épuisé, énervé; c'est celle des imitations, des amplifications, des remaniements sans fin des sujets primitifs. Les Apollonius de Rhodes, les Coluthus et les Tryphiodores ont aussi leurs pendants chez les Hindous.

Mais ce n'est pas seulement dans leur développement littéraire que le sanscrit et le grec ont eu les mêmes phases, et suivi la même marche générale; c'est encore (et c'est là surtout ce qu'il m'importe de constater) dans les raisons et le mode de leur extinction.

Les deux idiomes sont aujourd'hui morts tous les deux, mais tous les deux encore étudiés, d'abord

comme langues d'un culte vivant, par les prêtres de ce culte, et ensuite plus généralement comme idiomes de deux des plus antiques et des plus riches littératures qui aient jamais fleuri parmi les hommes.

La cause immédiate de l'extinction de l'un et de l'autre n'est pas seulement une cause du même genre, c'est-à-dire une catastrophe politique, mais une catastrophe qui se rattache plus ou moins directement à la même série d'événements, aux conquêtes de l'Islamisme.

Chacun des deux idiomes morts a été remplacé par un dialecte populaire dérivé de lui et avec lequel il avait plus ou moins longuement coexisté. Le dialecte qui a remplacé le sanscrit au nord-est de l'Indostan, se nomme le *bengali*, tout comme celui qui a remplacé le grec ancien dans la Grèce entière se nomme, pour nous, le *grec vulgaire*, le *grec moderne*, et pour les Grecs eux-mêmes, le *romaïque*.

Le parallèle sommaire de ces deux dialectes entre eux et avec l'idiome maternel dont chacun dérive, ne saurait être indifférent à l'objet de ces recherches; il doit contredire ou confirmer le résultat des rapprochements du même genre que j'ai déjà faits ou indiqués.

Pour mettre un peu de méthode dans ce nouveau rapprochement, je dirai d'abord quelques mots du vocabulaire des deux dialectes; j'en comparerai ensuite le système grammatical.

Le vocabulaire du grec moderne dérive, dans sa presque totalité, du grec ancien, tout comme celui du bengali du sanscrit. Il s'est bien glissé dans l'un et dans l'autre quelques mots étrangers; dans le bengali, des mots persans ou arabes, dans le grec des mots albanais ou turcs ; mais en trop petit nombre pour y figurer d'une manière caractéristique.

Il y a très-probablement aussi, dans le bengali comme dans le grec moderne, d'autres mots étrangers, d'une origine beaucoup plus antique et qu'il serait plus intéressant d'y pouvoir distinguer de même. Malheureusement la chose n'est pas, à beaucoup près, si aisée, si même elle est possible. Toutefois, comme le fait dont il s'agit est un fait que nous verrons se reproduire par la suite, dans tous les idiomes indo-européens de formation secondaire, je le poserai dès à présent ici, sauf à ne le prendre en considération que plus tard.

Je l'ai déjà dit, les Hindous ne sont pas les plus anciens habitants connus de l'Indostan. Ils y vinrent d'ailleurs et y trouvèrent des peuples qu'ils détruisirent ou soumirent. Ces peuples avaient une langue à eux, qui disparut devant celle des conquérants. Cependant, comme une langue ne périt jamais tout entière et jusqu'au dernier mot, quelques termes de cet idiome primitif de l'Inde durent passer dans l'idiome des conquérants et particulièrement dans les dialectes des basses classes hindoues, naturellement plus rapprochées de la foule des vaincus. Il n'y a guère de doute que plusieurs de ces mots de la pre-

mière langue du pays ne se trouvent encore aujourd'hui dans le bengali, mais ils s'y trouvent comme des inconnus dont on n'a aucun signalement et qu'il est, dans l'état actuel de nos connaissances, extrêmement difficile de reconnaître.

La même particularité a lieu dans le grec moderne. Nul doute que cet idiome n'ait recueilli, dans le long intervalle de sa formation, une foule de mots des anciens dialectes de la Grèce; et il n'y a rien d'invraisemblable à supposer que, parmi ces mots, il s'en trouve plus d'un appartenant à la langue des peuples qui habitèrent la Grèce avant les Grecs, à celle des Pélasges surtout. Mais, encore une fois, c'est là une assertion que je jette en avant, sans avoir, pour le moment, le projet ni le besoin de m'y arrêter. Je reprends la suite des observations plus positives qui me restent à faire sur les vocabulaires du grec moderne et du bengali.

En rapprochant ces vocabulaires de ceux dont ils dérivent, on s'aperçoit aisément qu'ils sont plus pauvres que ces derniers. Beaucoup de mots de l'ancienne langue ont été exclus de la nouvelle, et sont restés dans les livres comme morts et ensevelis. Les autres se sont maintenus vivants dans le second idiome, mais avec des altérations plus ou moins fréquentes de forme, de son et de valeur. Néanmoins ces altérations sont renfermées dans certaines limites : elles vont rarement jusqu'à dénaturer complétement les rapports de l'idiome dérivé avec l'idiome maternel, et il n'y a personne qui, au premier coup

d'œil jeté sur un dictionnaire bengali ou grec moderne, ne reconnaisse clairement dans le premier un fond sanscrit, comme dans le second un fond grec.

Mais je me hâte de passer aux rapprochements grammaticaux; ils ont plus d'importance, et je dois m'y arrêter un peu plus. Je parlerai d'abord des noms et de tout ce qui a rapport à la déclinaison, puis je dirai quelques mots des verbes et de la conjugaison.

Les trois genres que le grec ancien avait pour les noms, le dialecte moderne les a conservés; mais il ne les marque plus d'une manière aussi distincte et aussi précise. La terminaison ον, ou plutôt la nasale *n* anciennement employée à caractériser le neutre, a presque totalement disparu du grec moderne. Il en est exactement de même dans le bengali, qui compte aussi trois genres et n'a de formes que pour deux, ayant de même perdu la nasale, caractère du neutre en sanscrit comme en grec.

Les Grecs modernes ont conservé l'article tel qu'il se trouve dans la langue de leurs ancêtres, et l'emploient à peu près de la même manière. Cet élément du discours est, de sa nature, très-analytique, comme aidant à marquer le plus ou moins de généralité avec lequel la pensée conçoit les choses elles-mêmes ou les rapports des choses entre elles. Cela étant, l'article avait, dans un idiome secondaire, comme le grec moderne, plus de chances d'être renforcé que de s'affaiblir et de se perdre; et il a été

effectivement renforcé. A l'article défini ὁ, ἡ, τὸ, il en a été ajouté un autre plus vague, plus indéfini, formé des noms de nombre ἑνός, μία, ἕν, *un, une, un*, exactement comme dans les langues néo-latines, par le même motif et avec le même effet.

Dans le bengali, les choses se sont passées un peu différemment, tout en suivant la même tendance. Quoique l'article existe virtuellement dans les anciens monuments du sanscrit, il n'y est cependant jamais devenu d'un usage général et régulier; il était dès lors plus difficile qu'il s'introduisît dans le bengali. Mais ce dernier s'est du moins donné, comme le grec moderne et les idiomes néo-latins, l'article indéfini qu'il exprime, comme ceux-ci, par le nom qui signifie *un* et *une*, *èka*, *èkì*.

Le grec ancien, de même que le sanscrit, marquait trois nombres dans les noms, le singulier, le pluriel et le duel. Le bengali et le grec moderne n'ont conservé que les deux premiers; ils ont rejeté totalement le dernier. C'est encore une ressemblance avec nos langues modernes.

Quant aux formes de la déclinaison proprement dite, les deux idiomes dérivés se sont accordés de même à les simplifier autant que possible. Ils y sont parvenus de deux manières : ils ont d'abord considérablement restreint le nombre même des déclinaisons, c'est-à-dire le nombre de cas où les formes générales de la déclinaison subissent quelque variation ou quelque exception, ce qui en multiplie réellement le nombre. En second lieu, ils ont, autant que pos-

sible, éliminé les formes elles-mêmes de la déclinaison.

Ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de l'observer, le grec ancien n'a que cinq cas à chaque nombre. Il en avait certainement déjà perdu plusieurs dès l'époque à laquelle remontent les plus anciens monuments écrits. Le grec moderne n'en a plus que trois, le nominatif, le génitif et l'accusatif. Et encore y a-t-il beaucoup de noms où cet accusatif se confond tantôt avec le nominatif, tantôt avec le génitif, surtout dans la bouche du peuple, qui pousse toujours aussi loin qu'il le peut la décomposition des formes synthétiques. Cette disparition de deux, et l'on pourrait dire de trois autres cas, dans le grec vulgaire, a achevé d'y rendre à peu près aussi caractéristique et aussi nécessaire que dans nos idiomes néo-latins l'usage des prépositions dans lesquelles se décomposent toujours, à la longue, les désinences appropriées aux cas.

La déclinaison du bengali présente quelque chose de très-curieux, et qui peut être aisément compris sans aucune intelligence de la langue, ce qui m'encourage un peu à l'expliquer.

Il y a, en bengali, deux sortes de déclinaisons, l'une savante, calquée sur celle du sanscrit, l'autre populaire et l'inverse de la première.

Celle-ci, je veux dire celle que j'ai qualifiée de savante, est donnée dans les grammaires comme ayant sept cas à chaque nombre, c'est-à-dire un nominatif, un accusatif, un instrumental, un datif, un abla-

tif, un génitif, un locatif : et rien n'empêche d'y joindre le vocatif, ce qui fait alors huit cas, c'est-à-dire juste autant qu'en sanscrit. J'ai besoin de mettre sous vos yeux le formulaire de cette déclinaison; il vous rendra plus sensibles les observations qui s'y rattachent. Je prends pour exemple un mot d'une forme très-simple, facile à prononcer, le mot *darp* qui, en bengali comme en sanscrit, signifie *orgueil, fierté, courage*, et dont le radical est Darp.

			Bengali.		Sanscrit.	
1.	Darp.	—	ă	=	as.	superbia.
2.	Darp.	—	akè	=	am.	superbiam.
3.	Darp.	—	ètè	=	èna.	cum superbiâ.
4.	Darp.	—	èrè	=	āya.	superbiae (τῇ).
5.	Darp.	—	ètè	=	āt.	a, ex superbiâ.
6.	Darp.	—	èra	=	asya.	superbiae (τῆς).
7.	Darp.	—	ètè	=	è.	in superbiâ.
8.	Darp.	—	ă	=	è.	ô superbia.

Au premier coup d'œil, ce formulaire de la déclinaison bengalie peut paraître aussi riche que celui de la déclinaison sanscrite, sur lequel il a été d'ailleurs calqué, quant à la valeur et à l'ordre des désinences ou affixes. Mais un second coup d'œil suffit pour dissiper l'illusion du premier. Toutes les désinences de la déclinaison sanscrite diffèrent nettement entre elles de forme et de son, comme de valeur. Il n'y en a pas une qui court le risque d'être confondue avec une autre.

Il n'en est pas de même en bengali; sur les huit désinences dont se compose la déclinaison, il n'y en

a réellement que cinq de distinctes. Celle du vocatif se confond avec celle du nominatif; et il n'y en a, non plus qu'une seule *ètè* pour trois autres cas, l'instrumental, l'ablatif et le locatif. Il n'y a donc réellement, en bengali, que cinq cas avec des formules grammaticales appropriées.

A la rigueur, c'est assez pour sauver la loi générale en vertu de laquelle la grammaire de tout idiome dérivé doit être une simplification de celle de l'idiome primitif. Cependant, même réduite de trois cas, la déclinaison bengalie n'en reste pas moins encore assez riche, plus riche, non-seulement que celle du grec moderne, mais que celle même du grec ancien et du latin.

Sur ce point donc, le sanscrit semble avoir perdu peu de chose dans sa transformation en bengali; et le principe de la décomposition des formes paraît n'avoir pas fait de grands progrès dans ce dernier.

Cela est vrai; mais il n'y a là que la moitié du fait; la seconde moitié rentre aussi pleinement que possible dans le fait général, auquel la première avait l'air de faire exception.

Le mode de déclinaison bengalie, dont je viens de parler, paraît être plus usité parmi les savants et les écrivains, que parmi le peuple; celui dont il me reste à dire quelques mots est infiniment plus dans le génie d'un idiome secondaire et décomposé.

Dans ce second mode il y a au moins quatre cas que l'on marque, non plus par des désinences abstraites et sans aucune signification propre, mais par

des mots détachés, d'une signification déterminée, qui disent explicitement ce que les désinences ne signifient qu'implicitement et par pure convention grammaticale. Trois des cas dont il s'agit sont l'instrumental, l'ablatif et le locatif, les trois mêmes que l'on vient de voir marqués par la désinence *ètè*.

Dans le second mode de déclinaison que je veux dire, ces trois cas sont exprimés directement et de diverses manières par des mots isolés qui, en français, seraient assez bien rendus par les formules suivantes, jointes à un substantif quelconque, et que je joindrai à celui d'homme.

Formules instrumentales.

Avec l'aide de Au moyen de Par l'œuvre de	} l'homme.

Formules ablatives.

Provenant de Dérivé, détaché de De la part de	} l'homme.

Formules locatives.

Au milieu de Dans la place de Dans le lieu de	} l'homme.

Dans toutes ces formules, comme on voit, la désinence *ètè*, désinence abstraite et sans signification propre, a été décomposée en substantifs ou en ad-

jectifs qui en expriment formellement le sens, qui en sont la traduction expresse.

Ces substantifs ou adjectifs, intervenant de la sorte dans la déclinaison, y jouent un rôle parfaitement analogue à celui des verbes auxiliaires dans la conjugaison. Ils décomposent les formes synthétiques de la déclinaison de la manière la plus directe et la plus absolue dont elle puisse être décomposée.

J'ajouterai que le bengali a décomposé de même les formes grammaticales dérivées du sanscrit et usitées au nominatif pour y marquer le pluriel et le singulier. Ainsi, par exemple, dans *koukoura*, qui veut dire *chien*, la terminaison en *á* bref est affectée au nominatif singulier, et la terminaison *èrā*, au pluriel. Mais, l'on peut former ces deux nominatifs de plusieurs autres manières; par divers mots exprimant directement par eux-mêmes l'unité ou la pluralité. Ainsi l'on peut dire *koukoura-khāna*, un seul chien, *khana* signifiant un seul individu, un objet détaché, une pièce de quoi que ce soit. — On peut dire, pour le pluriel, *koukourā goulā*, *goula* signifiant une foule, une multitude, en général.

Enfin, pour simplifier encore davantage les formes compliquées et difficiles de la déclinaison sanscrite, le bengali a posé en règle générale que les adjectifs en concordance avec les substantifs, seraient indéclinables.

Il ne me reste plus qu'un mot à dire pour terminer ce que je puis dire ici des formes nominales du grec moderne et du bengali; il s'agit de la manière dont

ces deux idiomes marquent les degrés de comparaison ou d'intensité dans les adjectifs.

Dans le grec moderne, la manière la plus usitée est encore celle du grec ancien qui a, comme on sait, l'affixe *teros* pour le comparatif, et *tatos* pour le superlatif. — Ainsi, de σοφὸς, les Grecs modernes font, comme leurs ancêtres, σοφώτερος, *plus sage*, et σοφώτατος, *très-sage*. Mais je crois, sans néanmoins oser l'affirmer, que dans le langage des basses classes, ces formules synthétiques ont déjà commencé à être décomposées par des adverbes signifiant *plus* et *fort*, comme dans les dialectes romans.

Du reste, ce qui est douteux là-dessus pour moi, relativement au grec moderne, est certain pour le bengali. Ce dernier a retenu du sanscrit les formules du comparatif et du superlatif dont la première est *taras*, comme en grec, et la seconde *tamas*, plus rapprochée de celle du superlatif latin *timus* et *simus*. Ainsi, de *priya*, *aimable*, *cher*, on fait *priyataras*, *plus-cher*, et *priyatamas*, *très-cher*. Mais, on décompose aussi très-fréquemment ces formules par des adverbes qui en expriment directement la valeur.

Je passe à la conjugaison, et le peu d'espace qui me reste va m'obliger à me renfermer, sur ce point capital, dans de brusques et arides généralités avec lesquelles peut seule me réconcilier un peu la crainte de fatiguer votre attention.

Les mêmes motifs, le même instinct qui portaient la masse des populations parlant grec ou sanscrit à décomposer et à simplifier la déclinaison de ces deux

langues, devaient à bien plus forte raison les obliger à en modifier de même la conjugaison bien autrement compliquée et difficile.

Il serait malaisé de décider lequel des deux systèmes de conjugaison, du grec ou du sanscrit, est le plus riche et le plus ingénieux, chacun des deux étant alternativement, par quelque côté, inférieur et supérieur à l'autre. Mais tout considéré et tout compensé, il ne saurait y avoir beaucoup d'inégalité entre l'un et l'autre, et c'est à coup sûr l'un ou l'autre qu'il faut prendre pour marquer le plus haut degré de perfection connu où les langues soient arrivées dans leur période synthétique.

Ce système est à peine reconnaissable aujourd'hui dans la seconde forme des deux anciens idiomes, et je ne saurais dire lequel a perdu le plus dans la transition. Il suffit d'observer que les pertes se compensent à peu près, et portent généralement sur les mêmes points; ainsi, dans les deux idiomes primitifs, il y avait une forme de verbe moyenne ou réfléchie; elle a totalement disparu des deux idiomes secondaires; la forme passive, plus importante et plus fondamentale, a été plus ménagée, au moins dans le grec moderne, qui en a conservé des restes; mais, dans le bengali, le passif se compose absolument de la même manière que dans les langues romanes, c'est-à-dire d'un participe passif mû par un verbe auxiliaire.

Il y avait, dans le grec et le sanscrit, mais principalement dans ce dernier, des formes verbales déri-

vées, destinées à marquer certaines modifications caractéristiques de l'action désignée par le verbe radical. Par exemple, un radical sanscrit exprimant une action quelconque, peut au moyen de certaines formules, exprimer l'acte de faire faire cette action par un autre, l'habitude ou le simple désir de la faire. Le grec n'a point ces formules, mais il semble les avoir eues à une époque dont nous n'avons pas de monuments, et il en offre encore çà et là des restes qu'il serait curieux, mais que nous n'avons pas le loisir de citer.

Quant au bengali et au grec moderne, ils ne connaissent plus ces verbes dérivés, ils les remplacent exactement, comme nous faisons nous-mêmes, par différents verbes combinés à cet effet.

Des modes entiers qui faisaient également partie de la conjugaison grecque et sanscrite, et qui dans l'une et l'autre étaient caractérisés par les mêmes formes, le mode optatif, par exemple, n'ont laissé aucune trace dans le bengali ni dans le grec moderne; ceux des modes de la conjugaison primitive qui ont persisté dans la conjugaison dérivée y ont perdu plusieurs de leurs temps, et les temps conservés y ont perdu leur duel, comme nous avons vu la déclinaison perdre le sien.

Enfin toutes les formes verbales du grec et du sanscrit ont été, les unes supprimées, les autres émoussées, dans les idiomes qui en sont la seconde forme, et deux systèmes de conjugaison qui étaient développés et riches jusqu'à l'exubérance, ont été tronqués et simplifiés jusqu'à la pauvreté.

A ces observations générales j'en ajouterai quelques-unes plus particulières, dans la vue de préciser un peu plus les rapports que le grec moderne et le bengali peuvent avoir soit entre eux, soit avec leur idiome maternel, en ce qui touche la conjugaison du verbe actif; c'est, à proprement parler, la seule qui puisse donner lieu à quelques rapprochements un peu suivis entre les idiomes dont il s'agit.

L'ancienne déclinaison grecque et sanscrite n'a pas été, comme nous l'avons vu, décomposée en entier dans les dialectes secondaires de ces deux langues; il en est resté deux cas au moins, et trois au plus. La même chose est arrivée pour la conjugaison active de ces mêmes langues : elle n'a été décomposée qu'en partie dans leurs idiomes dérivés; certains temps, surtout à l'indicatif, ont gardé leur forme synthétique. Néanmoins, c'est évidemment le principe de la décomposition qui domine dans la conjugaison de ces idiomes et qui en fait le principal caractère.

Les temps de la conjugaison active du grec moderne restés synthétiques sont, à l'indicatif, le présent, l'imparfait et l'aoriste ou parfait; ce sont, au subjonctif, le présent et l'aoriste. Les temps décomposés sont le plus-que-parfait, le futur et le conditionnel; il y a deux verbes auxiliaires employés à cette décomposition, le verbe ἔχω *avoir* et θέλω *vouloir;* le premier n'est employé qu'à former le plus-que-parfait, le second, θέλω, sert à former le futur et le conditionnel; il peut y être employé de diverses

manières et sous diverses formes, dans le détail desquelles je ne puis entrer.

Le subjonctif est précédé de la conjonction νὰ qui a la même valeur et remplit le même office que notre *que* conjonctif, quand nous disons : il faut *que* je fasse.

Les terminaisons, qui marquent les personnes à leurs deux nombres, peuvent être indifféremment affixées au verbe principal ou au verbe auxiliaire ; dans tous les cas, elles ont la variété nécessaire pour bien marquer la diversité des personnes, de sorte qu'il n'est point nécessaire d'y joindre les pronoms personnels, comme dans la conjugaison des langues romanes.

A cette différence près, on entrevoit aisément, à ce simple énoncé si incomplet qu'il soit, combien il y a de rapports entre ce système de la conjugaison du grec moderne, et celui de la plupart des langues vivantes de l'Europe; mais cela se verra mieux encore par le peu de mots qui me restent à dire de la conjugaison active du bengali.

Le principe de la décomposition est allé, dans cette dernière, plus loin encore que dans celle du grec moderne, et s'y est empreint encore plus fortement.

A l'exception du futur, qui est toujours synthétique, tous les autres temps sont, à ce qu'il paraît, indifféremment synthétiques ou décomposés; ainsi, la conjugaison du verbe actif en bengali paraît être double, comme j'ai remarqué déjà que l'était la décli-

naison, ayant une première forme synthétique approximative de celle du sanscrit, et une seconde aussi décomposée que possible. Les temps décomposés sont formés d'un verbe auxiliaire qui est le verbe *être*, et d'un verbe principal joint à l'auxiliaire, sous forme de participe indéclinable passé ou présent selon les temps à former. Les désinences qui marquent les personnes sont les mêmes au pluriel et au singulier; de là la nécessité de joindre à chaque personne le pronom personnel qui lui convient; et, de tout cela réuni, résulte un système de conjugaison aussi semblable que possible à celui des langues latines, et encore plus décomposé dans toutes ses parties. On en jugera par quelques traits empruntés de la conjugaison du verbe *faire*, que je vais traduire littéralement.

Ami ou *moui karitè tchi*, mot à mot.
Moi faisant suis, pour *je fais.*
Toumi ou *toui karitè tchili* ou *tchilā*, mot à mot.
Toi faisant étais, pour *tu faisais.*
Tini ou *sè kariyā tchilèn* ou *tchilă*, mot à mot.
Lui ayant fait était, pour *il avait fait.*

Par une singularité que je crois pouvoir noter, il n'y a pas jusqu'aux pronoms personnels du sanscrit qui, en passant dans la conjugaison bengalie, n'y aient pris une physionomie toute romane.

J'espère n'avoir pas besoin de pousser plus loin ces arides rapprochements grammaticaux. Je crois en avoir dit assez pour mon objet, pour démontrer les rapports intimes d'origine et d'organisation que

le grec moderne et le bengali ont entre eux, et tous les deux avec les autres idiomes modernes de la même famille dont j'ai pu dire quelque chose. Je crois avoir suffisamment montré que tous ces idiomes se rattachent de la même manière à une langue primitive dont ils sont les continuateurs sous une forme secondaire plus ou moins simplifiée, mais toujours et nécessairement simplifiée. J'ai cherché à faire voir que, dans tous, la simplification s'était faite par les mêmes motifs, par des procédés identiques et avec des résultats équivalents. Ces résultats se manifestent principalement dans la déclinaison et la conjugaison : dans l'une et dans l'autre, l'idiome secondaire décompose, en tout ou en partie, les formes de l'idiome primitif, qui sont toujours synthétiques, c'est-à-dire qui impliquent toujours la combinaison et la fusion de plusieurs éléments grammaticaux susceptibles d'être séparés.

Les formes de la déclinaison primitive, l'idiome secondaire les décompose par des prépositions ou par des noms substantifs. L'usage plus ou moins développé de l'article devient toujours une partie caractéristique de la déclinaison décomposée : il est, en quelque sorte, le complément de la décomposition.

Quant à la conjugaison des idiomes primitifs, c'est au moyen de verbes auxiliaires et de particules conjonctives que les idiomes dérivés les décomposent. Les verbes auxiliaires, pris pour cette fonction, sont toujours des verbes d'une signification très-générale

et très-abstraite; ce sont les verbes qui signifient *être*, *devenir*, *avoir*, *aller*, *vouloir*, et autres semblables.

Un tel accord dans des révolutions grammaticales qui se sont faites à de grandes distances d'espace et de temps, chez des peuples différents, soumis à des influences très-diverses, est un phénomène remarquable. Ce phénomène ne peut se concevoir ni comme l'effet d'un accident, d'un hasard, ni comme celui d'une convention, d'un concert volontaire entre les peuples : il tient donc à quelque loi générale de l'intelligence humaine; et c'est cette loi qu'il faudrait chercher, découvrir et expliquer pour atteindre un point de vue un peu général dans l'histoire de nos idiomes européens, pris dans leur forme actuelle.

Peut-être, sans m'imposer expressément cette tâche, oserai-je l'aborder. Mais le moment de cette témérité n'est pas encore venu. J'ai besoin de considérer de plus près encore, et sous plus de faces que je n'ai pu le faire jusqu'à présent, le phénomène qu'il s'agit d'expliquer. Heureusement je puis désormais le considérer dans un champ beaucoup plus resserré, dans celui où se trouve circonscrit l'objet spécial de ce cours.

Après avoir nommé le latin au nombre des anciens idiomes indo-européens, après l'avoir signalé comme celui de ces idiomes qui présente les ressemblances les plus nombreuses et les plus intimes avec le sanscrit, je n'en ai plus rien dit, et je l'ai exclu

jusqu'à présent de tous les rapprochements grammaticaux auxquels j'ai pu me livrer. Cette omission n'a point été une distraction de ma part : c'est à dessein que j'ai jusqu'à présent écarté toute mention et toute idée du latin ; c'est pour m'en occuper désormais exclusivement et d'une manière toute spéciale. Tout ce que j'ai dit jusqu'à cette heure des autres langues indo-européennes, n'a été proprement pour moi qu'un préliminaire des recherches à faire sur la langue latine. Comme base de ces recherches, j'ai voulu poser les résultats de l'histoire du grec et du sanscrit, c'est-à-dire des deux langues du monde avec lesquelles il a le plus d'affinités. Rapprochant maintenant de cette histoire celle du latin, je pourrai constater en quoi elle s'y rapporte, et en quoi elle s'en écarte, et l'éclaircir presque également et par les analogies et par les différences. Je pourrai, suivant le latin jusqu'à la formation de ses dialectes secondaires, constater jusqu'à quel point ceux-ci ont suivi, dans leur formation, la même loi que le grec moderne et le bengali. Tel sera l'objet général de plusieurs des leçons suivantes, où je tâcherai de pénétrer un peu plus avant dans quelques points importants de l'histoire générale des langues, que je n'ai fait encore qu'effleurer.

QUATRIÈME LEÇON.

DES ORIGINES DU LATIN.

J'ai tâché, dans la leçon précédente, de donner une idée des révolutions par l'effet desquelles diverses langues de la famille indo-européenne se décomposèrent en d'autres langues, d'une structure plus simple et plus analytique. J'ai particulièrement essayé de faire voir de quelle manière cette espèce de transformation s'opéra dans le sanscrit et dans le grec ancien : je crois avoir suffisamment indiqué comment à de grandes distances de temps et d'espace, ces deux langues célèbres subirent des révolutions tout à fait analogues. J'ai voulu, par ces recherches préliminaires, me donner un moyen de rendre plus clair ce que j'ai à dire des révolutions du latin et des résultats variés de ces révolutions.

Je n'exposerai ni ne discuterai ici les diverses conjectures qui ont été successivement hasardées sur les origines de la langue latine. Elles appartiennent, pour la plupart, à des époques où l'on soupçonnait à peine le genre de critique et la méthode indispensables dans ces sortes de recherches, pour qu'elles soient utiles et fécondes. Aujourd'hui de telles conjectures ne méritent pas une réfutation sérieuse :

elles sont tombées d'elles-mêmes ; il ne s'agit que de n'en plus faire d'aussi caduques.

Si parmi les érudits du XVIIIe siècle qui ont traité de ce sujet, il y en avait un dont je regrettasse de ne point rapporter l'opinion, ce serait Bullet, l'auteur de cette grande compilation de vocabulaires disparates en trois énormes in-folio, publiée sous le titre de *Dictionnaire celtique*. Ce n'est pas que cette opinion me paraisse juste ni vraie : Bullet était sans doute à divers égards un savant homme, et ne manquait pas toujours de critique; mais il n'en eut jamais assez pour résister à cette manie de celticisme qui était en vogue de son temps. Lors donc qu'il voulut expliquer l'origine du latin, le celtique ne manqua pas de lui apparaître avec tout le cortége de grosses illusions que lui avaient fait une foule d'érudits visionnaires; et dans le celtique il trouva aisément plus de la moitié du latin.

Ce n'est pas, je le répète, pour un tel résultat que je regrette de ne point rapporter en détail les recherches de Bullet sur les origines de la langue latine : c'est uniquement parce que le cadre dans lequel il a circonscrit ses recherches a quelque rapport avec celui des recherches plus récentes sur le même sujet que je me propose d'exposer, comme les seules qui méritent cet honneur. Ces recherches sont celles de Niebuhr et d'Ottfried Müller : en avoir nommé les auteurs, c'est, je l'espère, avoir justifié d'avance la préférence que je leur donne; c'est avoir motivé l'obligation d'en parler.

J'exposerai d'abord l'opinion de Niebuhr, en tâchant de la réduire à son expression la plus sommaire, et d'en rapprocher autant que possible les principales données, que l'auteur a jetées avec un peu de désordre en divers passages de l'introduction à sa grande histoire critique de Rome.

Avant d'expliquer et afin d'expliquer mieux l'origine du latin, Niebuhr commence par considérer d'abord quels en sont les éléments, les parties constitutives. Il y trouve deux éléments nettement distincts et de la sorte appartenant à deux sources diverses : un élément grec, et un autre qu'il se borne à qualifier d'une manière négative, comme tout à fait étranger au grec. Ce premier fait posé, il ne s'agit plus, pour l'ingénieux et savant historien, qui cherche à rendre raison de l'existence du latin, que de trouver dans l'histoire ancienne de l'Italie, des événements qui aient pu et dû amener le rapprochement et la combinaison des deux éléments aperçus ou supposés dans le latin. Or, ces événements, notre auteur croit les discerner à travers le lointain obscur des antiquités italiques : il voit, pour ainsi dire, naître en même temps et sur le même point du pays la nation italienne et la langue de cette nation.

Des traditions recueillies par Caton, Varron, Sempronius, et discutées par Denys d'Halicarnasse, traditions importantes, puisqu'elles forment la première donnée positive de l'histoire des populations italiques, font mention de grands mouvements

parmi celles de ces populations qui occupaient l'Italie centrale à une époque inconnue, mais supposée de plusieurs siècles antérieure à la guerre de Troie.

A cette époque, la partie inférieure de la vallée du Tibre et toute la contrée adjacente au midi jusqu'à l'embouchure du Garigliano (autrefois le Liris) étaient habitées par des peuples constamment désignés dans les traditions par les noms de Sicules ou de Sikèles.

Au nord-est des Sicules, au voisinage de Reate (aujourd'hui Rieti), dans la moitié occidentale du petit pays qui fut depuis celui des Sabins, et maintenant encore connu sous le nom de Sabine, habitaient des peuplades ombriennes. Les Ombriens avaient été jusque-là le peuple le plus puissant de l'Italie, et leur contrée s'étendait beaucoup plus loin vers le nord des deux côtés de l'Apennin.

Au-dessus des Ombriens, aux environs du lac Fucino, du mont Velino et dans toute cette contrée montagneuse qui forme aujourd'hui l'Abruzze occidentale, habitait un troisième peuple à demi sauvage, que les traditions italiques ne connaissent que sous les dénominations vagues et mystérieuses d'*Aborigènes*, de *Casci*, de *Sacrani*. « Maintenant, ajoutent les traditions citées, il arriva dans cette situation respective des trois peuples désignés quelque chose qui arrive presque toujours en pareil cas. Poussés par quelque nécessité inconnue, ou seulement peut-être par leur instinct belliqueux de montagnards pâtres et chasseurs, les Aborigènes se

jetèrent à l'improviste de leurs hautes vallées sur le pays des Ombriens, et finirent par s'en emparer. Ils y occupèrent ou bâtirent des villes ou des bourgades qu'ils entourèrent de murailles et où ils s'établirent. »

Varron nomme treize de ces villes en indiquant leur position et leur distance de Reate et de Rome. Denys d'Halicarnasse, à qui l'on doit la conservation de cet intéressant passage de Varron, ajoute que, de son temps, presque toutes ces villes conquises ou fondées par les Aborigènes sur la terre des Ombriens étaient en ruine, à l'exception peut-être d'une seule, de Palatium, qu'il signale pour un lieu actuellement habité.

Une fois établis dans le pays des Ombriens, les Aborigènes s'y trouvèrent en contact avec les Sicules, qui confinaient avec eux au sud-est. De ce contact s'ensuivirent des hostilités, des surprises, des actes de brigandage; et de tout cela une guerre d'extermination, la plus longue, dit Denys, qui eût eu lieu jusque-là entre des peuples italiques. Il paraît, en effet, que cette guerre dura plusieurs générations d'hommes, avec des alternatives réitérées de victoires et de revers pour les deux partis. A la fin, la fortune se déclara pour les Aborigènes : des bandes de Pélasges, chassés de Thessalie, vinrent, dit-on, se réfugier en Italie. Repoussées d'abord par diverses populations de ce dernier pays, elles demandèrent aux Aborigènes un asile que ceux-ci, pour des raisons sur lesquelles les traditions ne sont pas d'ac-

cord, s'empressèrent de leur offrir. Désormais renforcés par ces hôtes puissants, les Aborigènes, poursuivant leur guerre contre les Sicules, finirent par en triompher, et s'emparèrent de leur pays après les en avoir chassés. Les aventures des Sicules, vaincus et réduits à errer longtemps en quête d'une nouvelle patrie, sont connues. On sait qu'ils passèrent en Sicile, s'y établirent et lui donnèrent leur nom, qu'elle porte encore.

Les Pélasges auxiliaires des Aborigènes partagèrent avec eux la terre conquise sur les Sicules et sur d'autres peuples; mais, après quelques années de prospérité, de nouveau persécutés par le sort, et en butte aux attaques des peuples italiques, ils périrent en grand nombre; et réduits à de misérables restes, ils retournèrent en Grèce.

Telles sont, dégagées de leurs détails les plus contestables et les plus contestés, les traditions sur les Aborigènes. Je reviendrai sur ce qu'elles ont de douteux à fur et à mesure que l'occasion s'en présentera. Mais il y a un point important sur lequel on doit les tenir pour vraiment historiques, et qu'il peut être bon de préciser avant de passer outre : c'est que d'où que puissent venir et quels que soient d'ailleurs ces mystérieux Aborigènes, ils doivent être réputés les véritables ancêtres des Latins, la souche immédiate de ces peuplades qui, sous les noms de Herniques, d'Æques, de Volsces, de Rutules et d'Auronces, occupèrent le district de l'Italie nommé Latium, et parlèrent une langue dite latine.

C'est un point essentiel que Denys d'Halicarnasse semble avoir voulu mettre hors de toute contestation en affirmant expressément, comme il le fait, que les Aborigènes ayant une fois occupé tout le pays entre le Tibre et le Liris, n'en furent plus chassés par personne, et ne subirent d'autre changement qu'un changement de nom. « Ce fut, ajoute-t-il, à l'époque de la guerre de Troie, qu'ils commencèrent à se nommer Latins, du nom de leur roi Latinus. »

Maintenant, ces faits posés, voici comment Niebuhr les entend et les combine pour en tirer le fait qu'il cherche, celui de l'origine du latin.

Ce qu'il y a de fondamental dans son opinion tient à sa manière d'expliquer les traditions relatives aux Sicules. Les autorités varient beaucoup en ce qui concerne l'origine de ces peuples : Denys d'Halicarnasse les traite expressément de barbares et d'autochthones, deux titres qui excluent également toute idée d'une origine grecque. Mais un autre historien, aussi grave que Denys, comme lui Grec et plus ancien, Antiochus de Sicile, comprend les Sicules dans le groupe des peuplades arcadiennes qui, sous les noms divers d'Œnotriens, de Peucétiens, d'Italiotes, etc., plusieurs siècles avant la guerre de Troie, passèrent la mer Ionienne et vinrent occuper divers cantons du pays qui devait être un jour l'Italie.

Antiochus fait donc des Sicules un peuple de race grecque; et Niebuhr n'hésite pas à se ranger de cette

opinion, en dépit des témoignages variés qui la contredisent. Il y a un second point sur lequel notre historien a été obligé d'interpréter les traditions relatives aux Sicules, et sur lequel il les a de même interprétées, mais cette fois un peu plus arbitrairement que la première. Il soutient que les Sicules, vaincus par les Aborigènes, n'émigrèrent pas en totalité : il n'y eut, selon lui, qu'une partie de la nation qui passa le Liris, en quête d'une nouvelle patrie; l'autre partie se soumit aux vainqueurs, qui l'épargna et la laissa en jouissance de la portion du pays qu'elle occupait.

Comme ce point est un de ceux sur lesquels Niebuhr insiste le plus et avec le plus de motifs, je crois bien faire de rapporter textuellement ses propres paroles. « Du reste, poursuit-il, après avoir raconté la défaite des Sicules par les Aborigènes et les Pélasges réunis, les Sicules ne disparaissent point du Latium : il paraît même que vers le Tibre et aux environs de Rome plusieurs de leurs villes se maintinrent indépendantes. En général, il arrive rarement que les migrations des peuples changent entièrement la population, à moins que les conquérants ne soient de farouches exterminateurs. Pour l'ordinaire, ceux qui aiment la liberté quittent leur patrie, tandis que d'autres, et c'est communément le plus grand nombre, se soumettent au vainqueur. Ce fut aussi ce qui arriva en cette occasion. Dans les lieux conquis, une partie de la nation des Sicules se réunit aux Casei ou Aborigènes; une autre émigra, et l'on

rattacha cet événement aux traditions sur les migrations maritimes des Sicules vers la Trinacrie. »

Nous verrons ailleurs s'il n'y a rien à objecter à cette partie de l'opinion de Niebuhr. Jusque-là, je la supposerai démontrée et j'en admettrai toutes les conséquences. Il en est une assez importante et qui se présente d'abord. D'après Niebuhr, ces vieux conquérants du Latium, dès l'instant où l'on veut les considérer comme les ancêtres des Latins et des Romains, ne sont plus une population homogène, un seul et même peuple destiné à être continué par un peuple tenant tout de lui et le représentant de tout point. Ce sont deux peuples, divers de race et de culture, unis accidentellement, appelés à se fondre l'un dans l'autre et à produire par cette fusion un nouveau peuple qui ne sera plus ni l'un ni l'autre, mais l'expression inconnue et imprévue de tous les deux. Ces deux peuples de l'amalgame desquels doivent sortir les Romains, ce sont, toujours dans l'hypothèse avancée, les Sicules, Grecs d'origine, et déjà initiés à la civilisation, et les Aborigènes, race montagnarde de pâtres et de chasseurs, encore à demi barbare.

C'est de ce fait primitif que Niebuhr a déduit le fait particulier de l'origine et de la formation de la langue latine. Et les choses entendues et posées comme il les a posées et entendues, cette déduction n'a de sa part rien que de très-naturel et de très-simple. Si la langue latine est, en effet, comme il le prétend, une langue mixte, composée de deux élé-

ments parfaitement distincts, l'un grec, l'autre inconnu, mais plus rude et pouvant être qualifié de barbare; si les Sicules sont vraiment un peuple de race grecque et les Aborigènes d'incultes montagnards de race inconnue, la fusion de ces peuples opérée douze siècles avant notre ère, sur le territoire où fleurit depuis la langue latine, peut être regardée comme une explication spécieuse de l'origine de cette langue. Il est manifeste que toute la portion grecque de cette même langue lui viendra des Sicules, et toute la portion non grecque des Aborigènes.

Entre les diverses considérations que le savant historien avance à l'appui de son opinion, il y en a une plus ingénieuse que les autres, outre le mérite qu'elle a d'être aussi plus spéciale. Le vocabulaire de la langue latine a présenté à Niebuhr une particularité dont il a été vivement frappé, et qu'il lui semble raisonnablement impossible d'attribuer au seul hasard, ou même à aucune autre cause, diverse de celle qu'il lui assigne. Cette particularité, c'est qu'en latin les mots qui désignent les travaux, les instruments ou les produits de l'agriculture, les habitudes de la civilisation et les jouissances d'une vie aisée et pacifique, sont généralement des mots grecs, ou du moins dérivés du grec.

C'est, au contraire, par des mots tout à fait étrangers au grec que sont désignés, en latin, les instruments de la guerre, de la chasse, les armes en général, et tout ce qui suppose des inclinations ou des

habitudes belliqueuses. Deux listes parallèles de ces deux classes de mots font comprendre l'observation de Niebuhr, et mieux apprécier le fait auquel il la rattache.

Liste de mots grecs consacrés aux objets et aux travaux de la vie agricole.

Bos.	Ager.
Taurus.	Silva.
Vitulus.	Aro.
Aries.	Aratrum.
Ovis.	Lac.
Lana.	Mel.
Sus.	Sal.
Porcus.	Oleum.
Equus.	Malum.
Canis.	Ficus.
Pullus.	

Liste de mots aborigènes usités pour désigner les choses et les habitudes de la vie guerrière.

Gladius.	Balteus.
Arcus.	Ocrea.
Sagitta.	Lorica.
Jaculum.	Lancea.
Clupeus.	Pilum.

Cette observation, je le répète, est ingénieuse et spécieuse; elle semble signaler, en effet, dans la langue latine, des éléments hétérogènes et fournis par deux langues très-diverses. Peut-être néanmoins n'a-t-elle pas toute la portée que lui attribue Niebuhr. C'est un point sur lequel je reviendrai un

moment ailleurs. Ma tâche d'historien n'est point terminée, je la reprends et la poursuis.

Cette opinion de Niebuhr sur les origines de la langue latine, telle que j'ai tâché de l'exposer, Ottfried Müller l'a adoptée dans son ouvrage sur les Étrusques; mais non servilement, non sans avoir mis beaucoup de savoir et de sagacité à en étendre et à en fortifier la démonstration.

Niebuhr avait glissé un peu rapidement sur l'histoire des Sicules : Ottfried Müller s'y est arrêté davantage, et y a trouvé de nouvelles données pour la solution du problème commun. Il suit, dans leur émigration et dans leurs déplacements successifs, ceux d'entre eux qui abandonnèrent aux Aborigènes la possession de la basse vallée du Tibre, jusqu'au moment où, passant le détroit, ils s'établirent dans l'île de Trinacrie, et lui donnèrent leur nom.

C'est une tradition constante et généralement admise, que les colonies doriennes qui vinrent de Grèce s'établir en Sicile, y trouvèrent déjà établis les Sicules qui continuèrent à l'occuper en commun avec elles, mais, à ce qu'il paraît, distincts d'elles, et dans la condition de serfs attachés à la glèbe.

De ces Sicules, Ottfried Müller en fait, comme Niebuhr, sinon précisément des Grecs, des Hellènes, du moins une branche de ces fameux Pélasges, premiers habitants connus de la Grèce, et qui, à une époque très-reculée, passèrent de l'Arcadie en Italie, dont ils occupèrent longtemps toute la partie méridionale, sous le nom d'Œnotriens.

Telles sont les données historiques qu'Ottfried Müller pose comme antécédents d'observations curieuses sur le dialecte des Grecs de Sicile. Il distingue, dans les fragments de ce dialecte que les écrivains nous ont conservés, un certain nombre de mots et même quelques formes de grammaire tout à fait étrangers au grec, signalés comme tels par les auteurs grecs, et qui se retrouvent dans le latin. Tels sont les mots suivants : λέπορις, en latin *lepus*, le nom du lièvre; κάρκαρον, prison, en latin *carcer*; κάτινον, coupe, tasse, en latin *catinus;* μοῖτον, l'intérêt de l'argent prêté, en latin *mutuum;* γέλα, la gelée, le gel, en latin *gelu;* κύβηττον, coude, coudée; en latin, *cubitum;* πατάνα, patène, vase sacré; en latin, *patina*; et plusieurs autres, cités par Ottfried Müller qui ne prétend point les avoir cités tous.

Maintenant d'où viennent et d'où peuvent venir, dans le dialecte des colonies doriennes de la Sicile, ces mots qui ne sont ni doriens ni grecs, mais proprement et exclusivement latins? Ottfried Müller n'est pas embarrassé de répondre à cette question. Selon lui, les mots dont il s'agit appartenaient à l'idiome des Sicules, mêlés aux Doriens; de cet idiome ils avaient pu aisément passer dans le dialecte dorien, surtout dans la partie familière de ce dialecte, et de cette dernière dans les écrivains, dans les poëtes, particulièrement dans ceux qui écrivaient pour le divertissement du peuple, comme les auteurs de comédies et de mimes.

De ce fait, il ne faut pas, selon Müller, conclure

que la langue des Sicules fut une langue diverse de celle des Doriens; elle pouvait, dit-il, être grecque pour le fond, et se distinguer des autres dialectes grecs par des différences accidentelles qui n'allaient pas jusqu'à y détruire les caractères de famille. Cette langue sicule avait donc pu donner au latin des mots qui lui fussent propres, tout en lui donnant aussi une partie de ce qu'elle avait de commun avec le grec.

Niebuhr, raisonnant sur les origines du latin, n'a eu dans ses recherches aucun égard aux rapports de cette langue avec le sanscrit. Cela était néanmoins indispensable; mais à l'époque où écrivait Niebuhr, cette nécessité n'était pas encore aussi manifeste qu'elle l'est devenue aujourd'hui, grâce aux progrès qu'a faits depuis quelques années l'étude du sanscrit. Il n'en a pas été de même pour Ottfried Müller : écrivant sous les influences de cette étude et au milieu des résultats qu'elle a déjà donnés ou promis, il n'a pu faire complétement abstraction de ces résultats; il n'a pu traiter des origines du latin, sans toucher de quelque manière aux affinités de cette langue avec le sanscrit : il y a donc touché. Reste seulement à savoir si c'est autant que l'exigeait, et surtout comme l'exigeait la question. C'est de quoi je dirai tout à l'heure quelque chose; je dois auparavant résumer en peu de mots les recherches d'Ottfried Müller auxquelles se rattache cette question.

1° Ottfried Müller pense exactement comme Niebuhr, que la langue latine dans l'état où elle nous

est parvenue, et telle que nous pouvons l'étudier, est une langue mixte, composée d'éléments hétérogènes provenant de deux langues très-différentes l'une de l'autre.

2° De ces deux éléments l'un est, sinon purement grec, sinon fourni directement par quelqu'un des dialectes grecs reconnus, du moins par une langue beaucoup plus voisine du grec que nulle autre aujourd'hui connue.

3° Tout porte Ottfried Müller à croire que cette langue, dont est venue au latin la portion par laquelle il se trouve en affinité avec le grec, n'est autre que celle de ces anciens Sicules qui, après avoir successivement occupé les diverses parties de la côte occidentale de l'Italie, passèrent dans l'île qui en a gardé le nom.

4° Quant à l'autre part de la langue latine, celle étrangère au grec et que l'on pourrait nommer aborigène, si l'on voulait absolument lui donner un nom, Ottfried Müller ne s'explique point clairement; il laisse à peine échapper là-dessus quelques mots des plus vagues. Toutefois ces mots semblent impliquer le soupçon que l'idiome dont il s'agit dut être un idiome de très-près affilié au sanscrit, et ayant avec lui des rapports particuliers non communs au grec.

Telle est, autant que je l'ai comprise et puis la résumer, l'opinion d'Ottfried Müller sur les origines du latin. Cette opinion n'est au fond, comme on voit, que celle de Niebuhr, fortifiée de nouvelles consi-

dérations historiques, ou de nouveaux raisonnements ayant pour but de la compléter.

Au premier coup d'œil et prise dans son ensemble, cette opinion n'a rien que de plausible, et peut-être ne réussirait-on pas à en imaginer une plus satisfaisante et plus vraisemblable. Mais elle n'est point, pour cela, à l'abri des objections : elle en provoque, au contraire, plus d'une et de plus d'un genre.

Et d'abord les traditions historiques y sont-elles suffisamment ménagées? Il est permis d'en douter. Je ne reprocherai point à Niebuhr, ni à Ottfried Müller, d'avoir rejeté le témoignage de Caton et de plusieurs autres savants romains, qui tous s'accordent à faire les Aborigènes de race grecque. Cette opinion, avancée à la légère, n'a par elle-même aucune vraisemblance, et n'est fondée sur aucune autorité un peu ancienne. Je pense qu'ils ont pu également, sans manquer à la critique historique, regarder les Sicules comme un peuple de race grecque, ou tout au moins de race pélasgique. Mais ils se sont, ce me semble, aventurés davantage en soutenant le mélange et la fusion d'une partie des Sicules vaincus avec les Aborigènes victorieux. Nul auteur de quelque poids ne dit un mot pour appuyer une telle assertion; et Denys d'Halicarnasse semble avoir eu l'intention expresse de l'écarter par les termes dans lesquels il rend compte des résultats de la défaite des Sicules. Les Sicules vaincus, dit-il, abandonnent aux vainqueurs *toute leur terre*. Une expression si précise n'a point l'air d'avoir été jetée au hasard; et n'est cer-

tainement pas favorable à l'hypothèse de Niebuhr et dOttfried Müller. Il est fréquemment question des Sicules à des époques postérieures à celle de la conquête du Latium par les Aborigènes, mais toujours des Sicules chassés des bords du Tibre, épars sur les côtes de la Lucanie et de la Campanie, ou déjà transplantés en Sicile. L'histoire ne les montre nulle part sur leur ancien territoire, devenu le pays des Latins.

Ottfried Müller et Niebuhr représentent ces mêmes Sicules comme les seuls habitants de la vallée du Tibre, au temps de l'invasion des Aborigènes. Mais les traditions disent quelque chose de plus : elles parlent de Liguriens mêlés aux Sicules. N'aurait-il donc pas fallu en conséquence, ou prouver que cette partie de la tradition est fausse, ou l'admettant pour vraie, la faire entrer pour quelque chose dans les résultats quelconques d'un mélange de Sicules et d'Aborigènes?

Il y a un autre point, et même un point assez grave, sur lequel Niebuhr et Ottfried Müller me semblent n'avoir pas eu suffisamment d'égard au texte positif des traditions. Ils s'accordent l'un et l'autre à supposer que les Aborigènes reçurent immédiatement des Sicules les noms restés depuis dans le latin, pour désigner les objets et les habitudes de la vie agricole, et particulièrement les noms des animaux domestiques du plus grand service pour l'homme dans ce genre de vie. Or, supposer cela, c'est supposer implicitement que les Aborigènes étaient encore

étrangers à toute habitude de la vie agricole au moment où ils se trouvèrent en contact avec les Sicules. C'est les supposer encore à l'état primitif de montagnards grossiers, où l'histoire les rencontre dans leurs premières stations connues, sur les croupes dans les hautes vallées de l'Apennin. En d'autres termes, c'est admettre qu'ils passèrent sans intervalle de la condition de chasseurs et de pâtres à celle de laboureurs d'un sol fertile et avantageusement situé pour toute espèce de commerce.

Or, rien de plus contraire au texte formel des traditions que de telles suppositions. Je l'ai dit déjà, et c'est ici le cas de le répéter plus expressément. Il y a un intervalle, un long intervalle (que l'on ne pourrait guère évaluer à moins d'un siècle, s'il s'agissait de l'évaluer,) entre le moment où les Aborigènes sortent de leurs montagnes et celui où ils occupent en conquérant le territoire des Sicules. Ce ne sont pas ces derniers qu'ils attaquent d'abord : ce sont les Ombriens; c'est sur la terre des Ombriens qu'ils bâtissent d'abord des villes et commencent une vie nouvelle, la vie d'agriculteurs. Des années, des générations d'hommes se passent pour eux, dans ces premiers établissements; c'est donc là, sur le sol de l'Ombrie, et de l'exemple des Ombriens, que les Aborigènes durent apprendre les noms des travaux agricoles, ceux des produits de l'agriculture, ceux des animaux domestiques, si toutefois l'on persiste sérieusement à supposer qu'ils les ignoraient auparavant. Lors donc qu'après une longue guerre, après une guerre dans laquelle avaient

successivement combattu les aïeux, les fils et les petits-fils, les Aborigènes prirent enfin possession du territoire des Sicules, il n'y a guère de vraisemblance à admettre qu'ils ignorassent encore les éléments de l'agriculture. Depuis longtemps frappés d'objets nouveaux, ils en avaient certainement appris les noms.

Il serait facile de pousser plus loin ces observations historiques, et de leur donner plus de relief. Mais cela ne me paraît pas nécessaire; je les laisse volontiers de côté, comme accessoires et secondaires, et je passe aux objections proprement philologiques : ce sont indubitablement les plus graves de toutes; il me suffira, je l'espère, d'en aborder quelques-unes.

Dans tout ce qu'ils ont dit et pensé du latin, Ottfried Müller et Niebuhr sont partis d'une hypothèse fondamentale qu'il est impossible d'admettre sans discussion : de l'hypothèse que le latin est une langue mixte.

Je pourrais d'abord demander ce que l'on entend par une langue mixte. Peut-être trouverait-on que les seules explications raisonnables et naturelles que l'on puisse donner du sens de cette expression sont loin d'avoir la portée que l'on semble leur attribuer communément. Peut-être pourrait-on tirer de l'exemple même de certaines langues que l'on qualifie de mixtes des preuves directes de l'impropriété de cette dénomination de langues mixtes, et de la fausse idée que l'on y attache. Toutefois, je veux bien, pour aller plus vite, admettre qu'il y a effectivement des langues mixtes, dans le sens indiqué

par l'hypothèse de Niebuhr; et je me borne à examiner les raisons avancées pour établir que le latin est une de ces langues.

Ces raisons ont du moins le mérite d'être bien simples : elles se réduisent à un fait des plus évidents et des plus faciles à énoncer et à préciser. Ce fait le voici traduit en raisonnement : « Il y a, dans le latin, des mots qui lui sont communs avec le grec, et que l'on peut dire grecs. — Ces mots sont entremêlés à d'autres qui n'appartiennent ni au grec, ni à aucune autre langue, et qui forment comme le fond propre et originel du latin. — Cette langue est donc composée d'éléments appartenant à deux langues distinctes, dont l'une est le grec, et l'autre est un idiome sans nom, absolument divers du grec. Le latin est donc une langue mixte. »

Mathématiquement parlant, ce raisonnement est vrai, mais d'une vérité tout illusoire et qui reste pleinement en dehors de la réalité des faits.

Toutes les anciennes langues indo-européennes, y compris le sanscrit, ont un fonds de mots et de formes grammaticales qui leur est commun à toutes prises ensemble, mais qui varie de l'une à l'autre. C'est là la portion de ces diverses langues qui suppose une origine commune, ou tout au moins des points de contact variés intimes et profonds dont l'histoire ignore l'époque et le lieu. Mais depuis l'époque reculée de cette origine commune ou de ce contact, chacune de ces langues a eu ses destinées personnelles, si je puis parler ainsi ; ses développe-

ments particuliers, ses inspirations propres : chacune s'est trouvée en contact avec des langues d'une autre origine et d'un autre génie; de là s'est formée peu à peu, pour chacune, une seconde partie qui lui appartient en propre, par laquelle elle se distingue de toutes les autres, et dans chacune aussi varie la proportion de cette partie individuelle et propre à la partie originelle et commune.

Cela posé, on conçoit que les langues indo-européennes qui se sont trouvées accidentellement en contact, à une époque quelconque de leur durée, se soient fait des emprunts l'une à l'autre. Il n'est donc pas impossible qu'à des époques très-anciennes, les peuples italiques, les Aborigènes eux-mêmes, si l'on veut, aient pris à la langue des populations grecques de leur voisinage quelques mots dont ils avaient besoin. Mais le fait particulier, le fait positif de cet emprunt est nécessairement très-difficile à constater; il ne peut l'être que par des témoignages exprès et directs.

Comment, en effet, prouver qu'un idiome a pris tels ou tels mots d'un autre, dans un cas pareil à celui dont il s'agit ici pour nous, c'est-à-dire dans le cas où les deux idiomes supposés, à raison de leur origine commune, ont un fonds abondant de mots et de formules grammaticales communs? — Sur quelles données alors décider que l'un des deux idiomes a réellement donné à l'autre, ce que tous deux ont pu avoir? — Cela peut n'être pas toujours impossible; mais voilà tout; et la simple possibilité ne prouve rien pour le cas actuel.

Niebuhr et Müller ont donné deux listes, l'une d'une vingtaine de mots qu'ils qualifient de mots grecs, pris par les Aborigènes de la langue des Sicules, et la seconde, d'une douzaine de termes, qu'ils tiennent pour exclusivement latins.

Il y a plus d'une observation à faire sur ces deux listes, particulièrement sur la première. — Les mots qui la composent sont donnés pour grecs : peut-être y en a-t-il, en effet, quelques-uns qui peuvent être pris pour tels, comme Ἰταλὸς signifiant veau, jeune bœuf; comme le nom de quelques végétaux cultivés d'abord par les Grecs, tels que l'olivier, la vigne et le figuier. — Quant aux autres, ils seront grecs aussi, si l'on veut, mais pas plus grecs que latins, que germaniques, que celtiques, que sanscrits; ils appartiennent, pour la plupart au fonds commun des langues indo-européennes; ils se retrouvent dans toutes, seulement avec les variations de formes propres à chacune de ces langues, variations qui ne vont jamais jusqu'à empêcher de reconnaître, dans toutes, le radical commun, et qui souvent le modifient à peine.

Voici la liste dont il s'agit, avec quelques-uns des mots correspondants des anciens idiomes indo-européens ou de leurs dérivés :

Domus. Δῶμα, Δωμάτιον.

Bos. Βοῦς. *Bu*, gaélique. *Bò*, irlandais. *Bu*, ombrien.

Taurus. Ταῦρος. *Tarw*, gaélique. *Tarbh*, irlandais.

Ovis. Οἶς. *Oi*, irlandais. *Eaw*, anglo-saxon.

Aries. Κριὸς.

Sus. Ὗς. *Su-kara*, sanscrit.

Porcus. *Moch*, gaélique. *Morch*, irlandais. *Varâha*, sanscrit.

Equus. Ἵππος, ἴκκος. *Eb*, gaélique. *Each*, irlandais. *Aschva*, sanscrit. *Asp*, persan.

Ager. Ἀγρὸς. *Ager*, ombrien.

Silva. Ὕλη.

Arare. Ἀρόω. *Araim*, irlandais.

Aratrum. Ἄροτρον. *Aradr*, gaélique.

Lac. Γάλα. *Lachd*, irlandais. *Llaeth*, gaélique.

Mel. Μέλι. *Mel*, gaélique. *Madhu*, sanscrit.

Agnus, Arna, Agna. Ἀρνὸς. *Uagn*, irlandais. *Oen*, gaélique.

Sal. Ἅλς, Ἁλὸς. *Halen*, gaélique. *Salan*, *Ealar*, irlandais.

Malum. Μῆλον.

Lana. Λῆνος, [λάνος, dorien]. *Olann*, irlandais. *Gwlan*, gaelique.

Pullus. Πωλίον.

Canis. Κύων. *Ki*, irlandais.

Cette liste, avec les additions dont elle est accompagnée, doit prouver clairement, ce me semble, de deux choses l'une, ou que les mots dont elle se compose ne sont pas grecs, c'est-à-dire n'appartiennent pas à la portion propre et pour ainsi dire individuelle du grec, mais bien au fonds commun de toutes les langues indo-européennes, ou bien que le grec a donné de même les mots dont il s'agit à toutes les langues où ils se rencontrent, et non pas seulement

au latin. Mais comme cette dernière hypothèse est historiquement inadmissible, reste la première; et celle-ci exclut la seule preuve directe que Niebuhr ait essayé de donner de l'intervention du grec dans la formation du latin.

Si cela était nécessaire, je pourrais multiplier beaucoup ou développer longuement ces observations, pour démontrer l'extrême difficulté de concevoir le latin comme une langue qui aurait emprunté du grec une partie de ses éléments. Mais, croyant en avoir dit assez sur ce point, j'aime mieux aborder tout de suite un fait plus direct et plus décisif pour prouver qu'antérieurement à l'époque des traditions relatives aux Aborigènes et aux Sicules, le latin devait être ce qu'il est, une langue déjà constituée et caractérisée, renfermant déjà tous les germes de ses développements ultérieurs.

C'est ici le moment de revenir en peu de mots sur ce qu'Ottfried Müller a indiqué des rapports du sanscrit et du latin. Je l'ai dit tout à l'heure, il n'a point méconnu ces rapports, et ne les a point totalement négligés : il semble avoir eu l'intention d'en conclure que la portion du latin qui ne provenait pas de l'idiome des Sicules, devait être rapportée, sinon directement au sanscrit lui-même, du moins à un idiome ayant avec le sanscrit des affinités très-marquées.

Si c'est véritablement là ce qu'a voulu dire le savant historien des Doriens et des Étrusques, il l'a dit d'une manière beaucoup trop fugitive, trop obscure,

trop implicite : c'était là, ce me semble, le point le plus grave de la question, celui qui devait en dominer la solution. Ce qu'Ottfried Müller n'a pas dit, ou n'a pas dit assez expressément, je n'hésite point à le répéter ou, si besoin est, à l'affirmer, comme résultat de ma conviction personnelle. Cette antique langue des Aborigènes, conquérants du Latium, et ancêtres des Latins, fut indubitablement une langue de très-près affiliée au sanscrit.

J'ai parlé plusieurs fois, dans les précédentes séances, des affinités aussi nombreuses que frappantes, qu'ont entre elles et avec le sanscrit presque toutes les anciennes langues de l'Europe, et plus particulièrement le grec et le latin. Je dois revenir un moment ici sur ces deux dernières.

Les rapports du grec et du latin avec le sanscrit sont de deux espèces : quelques-uns portent sur les mêmes points, et sont communs aux deux idiomes; mais il y en a d'autres, et en bien plus grand nombre, qui sont exclusivement propres à l'un ou à l'autre; et c'est, en général, par des points différents, et à des degrés inégaux, que le grec et le latin se rapprochent du sanscrit.

Il suit de là que ces deux langues n'ont pas pris l'une de l'autre les choses par lesquelles elles ressemblent à la troisième. Elles n'ont pas pu se donner réciproquement ce qu'elles n'avaient pas. Les rapports qu'elles ont l'une et l'autre avec le sanscrit, n'étant point les mêmes dans leur ensemble, ils ont dû nécessairement se former à part les uns des au-

tres, sous des influences diverses et inégales, et probablement aussi dans des localités et à des époques différentes.

A tout prendre, le latin est celle des deux langues qui a le plus de rapports avec le sanscrit, et dans le fait général dont il s'agit ici, cette particularité n'est pas sans importance; c'est une particularité que doit expliquer, pour être admissible, tout système sur l'origine du latin, et le système d'un mélange d'aborigène et de sicule ne l'explique nullement.

A quelque époque que l'on mette le latin primitif en contact avec le grec en Italie, on peut bien supposer qu'il aura été modifié par le contact avec un idiome, selon toute apparence, dès lors plus développé, plus fixe et plus poli que lui; mais il faut aussi supposer dès lors au latin les caractères, les propriétés qu'il n'a pu acquérir depuis. Il faut nécessairement lui attribuer dès lors avec le sanscrit tous les rapports aujourd'hui reconnus et même d'autres qui ont dû s'effacer tout à fait par le laps du temps dans le cours naturel des révolutions des langues. En un mot, il faut supposer que le latin renfermait dès lors les principes de vie et de mouvement en vertu desquels il devait se modifier et se développer dans le cours de sa durée. Il pouvait être et, selon toute apparence, il était rude, pauvre et variable; il pouvait avoir bien des emprunts à faire à d'autres idiomes; mais, encore une fois, il avait certainement déjà des formes, un organisme

propres en vertu desquels il s'assimilait ces emprunts. Maintenant si ces observations, si incomplètes qu'elles soient, vous paraissent justes au fond; si, malgré l'autorité justement attachée aux noms de Niebuhr et d'Ottfried Müller, l'hypothèse de ces deux savants sur l'origine du latin vous paraît, comme à moi, impossible à soutenir, me demanderez-vous quel fait ou du moins quelle autre hypothèse plus spécieuse je mets à la place de la leur? A cette demande je réponds humblement et franchement que je n'en ai ni n'en sais aucune à y mettre à ce titre. Mes convictions sur ce sujet sont toutes négatives, le problème de l'origine du latin me paraît exactement le même que celui des origines du grec, du celtique, du teuton, c'est-à-dire un problème insoluble. Pour nous, j'ajouterai pour détailler et préciser un peu cette négation relativement au latin, que les données premières du problème me semblent être tout à fait en dehors de l'histoire la plus antique de l'Italie. Sans pouvoir dire où est né le latin, j'affirmerai volontiers qu'il n'est point né dans les vallées de l'Apennin, ni aux bords du Tibre : il me paraît beaucoup plus vraisemblable qu'il y a été apporté tout formé par ces mystérieux Aborigènes si peu connus de leurs descendants. Enfin, au lieu d'expliquer l'origine des langues italiques par les anciennes révolutions du pays, je serais plus enclin à chercher dans ces langues quelques données générales pour l'histoire de ces révolutions. C'est une opinion sur laquelle j'aurai na-

turellement à revenir dans l'occasion, car elle se rattache de près au sujet des deux leçons suivantes. En effet, ces deux leçons seront consacrées à l'examen de diverses questions des plus fondamentales pour l'histoire des développements ultérieurs du latin. J'y examinerai et tâcherai d'établir d'une manière générale les rapports de cet idiome avec les autres langues anciennes de l'Italie, dont il fut plus ou moins longtemps le contemporain avant de les expulser ou de les anéantir l'une après l'autre.

CINQUIÈME LEÇON.

LANGUES ANCIENNES DE L'ITALIE.

I.

Je n'ai pu me dispenser de dire quelques mots de l'origine de la langue latine ou, pour mieux dire, des opinions accréditées sur ce sujet. Je crois avoir montré que ces opinions sont plus spécieuses que solides, et j'ai voulu indiquer dans quel sens la question devait être traitée pour être résolue, si toutefois elle est susceptible de l'être. C'est tout ce que j'ai osé sur un point si obscur, et sur lequel je n'avais d'ailleurs pas besoin d'un résultat plus positif.

Je vais aborder aujourd'hui une autre question presque aussi obscure et plus complexe que la précédente; mais qui, tenant de plus près encore à l'histoire de la langue latine, ne pourrait être négligée sans inconvénient. Il s'agit des rapports du latin avec les autres langues anciennes de l'Italie, et de ses degrés d'affinité ou de différence avec chacune d'elles. Ces rapports sont des choses qu'il est indispensable de considérer pour se faire une idée tant soit peu positive de l'influence que la langue latine, simultanément ou successivement en contact

avec beaucoup d'autres, dut exercer ou subir dans ce contact.

C'est un fait remarquable et caractéristique dans l'histoire de l'antique Italie que la variété des populations, des tribus, des races qui s'y rencontrent, s'y choquent, s'y mêlent, s'y poussent et repoussent de toutes parts et dans tous les sens, sur toutes les plages, dans toutes les plaines, sur toutes les montagnes. L'histoire n'offre peut-être, dans aucun autre pays, un aussi grand mélange de peuples divers inégalement ou diversement civilisés. Ce n'est pas, comme on voit, seulement de nos temps modernes que cette belle terre a tenté les ambitieux, les envahisseurs, les aventuriers armés.

Distinguer et nommer toutes les tribus, toutes les peuplades, tous les groupes isolés de ces nations diverses, serait une tâche longue et pénible, que j'abandonne volontiers à l'historien. Parmi tant de peuples, ce sera assez, pour mon objet, d'indiquer les principaux, ceux qui figurent avec le plus d'éclat dans l'histoire des premiers temps de Rome, lorsque la ville reine n'était encore qu'une ville dont personne ne pouvait soupçonner le prodigieux avenir, qu'une ville comme tant d'autres.

A l'époque, ou pour mieux dire, dans la période de temps que j'ai en vue, il y avait en Italie, au midi et sur quelques autres points isolés, des Grecs de toute tribu, parmi lesquels dominaient les Doriens. Dans le voisinage des Grecs, il y avait à l'est des peuples issus des Sabins, dont les principaux étaient

les Bruttiens, les Lucaniens et les Apuliens; plus vers l'ouest, se trouvaient des tribus de race opique, comme les Ausoniens, les Volsques et les Osques; au centre et au nord habitaient des Étrusques, des Ombriens, des Sabins, des Venètes, des Liguriens et des Gaulois.

Tous ces peuples, divers d'origine ou de mœurs et de culture, parlaient aussi des langues différentes, de la plupart desquelles il nous est resté des échantillons plus ou moins considérables et en plus ou moins grand nombre. Fragments précieux des antiquités italiques, ces échantillons sont désormais pour nous l'unique donnée pour résoudre maints curieux problèmes d'histoire et de philologie; mais le point de vue par lequel ils entrent dans mon plan n'exige point de ma part des recherches approfondies. Je ne parlerai de ces monuments qu'autant que cela peut être nécessaire pour classer les anciennes langues de l'Italie, contemporaines du latin, dans l'ordre de leur affinité avec ce dernier; on sentira néanmoins que ce résultat, s'il était un peu positif, ne serait pas sans une certaine importance historique; en nous aidant à discerner les diverses peuplades qui se rencontrèrent et se heurtèrent sur le sol de l'Italie, il nous fournirait implicitement quelques données pour l'histoire primitive de ce pays.

De toutes les langues qui furent anciennement parlées dans la péninsule italique, le grec est la seule bien connue, et dont on puisse apprécier exactement les rapports avec le latin; mais, je n'ai point à m'oc-

cuper de ces rapports, ce serait une chose superflue; je me bornerai à dire quelques mots de l'histoire du grec dans le pays qui fut nommé la Grande-Grèce.

Les Grecs qui, d'Arcadie ou d'ailleurs, étaient venus s'établir à l'extrémité méridionale de l'Italie, y avaient trouvé des populations d'une autre race, dont les plus puissants étaient les Lucaniens, les Apuliens et les Bruttiens, probablement d'origine sabine. Mêlés à ces peuples, et plus civilisés qu'eux, ils leur avaient donné peu à peu leurs mœurs, leurs arts et leur littérature, de manière que le grec avait fini par devenir l'idiome savant et poli de toutes ces contrées ; l'ancien idiome ou les anciens idiomes du pays n'avaient persisté que parmi les classes inférieures des indigènes.

Le plus célèbre de ces idiomes italiques était l'osque, ainsi nommé de l'une des peuplades qui le parlaient et qui occupaient la Campanie, ayant Capoue pour capitale. Il existe en ce dialecte deux inscriptions fameuses, trouvées l'une à Abella, en Campanie; l'autre à Bantia, chez les Apuliens; ces deux inscriptions paraissent au premier coup d'œil fort diverses du latin, et il s'y trouve des mots et des phrases qui résistent à toute interprétation sobre et consciencieuse; voici une de ces phrases et l'une des plus claires de l'inscription de Bantia.

Suae pis contrud exeic fefacust ionc suae pis herest meddis moltaum licitud.

Voici l'interprétation donnée de cette phrase :

Si quis contra hoc fecerit, hunc, si quis requirit, Meddis (magistratus) *multare liceto.*

Encore une fois, une langue dans laquelle une telle phrase peut passer pour claire, doit naturellement produire, à la première vue, l'effet d'un idiome tout à fait inconnu. Cependant à considérer plus attentivement et dans leurs détails, les échantillons de cet idiome, on finit par y reconnaître avec certitude un affilié du latin. En dépit des irrégularités ou des variantes d'orthographe qui voilent çà et là les affinités, il reste démontré que l'osque n'est en effet qu'un dialecte italique, et le résultat définitif de l'étude des inscriptions citées, coïncide à merveille avec un fait assez curieux donné par l'histoire.

On sait que parmi les pièces dramatiques représentées sur les théâtres de Rome, il y en avait de connues sous le nom d'*Atellanes;* or, ces *Atellanes* étaient de petites pièces d'un genre bouffon, dont l'invention était attribuée aux habitants de la ville d'Atella, en Campanie, et ces petites pièces étaient écrites en osque; puisque les basses classes de la population romaine s'amusaient de ces farces, il faut bien croire qu'elles les comprenaient, du moins en grande partie; c'est une preuve certaine qu'il n'y avait pas une grande différence entre la langue dans laquelle elles étaient composées et celle des auditeurs romains.

Une observation qu'il n'est pas inutile de placer ici, puisque j'aurai l'occasion d'y revenir, c'est que l'idiome des Osques survécut des siècles à la

nationalité de ce peuple. Du temps de Strabon, il n'y avait plus d'Osques; ce nom s'était perdu dans celui de Romains; mais leur langue subsistait encore aux mêmes lieux qui en avaient été le berceau, et l'on jouait encore, à Rome, ces vieilles farces populaires en osque, si longtemps célèbres sous le nom d'Atellanes. Près d'un siècle après Strabon, l'osque était encore un idiome vivant : les ruines de Pompéi ont offert des inscriptions qui en attestent l'usage à l'époque de la destruction de la ville.

Du reste, les Atellanes n'étaient pas les seules pièces dramatiques en langue étrangère que l'on jouât à Rome. On y représentait d'autres petits drames du même genre, en langue volsque. De là l'on pourrait croire que cette langue volsque ne différait pas plus, ou guère plus du latin que de l'osque. Mais cette conclusion ne serait peut-être pas suffisamment autorisée par les monuments. On a une inscription gravée sur une lame de bronze trouvée à Velletri, et que l'on juge avec raison être dans la langue des Volsques, Velletri ayant été la capitale de ce peuple.

Au premier coup d'œil jeté sur cette inscription, on est tenté de la déclarer inintelligible; et il faut y revenir à plusieurs fois pour changer d'avis. Aussi Lanzi n'a-t-il pas osé donner une interprétation de ce document; il s'est borné à expliquer isolément les termes qui lui ont paru avoir le plus de rapport avec des termes latins ou grecs, et encore ce rapport est-il si éloigné que, pour y croire, il faut en quel-

que sorte en avoir pris le parti. D'après Lanzi, les mots volsques *se* et *sapis* signifieraient également *sex* en latin. *Se bim* voudrait dire *sex bobus*. *Esaristrom*, qui a plutôt l'air d'un génitif pluriel que d'un nominatif singulier, serait le nom d'un sacrifice ou celui de Dieu; les deux mots *sepis tuticu* correspondraient aux deux mots grecs ἐπὶ τοῦτο. Il n'y a pas moyen de prendre bien au sérieux des explications si aventurées. Les deux premiers mots de l'inscription sont peut-être ceux que l'on interpréterait avec le plus d'assurance, en les décomposant en trois et en lisant *deve dec lune*, qui semble correspondre au latin : *die decima lunæ*.

De ces observations, je ne veux point conclure que le volsque ne fût pas une langue italique, affiliée au latin. Tout autorise à comprendre cette langue parmi les dialectes opiques, dénomination collective par laquelle on désignait diverses peuplades italiques, dont les Ausoniens et les Osques faisaient partie. Je crois seulement pouvoir en conclure que le volsque s'éloignait plus du latin que l'osque.

A l'est du pays des Volsques et du Latium, entre les côtes de l'Adriatique et la chaîne de l'Apennin, habitaient d'autres peuplades plus ou moins célèbres dans l'histoire de l'Italie antique : les Marrucins, les Marses, les Vestins et les Picènes. On a de ces peuples quelques inscriptions, mais fort courtes, probablement d'une époque récente, et peu propres, par leur destination, à donner une idée un peu positive des langues dans lesquelles elles ont été rédi-

gées. Du reste, comme on suppose généralement les peuplades dont il s'agit issues des Sabins, autour desquels elles étaient en effet groupées, tout ce qui concerne la langue de ces derniers peut être considéré comme applicable à la langue des autres.

J'ai déjà eu plus d'une fois l'occasion de nommer les Sabins, et de les désigner comme l'un des peuples les plus célèbres et les plus puissants de l'Italie avant les Romains. J'ai déjà rapporté les traditions qui font descendre d'eux une grande partie des populations italiques du midi de la Péninsule. Si ces traditions sont vraies, on peut dire avec assurance que nulle tribu italique ne poussa d'aussi nombreux rejetons que les Sabins, et l'on est tenté de se demander pourquoi ce peuple ne donne pas son nom à l'Italie.

Quant à l'origine des Sabins, c'était déjà, pour les historiens de l'antiquité, un sujet de doutes et d'incertitudes. Plusieurs de ces historiens les donnent vaguement pour Grecs. D'autres, se hasardant à préciser ce témoignage, les disaient issus des Spartiates. Mais il est difficile d'attacher une grande valeur à ces traditions, surtout à celles qui font d'eux des colons de Sparte. Elles ont fort l'apparence d'avoir été imaginées à dessein, pour expliquer ce que l'on disait généralement, en Italie, des mœurs simples et austères des Sabins.

Il est singulier que l'on sache si peu de chose de la langue d'un peuple qui occupa, par ses colonies, une portion considérable de la péninsule italique.

On n'a d'autre monument de cette langue qu'une courte inscription, et quelques mots rapportés par les écrivains de l'antiquité classique. Niebuhr et Ottfried Müller semblent la croire totalement diverse de l'osque et du volsque : ce qui impliquerait qu'elle différait aussi à peu près autant du latin. Je ne vois pas de fondement solide à cette opinion : la liste des mots indiqués comme particuliers à l'idiome des Sabins ne l'autorise pas suffisamment. Vous allez en juger; la liste de mots dont il s'agit n'est pas longue et je vais la mettre sous vos yeux.

Embratur.	Général, chef d'armée, dont les Romains firent, dit-on, *imperator*.
Curis.	Lance, pique.
Hernæ.	Rochers, pierres.
Catus.	Aigu, et au figuré, rusé, subtil.
Strena.	Force, vigueur, santé.
Sol.	Jour.
Cascus.	Vieillard.
Fœdus.	Chevreau.
Fircus.	Bouc.
Hirpus.	Loup
Tebæ.	Hauteur, montagne.
Crepusculum.	Le poindre du jour.

Ces mots passèrent, dit-on, du sabin dans le latin, où ils se sont conservés pour la plupart. Il y a certainement, dans cette assertion, quelque chose de hasardé. Il serait, ce me semble, plus exact et plus important d'observer que plusieurs de ces mots sabins ne sont qu'une forme un peu diverse des

mots correspondants du latin, et que d'autres paraissent dérivés de radicaux communs aux langues italiques.

Par exemple, *Fœdus* et *Fircus* sont évidemment la même chose que les mots latins *Hœdus* et *Hircus*, sauf la permutation mutuelle et si fréquente de l'aspiration initiale en digamma.

Hirpus ou *hilpus* n'est non plus, selon toute apparence, qu'une variante de *lupus*.

Strena paraît tenir au latin *strenuus*, fort, vaillant.

Crepusculum est un mot d'une forme toute latine, tiré du radical verbal *crepare*, lequel paraît de même latin.

Le nom de *sol*, que les Sabins donnaient au jour, est évidemment le même nom donné, dans d'autres idiomes européens, à l'astre qui fait le jour, à la lumière elle-même.

Dans la courte inscription sabine dont j'ai parlé, on trouve ces deux mots : *mesene plusare*, où Lanzi voit, avec assez de vraisemblance, une indication de mois : l'on reconnaît dès lors aisément dans *mesene* une variante de l'ablatif latin *mense*.

De ces observations je crois pouvoir déduire que le sabin était, comme l'osque et le volsque, un idiome affilié au latin. A l'appui de cette conclusion viennent, bien qu'un peu indirectement, deux faits de quelque intérêt dans l'histoire des langues italiques.

Les tribus de race sabine qui avaient abandonné la terre natale pour se répandre au midi de la Pé-

ninsule, parmi des peuples de race opique, imposèrent, comme on sait, leur domination à ces peuples. Ils auraient dû, à ce qu'il semble, leur imposer aussi leur langue. Ce fut le contraire qui arriva : ce furent les dominateurs sabins qui oublièrent leur langue nationale pour apprendre celle des vaincus, c'est-à-dire l'osque.

D'un autre côté, les vieux Sabins, ceux qui étaient restés dans les établissements de leurs ancêtres, aux environs d'Amiterne et de Reate, sont cités, entre les peuples italiques, comme l'un des premiers qui abandonna son idiome pour celui des Romains. On est autorisé à supposer qu'un peuple si prompt à adopter tantôt le latin, tantôt l'osque, trouvait ce changemeut facile. Or, cette supposition en implique naturellement une autre, celle d'une ressemblance très-marquée entre l'idiome abandonné et les idiomes adoptifs.

En quittant les Sabins pour continuer à remonter du midi au nord, nous trouvons les Ombriens, chez lesquels nous avons à faire une intéressante et longue station, car c'est chez eux que nous allons trouver le monument le plus célèbre et le plus important des anciennes langues italiques autres que le latin. Je veux parler de ces fameuses Tables eugubines, depuis près de quatre siècles sujet de curiosité et de désespoir pour les érudits, et dont l'intelligence, réservée peut-être à notre siècle, sera pour le génie de la philologie un de ses plus beaux triomphes. Je vais tâcher de tracer une ébauche

de l'histoire de ces Tables et des travaux auxquels elles ont donné lieu jusqu'à ce jour.

Iguvium, aujourd'hui Gobbio, dans les États du pape, fut une ville célèbre de l'ancienne Ombrie, au pied occidental de l'Apennin, à quelques milles à l'est de Cortone. Tout près de la ville, sur un des cols de la montagne, était situé un temple fameux, celui de Jupiter Pennin, dont on voit encore aujourd'hui quelques restes. Ce fut dans le voisinage de ce temple, en l'année 1444, qu'un des habitants d'Agobbio, fouillant un de ses champs, y découvrit un caveau souterrain dans lequel furent trouvées sept grandes tables de bronze, couvertes d'inscriptions sur les deux faces. Des sept tables il y en avait cinq en caractères étrusques, comme on dit, ou grecs anciens, comme on dirait mieux; les deux autres étaient en lettres latines, et toutes les sept dans la même langue. Mais en quelle langue? C'était là la chose à deviner, et il y fallut du temps.

A l'époque où furent trouvés ces monuments, on connaissait peu l'antiquité, mais on avait déjà commencé à l'étudier; on l'étudiait assez mal, mais avec enthousiasme. La découverte fit du bruit, et l'on se perdit en conjectures merveilleuses sur les sept tables de bronze. On les prit pour des documents antédiluviens, pour le texte des premières lois données aux premiers hommes par les premiers rois. Les plus réservés se bornèrent à les regarder comme un monument de la science antique des Égyptiens.

Ces magnifiques rumeurs furent sans doute pour quelque chose dans la résolution que prit, en 1456, la seigneurie municipale de Gobbio de faire l'acquisition des sept tables. Elle les obtint en échange d'un revenu considérable attaché à je ne sais quelle redevance qu'elle percevait sur les pâturages de l'Apennin.

Déposées comme un trésor dans les archives de Gobbio, les indéchiffrables tablettes continuèrent à exciter la curiosité; mais plus on les trouvait antiques et merveilleuses, moins on songeait à découvrir ce qu'elles étaient en effet. De 1456 à 1612, c'est-à-dire dans l'intervalle de plus d'un siècle et demi, il n'y eut pas une seule tentative de faite pour interpréter ce monument.

Ce fut un certain Bernardo Baldi qui, en 1613, essaya le premier de trouver, ou plutôt, comme il dit lui-même, de deviner quelques lignes de l'une des sept tables. On imagine aisément ce que fut une traduction tentée sans base et sans donnée : elle fut telle à peu près qu'elle aurait pu être si elle eût été composée de mots tirés au hasard d'une urne où il y en aurait eu des milliers, mais pas un de ceux qu'il fallait. L'année suivante, un Belge nommé Schriek, encouragé sans doute par la tentative de Baldi, publia une traduction d'un autre fragment des tables. Pour Schriek, la langue de ces tables se trouva être du belge, du vrai belge, bien qu'un peu vieux, qu'il traduisit, sans trop de peine, en belge moderne.

A dater de 1724 seulement, commence une nouvelle ère pour l'étude des Tables eugubines. On publia cette année le grand ouvrage de Dempster, intitulé : *Etruria regalis*, composé depuis longtemps, auquel on joignait beaucoup de pièces importantes, et entre autres le texte des tables. Il fut dès lors beaucoup plus facile aux érudits d'étudier ce monument, de le comparer à d'autres et de restreindre un peu le champ illimité des conjectures merveilleuses dont il avait été jusque-là le sujet. De 1724 à 1789, les savants les plus distingués de l'Italie, auxquels il faut joindre quelques Français, s'en occupèrent avec zèle. Il serait trop long de parler en détail des travaux de chacun, et d'en indiquer les résultats. Je me bornerai à dire que les données véritablement utiles pour la solution du problème ne furent trouvées et posées qu'une à une et qu'à de longs intervalles. En 1734, personne, en Europe, ne savait encore ni en quelle langue étaient les fameuses tables, ni de quoi elles traitaient.

Ce fut l'abbé Olivieri qui découvrit le premier quelque chose de positif là-dessus. Rapprochant le mot *Iovina*, qui revient à chaque instant dans les tables, du mot *Ikuvina*, légende connue des médailles d'Iguvium, il se convainquit de l'identité des deux noms, et s'assura de la sorte que les tables devaient traiter des choses relatives à l'antique cité d'Iguvium et à l'Ombrie, et qu'elles devaient être par conséquent dans la langue même du pays. Il ne s'agissait donc plus que de savoir ce que c'était que

cette langue ombrienne, dont il était tant question pour la première fois dans le monde moderne : mais la chose avait sa difficulté. En cherchant ce que les anciens avaient dit des Ombriens, on trouva qu'ils en avaient parlé très-diversement; les uns les avaient comptés parmi les peuples italiques; d'autres les avaient expressément déclarés descendants des anciens Gaulois. Or, selon que l'on adopterait l'une ou l'autre de ces opinions, on devait suivre une méthode différente pour arriver à l'intelligence de cette langue ombrienne jusque-là inconnue. En effet, si les Ombriens étaient d'origine celtique, c'était dans le celtique qu'il fallait chercher des analogies avec l'ombrien; si, au contraire, ces peuples étaient bien des peuples italiques, c'était par le latin qu'il fallait arriver à comprendre leur idiome.

Chacun des deux systèmes trouva des partisans : on discuta, l'on raisonna dans les deux sens; et il y eut, des deux côtés, des tentatives pour interpréter les monuments ombriens. Parmi toutes ces tentatives, les seules qui pouvaient produire et produisirent en effet quelque fruit, furent celles dont les auteurs avaient pris le latin pour base de l'interprétation de l'ombrien; et parmi ces dernières, celle de Lanzi fut sans contredit et sans comparaison la plus importante et la plus décisive.

Ce fut en 1789 que le savant abbé Luigi Lanzi publia ses beaux *Essais sur la langue étrusque*. Il y traita longuement des Tables eugubines, dont il donna des fragments considérables dans le caractère

même des tables ; et ces fragments, il essaya de les interpréter ou de les éclaircir par divers rapprochements tantôt avec le latin, tantôt avec le grec.

Les travaux de Lanzi sur les Tables eugubines ont eu deux résultats distincts. Premièrement, il a été par là constaté que le texte de ces tables était relatif à des cérémonies, à des sacrifices faits en commun par diverses peuplades voisines ou alliées entre elles. Les victimes à immoler, dans ces sacrifices, y sont spécifiées ; les dieux auxquels ils doivent être offerts y sont nommés ; les colléges de prêtres qui doivent les offrir y sont désignés. Enfin, elles contiennent des formules d'invocation, des hymnes, des prières qui en sont sans doute la partie la plus intéressante, celle qu'il importerait le plus de bien comprendre et de pouvoir comparer aux autres fragments de rituels du paganisme.

L'autre point établi par Lanzi relativement aux Tables eugubines, c'est que le latin ou les autres anciennes langues italiques sont, sinon les sources uniques, du moins les sources premières et les plus sûres où il faille chercher des données, des analogies pour l'interprétation de ces tables.

Du reste, le principe dont Lanzi est parti vaut beaucoup mieux que l'application qu'il en a faite, dans ses tentatives de traduire ou d'éclaircir divers passages des monuments ombriens. Sa méthode n'est qu'une sorte de tâtonnement tout pratique, à la fois aventureux et superficiel, qui s'arrête satisfait aux premières lueurs de vraisemblance qui s'offrent à

lui, sans aspirer à rien de général, à rien de fixe. Tout en prenant le latin pour base de l'intelligence de l'ombrien, il ne donne aucune idée claire et précise des rapports des deux idiomes.

Dans l'intervalle de plus de quarante ans écoulés depuis la publication des *Essais sur la langue étrusque*, les occasions n'ont pas manqué de revenir sur les Tables eugubines et d'en parler à nouveaux frais. On en a en effet souvent parlé, mais uniquement pour en noter l'existence, ou pour répéter ce qui en avait été dit, et sans rien ajouter aux résultats des études de Lanzi.

Ce n'est qu'en 1828 qu'Ottfried Müller, reprenant comme en sous-œuvre, dans ses savantes recherches sur les Étrusques couronnées par l'Académie de Berlin, l'étude des Tables eugubines, y a suivi une autre méthode que Lanzi. Au lieu de se jeter à l'aventure et à tâtons dans le texte des Tables eugubines, pour essayer d'en interpréter des lambeaux, il a cherché, recueilli et rapproché systématiquement tous les passages de ces tables qui pouvaient s'éclaircir les uns les autres, et dont il était possible de déduire avec sûreté quelques-unes au moins des principales formes grammaticales de l'ombrien. Il a posé de la sorte une base fixe et certaine à tous les rapprochements qui auraient pour but de déterminer les rapports de cet idiome avec le latin et avec les autres dialectes italiques.

Cette méthode, moins hardie peut-être que celle de Lanzi, mais certainement beaucoup plus sévère

et plus rationnelle, a eu des résultats plus positifs et plus féconds ; elle a ouvert comme une voie nouvelle dans l'étude des anciennes langues d'Italie, et cette voie a été suivie.

Deux jeunes savants allemands, poursuivant les travaux d'Ottfried Müller sur les Tables eugubines, semblent se disputer la gloire de nous apprendre enfin de ces fameuses tables tout ce qu'il est aujourd'hui possible d'en savoir. Ce sont MM. Lepsius et Lassen.

Le premier a publié récemment à Berlin un opuscule latin intitulé : *De Tabulis eugubinis*. Ce n'est qu'une introduction à un traité exprès sur la langue ombrienne et les autres langues antiques de l'Italie, mais une introduction qui fait désirer vivement et avec confiance l'ouvrage dont elle est comme la préface.

Quant au travail de M. Lassen, ce n'est non plus qu'un premier essai qui en promet d'autres. Mais déjà, dans ce premier essai, l'auteur a abordé, sans beaucoup de préliminaires, l'explication d'un long fragment de l'une des sept tables, prenant, comme Lanzi, et plus strictement encore que lui, le latin pour point de départ de son explication. Comme Lanzi aussi il procède, dans son interprétation, par une sorte de tâtonnement, mais par un tâtonnement raisonné, systématique, beaucoup plus ingénieux, plus profond que celui du savant italien, et dont je regrette de n'avoir pas le temps de donner ici une idée.

Maintenant, messieurs, puisque je vous ai parlé si longuement, trop longuement peut-être de l'histoire des Tables eugubines, il faut bien que j'ajoute encore quelques mots sur la langue même de ces tables, ne fût-ce que pour vous en montrer les qualités physiques, les dehors, l'écorce, si je puis parler ainsi. Je vous citerai les deux premières lignes du fragment que M. Lassen a essayé de traduire.

Pre vereir treblaneir Iuve grabovei buf treif fetu eso
naratu vesteis teio subocar suboco
Dei grabovi bcriper fisiu tota per Iovine erer nomne
per erar nomne per fossei pacer sei ocrefisei.

Je n'irai pas plus loin : cet échantillon des Tables eugubines n'est ni plus étrange à l'oreille, ni plus difficile à comprendre que tout le reste ; peut-être même l'est-il un peu moins. Je ne sais trop, mais il me semble qu'en vous figurant vingt-cinq ou trente pages telles que les deux lignes que je viens de vous lire, vous comprendrez plus aisément pourquoi depuis tantôt quatre siècles que les Tables eugubines sont un thème d'études philologiques, l'interprétation en est encore si peu avancée.

Toutefois, si obscur que soit resté ce monument, on en a tiré plus de preuves qu'il n'en fallait, pour constater avec certitude que l'idiome dans lequel il est écrit est un idiome affilié de très-près au latin, un simple dialecte de cette même langue à laquelle appartient ce dernier, et que nous sommes convenus de nommer italique. Il y a plus : les rapports entre les deux idiomes sont si intimes, qu'il n'y a presque

rien dans l'un qui ne puisse servir à éclaircir ou à confirmer quelque chose dans l'autre. Cela étant, il ne sera pas inutile, pour nous aider à mieux comprendre par la suite les révolutions du latin, d'avoir un aperçu des rapports dont il s'agit. Je vais donc exposer aussi sommairement que possible ce que l'étude des Tables eugubines a fourni jusqu'à présent de notions certaines ou plausibles sur les formes grammaticales de l'ombrien. Je les chercherai d'abord dans les noms, puis dans les verbes, et partout je combinerai, autant que faire se pourra, les résultats des travaux de Lanzi, de Niebuhr et d'Ottfried Müller.

En ombrien comme en latin, les noms ont trois genres, un masculin, un féminin, un neutre. Mais ce dernier n'est pas aussi fortement marqué qu'en latin, et semble fréquemment se confondre avec le masculin. Quant au système de déclinaison, on ne sait encore de celui de l'ombrien que des choses fort générales; mais tout ce que l'on en sait présente les plus grandes affinités avec celui du latin. Il suffira, pour vous en convaincre, de mettre sous vos yeux la déclinaison d'un ou deux noms ombriens; je prendrai les deux qui correspondent aux deux mots latins *populus*, peuple, et *ara*, autel.

Nom. *Poplur* ou *Poplor*, populus.

Gén. *Popler*, populi.

Dat. *Poplu?* populo.

Acc. *Poplum*, populum.

Abl. *Poplu*, populo.

Nom. *Asa*,	ara.
Gén. *Asar*,	aræ.
Dat. *Ase*,	aræ.
Acc. *Asam*,	aram.
Abl. *Asa*,	ara.

Outre ces cinq cas, qui sont les cinq cas ordinaires de la déclinaison latine (sauf de légères variantes faciles à ramener à la loi générale), M. Lassen croit en avoir trouvé un sixième qui serait un locatif marqué par la désinence *me*. Ainsi donc, en adoptant ce sixième cas pour l'ajouter aux précédents, dans les mots *populus* et *ara*, on aurait :

Locat. *Poplu-me*, in populo. — *Asa-me*, in ara.

Jusqu'ici tout est synthétique dans la déclinaison ombrienne ; mais il s'y trouve aussi au moins deux cas décomposés par les prépositions *co* ou *cum* et *per*. Ces deux prépositions placées à la suite d'un nom à l'ablatif, semblent représenter tantôt l'instrumental, tantôt le locatif. Il faut donc, pour compléter le type de la déclinaison ombrienne, y ajouter les deux formes suivantes :

Instr. *Poplu-co, cum* ou *a* populo.
— *Asa-co, cum* ou *ab* ara.
— *Poplu-per, pro, in* populo.
— *Asa-per, pro, in* ara.

Il n'y a pas de trace de duel en ombrien, non plus qu'en latin.

Quant au pluriel de la déclinaison ombrienne, je n'en ai point trouvé assez d'exemples pour le donner en entier. Ce qu'il a peut-être de plus remarquable,

c'est l'accusatif, généralement terminé en *f*. Ainsi l'accusatif de *poplur* et d'*asa* sont *popluf* et *asaf*, au lieu de *populos* et de *aras* qu'exige la loi du latin. Mais l'*s* reparaît quelquefois dans l'accusatif ombrien, au lieu de *f*, qui le représente d'ordinaire; et dès lors reparaît aussi l'identité primitive des deux formes.

Une observation générale importante à faire sur la déclinaison ombrienne, c'est que les désinences caractéristiques de certains cas, surtout du nominatif et de l'accusatif singulier, sont fréquemment omises dans les tables : c'est un indice certain qu'elles devaient l'être plus fréquemment encore dans l'usage familier de la parole.

Comme les noms de nombre sont toujours importants à noter, dans les rapprochements des langues, voici ceux que j'ai trouvés dans l'ombrien :

Enu, unus, unum.
Duf, duo.
Trif, tres.
Uhtur, octo.
Desen, decem.
Desenduf, duodecim.

Les pronoms des deux idiomes ont aussi la plus grande analogie entre eux. Celui de la seconde personne, en ombrien, offre quelque chose d'assez particulier, c'est-à-dire un accusatif formé, comme celui des noms, par l'affixe d'une nasale, représenté par *m*. Ainsi de *tio*, ou *tiu*, *tu*, *toi*, on fait *tiom* ou *tium :* c'est comme si l'on disait en latin *tem*, au

lieu de *te*. La forme ombrienne se rapproche beaucoup plus que la forme latine du sanscrit tvâm.

Je ne m'étendrai pas sur la conjugaison ombrienne, par la raison qu'il y aurait trop à en dire. Je me bornerai à observer en général, que les formes verbales qui se présentent dans les Tables eugubines ont presque toujours la ressemblance la plus marquée avec les formes correspondantes de la conjugaison latine. Une des différences les plus notables qu'il y ait là-dessus entre les deux idiomes est celle qui concerne la première personne du présent de l'indicatif. En ombrien, elle se termine en *av* ou *af*, au lieu de se terminer en *o*, comme en latin. Ainsi l'on dit : *tiom subocav*, pour *te advoco*.

Le verbe *esse*, être, qui, dans les Tables eugubines, reparaît assez fréquemment à divers temps et à divers modes présente, aussi quelques particularités dignes de remarque. J'en noterai une seule; c'est la variété des formes du futur, surtout à la troisième personne du pluriel. Outre *erunt* qui est exactement la forme latine, on en trouve quatre ou cinq autres, *erirunt*, *erihunt*, *erahunt*, *erafunt*. Cette dernière, probablement la plus ancienne de toutes, en est aussi la plus curieuse; c'est celle qui constate le mieux que le futur de l'ombrien est réellement un temps analytique ou décomposé. *Era* appartient au verbe *esse*, et tout autorise à regarder la terminaison *funt* comme ayant été primitivement la troisième personne du pluriel de l'indicatif perdu du radical verbal *fu*, en sanscrit *bhu*, être. La même observa-

tion s'applique au futur latin; et la remarque est d'autant plus naturelle et plus plausible, qu'il y a, dans le sanscrit, un futur formé d'une manière tout à fait analogue.

Je pourrais, dans le peu que l'on sait jusqu'ici de l'idiome des Tables eugubines, signaler encore d'autres particularités d'autant plus dignes d'attention, qu'elles semblent avoir leurs analogues dans les dialectes secondaires des langues italiques. Mais ce n'est point ici le lieu de vérifier ces analogies : j'y reviendrai ailleurs. Il me suffit, pour le moment, d'avoir posé comme un fait incontestable l'étroite affinité du système grammatical de l'ombrien et du latin; d'avoir montré que le premier ne peut être, comme celui-ci, comme l'osque, le volsque et selon toute apparence aussi, comme le sabin, qu'un dialecte de cette langue, sœur du grec et du sanscrit, apportée on ne peut dire ni d'où, ni quand en Italie, mais dès lors convenablement nommée italique.

Puisque je dois dire quelque chose des Étrusques et de leur langue, j'en parlerai ici à propos des Ombriens dont ils étaient les voisins, et à propos des Tables eugubines dont cinq étaient gravées en caractères dits étrusques.

Des nombreuses nations qui se sont autrefois disputé le sol et la domination de l'Italie, les Étrusques sont celle dont l'histoire pique le plus la curiosité et la satisfait le moins. Tous les écrivains de l'antiquité classique qui ont parlé d'eux, les nommant tantôt Tyrrhéniens, tantôt Étrusques, s'accordent à les re-

garder comme un peuple immigré d'un autre pays en Italie; mais tous diffèrent dès qu'il s'agit de dire d'où ils étaient venus.

Hérodote qui les nomme Tyrrhéniens, affirme qu'ils étaient Lydiens de race, et qu'ils passèrent en Italie sous la conduite d'un chef nommé Xanthus. Xanthus est un nom grec qui désigne vraisemblablement un chef grec, d'où l'on pourrait conclure à ce qu'il semble que les adhérents de ce chef étaient aussi de race grecque.

Tite Live, qui parle aussi d'eux, leur donne le nom d'Étrusques et les représente comme un peuple montagnard, qui avait longtemps occupé les vallées des Alpes rhætiennes (le Tyrol moderne), avant de descendre en conquérants dans les vastes pleines traversées par le Pô.

Denys d'Halicarnasse fait de même mention des Étrusques, mais en homme embarrassé des contradictions répandues à leur sujet; et il s'en tient à affirmer d'eux ce qu'il en sait, ce qu'il en a pu voir par lui-même. Cependant, à raison même de cette espèce de restriction et de réserve, son témoignage acquiert plus d'autorité, et peut être opposé comme une objection des plus graves à tout témoignage contraire. Or, ce que Denys affirme des Étrusques, c'est que leur langue n'avait pas la moindre ressemblance, ni avec celle des Lydiens, ni avec aucune autre. Il ajoute que le nom qu'ils se donnaient à eux-mêmes était celui de *Rasènes*.

Depuis la renaissance de l'érudition et des lettres,

tous les savants qui ont eu à parler des Étrusques se sont crus obligés de choisir entre Hérodote et Tite Live, et de rejeter l'un ou l'autre. Niebuhr, et après lui Ottfried Müller, ont été les premiers à prendre un parti nouveau sur ce problème d'archéologie historique. Ils ont soupçonné qu'il devait y avoir quelque équivoque, quelque méprise à supposer une contradiction formelle entre deux historiens également graves et ayant eu chacun tous les moyens d'être bien informé de ce qu'il avançait. Examinant de plus près le fait raconté par Hérodote, de celui mis en avant par Tite Live, et à l'appui duquel vient le témoignage de Denys d'Halicarnasse, ils ont cru s'apercevoir que les deux faits étaient deux faits distincts et isolés, dont l'un n'était ni ne pouvait être la négation de l'autre. Il leur a semblé reconnaître et ils ont voulu prouver que sous ce nom d'Étrusques on avait confondu deux peuples divers en toute chose.

Selon eux, les Tyrrhéniens d'Hérodote seraient un groupe de ces Pélasges qui passèrent avant le siége de Troie de Grèce en Italie. Les Rasènes seraient un autre peuple probablement de race septentrionale établi d'abord en Rhétie; et qui de là descendu en Italie sur les bords du Pô, y aurait envahi les établissements des Tyrrhéniens. Les deux peuples mêlés dans ce premier choc, auraient fini par s'accorder, par se fondre amicalement l'un dans l'autre et par former sous le nom d'Étrusques un troisième peuple dont néanmoins les Rasènes auraient fait la portion dominante.

Je n'ai point, je l'avoue, étudié assez la question de l'origine des Étrusques pour avoir le droit de porter un jugement sur cette manière de la décider. Mais elle est incontestablement très-ingénieuse; et me paraît un trait de lumière heureusement jeté sur un des points les plus obscurs des antiquités italiques.

Maintenant, si de ces données historiques l'on cherche à déduire quelques notions sur la famille de langues à laquelle appartient l'étrusque, il est évident que cet idiome ne peut avoir que bien peu de ressemblance avec le latin ou le grec. Elle s'en rapprochera peut-être par un certain nombre de mots de l'ancien idiome des Tyrrhéniens qui seront entrés dans celui des Rasènes, portion dominante des Étrusques; mais elle devra en différer par la substance, par le fond. Tels sont les résultats qui se déduisent aisément de ce qui précède; mais ces résultats sont bien vagues, et purement négatifs. L'étude directe de l'étrusque en donne-t-elle de plus positifs, de plus satisfaisants? Vous allez en juger par la simple exposition de quelques faits.

Jusqu'à présent les matériaux d'après lesquels on a pu étudier la langue étrusque, et chercher à s'en faire une idée, n'ont été ni variés ni considérables. Ils se bornent à une trentaine de mots qui nous ont été transmis, avec leur signification, par les anciens, et à une grande multitude d'inscriptions, presque toutes inscriptions funéraires, ne contenant guère que des noms propres, les termes destinés à marquer

les relations de famille et de parenté, et tout au plus çà et là quelque courte formule sépulcrale ajoutée à ces noms.

Ce sont ces inscriptions qui ont principalement servi de matériaux à Lanzi, pour son grand travail sur la langue étrusque, et qu'il s'est efforcé d'expliquer.

Il a suivi, pour cette explication, le même système que pour celle des autres antiques monuments de l'Italie; c'est-à-dire qu'il a supposé l'étrusque ayant avec le latin et le grec, le même degré d'affinité que les langues italiques. L'application souvent impossible et toujours violente de cette hypothèse, en démontre suffisamment la fausseté.

A l'exception des noms propres, des noms de famille et de parenté, tout est contestable dans les explications données par Lanzi, de cette énorme quantité d'inscriptions étrusques qu'il avait eues sous les yeux; Niebuhr va jusqu'à prétendre qu'il n'y a, dans toutes ces inscriptions, que deux mots faisant ensemble trois syllabes, ni plus ni moins, qui soient susceptibles d'une interprétation certaine; et ces deux mots sont précisément ceux que Lanzi n'a pas jugé à propos d'interpréter, parce que l'originalité ou l'étrangeté, si l'on veut, de l'étrusque s'y montrait trop saillante et trop claire.

Les deux mots dont il s'agit sont, d'après Niebuhr, une formule sépulcrale, exactement correspondante à la formule latine : *vixit annos....* La traduction étrusque de ces deux mots est *avil ril ; avil*, signi-

fiant *vixit;* et *ril, annos.* Il est certain que deux mots pareils ne donnent pas à l'idiome où ils se rencontrent un air de famille avec le grec ou le latin.

Depuis la publication des essais de Lanzi, on a découvert de nouvelles inscriptions en étrusque, qui ont fourni de nouvelles données pour l'étude de cet idiome. Celle trouvée en 1822 à Pérouse, peut passer pour longue, et semblait par là fournir d'autant plus de prise à la sagacité des interprètes. Elle a été déjà plusieurs fois imprimée en caractères latins : interprétée, c'est autre chose; on peut assurer qu'elle ne le sera pas de sitôt. Il n'y a pas moyen d'y jeter les yeux, ni essayer d'en prononcer les mots sans se figurer la langue à laquelle ils appartiennent comme aussi diverse du latin que toute autre langue du monde; et l'on ne change point d'avis quand on essaye d'attacher un sens à ces mots. Il est évident, à la seule inspection d'un monument pareil, que l'idiome dans lequel il est rédigé ne peut avoir avec le latin, quant au vocabulaire, que des ressemblances légères et pour ainsi dire accidentelles.

Pour ce qui est des formes grammaticales de l'étrusque, il est facile, d'après tout ce qui précède, de présumer que l'on n'en sait que bien peu de chose. Ce n'est que dans les noms propres que l'on a pu observer et reconnaître quelques traces du système de déclinaison. Il paraît que les noms masculins étrusques sont généralement terminés au nominatif par une voyelle quelconque, et n'ont aucune marque particulière qui se rapporte à la déclinaison.

Il y a des noms propres féminins terminés en *a* au nominatif, et qui ont un génitif en *as* ou en *es*. On a cru observer un datif formé par l'affixe *si*, et un accusatif caractérisé par *m*. Il y aurait dans tout cela quelques analogies avec le latin et les autres langues italiques. Mais tout cela est on ne peut plus douteux et plus incertain, et il n'y a jusqu'à présent rien de sérieux à en conclure.

Ces nouvelles observations sur la langue étrusque n'ajoutent, comme vous voyez, rien d'important ni de précis au résultat donné par l'hypothèse de Niebuhr sur l'origine du peuple qui la parla; et ce n'est qu'en termes très-généraux que j'ose formuler une opinion sur ce sujet. L'étrusque me paraît devoir être classé dans la grande famille des langues indo-européennes; mais en ce cas, il faut dire qu'il forme dans cette famille une langue à part, et une langue différente plus du latin et du grec que ceux-ci ne diffèrent entre eux.

SIXIÈME LEÇON.

LANGUES ANCIENNES DE L'ITALIE.

II.

Dans la précédente leçon, j'ai traité des diverses langues de l'Italie qui furent plus ou moins longuement contemporaines du latin et avec lesquelles celui-ci se trouva successivement en contact, dans le cours de ses développements. J'ai dit sommairement les raisons qui m'ont porté à examiner et à déterminer, autant que cela pouvait se faire dans les bornes de mon plan, les rapports de toutes ces langues entre elles et avec ce dernier; enfin, j'ai déjà considéré, dans ce but, plusieurs de ces mêmes langues, particulièrement celles que j'ai distinguées par le nom d'italiques. Il me reste à parler de trois autres, de celles des Vénètes, des Liguriens et des Gaulois; j'en parlerai dans l'ordre où je viens de les nommer.

Les Vénètes, nommés aussi Enètes, occupaient, avec les Euganéens, autre peuplade selon toute apparence de même race qu'eux, la portion du sol italique comprise entre la mer Adriatique, le cours de l'Adige et les Alpes noriques. Il ne reste d'eux aucun monument écrit de quelque importance, de sorte que pour savoir ou conjecturer quelque chose de leur

idiome, c'est hors de chez eux qu'il faut chercher un terme de rapprochement, c'est dans le corps de nation dont ils faisaient partie; or, les Vénètes étaient indubitablement une tribu de ce peuple qui, sous le nom d'Illyriens, occupait toute la côte orientale de la mer Adriatique, jusqu'à une assez grande profondeur dans l'intérieur des terres à l'est, et jusqu'aux frontières de la Grèce au midi. Les Vénètes parlaient donc certainement un dialecte illyrien; mais, c'est peut-être là tout ce qu'il nous est donné de savoir à ce sujet; hors, de ce fait peu instructif, il n'y a que des conjectures, mais des conjectures du reste assez plausibles, et dignes de quelque attention.

Comme l'ancien illyrien est une langue morte dont on n'a point de monument, et dont on ne sait rien d'ailleurs, il n'est plus possible d'en constater exactement et directement les rapports ni avec le latin, ni avec aucune autre langue italique; mais, on pourrait encore s'en faire une idée par l'intermédiaire d'un idiome vivant, dérivé de l'ancien idiome mort, s'il en existait un. Maintenant, cet idiome existe-t-il, et quel est-il? A cette question, je répondrai qu'il existe encore aujourd'hui, en Europe, sur les frontières septentrionales de la Grèce, un petit peuple que l'on peut, sinon avec certitude, du moins avec une grande probabilité, regarder comme un reste de l'antique race illyrienne, parlant une langue dérivée de l'illyrien.

Ce peuple, ce sont les Albanais, trop connus pour que j'aie besoin d'en parler longuement; on sait

qu'ils sont sujets fort indociles des Turcs, qu'ils occupent à eux seuls quelques cantons du nord de l'Épire, et sont épars par groupes dans diverses autres parties de la Grèce.

Leur langue est aujourd'hui une langue très-mêlée; on y trouve surtout beaucoup de turc, de grec et d'italien ou de latin; nul doute que ce mélange ne soit, en grande partie, nouveau et ne tienne principalement à la vie errante, aventurière des Albanais, et à leur séjour parmi des populations d'une autre race; mais, peut-être aussi plusieurs de ces mots étrangers, surtout des grecs, appartiennent-ils au fond primitif de la langue. C'est une chose à examiner et qui mérite de l'être; mais, pour ne pas entrer à ce sujet dans une discussion superflue, et pour m'en tenir au seul résultat dont j'aie besoin, je dirai que l'albanais, considéré dans l'ensemble de ses formes grammaticales, et dans la portion originale de son vocabulaire, doit être regardé comme un idiome absolument différent du latin et des autres dialectes italiques; si donc, comme je le pense et le suppose, l'albanais est une forme secondaire de l'illyrien, il sera démontré que les anciens Vénètes qui occupèrent toute la portion de l'Italie située au delà de l'Adige, parlèrent de même une langue totalement différente du latin.

Cela posé, je laisse là les Vénètes, pour en venir aux Liguriens, et ce n'est pas sans une sorte d'embarras et de souci que j'y viens, suspendu comme je le suis entre le désir d'éclaircir un peu leur his-

toire, et le sentiment de toutes les difficultés attachées à ce projet. Le sujet est on ne peut plus obscur, mais il tente par un certain intérêt qui naît de son obscurité même et qui tient à ce besoin curieux que l'esprit, à mesure qu'il s'élève et s'étend, éprouve de renouer les fils brisés par lesquels le monde actuel tient à l'antique. Niebuhr qui, dans son tableau des anciennes populations de l'Italie, n'a pas pu oublier les Liguriens, n'en a peut-être pas parlé de manière à éclaircir beaucoup ce qui les concerne, et il a avancé à leur sujet des assertions que je tiens pour inexactes; mais il a du moins bien senti le genre d'importance et d'intérêt de leur histoire, et il a ébauché cette histoire en un seul trait, quand il a dit que « les Liguriens étaient un de ces peuples dont notre savoir historique, dans sa courte portée, n'atteint que la décadence. »

Tout ce que j'ai à dire des Liguriens ne sera, en quelque sorte, qu'un commentaire de cette expression, ou dans le sens de cette expression; et en cela du moins, je serai d'accord avec l'illustre historien de Rome, chose dont je me félicite toujours. J'ai à peine besoin d'avertir que je vais être obligé ici, plus encore qu'à l'ordinaire, de resserrer en un petit nombre de pages, des discussions, des aperçus qui auraient besoin de tout leur développement, pour avoir leur juste mesure d'autorité.

Puisque c'est la langue des Liguriens qui est, en définitive, le sujet de ces recherches, c'est par là que je commencerai. Il n'existe point de monuments

écrits en cette langue; à l'époque dont on aurait pu en avoir quelques-uns, les Liguriens d'Italie étaient un peuple de rudes et pauvres montagnards, confinés et comme cachés dans les plus âpres vallées de l'Apennin et des Alpes maritimes; un peuple qui n'avait plus ni écriture, ni littérature, ni traditions nationales, et dont la vie différait peu de celle des animaux sauvages, avec lesquels il était réduit à partager à la fois les cavernes et le gibier de ses montagnes.

Lanzi a publié, il est vrai, une inscription en trois mots et en caractères étrusques, trouvée à Busca, en Piémont, près de Saluces, sur le territoire des *Vagienni*, l'une des peuplades liguriennes de la contrée. Mais il n'a point donné cette inscription pour ligurienne; il l'a crue, et il a eu raison de la croire, plutôt étrusque, le sol dans lequel elle a été trouvée ayant, à diverses reprises, fait partie de l'Étrurie, territoire des Étrusques. — Ainsi l'on ne peut pas même dire de l'idiome des Liguriens, ce qui serait pourtant bien peu de chose, qu'il en reste un monument écrit, consistant en trois mots inintelligibles.

Il est vrai néanmoins que l'on connaît effectivement de cet idiome trois mots que les anciens nous ont transmis. L'un est le nom du Pô, à partir de l'endroit où il devient profond et navigable : les Liguriens le nommaient *Bodenkos*, ils nommaient l'avoine *Asia*, et *Padus* le pin, arbre abondant dans leur pays. Ce ne sont pas là des indices d'après lesquels on puisse deviner la famille d'une langue. Il faut

donc pour arriver, je ne dis pas à découvrir, mais à soupçonner quel idiome était le ligurien, prendre quelque autre méthode. Il n'en reste qu'une, la même dont j'ai déjà précédemment usé en pareil cas, celle de déterminer, s'il se peut, l'origine, la race, le pays natal des Liguriens, et de leur trouver quelques affiliés parmi les peuples connus.

Les érudits latins, Caton entre autres, cherchant, mais sans beaucoup de réflexion ou de curiosité, l'origine des Liguriens, les disaient Grecs, par l'unique raison qu'ils faisaient usage de boucliers de cuivre. On n'a jamais essayé de prouver la fraternité de deux peuples par une aussi mauvaise raison. Si c'était pour les Romains une merveille de voir des boucliers de forme grecque aux Liguriens, la merveille n'était pas difficile à expliquer. Les Liguriens, qni servaient fréquemment comme soldats mercenaires dans les armées étrangères, y avaient l'occasion de voir et d'essayer toute sorte de boucliers. Ils avaient d'ailleurs pour voisins et pour ennemis un peuple grec, les Massaliotes, dont ils avaient pu imiter l'armure.

L'histoire qui marque, sinon exactement, du moins avec attention, l'époque de l'arrivée en Italie de plusieurs des nations étrangères qui s'y établirent, ne dit rien de l'arrivée des Liguriens. En quelque lieu et à quelque époque qu'elle les y trouve, elle ne dit pas un mot d'où l'on puisse entrevoir ou soupçonner qu'elle connaît une époque où il n'y avait point de Liguriens en Italie.

Aussi sont-ils nommés dans les plus antiques traditions du pays ; aussi figurent-ils dans tous les mouvements de ses plus anciennes populations. — Nous les avons vus mêlés aux Sicules, à ce vieux peuple que les historiens s'accordent à désigner comme le premier connu pour avoir habité la contrée qui fut depuis le Latium. — Ils partagèrent la défaite et la fuite de ces mêmes Sicules, et il y a des historiens qui prétendent que ce furent eux, Liguriens, et non pas ces derniers, c'est-à-dire les Sicules, qui passèrent en Sicile, pour en enlever la domination aux Sicaniens. La tradition peut être fausse, ou pour mieux dire, elle est fausse ; mais elle n'a pu être forgée que pour un peuple d'une antique célébrité, pour un peuple connu comme ayant joué un rôle dans les événements auxquels se rattache le passage des Sicules dans la Trinacrie.

Et les traditions qui représentent les Liguriens comme ayant leur demeure au bord du Tibre, sur le sol futur de Rome, ces traditions ne sont pas les plus anciennes de celles qui leur sont relatives. Il y en a d'autres, qui ne sont ni moins positives, ni moins vraisemblables, et qui remontent encore plus haut dans le passé de l'Italie. Selon ces dernières, les Liguriens établis d'abord dans quelque autre partie de l'Italie, probablement dans celle qui fut depuis l'Étrurie, en auraient été chassés par les Ombriens et les Pélasges. Leur établissement dans ce pays avait donc précédé l'époque de la puissance et de la célébrité des Ombriens. Or, les événements auxquels se

rattache cette fortune des Ombriens sont positivement signalés comme les plus anciens de l'histoire italique, comme les seuls antérieurs aux guerres des Aborigènes et des Sicules.

Beaucoup plus tard, dans un temps où les diverses nations de l'Italie, d'abord si mobiles et toujours si prêtes à s'ébranler, toujours en quête de villes ou de terres nouvelles, étaient déjà à peu près fixées sur leurs territoires respectifs, à cette époque les Liguriens étaient concentrés sur les deux revers de l'Apennin, dans ce qui fait aujourd'hui le Piémont et le long des côtes de la Méditerranée, de l'embouchure du Var à celle de l'Arno. Mais là, non plus qu'ailleurs, l'histoire ne les a pas vus arriver : elle les y trouve fixés, sans le moindre indice qui annonce qu'ils y soient venus d'ailleurs, qu'ils n'y aient pas toujours été. Il y a bien des traditions qui parlent de leur migration dans les vallées de l'Apennin, et ces traditions ne sont point sans importance; mais elles ne peuvent être vraies que d'une migration partielle et tardive de Liguriens dans un pays où ils auraient trouvé des frères établis depuis une époque immémoriale.

De ces faits divers, on est, ce me semble, suffisamment autorisé à compter les Liguriens parmi les plus anciens habitants connus de l'Italie. Du reste, si bien établie qu'elle puisse être, leur antiquité est un fait isolé qui ne nous apprend rien sur leur origine, qui ne nous indique point à quel autre peuple plus connu on peut les comparer et les affilier. Mais

je puis, du moins, affirmer dès à présent que ce peuple existe, et je puis le nommer : ce sont les Ibères, les habitants primitifs de la péninsule hispanique, et selon toute apparence l'un des plus anciens corps de nation dont il soit fait mention dans l'histoire. Il est indispensable, pour moi, d'entrer dans quelques explications, pour établir le point de vue sous lequel je crois devoir considérer ici ce peuple.

Il n'y a personne parmi vous qui n'ait ouï parler des travaux philologiques de M. Guillaume de Humboldt, qui n'en ait entendu louer la profondeur et l'originalité, qui ne sache qu'ils sont comptés parmi ceux qui, de nos jours, ont fait de la philologie une science sérieuse, positive et féconde. Or, M. G. de Humboldt a publié, en 1821, un ouvrage très-remarquable, dont l'idée tient à un vaste plan d'application des résultats de l'étude des langues à l'éclaircissement des questions relatives aux populations primitives de l'Europe. Il pense qu'en appliquant avec une méthode sévère, et d'après des principes bien établis, ce que l'on sait aujourd'hui des anciens idiomes de l'Europe, à découvrir, à classer et à expliquer les anciens noms de peuples, de villes, de contrées, en un mot, tous les noms géographiques de cette partie du monde, on arriverait à déterminer avec un degré suffisant d'exactitude les divers lieux qui furent successivement ou à la fois habités par les peuples ayant parlé les idiomes dont il s'agit. Il pense qu'en combinant les données fournies par

cette étude des formes et des significations caractéristiques des anciens noms géographiques, avec les données générales de l'histoire et de la chronologie, on parviendrait à reconnaître l'ordre dans lequel les diverses races de peuples qui ont occupé l'Europe s'y sont succédé, supplantées ou amalgamées.

Et pour démontrer par l'exemple l'importance de son idée, M. de Humboldt en a fait lui-même une application du plus grand intérêt, dans cet ouvrage publié en 1821, dont je viens de parler. C'estun essai dans lequel il s'est aidé de sa connaissance profonde de la langue basque, pour étudier, dans des vues générales d'histoire, les anciennes dénominations géographiques de l'Espagne et des autres contrées où fleurirent des peuples de race ibérienne.

Il peut y avoir, et sans doute il y a dans le travail de M. de Humboldt, des détails inexacts ou contestables ; mais l'ensemble est d'une justesse et d'une certitude jusque-là inconnues dans les recherches de ce genre. Je vais tâcher d'en indiquer les principaux résultats, sans m'astreindre, du reste, ni à l'ordre ni à la rédaction de l'auteur :

1° Les noms géographiques de la péninsule hispanique se résument tous en deux séries nettement, parfaitement distinctes l'une de l'autre, et appartenant à deux langues qui n'ont rien de commun entre elles.

2° La première série, de beaucoup la plus nombreuse des deux, comprend les noms des portions de la péninsule habitées par les Ibères. Ces noms sont

en général des noms composés d'éléments très-simples et assez peu variés, des noms descriptifs, appropriés aux lieux et aux objets qu'ils désignent. Enfin, ces noms antiques, seul monument qui nous reste de la langue des Ibères, ont presque tous aujourd'hui, en basque, une signification précise, claire et certaine, la même qu'ils eurent autrefois, de sorte qu'il n'y a pas lieu à douter de l'identité du basque et de l'ibérien.

3° La seconde série des noms géographiques de l'ancienne Espagne se compose des noms des lieux qui furent habités par les Celtes. Ces noms sont, pour la plupart, conformes aux noms connus pour celtiques dans d'autres pays, et s'expliquent généralement assez bien par ce que l'on sait du gaulois ou du celte.

4° Ce n'est pas seulement en Espagne que l'on trouve de ces dénominations géographiques qui n'ont pu être imposées que par des Ibères, de ces noms pittoresque de lieux, de villes, de rivières qui, partout où ils se voient, font l'office d'inscriptions ibériennes: on en rencontre dans plusieurs autres contrées, notamment dans tout le midi de la Gaule, dans les principales îles de la Méditerranée, et ailleurs encore, comme nous verrons bientôt.

5° Partout où l'on trouve des noms géographiques ibériens entremêlés et comme confondus avec des noms provenant d'un autre idiome et d'un autre peuple, on peut s'assurer qu'ils sont les plus anciens de tous; ceux auxquels les autres se sont comme superposés.

De tous ces faits partiels résulte un fait plus général, auquel, mutilée comme elle l'est, notre histoire atteint à peine : c'est que les Ibères furent un grand peuple qui occupa une partie considérable de l'Europe occidentale, antérieurement à l'apparition des Gaulois, des Celtes, et de quelques autres peuples contemporains de ces derniers. L'histoire ancienne de l'Europe trouve les Ibères déjà déchus de leur puissance, déjà chassés de divers pays qu'ils avaient primitivement occupés; elle les trouve partout en lutte avec un second ban de peuples qui arrive de divers côtés pour dominer à leur place, pour les chasser peu à peu des antiques contrées où ils étaient les premiers venus.

Maintenant, messieurs, après avoir essayé de vous donner une idée du travail de M. de Humboldt, je dois vous avertir que l'auteur semble y avoir eu accessoirement l'intention d'ouvrir une voie nouvelle aux recherches jusqu'ici assez peu satisfaisantes sur les plus anciennes populations de l'Italie. Voici comment il s'exprime à cet égard dans un passage de sa préface.

« La connaissance du basque, dit-il, peut seule conduire à bien démêler tout ce qui concerne proprement les Ibères, et doit servir à les distinguer des Celtes. Ce ne sera qu'après avoir éclairci les antiquités de ces peuples que l'on aura enfin une base plus sûre pour les recherches à faire sur les habitants primitifs de l'Italie. Si l'on a jusqu'à présent si mal réussi dans ces recherches, c'est en grande partie

pour y avoir procédé à rebours. — Au lieu de chercher quels furent les habitants primitifs de chaque partie de l'Europe, quelles furent, parmi les populations de l'Italie, celles connues pour avoir aussi habité d'autres pays, quels vestiges offrent encore de l'existence et du séjour de ces peuples, leurs idiomes et les noms des lieux qu'ils habitèrent, afin d'arriver par là à connaître les éléments que peut donner l'analyse des monuments italiques; au lieu, dis-je, de tout cela, on a consulté exclusivement le grec et le latin, sans songer que les immigrations des Hellènes en Italie ne sont pas les plus anciennes, et que le latin est composé d'éléments qui lui sont antérieurs. »

Ces paroles impliquaient une question que M. de Humboldt n'a pas manqué de se faire dans la suite de son travail. — Il s'est demandé si l'Italie antique n'offrait pas quelques vestiges du séjour des Ibères, ou en d'autres termes équivalents pour lui, si parmi les anciens noms géographiques de l'Italie, il n'y en a pas quelques-uns de ceux qui ne se retrouvent que dans des pays historiquement connus pour avoir été habités par des Ibères, qui, n'ayant de sens et de convenance qu'en basque, n'ont pu être imposés que par des peuples parlant cet idiome?

M. de Humboldt est entré dans cette recherche, et il y est entré avec toute la rigueur de sa méthode, avec toute la bonne foi d'un historien sans préjugés, sans préoccupation, et dans l'esprit duquel il y a place pour tout ce qui est vrai. Il a trouvé, en effet,

sur divers points de l'Italie, des noms de lieux exactement semblables à d'autres qui sont indubitablement ibériens, dont la plupart s'interprètent de même par le basque, qui expriment de même quelque particularité caractéristique de la localité à laquelle ils furent appliqués. Tels sont, pour en citer quelques-uns, le nom d'*Urbinum*, aujourd'hui *Urbino* dans les États du pape ; ceux d'*Asta*, aujourd'hui *Asti*, et d'*Uria*, ville d'Apulie. Tels sont encore, parmi les noms de rivières, celui de l'*Arsia*, petit fleuve sur la frontière illyrienne de l'Italie, et celui du *Lambrus*, autre rivière de la haute Italie.

Toutefois, ces noms d'une ressemblance si frappante avec des noms ibériens, qu'il est difficile de ne pas les croire ibériens, ces noms ne sont pas en grand nombre ; ils sont épars à de grandes distances, et peut-être serait-il possible d'en expliquer l'existence autrement que par l'hypothèse de peuples ibères en Italie. Aussi, M. de Humboldt les rapporte-t-il sans rien en conclure en faveur de cette hypothèse. Ce n'est que vers la fin de ses recherches que, revenant sur cette question du séjour des Ibères dans la péninsule italique, il s'exprime en ces termes :

« Lorsque je considère bien tout ce que j'aperçois de relatif à ce sujet, lorsque je résume soigneusement les discussions qui s'y rapportent, je m'enhardis à énoncer une conjecture : c'est que, dans des temps très-reculés, l'Italie et les îles de la Méditerranée furent du nombre des pays que les Ibériens habitèrent comme peuples authochtones. »

Ayant donné aux Ibères plus de temps que je ne voulais, il m'en reste peu pour revenir aux Liguriens. Je n'en parlerai donc que très-sommairement; mais à présent du moins je pourrai hasarder sur eux quelque chose de moins vague que tout à l'heure relativement à l'objet principal de ces recherches. Je remarquerai d'abord que M. de Humboldt qui, dans l'ouvrage cité, avait, je ne dirai pas tant d'occasions, mais tant de motifs de parler des Liguriens, n'en a rien dit. L'omission me paraît si étrange, que je ne sais point l'expliquer; et je serais presque tenté d'imaginer que notre savant philologue a eu, sans l'exprimer, l'intention de comprendre les Liguriens dans ce qu'il a dit des Ibères.

Quoi qu'il en soit, je n'hésite point à affirmer que tous les résultats des recherches de M. de Humboldt sur les Ibères sont également applicables aux Liguriens; qu'ils ont pour ceux-ci au moins autant d'exactitude, de vraisemblance et de probabilité que pour les premiers. En termes plus directs et plus formels, je crois voir dans les Liguriens un peuple de la plus haute antiquité, qui, antérieurement aux Celtes, et peut-être aux Pélasges et aux nations italiques, occupa simultanément une grande partie du midi de la Gaule, de l'Italie et de l'Espagne; et ce peuple peut être dit ibérien, en ce sens du moins que son idiome fut indubitablement le même que celui des Ibères, et peut par conséquent être représenté de même par le basque.

De ces assertions, les unes ont été déjà discutées,

et je crois superflu d'y revenir. Les preuves des autres exigeraient de longs développements ; mais ce que j'en puis indiquer suffira, je l'espère, pour mon objet.

Et d'abord, que dès les temps les plus reculés il y ait eu des Liguriens en Espagne, c'est ce qui ne peut souffrir aucun doute. Les Sicaniens, ces premiers habitants connus de la Sicile, dont l'époque touche aux temps mythologiques, aux temps des Lestrigons et des Cyclopes, étaient, comme je l'ai déjà dit plus d'une fois, des Ibères. Or, ces Ibères, disent des historiens accrédités, Thucydide entre autres, avaient été chassés de la côte orientale d'Espagne par les Liguriens. Il y avait donc des Liguriens en Espagne avant qu'il y eût des Ibères en Sicile.

Indépendamment de ce premier fait, et à diverses dates moins reculées, ce nom de Ligurie et de Liguriens se retrouve dans toutes les parties de la péninsule hispanique, et dans les localités les plus diverses, sur les côtes, dans les plaines, et plus souvent qu'ailleurs sur les montagnes. Il y avait, dans la Bétique, à l'embouchure du fleuve Anas, une ville de *Ligurica* ou *Liguria*, dont les habitants se nommaient *Ligures*. Un district des montagnes où la Guadiana prend sa source, se nommait de même *Liguria*. Plusieurs de ces médailles celtibériennes dont les légendes sont en ces anciens caractères inconnus que les uns nomment phéniciens et les autres celtibériens, appartiennent à une ou à plusieurs villes nommées *Iligora* ou *Iligor*. Or, ces noms,

comme nous le verrons tout à l'heure, ne sont certainement que le nom de *Liguria*, rétabli dans sa forme première, dans l'idiome auquel il appartient. Quelque chose de plus remarquable encore, c'est le nom de *Liguriens*, que Festus Avienus, probablement sur l'autorité de quelque ancien auteur grec, donne aux montagnards des Pyrénées occidentales.

Ce ne sont pas là toutes les preuves que je pourrais donner de l'existence des Ligurieus parmi les Ibères ; mais celles-là sont sans doute plus que suffisantes. J'arrive à un point plus important, à ce qui concerne la langue, à l'identité du ligurien et du basque, au moins dans certains noms géographiques. Mais ici, messieurs, je suis moins à l'aise pour soutenir et développer mon opinion. Elle demanderait une discussion entremêlée de rapprochements philologiques qui, pour inspirer un peu d'intérêt et de confiance, exigeraient de votre part quelque connaissance de la langue basque. Je tâcherai, toutefois, en réduisant les faits à ce qu'ils ont d'essentiel et de plus général, d'en donner une idée.

Je n'ai à montrer de la langue des Liguriens que des échantillons du genre de ceux que M. de Humboldt a montrés de celle des Ibères, je veux dire des noms géographiques. Mais je tâcherai de ne rien avancer au delà de ce que peuvent prouver des monuments de cette espèce Je pourrais d'abord prendre pour Liguriens tous ces noms ibériens ou de ressemblance ibérienne, épars dans les diverses parties de l'Italie, et dans lesquels M. de Humboldt

a vu des indices du séjour des Ibères en ce pays. Mais, je n'ai pas besoin de ces noms : ceux que je trouve dans la portion de l'Italie historiquement connue pour ligurienne, sont en plus grand nombre, plus variés, plus sûrs, et l'on peut en tirer des conséquences plus positives.

Je diviserai ces noms en deux séries distinctes. La première est censée comprendre ceux dont la signification n'est point connue, et ne se trouve point à l'aide du basque, mais qui n'en sont pas moins des noms dérivés de l'idiome des Ibères, puisqu'ils se retrouvent dans les portions de l'Espagne habitées par les peuples de cette race, et ne se retrouvent que là.

La seconde se compose de noms qui, en quelque partie des pays habités par des Liguriens qu'ils se rencontrent, ont une signification qui se découvre plus ou moins aisément et avec plus ou moins de certitude à l'aide du basque.

Je ne m'arrêterai pas aux noms de la première série; non qu'ils n'aient leur importance dans la discussion actuelle, mais parce que chacun peut les chercher et les découvrir sans peine dans les anciens géographes et dans les cartes faites d'après eux.

J'aime mieux citer quelques-unes des villes ibéro-liguriennes dont le nom s'interprète en basque avec plus ou moins de sûreté, mais toujours avec une grande probabilité. De ce nombre sont celles d'*Asta* (aujourd'hui *Asti* en Piémont); d'*Iria*, sur le haut Pô; de *Luka*, aux bords de la Méditerranée. Ces trois

noms sont des plus fréquents et des plus caractéristiques, parmi ceux des villes ibéro-liguriennes. Le premier *Asta* signifie *rocher*, et par extension une ville bâtie sur un rocher, exactement comme *Rocca* en italien. *Iria* est une des nombreuses dénominations qui, en basque, signifient *peuple, population, ville*, juste comme *pueblo* en espagnol. *Luka* a la signification plus restreinte de *ville*. Il n'y a presque pas de contrée habitée par les Ibéro-Liguriens où l'on n'en trouve quelqu'une ainsi nommée. Il y en a plusieurs en Espagne, il y en a une chez les Voconces, tribu ligurienne de la Gaule, une autre dans la portion de l'ancienne Étrurie attribuée aux Liguriens, et celle-là existe encore aujourd'hui sous son antique nom de *Lucca*.

Parmi les rivières et les torrents de la Ligurie italique ou celtique, il y en a un certain nombre qu'en dépit d'altérations légères, des yeux tant soit peu faits à la physionomie des mots basques, reconnaissent aisément pour des dérivés de cette langue. Tels, par exemple, sont les suivants : *Duria*, *Stura*, *Ubaya*, *Uvona*, *Vesubia*.

Duria est en basque un des mots assez nombreux qui veulent dire rivière, en général. *Ubaya*, ou plutôt *Ibaya* signifie une rivière guéable. *Stura* ou *Astura*, une rivière coulant à travers les rochers. *Uvona* veut dire *bonne eau*.

Les noms de peuplade, de tribu, offrent la même particularité que les précédents : peut-être même y a-t-il quelque chose de plus frappant dans la faci-



lité et la propriété avec lesquelles plusieurs de ces anciens noms s'expliquent en basque, à commencer par le nom même des Liguriens. Ce nom n'est pas un nom de peuplade, mais un nom de nation, d'une collection de peuplades. Si l'on rétablit dans leur forme originale ces dénominations latinisées de *Ligur*, *Ligures*, on a presque sans altération des mots basques de la signification la plus claire et la plus certaine, les mots de *Ligor* ou *Iligor*, au singulier, et de *Ligorrac* ou *Iligorrac*, au pluriel. Or, ce mot est composé de deux autres, dont l'un, *ili* ou *li*, signifie peuple, population, et l'autre, *gor*, veut dire hauteur, lieu élevé; de sorte que *Ligorrac* veut dire précisément montagnards, hommes des montagnes; signification d'autant plus remarquable, que c'est presque toujours à des lieux élevés, à des districts montagneux que le nom de Liguriens se trouve appliqué dans les documents historiques.

La masse principale des Liguriens de la Gaule occupait tout le pays entre la Durance et la mer, ce qui a été depuis la Provence. Cette masse se sousdivisait en nombreuses tribus que les Romains désignaient collectivement par le nom de Saluviens (*Saluvii*), ou par celui plus exact de *Salluies* (*Salluieis*), usité dans les documents publics; or, ce mot de Salluieis représente aussi exactement que possible, ce me semble, celui de *Selhayac*, qui est basque et signifie les habitants de la plaine, les hommes du bon pays, du pays fertile, par opposition à celui de *Ligorrac*, ou de montagnards.

Les noms des peuplades isolées coïncident aussi parfois de la manière la plus remarquable avec de purs noms basques ; je n'en citerai qu'un exemple : les historiens parlent d'une de ces peuplades à laquelle il donne le nom de *Eguiturri;* or, il n'y a pour ainsi dire rien à changer à ce nom, pour en faire celui de *Goitierri*, qui est tout à fait basque et signifie la même chose que *Ligorrac*, hommes de la montagne.

Dans d'autres noms de peuplades plus difficiles, ou si l'on veut impossibles à expliquer en basque, il se trouve néanmoins des radicaux qui ont toute l'apparence d'appartenir à cette langue, comme *Ili* peuple, *berri* nouveau, *ona* bon, radicaux qui reviennent à chaque instant dans les noms de lieux ibériens, soit antiques, soit nouveaux.

Telles sont, les conjectures que je voulais vous exposer sur les Liguriens et sur leur idiome ; je n'attache pas à ces conjectures plus d'importance qu'elles n'en méritent, je les ai crues dignes de quelque attention, puisque je vous les ai soumises, mais il me suffirait d'en avoir provoqué de plus heureuses.

J'arrive enfin aux Gaulois, mais j'y arrive trop tard pour dire aujourd'hui d'eux et de leurs langues tout ce que j'en ai annoncé; je suis forcé de renvoyer à la prochaine séance toute discussion sur les rapports du gaulois avec le latin, et je vais consacrer les restes de cette leçon à quelques généralités purement historiques sur les anciens idiomes de la Gaule; généralités qui, je l'espère, ne seront pas superflues. Les

notions qui s'y rattachent trouveront par la suite une infinité d'applications importantes dans la discussion des origines de nos idiomes modernes.

Pour quiconque considère combien les nations anciennes étaient promptes à se heurter, à se mêler, à se croiser en tous sens, sur le terrain qu'elles occupaient, il est facile d'imaginer que, dans un pays aussi étendu que la Gaule, il devait y avoir plus d'une nation, et par conséquent plus d'une langue; mais, l'on n'a pas besoin de deviner qu'elle en avait en effet plus d'une: on le sait d'une manière positive par les témoignages de l'antiquité.

C'est à César que nous devons les premières notions précises qui nous aient été transmises sur les divers peuples de la Gaule et sur les langues de ces peuples, et ce sont ces notions qui, malgré tout ce qu'elles laissent à désirer, doivent servir de base à toute recherche sérieuse sur ce sujet. Voici comment l'historien conquérant s'explique au début de ses Commentaires : « La totalité de la Gaule est divisée en trois parties, dont l'une est habitée par les Belges, l'autre par les Aquitains, et la troisième par ceux auxquels nous donnons, en notre langue, le nom de Gaulois, et qui, dans la leur se nomment Celtes; tous ces peuples diffèrent entre eux par les mœurs, les institutions et les langues. »

César circonscrit ensuite avec précision le territoire occupé par chacun de ces trois corps de nation; il assigne aux Aquitains l'espace triangulaire compris entre le cours de la Garonne, la moitié occidentale

de la chaîne des Pyrénées, et les côtes de l'Océan ; aux Gaulois ou Celtes il donne toute la contrée qui, des bords de la Garonne et des confins de la province narbonnaise, s'étendaient jusqu'à la Seine et à la Marne; au delà de ces deux rivières, entre le Rhin et l'Océan, il place les Belges.

En ce qui concerne les Aquitains, la distinction de César, éclaircie par diverses notices accessoires, ne laisse aucune incertitude; même abstraction faite du témoignage de César, on pourrait savoir qu'ils étaient de race et de langue ibériennes, et qu'en toutes choses ils différaient totalement des Celtes et des Belges. Il n'en est pas de même de la distinction établie entre ces deux derniers peuples; elle aurait exigé des éclaircissements, des développements de plus d'un genre; ces développements, ces éclaircissements, César a eu, dans le cours de ces récits, cent occasions de les donner, mais il ne paraît pas même y avoir songé; il y a plus, il y a dans ses Commentaires, une foule de traits, de particularités, qui semblent contredire cette distinction si nette et si tranchée qu'il a d'abord faite entre les Belges et les Celtes, ou qui tout au moins la rendent équivoque et illusoire.

Ce que César aurait certainement pu nous expliquer mieux que personne, il semblerait que les géographes et les historiens, venus après lui, auraient dû essayer de l'expliquer; il semblerait qu'à mesure que la Gaule fût plus connue, les écrivains de l'antiquité auraient dû en mieux distinguer les peuples

et les idiomes; ils n'en firent rien et s'en tinrent servilement à la division de César; ils la répétèrent encore plus sèchement que lui. On n'en peut citer que deux qui essayèrent d'en modifier un peu, non la substance, mais la rédaction; ce sont Strabon et Diodore de Sicile.

On sait que tout le IV[e] livre de la géographie de Strabon est consacré à la description de la Gaule; l'auteur a admis la division de César, mais il l'a admise sans la comprendre; de sorte qu'au lieu de l'éclaircir il l'a embrouillée et défigurée de la manière la plus étrange; c'est un point qui a été mis en évidence par M. Gosselin, dans ses notes sur la dernière traduction française de Strabon, mais c'est un point que je puis laisser de côté, comme assez compliqué et n'entrant pas nécessairement dans le plan de ces recherches.

La seule chose que j'aie besoin de noter dans Strabon, c'est ce qu'il dit des langues de la Gaule, en général. Le passage est très-important; il a été cité comme autorité par ceux qui ont pensé et voulu soutenir que tous les peuples de la Gaule appartenaient à la même race, et n'avaient qu'un seul et même idiome. Il est essentiel de savoir à quoi s'en tenir sur la valeur de ce passage, auquel personne ne semble avoir fait attention. Le voici donc traduit aussi littéralement que possible, non-seulement en ce qui concerne la valeur de chaque terme en particulier, mais quant au lien logique ou grammatical des différents membres de la phrase. Vous verrez aisément le motif

qui m'a porté à chercher ce degré rigoureux et forcé d'exactitude.

« Il y a, dit Strabon, des (auteurs) qui ont divisé (les peuples de la Gaule) en trois, qu'ils nomment Aquitains, Belges et Celtes. (Ces auteurs représentent) les Aquitains comme totalement distincts, non-seulement par la langue, mais par la figure, et plus ressemblants aux Ibériens qu'aux Celtes, et les autres (comme ayant tous) la physionomie celtique, non cependant tous un même langage, mais quelques-uns comme *un peu* différents entre eux par les langues. (Quant au) gouvernement et au genre de vie, ils diffèrent peu. »

Il faut avant tout observer que dans ce passage Strabon ne parle point en son nom, ni d'après sa propre observation. Il cite un auteur, dont il se borne à rapporter le témoignage, sans objection, sans restriction ; et cet auteur, c'est César. — Strabon ne le dirait pas qu'on le devinerait aisément; mais il finit par le déclarer lui-même dans la suite du passage. Cela reconnu, il doit paraître singulier qu'ayant eu l'intention expresse de citer l'historien romain, le géographe grec l'ait modifié et même contredit sur divers points. Il en est que, faute de temps, je passe sous silence; mais il y en a un plus grave auquel je ne puis me dispenser de m'arrêter.

Dans la division de la Gaule, César n'a point cherché à nuancer la différence qu'il met entre ses trois peuples. Il a l'air de représenter les Belges et les Celtes comme différant autant ou à peu près entre

eux qu'ils peuvent les uns les autres différer des Aquitains, en ce qui tient aux mœurs, aux institutions et aux langues. Or, sur tous ces points Strabon dit précisément le contraire : il affirme que les Celtes et les Belges ne diffèrent que très-peu les uns des autres sous le rapport des institutions et des idiomes. — Que dire de cette espèce d'infidélité du géographe grec, et comment l'expliquer ?

En ce qui tient à de simples variantes de rédaction, à des additions faites au texte de César, l'infidélité dont il s'agit s'explique aisément. Il y a tout lieu de croire que Strabon a cité César de mémoire et que sa mémoire l'a trompé. — Quant à l'espèce de démenti qu'il lui donne, en réduisant à une pure variété de dialecte la différence entre le celte et le belge, son infidélité n'est qu'apparente : elle tient sans aucun doute à une erreur de texte, dont il est inconcevable que les éditeurs ne se soient pas aperçus.

A l'endroit du passage cité où Strabon, parlant des Celtes et des Belges, à l'exclusion des Aquitains, a l'air de dire qu'ils diffèrent *un peu* par les langues, il manque certainement une particule négative. C'est *non peu* que Strabon a voulu dire; la logique grammaticale exige cette correction tout aussi impérieusement que la vérité historique ou du moins que le vrai texte de César. Il est évident que Strabon représente les Belges et les Celtes sous deux points de vue entre lesquels il aperçoit et veut noter une sorte d'opposition ; il veut noter leur peu de ressemblance

quant aux langues, tandis que cette ressemblance est grande quant aux mœurs. Le texte de Strabon, dans sa forme actuelle, équivaut exactement à cette phrase française ou, pour mieux dire, non française, ni d'aucune langue capable de suivre la logique naturelle : les Celtes et les Belges diffèrent *peu* entre eux quant aux langues; mais ils diffèrent *peu* quant au gouvernement et aux usages. — Les motifs de ces observations ressortent encore plus vivement du texte grec que d'une version française, et la place du monosyllabe négatif οὐ, οὐκ, y est encore plus fortement marquée.

Strabon corrigé ne sera peut-être plus cité à l'appui d'une opinion fausse; mais voilà tout. Il ne faut pas lui demander des éclaircissements, des développements de la distinction faite par César entre les deux grands corps de nation de la Gaule. — Il me reste à voir comment Diodore de Sicile a considéré cette distinction, et s'il n'y aurait pas ajouté quelque trait dont il soit possible de tirer parti. Mais avant de recourir à lui, j'ai besoin d'établir le point particulier de la question sur lequel je me propose de le consulter.

Il est évident, par la manière dont parle César des Gaulois que, jusqu'à lui, les Romains avaient confondu sous ce nom au moins deux peuples très-distincts. — Il nous apprend que, sous ce nom vague de Gaulois, on comprenait un peuple qui se donnait à lui-même le nom de Celtes, prétendant par là se distinguer des Gaulois. Mais le peuple auquel con-

venait proprement ce nom de Gaulois, repoussé par les Celtes, César ne le désigne pas explicitement; il ne dit rien de la confusion que faisaient les Romains de deux peuples sous un seul nom; il ne songe nullement à l'expliquer; tout en nommant les Celtes comme ils se nomment et veulent être nommés, il leur laisse ce nom de Gaulois qui ne leur appartient pas, dont ils ne veulent pas, et se sert indifféremment de l'un ou de l'autre. Et quand il en vient à désigner le troisième de ces trois peuples, c'est par le nom de Belges qu'il le désigne. Il est évident, d'après tout ce qui précède, que si l'on cherche dans la Gaule un peuple auquel convienne proprement le nom de Gaulois, qui se soit jamais donné ce nom à lui-même, il est évident, dis-je, que c'est parmi les Belges qu'il faut le chercher; il est clair que ce nom de Belges, introduit dans l'histoire par César, n'est qu'un nouveau nom substitué à l'antique nom de Gaulois. — Un tel changement tient, selon toute apparence, à quelqu'une des fréquentes révolutions de la Gaule; et César avait sans doute de bonnes raisons pour l'adopter. Cependant, comme le nom de Gaulois a persisté dans l'histoire, et comme il y a des raisons pour s'y tenir, il est convenable de constater l'identité des Gaulois des historiens avec les Belges de César, si l'on veut appliquer aux premiers les notions que le conquérant donne de ceux-ci. Encore une fois cette identité résulte forcément du simple énoncé des faits, tel qu'il se trouve dans les Commentaires de César. —Il ne sera pas néanmoins superflu de citer quelque

autorité qui la confirme et l'éclaircisse ; et c'est pour cela que je citerai Diodore de Sicile. Voici en quels termes cet historien parle des populations de la Gaule.

« Il y a, dit-il, une chose ignorée de plusieurs, et qui mérite pourtant d'être dite. Les peuples qui habitent l'intérieur de la Gaule, au-dessus du pays des Massaliotes, en deçà des Pyrénées et dans le voisinage des Alpes, sont nommés Celtes. Ceux qui habitent au nord, vers l'Océan et vers les monts Hercyniens..... on les nomme Gaulois. Mais ces différents peuples, les Romains les comprennent tous sous le nom commun de Gaulois. »

Pour qui résume tous ces faits, il reste constaté qu'il y avait dans la Gaule, à l'époque où César en fit la conquête, trois peuples parlant chacun une langue différente de celles des deux autres. Ces trois langues étaient l'aquitain, le celtique et le gaulois; car il y a, je le répète, divers motifs pour dire gaulois plutôt que belge. Nous savons déjà que l'aquitain était un dialecte ibérien, et nous n'avons pas besoin pour le moment d'en savoir davantage. Quant au gaulois et au celte, nous n'avons point encore de donnée certaine pour apprécier ni les rapports de l'un à l'autre, ni ceux d'aucun des deux à d'autres idiomes; mais nous avons dès à présent des raisons de supposer qu'ils différaient considérablement l'un de l'autre; qu'ils formaient non pas deux dialectes d'une même langue, mais deux langues distinctes. Les expressions de César commandent cette supposition plutôt qu'elles ne l'autorisent. Maintenant,

après avoir tiré de la division de la Gaule par César toutes les données générales qu'elle fournit pour l'histoire des anciens idiomes du pays, je dois ajouter que cette division est incomplète. Elle s'applique exclusivement à la portion de la Gaule conquise par César, et non à cette autre portion qui en composait tout le sud-est, et qui, conquise depuis cinquante ans, formait dès lors, sous le nom de Gaule narbonnaise, une des provinces de Rome. Or, cette province faisait à elle seule à peu près un quart de la Gaule entière, et comptait beaucoup de peuplades diverses. Il s'agit de savoir jusqu'à quel point la division de César est applicable ou non à ces peuplades. Pour résoudre cette question, je jetterai un coup d'œil rapide sur le peu qu'il est aujourd'hui possible de savoir ou de présumer des antiques révolutions du midi de la Gaule.

Il est certain que, dans les temps les plus reculés auxquels remonte notre histoire, les pays entre le Rhône et les Pyrénées jusqu'à l'on ne peut dire quelle limite en remontant vers le nord, furent peuplés par des Ibères. Toutes les plus anciennes villes de cette contrée sont des villes d'origine ibérienne. Entre le Rhône et les Alpes, on ne trouve, à aucune époque, de peuplade ibérienne : ce sont des Liguriens qui occupent toute la contrée jusqu'au voisinage de l'Isère. J'ai déjà beaucoup parlé des Liguriens, et je ne répéterai point ce que j'ai eu l'occasion d'indiquer des rapports de toute espèce qu'ils semblent avoir avec les Ibères.

A une époque inconnue, mais de plusieurs siècles antérieure à notre ère, les Liguriens et les Ibères entrent en lutte avec les Celtes et les Gaulois, avec lesquels ils confinaient au nord. L'histoire ne dit pas un mot de cette lutte, probablement très-longue, mais elle en a signalé assez nettement les résultats. Dès le III[e] siècle avant l'ère moderne, il n'y a plus d'Ibères entre le Rhône et les Pyrénées : on n'en trouve plus que des débris qui ont été poussés jusqu'à la côte. Ce sont deux grandes tribus gauloises, les Volces arécomiques et les Volces tectosages qui habitent tout le pays abandonné par eux, qui habitent les villes qu'ils avaient bâties. La population primitive est sur le point de disparaître totalement devant les nouveaux venus, devant les conquérants.

Sur la rive gauche du Rhône, les choses se sont passées un peu différemment. Les Liguriens sont gouvernés par des chefs celtiques; ils sont entremêlés avec les Celtes. C'est un fait clairement indiqué par le nom de Celto-Ligurie, qui a été donné à leur pays. Mais, du reste, tout annonce, tout autorise à croire qu'ils sont restés la partie dominante de la population; ils conservent encore assez longtemps des restes de nationalité, et ce n'est que dans le nom de Romains que leur nom finit par se perdre.

Il résulte de ces données historiques qu'il y avait dans la province romaine, comme dans le reste de la Gaule, des tribus gauloises et des tribus celtiques. Il y avait aussi de plus que dans cette der-

nière une masse considérable de Liguriens qui, s'ils étaient de race ibérienne, comme tout autorise à le présumer, devaient avoir de grands rapports avec les Aquitains. J'ai nommé maintenant toutes les races d'hommes dont l'histoire fait mention comme ayant existé sur le sol de la Gaule, toutes, à l'exception d'une que j'aurais dû nommer la première s'il eût été question de signaler d'abord celle qui eut le plus d'influence sur la civilisation de toutes les autres : c'est la population phocéenne de Marseille et de ses nombreuses colonies, population répandue dans tout le midi de la Gaule, mais principalement dans la portion ligurienne du pays.

Il est facile maintenant d'avoir une énumération complète des diverses langues parlées dans la Gaule, vers les commencements de notre ère. C'était : 1° le gaulois qui dominait dans le nord; 2° le celtique, l'idiome principal des parties centrales du pays; 3° deux dialectes ibériens, celui des Aquitains, entre la Garonne et les Pyrénées, celui des Liguriens, entre le Rhône et les Alpes; 4° enfin le grec des Marseillais, devenu, vers les commencements de notre ère, l'idiome savant et littéraire des populations du midi, surtout des Liguriens.

Je n'ai plus que quelques mots à ajouter à cette discussion ; et ce sera pour la ramener sur son véritable terrain dont elle s'est un peu écartée; ce sera pour la ramener en Italie.

Des trois principales langues que j'ai signalées, comme celles de la Gaule, il y en a une, celle des

Liguriens qui, dès les temps les plus reculés, était commune à l'Italie. Les populations qui la parlaient se touchaient sur les confins des deux pays ; ou pour mieux dire, il n'y avait point de confins ni deux pays; il n'y avait qu'une masse compacte de Liguriens, accidentellement distingués en deux moitiés, l'une en deçà, l'autre au delà du Var.

Environ six siècles avant l'ère moderne, les peuplades de l'intérieur de la Gaule, passant les Alpes, sous la conduite d'un chef nommé Bellovèse, allèrent conquérir la haute Italie, et y portèrent leur idiome. Quel était cet idiome? était-ce le celtique? était-ce le gaulois? était-ce l'un et l'autre à la fois.

Il faudrait, pour répondre exactement à ces questions, savoir d'une manière précise de quelles tribus était composée l'armée de Bellovèse, et pouvoir dire avec assurance si ces tribus étaient gauloises, celtiques ou mêlées : or, c'est sur quoi l'histoire ne fournit pas d'indices suffisants. Tite Live et Polybe ont donné, chacun de son côté, une liste des peuplades qui suivirent Bellovèse. Tite Live en nomme sept appartenant toutes à la portion de la Gaule qui, dans la division de César, forme la celtique. La langue que ces tribus auraient portée avec elles en Italie aurait donc été le celte. Polybe nomme huit tribus comme ayant composé l'armée de Bellovèse; mais sur ces huit tribus, il n'y en a qu'une de celles nommées par Tite Live; les sept autres sont différentes; et sur les sept il y en a quatre d'inconnues aux autres historiens. On voit, d'après ce simple

énoncé, qu'il ne serait pas facile de dire au juste de quelles populations était composée l'expédition conquérante venue de la Gaule aux bords du Pô.

Mais, sans entrer dans une discussion si ardue, on peut regarder comme très-probable qu'il y eut à la fois des Celtes et des Gaulois dans l'armée de Bellovèse; il faut dès lors introduire la langue des uns et des autres en Italie; et il n'y a presque pas de doute que, dans ce pays, comme en Gaule, on n'ait confondu, sous ce nom de Gaulois, deux peuples et deux idiomes différents.

Je développerai dans la prochaine séance les rapports de ces deux idiomes avec le latin.

Note. La leçon précédente était suivie d'une leçon sur les langues gallo-celtiques, dont je ne possède qu'une rédaction incomplète. La rédaction définitive a dû être prêtée par M. Fauriel, comme tant d'autres de ses manuscrits, et, malgré toutes mes recherches, je n'ai pas encore pu la retrouver. La négligence du détenteur inconnu de cette leçon est d'autant plus regrettable, que les anciennes langues de la Gaule ont été l'objet de travaux anciens et fort suivis de la part de M. Fauriel, qui s'en occupait pour s'en servir dans cet ensemble d'ouvrages historiques qu'il avait préparés, et dont la seconde partie seulement a été publiée par lui sous le titre d'*Histoire de la Gaule méridionale sous la domination des conquérants germains.* Je n'ose pas livrer à l'impression la rédaction imparfaite d'une leçon sur un sujet auquel M. Fauriel attachait beaucoup d'importance, et sur lequel il a laissé une énorme quantité de matériaux, et je me contente d'en indiquer ici le contenu, pour ne pas laisser une lacune dans le cadre qu'il s'était proposé de remplir dans cette partie de son cours.

M. Fauriel comprend sous le nom de langues gallo-celtiques deux langues différentes parlées en Gaule, le gaulois et le celtique, que les anciens ont presque toujours confondues ; il établit que ces deux langues appartenaient à la famille indo-européenne, qu'elles avaient un fonds de mots qui leur était commun avec le latin avant tout contact entre les Gaulois et les Romains, que le gaulois s'est continué dans le gaélique de l'Écosse et dans l'irlandais, et le celtique dans le kymri du pays de Galles et le breton ; que les différences de tout genre qu'on observe entre ces idiomes dérivés et encore vivants, représentent les différences originelles entre les deux idiomes primitifs ; enfin, que toutes ces langues ont suivi les mêmes lois de décomposition que les autres idiomes indo-européens. Il entre ensuite dans une comparaison plus détaillée du gaélique avec le latin, et termine ainsi : « Je crois pouvoir affirmer que les deux idiomes de la Gaule transplantés en Italie, le celtique et le gaulois, mais plus particulièrement encore ce dernier, furent deux langues de la grande famille indo-européenne ; nous pouvons donc désormais rencontrer, sans être surpris, des faits qui supposent cette affinité, ou qui, du moins, s'expliquent beaucoup mieux par elle. »

SEPTIÈME LEÇON.

ANCIEN LATIN.

Avant de hasarder quelques aperçus sur l'histoire du latin, j'ai cru devoir essayer de déterminer d'une manière générale les rapports de cet idiome avec les diverses langues dont il fut plus ou moins longuement le contemporain, et avec lesquelles il devait, dans le cours de ses développements, se trouver successivement en contact et en lutte. J'ai voulu de la sorte, poser d'avance des données pour apprécier plus sûrement la nature, les degrés et les conséquences prolongées et variées de cette lutte.

Je puis maintenant aborder et poursuivre rapidement le tableau des révolutions du latin, à partir de l'époque de ses plus anciens monuments jusqu'à celle de sa décomposition en cette multitude d'idiomes nouveaux qui le représentent aujourd'hui dans la moitié méridionale de l'Europe, et qui en maintiennent la renommée dans le monde. Je vais tâcher d'indiquer les circonstances principales qui ont précédé et amené cette décomposition, qui l'ont rendue nécessaire et l'ont faite ce qu'elle a été, c'est-à-dire la même au fond que toutes les décompositions de ce genre, mais diverse dans ses accessoires.

Je commencerai par une observation générale qui trouvera immédiatement son application.

Plusieurs philologues éminents qui étudient aujourd'hui avec tant de profondeur et de succès les théories et l'histoire comparées des langues indo-européennes, s'accordent à croire que toutes ces langues eurent dans le principe beaucoup plus de ressemblances entre elles que l'on ne peut leur en trouver aujourd'hui, après toutes les modifications qu'elles ont subies dans le cours de tant de siècles. Ils pensent que le système grammatical de ces idiomes fut d'abord identique jusque dans ses moindres particularités; que tous, par exemple, eurent une déclinaison de huit cas; que dans tous, ces huit cas exprimèrent non-seulement les mêmes rapports, mais les exprimèrent de la même manière par les mêmes désinences. Enfin, ils supposent que dans tous, les formules si variées de la conjugaison furent identiques entre elles, comme celles de la déclinaison.

C'est là une opinion hardie que je ne veux point discuter pour le moment; je m'en tiendrai à quelque chose, sinon de plus vrai, du moins d'une vérité plus immédiate et moins contestable : c'est que les langues indo-européennes se montrent d'autant plus ressemblantes entre elles, qu'on les prend à une époque plus rapprochée de leur origine.

Un autre fait aussi certain que celui-là, dont il n'est qu'une conséquence immédiate, c'est que, toutes choses restant d'ailleurs égales, ce sont celles des langues indo-européennes qui ont eu les premières

une littérature et des monuments littéraires écrits; qui ont dû conserver avec plus d'ensemble et d'intégrité les formes propres, les caractères distinctifs de la famille, et qui dès lors peuvent être prises pour mesure des altérations subies par les autres.

Il serait impossible de dire au juste de combien de siècles la littérature sanscrite a devancé la littérature grecque, et l'on peut savoir tout au plus de combien celle-ci a précédé la littérature romaine; mais il suffit d'être assuré, comme on l'est, que cette dernière est de beaucoup la plus récente des trois, pour pouvoir assurer d'avance que son idiome a dû subir des altérations inconnues aux deux autres idiomes fixés avant lui et qui doivent ressortir d'un rapprochement avec eux. Vous ne serez donc pas étonnés de me voir prendre le sanscrit et le grec pour des termes de comparaison auxquels j'aurai recours pour apprécier et mesurer les variations du latin. J'espère rendre par là la discussion plus claire et ses résultats plus décisifs.

A l'époque de la fondation de Rome il y avait déjà des siècles que les Aborigènes, ces derniers conquérants des rives du Tibre, avaient pris le nom de Latins, et que leur langue était devenue la langue latine. Avec ce changement de nom, il y a tout lieu de supposer des changements correspondants de condition. Transplantés dans des campagnes fertiles, dans des villes, au voisinage des côtes, devenus laboureurs et commerçants, les Latins avaient dû dépouiller en grande partie la rudesse de leurs ancêtres

montagnards, chasseurs ou pâtres; et leur langue avait indubitablement participé en quelque chose à ces commencements de culture.

Si peu nombreux qu'ils fussent, les Latins formèrent néanmoins plus d'une tribu, plus d'un petit peuple; et l'on doit dès lors présumer qu'il y eut dans le Latin une certaine variété de dialectes. La langue introduite à Rome par les fondateurs et les premiers habitants de la cité fut certainement l'un de ces dialectes, peut-être seulement plus mixte que les autres. C'est une conjecture à laquelle on est induit dès que l'on admet cette hypothèse historique accréditée, que les premiers sujets de Romulus furent un ramassis d'aventuriers des diverses parties de l'Italie. Les plus influents de ces aventuriers purent aisément introduire dans la langue commune quelque chose de leur propre idiome.

A dater du moment où Rome existe, son dialecte devient pour nous le type unique, le représentant absolu de la langue à laquelle il appartenait. C'est dans ce dialecte, et par ce dialecte même, que le latin était destiné à devenir l'un des idiomes les plus célèbres du monde, l'immortel organe d'une littérature immortelle.

Le latin ne prit que fort tard à Rome l'élégance, la souplesse et la fixité d'un idiome artiste ou littéraire. Mais Rome eut toutefois, dès ses premiers temps, une littérature nationale, une littérature restreinte aux besoins primitifs de la société, et à laquelle suffisait une langue encore peu fixée, encore

rude et pauvre. Quelques-uns des monuments de cette enfance littéraire de Rome se sont conservés jusqu'à nous, et renferment les seules données que nous ayons aujourd'hui pour nous faire une idée des révolutions de la langue à laquelle ils appartiennent.

Ces monuments sont assez variés, eu égard à leur petit nombre. Avant de les considérer sous les rapports de la grammaire et de la philologie, je dois en donner une énumération qui en soit comme l'histoire, et où soient autant que possible indiqués d'avance le genre et le degré d'importance de chacun.

A la tête de ces monuments de l'archéologie littéraire des Romains, il faut mettre ceux qui ont rapport à la religion et au culte. Parmi ceux-là le plus célèbre et, selon toute apparence, le plus ancien, c'est un hymne généralement connu sous le titre d'hymne arval, ou des prêtres arvaux, sorte d'hymne où l'on invoquait les divinités champêtres en faveur des productions de la terre. Ce chant curieux, qui n'a que cinq ou six petits vers, se voit gravé sur une table de marbre qui fut trouvée en 1778 à Rome, en creusant les fondations d'une sacristie pour l'église de Saint-Pierre. Il a été depuis lors un sujet coustant de curiosité et d'études pour les érudits.

Tout ce que l'on sait de cet hymne arval, en explique plutôt l'extrême obscurité qu'il n'aide à la surmonter.

L'institution à Rome d'un collége de douze prêtres arvaux, est généralement attribuée à Romulus; et

plusieurs savants sont partis de ce fait pour faire remonter jusqu'à l'origine de Rome l'hymne dont il s'agit. On aurait pu tout aussi bien le faire remonter encore plus haut : on aurait pu supposer que Romulus qui avait selon toute apparence pris chez quelqu'un des peuples de son voisinage l'idée du culte arval, lui emprunta en même temps un des hymnes affectés à ce culte.

Et en effet, tout en reconnaissant généralement dans l'hymne arval les caractères d'un dialecte latin, on a quelques motifs de douter si ce dialecte est bien celui de Rome. Mais italique, latin ou romain, ce morceau a résisté jusqu'à présent à toutes les tentatives faites pour l'expliquer. Lanzi et Marini, deux des plus savants hommes de l'Italie, en ont donné chacun une traduction, et ces traductions sont précisément ce qui constate le mieux l'étrangeté du texte. Elles s'écartent tellement l'une de l'autre, que l'on trouverait aisément entre les deux de la place pour dix autres, tout aussi diverses sans être plus aventurées. Il n'y a donc pas de parti bien positif à tirer de ce texte pour l'histoire de la langue latine : son extrême obscurité et son peu de rapport avec les monuments des époques subséquentes en sont jusqu'à présent la particularité la plus frappante.

Comme cette pièce est très-courte, je puis la citer; vous jugerez vous-mêmes jusqu'à quel point elle peut servir à l'histoire du latin :

Enos, Lases, juvate!
Neve luerve, Marmar sins incurrere inpleores!

Satur furere, Mars, limen sali sta berber!
Semunes alternei advocapit conctos!
Enos, Mamor, juvato!
Triumpe! Triumpe!

Outre cet hymne arval, affecté au culte des divinités champêtres, les Romains en curent d'autres, dits hymnes saliaires ou saliens, du nom des prêtres qui devaient les chanter avec une danse ou comme on disait, avec une saltation appropriée. Les traditions romaines attribuaient à Numa la composition d'un de ces hymnes, dont divers auteurs latins ont conservé des mots ou des traits. Ce sont des traits sans suite, impossibles à rapprocher et dont on essayerait en vain de saisir le sens général. Mais parmi les mots détachés, il y en a de curieux pour l'histoire du latin.

Un second groupe de monuments ou de restes de l'ancienne langue latine non moins intéressant, et plus nombreux que le précédent, c'est celui qui se compose de textes de lois ou d'actes de gouvernement.

On a le texte d'une loi de Romulus, prononçant la peine de mort contre les enfants qui auraient frappé leur père. On a deux autres lois de Numa, l'une religieuse, défendant l'approche de l'autel de Junon aux concubines; l'autre civile, prescrivant la peine de mort pour le meurtre volontaire commis sur un homme libre. Après cela viennent dans l'ordre chronologique, d'abord un fragment d'une loi tribunicienne de l'an 261 de Rome, et puis les fa-

meuses lois décemvirales ou des Douze Tables, rendues au commencement du IVe siècle de la ville. Enfin, parmi les monuments d'archéologie littéraire latine, appartenant à cette même catégorie, doit être compris le sénatus-consulte relatif aux bacchanales. Comme ce dernier document est d'une haute importance pour l'histoire de la langue latine, je crois devoir le signaler d'une manière plus expresse et avec un peu plus de détail que les autres.

Les bacchanales grecques, avec le culte secret qui en faisait la principale partie, ayant été introduites à Rome, y devinrent bientôt une occasion de débauches nocturnes effrénées et de désordres de toute espèce, dont Tite Live nous a laissé un éloquent tableau, dans le XXXIXe livre de son histoire. Le mal croissant chaque année, et les conjurations politiques se compliquant avec le scandale des orgies, le sénat dut y porter remède. L'an de Rome 568, cent quatre-vingt-six ans avant l'ère moderne, il rendit le sénatus-consulte dont j'ai parlé. Tite Live qui, en écrivant son histoire, avait ce sénatus-consulte sous les yeux, en a donné le contenu exact quant au fond des choses, mais très-infidèle quant aux particularités du langage, qu'il a singulièrement rajeuni. Cette espèce d'altération était facile à soupçonner, mais vaguement; et l'on ne s'en serait jamais fait une idée précise, si le hasard n'eût fait découvrir une copie exacte du texte primitif. Cette copie fut trouvée, en 1640, en Calabre, sur une tablette de bronze. C'est un monument aussi précieux que cer-

tain de l'état de la langue latine deux siècles avant notre ère.

Un autre monument de cette même langue, dont je suis obligé de faire mention à part, n'en connaissant point d'autre avec lequel je puisse convenablement le ranger, c'est l'inscription de la colonne Duilienne. On sait que l'an 261 avant notre ère, le consul Duilius gagna sur les Carthaginois une grande bataille navale, la première de ce genre qu'eussent gagnée les Romains. En commémoration de cette victoire, fut érigée une colonne dite la colonne rostrée, avec une inscription détaillée qui retrace les principales circonstances de ce grand fait de guerre. Malgré les mots illisibles qu'il a fallu restituer par conjecture, cette inscription ne laisse pas d'être un document précieux pour l'histoire de la langue latine.

Tous les monnments écrits dont je viens de faire mention jusqu'ici, ont entre eux cela de commun qu'ils se rapportent tous à des usages ou à des besoins nationaux, qu'ils furent tous l'expression d'une volonté publique, qu'ils eurent tous une destination populaire et solennelle.

A la suite de ces monuments, il me reste à en signaler d'autres d'une autre espèce, je veux dire des monuments privés, uniquement destinés à satisfaire des intérêts ou des vanités de famille. On verra plus tard les motifs de cette distinction ; je ne puis ici que l'établir, comme un simple fait.

Les monuments latins de cette seconde espèce

sont des inscriptions funéraires remarquables sous tous les rapports.

On découvrit, en 1616, à Rome, un tombeau avec une inscription en six vers qui désignait ce tombeau pour celui de Lucius Scipion. On ne donna aucune suite à la fouille qui avait procuré cette découverte, mais on publia l'inscription. L'épitaphe d'un héros, d'un Scipion, était une trouvaille qui aurait dû, à ce qu'il semble, exalter et réjouir les antiquaires. Mais les antiquaires se trouvèrent dans une veine de mauvaise humeur et de défiance antihéroïque ; ils déclarèrent l'inscription fausse, et l'on n'en parla plus. En 1780, un heureux hasard fit recommencer les fouilles de 1616, et l'on découvrit alors en entier le caveau sépulcral de la famille des Scipions, contenant sept tombeaux, chacun avec son inscription, y compris celui déjà trouvé en 1616.

De ces sept inscriptions, la plus ancienne est celle de Cornelius Lucius Scipion, surnommé Barbatus, qui fut censeur l'an de Rome 465, et mourut peu de temps après. La septième ou la plus récente est celle de Cornelius Scipion, surnommé Asiagenus Comatus, mort à l'âge de seize ans, vers l'an 600 de Rome. C'est donc un intervalle d'à peu près cent quarante-cinq ans, qu'il y a entre cette dernière inscription et la première ; et c'est dans cet intervalle que commence la littérature romaine et la culture grammaticale du latin. Les sept inscriptions, prises dans leur suite chronologique, marquent

nettement cette transition, comme j'aurai tout à l'heure l'occasion de le montrer.

Tels sont les plus anciens monuments écrits des Romains, les seuls d'après lesquels on puisse aujourd'hui se faire quelque idée de l'état du latin antérieurement à ses époques classiques et des révolutions qu'il avait déjà subies avant d'être un idiome littéraire. C'est là qu'il me faut maintenant chercher des indices de ces révolutions ; c'est une recherche aride, mais indispensable. Tout ce qui dépend de moi, c'est d'en concentrer les résultats de la manière la plus sommaire et la plus méthodique possible. Il serait long et par trop fastidieux de vous lire l'un après l'autre tous les documents, tous les fragments de vieux latin dont je viens de tracer la liste, et de faire sur chacun d'eux les observations de grammaire ou de philologie qu'il peut suggérer. Je m'en tiendrai à présenter les résultats les plus généraux de ces observations, groupés et coordonnés systématiquement en un seul tout.

Je m'arrêterai peu, dans mes observations, sur les premiers monuments écrits du latin, à ce qui est de pure paléographie, à ce qui concerne uniquement les rapports de l'alphabet à la prononciation, non que ces recherches ne fussent d'un véritable intérêt pour l'histoire de l'idiome, mais parce qu'elles sont minutieuses, complexes et nous prendraient trop de temps. Je me bornerai à reconnaître ce qui est généralement constaté, qu'il y a dans le texte des monuments dont il s'agit, des inexactitu-

des ou des incertitudes qui tiennent à des variantes ou à des erreurs d'orthographe.

Les causes générales de ces variations et de ces méprises ne sont pas difficiles à assigner ; il y en a trois principales : 1° l'ignorance et l'impéritie des ouvriers qui ont gravé les inscriptions; 2° la difficulté naturelle attachée aux premiers essais d'écriture alphabétique ; 3° la difficulté particulière pour les Latins d'exprimer tous les sons de leur langue au moyen de l'alphabet étrusque, le premier dont ils firent usage, et qui s'adaptait mal à leur prononciation.

Malgré tout cela, les incorrections purement orthographiques qui se rencontrent dans le latin des anciens monuments sous forme d'inscriptions, sont renfermées dans des limites assez étroites, et n'ont pas la portée que l'on a quelquefois voulu leur attribuer. On a même, je crois, en plus d'un cas, pris pour des méprises d'écriture des leçons qui exprimaient fidèlement la réalité, qui correspondaient exactement à des variantes de grammaire, curieuses à observer pour l'histoire de l'idiome.

Il y a, entre l'ancien latin et le latin classique des différences qui tiennent à des variantes de prononciation, à des permutations de lettres. Je n'en noterai qu'une seule, mais importante, en ce qu'elle a affecté non-seulement le vocabulaire, mais les formes grammaticales de l'idiome. C'est la substitution de *r* à *s*.

Les exemples en sont variés à l'infini ; j'en citerai

quelques-uns qui tiendront aisément lieu de tous :

Asam,	devenu	Aram.
Casmen,	—	Carmen.
Asena,	—	Arena.
Dolosi,	—	Dolori.
Nesvos,	—	Nervos.
Arbosem,	—	Arborem.

Cette substitution de la plus bruyante des demi-voyelles à la plus sifflante des consonnes est un accident des plus bizarres, unique peut-être dans l'histoire des langues. Aucun auteur n'en dit la cause, et il est impossible d'en imaginer une vraisemblable : tout ce que nous en savons, c'est qu'elle se fit, et selon toute apparence, d'une manière très-brusque, vers les commencements du IVe siècle de la fondation de Rome, par conséquent à une époque où les Romains n'avaient point encore de littérature savante, circonstance qui aide un peu à concevoir une telle bizarrerie.

Cette espèce d'engouement capricieux pour la lettre *r* alla jusqu'à défigurer l'étymologie de certains mots, de celui de *medidies*, par exemple, mot jusque-là de la signification la plus claire, et dont on fit alors irrationnellement *meridies*, qui ne veut rien dire.

Mais ce fut surtout dans les anciennes formes grammaticales du latin que ce caprice jeta une perturbation singulière, comme nous allons le voir en traitant de ces formes. Je dirai d'abord quelques mots de celles de la déclinaison.

J'ai déjà eu plusieurs fois l'occasiou de rappeler que, dans le système de déclinaison du latin classique, on ne compte plus que cinq cas, ce qui en fait trois de moins qu'en sanscrit, savoir : l'instrumental, l'ablatif et le locatif. Mais on peut demander si, dans ce qui persiste du latin, il ne serait pas resté quelques vestiges des trois cas perdus. La question est assez piquante et du plus grand intérêt pour ceux qui pensent que les langues indo-européennes eurent toutes primitivement un seul et même système de déclinaison. Aussi n'hésitent-ils pas à y répondre affirmativement ; et à vrai dire, ils semblent avoir raison.

En effet, certains termes que les grammairiens latins ont classés parmi les adverbes, ont toute l'apparence de vrais substantifs ayant la valeur et la désinence du locatif, je veux dire terminés en *i*, comme en sanscrit. Telles sont, par exemple, les expressions *Domi, humi, Corinthi*, exactement équivalentes à ces autres : *in domo, in humo, in Corintho*. Loin de rejeter ces exemples du locatif latin, je crois m'être assuré qu'il en existe d'autres plus formels encore et plus certains. J'en trouve un très-remarquable dans un passage de la loi des Douze Tables : *Si lucei fourtom faxit*, « s'il a volé dans le jour ; » et l'emploi de ce cas s'est conservé dans la littérature classique sous la forme de *luci*.

Il me paraît difficile de trouver un locatif mieux caractérisé que ne l'est, dans ce passage, le mot *lucei*, qui n'aurait qu'un sens équivoque comme



datif, et qui n'est pas l'ablatif ou, pour mieux dire, le locatif ordinaire, puisqu'il n'est point précédé de la préposition *in*.

Une particularité très-fréquente dans les anciens monuments latins, c'est la terminaison en *d*. Cette terminaison se joint à toute sorte de mots, aux pronoms et aux verbes, aux substantifs et aux adjectifs. On a tenu cette espèce d'affixe tantôt pour un moyen d'euphonie, tantôt pour un pur caprice. Les deux suppositions me paraissent également fausses. Il y a beaucoup de cas où ce *d* final, loin de rendre la prononciation plus coulante et plus expéditive, la rend au contraire plus gênée et plus dure. D'un autre côté un usage si constant ne peut guère être un simple jeu d'oreille : il doit, au moins dans certains cas, avoir un motif et remplir un office grammatical.

M. Bopp a le premier observé la ressemblance de cette antique désinence latine avec celle de l'ablatif en sanscrit et en zend, ablatif qui a pour caractère les affixes *ât* et *ôt*. D'après cela, il n'a pas hésité à regarder le *d* désinentiel des noms déclinables du latin antique, comme l'affixe propre d'un ablatif synthétique. Mais l'assertion est certainement beaucoup trop générale. Il y a des cas où la désinence dont il s'agit ne peut être un ablatif; tels sont, par exemple, ceux où les mots terminés par cette désinence sont précédés de la préposition *in*. On saisira mieux cela par des exemples.

Rien de plus fréquent, dans le vieux latin, que

des expressions comme celles-ci : *in publicod, in privatod, endo comitiod, in altod marid*. Or, il est impossible, dans la terminaison *od* ou *id* de tous ces noms, de voir un signe d'ablatif. La préposition *in* annule ici toute valeur contraire à sa valeur propre ; il ne peut y avoir, dans ces noms terminés en *od*, que des locatifs décomposés par la préposition *in*, comme l'est toujours le locatif dans le latin classique.

Maintenant, il y a d'autres cas où cette désinence archaïque *od* n'est influencée par aucune préposition et semble avoir une valeur propre ; mais, dans ces cas même, c'est plutôt un instrumental qu'un ablatif que paraît former la désinence dont il s'agit. Voici un ou deux exemples des cas que je veux dire : *Vincite nesvod*, liez avec un nerf, avec une corde. *Navaled prædad poplom romanom deitavet*, il enrichit le peuple romain de butin naval. Dans ces deux exemples, les substantifs *nesvod* et *prædad* ont toute l'apparence d'un véritable instrumental ; ils en remplissent exactement l'office ; ils impliquent la valeur de la préposition *cum*, et ne pourraient être convenablement décomposés que par elle. Ce sont donc plutôt des vestiges d'instrumental que d'ablatif, qu'il semble y avoir dans les anciens monuments du latin.

Je n'insisterai pas davantage sur ce point ; j'aime mieux passer de suite à quelques observations sur les pronoms de l'ancien latin, observations à la fois plus positives et plus curieuses.

Dans cette partie de la grammaire, comme dans les autres, les analogies du sanscrit et du latin sont nombreuses et certaines. J'en noterai quelques-unes, non des plus intimes, mais des plus évidentes.

Latin.	Sanscrit.
Mihi.	Mahyam.
Tibi.	Tubhyam
Nos.	Nah.
Vos.	Vah.
Qui, quis.	Kah.
Id.	It.
Idem.	Idam.
Alius.	Anyah.

Ces affinités entre les pronoms du latin et ceux du sanscrit sont de celles qui ont persisté dans les livres; les monuments du latin en offrent d'autres qui avaient déjà disparu à l'époque où commence la littérature romaine. On y trouve, par exemple, *som*, comme synonyme de *illum, eum*, et à l'accusatif pluriel *sos*, équivalent à *eos*, *illos*. On chercherait vainement cette forme de pronom relatif dans les auteurs classiques; mais à quelque époque qu'elle ait été en usage, les deux accusatifs cités supposent un nominatif singulier, qui devait être *so* ou *se*, et dès lors identique avec le sanscrit *sa*, qui signifie de même *lui*, *celui-là*.

Et ces restes de formes pronominales perdues ne sont pas les seuls que l'on rencontre dans les débris du vieux latin. On y en trouve d'autres non moins remarquables, bien que leur analogie avec le san-

scrit ne soit peut-être pas aussi immédiate. On y trouve toujours, par exemple, *im* ou *em*, pour *cum*, *illum*. Or, cet *im* ne peut être que l'accusatif régulier du pronom masculin *is*, accusatif perdu dans le latin des auteurs.

Ques est un nominatif également perdu du pronom *qui*, lequel.

Enfin on peut encore, à propos des anciens pronoms du latin, faire attention à l'adverbe de temps *postidea*. C'est un synonyme inusité de *postea*, composé comme celui-ci du mot *post*, et d'un pronom qui est *idea*, pluriel perdu du neutre singulier *id*.

Il y a, en sanscrit, une forme adverbiale propre aux adjectifs pronominaux; c'est l'affixe *tha*. Ainsi de *sarva*, qui veut dire *tout*, on fait *sarvatha*, de toute manière; d'*anya*, autre, on fait *anyatha*, autrement. Or, cette même forme existe dans l'ancien latin, où l'on trouve aussi *aliuta*, autrement, formé de même d'*alius*. C'est exactement la même formule appliquée au même mot et avec le même effet.

Il résulte assez clairement, ce me semble, de ces observations, qu'aux époques auxquelles se rapportent les anciens monuments du latin, la déclinaison des pronoms était à la fois plus complète qu'elle ne l'a été depuis, et plus en harmonie avec celle du sanscrit.

Une autre particularité du vieux latin qui se rattache assez naturellement à la déclinaison, c'est la



formation de certains noms composés où les lois de cette déclinaison sont diversement modifiées. Le sanscrit se complaît fort à ces sortes de noms, et en donne une théorie assez compliquée. Je n'ai à m'occuper un instant que des plus simples de tous, de ceux dans la composition desquels il n'entre que deux noms. Ce sont ou deux substantifs dont l'un exprime une attribution, un acte, une propriété de l'autre, ou un substantif avec un adjectif qui le caractérise. Dans l'un et l'autre cas, celui des deux termes composants, qui est censé modifier l'autre, perd toute espèce de signe de déclinaison, et réduit de la sorte à sa forme radicale, se joint indivisiblement à celui qu'il modifie. Ainsi, par exemple, *suryastam*, qui signifie le *coucher du soleil*, est censé n'être qu'un seul et même mot formé de deux autres, de *surya* (soleil) dépouillé de l'affixe du génitif, et de *astam*, neutre nominatif singulier qui veut dire le *coucher*.

Or, l'ancien latin offre des exemples de ces sortes de composés. On y trouve entre autres *soloccasos*, qui signifie, comme *suryastam*, le coucher du soleil, et dans lequel *sol* privé de la marque du génitif qu'il aurait s'il était pris isolément, est joint à *occasos* qui garde seul les signes de genre et de nombre qui lui appartiennent.

Les dialectes italiques ont aussi des noms composés dans le même système; ils paraissent avoir été surtout fréquents dans l'osque; on y trouve :

Debilhomo pour *debilis homo*, et, dans un ordre in-

verse plus remarquable, *altisonumcœl*, le ciel haut retentissant.

Je passe à la conjugaison, et je me bornerai à quelques observations générales sur les deux verbes qui marquent l'existence; ce sont les verbes *sum* et *fuo*, tous les deux très-défectueux, et se complétant irrégulièrement l'un l'autre. Rien ne serait plus intéressant et plus curieux, dans l'histoire des langues indo-européennes, que l'histoire particulière de ces deux verbes; ils sont, en quelque façon, aux autres verbes, ce que les pronoms sont aux substantifs ordinaires, et entre autres analogies qu'ils ont avec eux, ils ont celle d'être l'une des parties les plus altérées et les plus morcelées de l'antique système grammatical auquel ils appartiennent; ils ne figurent plus, dans les langues de ce système, que comme d'innombrables débris d'un tout qui a disparu, qui s'est perdu dans les révolutions ignorées du passé.

Mais, sur ce point comme sur les autres, le sanscrit a conservé plus entières les formes communes du système; en cela, comme dans le reste, il a l'avantage d'avoir été fixé par l'écriture dans de grands monuments littéraires, à des époques où il n'avait point encore subi des influences trop diverses de celles sous lesquelles il s'était formé.

Aujourd'hui même, on reconnaît encore avec assurance l'identité primitive des verbes signifiant *être*, en sanscrit et en latin; mais cette identité, comme celle des pronoms des deux idiomes, devient surtout

évidente relativement aux anciennes formes latines des verbes dont il s'agit.

L'infinitif latin *esse* donne pour radical le monosyllabe *es*, qui n'est qu'une légère variante de *as*, radical sanscrit du même verbe; maintenant, dans la conjugaison de *esse*, en latin classique, on a au présent de l'indicatif les deux premières personnes *sum* et *sumus*, où la voyelle du radical a disparu, et avec elle toute donnée étymologique certaine. Mais, cette donnée se retrouve dans les anciennes formes *esom* et *esumus*, et dans celles-ci reparaît l'analogie primitive avec le sanscrit, du moins quant à la première personne du singulier *asmi*.

Il y a un rapprochement plus important à faire entre les deux idiomes, en ce qui concerne le futur de ce même verbe *être*. En général, le futur synthétique du sanscrit et de ses affiliés se forme par l'insertion d'un *s* entre le radical et les affixes qui marquent les personnes; ainsi, de *da*, donner, on forme *dasyami*, je donnerai; de λύω, délier, le grec fait λύσω, je délierai.

C'est encore là un des points sur lesquels le vieux latin se rapproche plus du sanscrit et du grec que ne fait le latin classique; dans celui-ci, le verbe *sum* a pour futur *ero, eris, erit*, et ainsi de suite. L'ancien disait, comme le grec, *eso, esis, esimus*.

Encore un fait du même genre, ce sera le dernier.

Ce n'est pas seulement dans les divers temps du verbe *sum*, que le latin des anciens monuments se conforme mieux que le classique au type primitif de

la conjugaison, c'est aussi dans ses divers modes, et particulièrement dans le subjonctif; le latin moderne fait à ce mode *sim, sis, sit*; l'ancien faisait *syem, syes, syet*, ce qui se rapprochait beaucoup plus du sanscrit, qui dit: *syam, syas, syat*.

Il serait facile de montrer que ces variations de formes dans le verbe *sum*, en ont entraîné beaucoup d'autres, dans le système général de la conjugaison latine; mais cette démonstration pourrait être longue, et je dois réserver le peu de temps qui me reste pour des considérations plus importantes, ou qui du moins tiennent de plus près à mon objet.

Ces changements divers, dont le cours paraît avoir été rapide et continu, suffiraient seuls au besoin pour attester qu'aux époques où ils avaient lieu, les Romains étaient encore un peuple sans savoir et sans culture, le latin un idiome livré à toute la mobilité du génie populaire. Et en effet, l'on chercherait en vain à Rome, durant la période de ces changements, le concours de conditions et de circonstances indispensable pour maintenir un idiome, et surtout un idiome raffiné et compliqué, dans l'intégrité de ses formes originelles. Il n'y avait eu encore, ni à Rome ni dans le Latium, aucun de ces événements décisifs et glorieux, aux impulsions desquels se développent dans une nation entière des sentiments et des idées qui se formulent rapidement en poésie, et dans une poésie qui fait école, qui devient pour un pays le type solennel de son idiome. Les patriciens qui formaient à Rome la haute classe de la société, cette

classe qui partout contribue si directement, par l'autorité de son exemple, au maintien d'une langue une fois formée, les patriciens ne furent d'abord guère plus cultivés que le peuple, et ne pouvaient avoir une influence bien marquée sur son éducation grammaticale; il y a plus, si, comme le croient et le disent des historiens d'une haute intelligence et d'un grand savoir, si les patriciens étaient de race étrusque, c'est-à-dire d'une tout autre race que les Romains, on conçoit que leur domination à Rome dût y être, au moins dans le principe, plutôt nuisible que favorable au maintien de la langue primitive du Latium.

Quant à la caste sacerdotale qui, à l'origine des sociétés, contribue d'ordinaire si puissamment à la formation des langues et plus tard à leur conservation, il n'y a point lieu de croire qu'elle ait jamais rendu ce genre de service à Rome; elle n'y formait point une corporation savante, ayant à conserver un système régulier de doctrines religieuses exposées dans l'idiome national, et dès lors intéressée à sa durée et à l'intégrité de cet idiome. Les prêtres qui chantaient cet hymne arval, ces hymnes saliens dont j'ai parlé, ne les comprenaient guère mieux que la multitude. C'est une preuve qu'ils avaient suivi le mouvement et l'impulsion de celle-ci en ce qui touchait le langage.

Dans cet état de choses, la masse de la population romaine, maîtresse en quelque sorte du dialecte national, pouvait le ployer, le façonner librement à son usage; or, nous le savons, et j'ai eu de fréquentes

occasions de le dire, l'usage naturel du peuple, en fait de langues, c'est de les simplifier en les tronquant, c'est d'en rendre les paroles et les formes aussi expéditives que possible, aux dépens de la précision et de la faculté de marquer les nuances des idées; c'est de n'en prendre que ce qui suffit strictement à l'expression de ses besoins et de ses sentiments journaliers.

Or, c'est dans des circonstances pareilles que les langues sont le plus exposées non-seulement à des altérations de vocabulaire, mais à des révolutions plus profondes, qui vont jusqu'à en affecter l'organisme; c'est à la faveur de pareilles circonstances, que le principe de la décomposition s'introduit dans les langues synthétiques, s'il n'y a pas encore pénétré, ou qu'il s'y développe, s'il s'y est déjà glissé. Enfin, pour en revenir à la langue latine, ce fut dans un semblable état de choses qu'elle subit, outre les changements dont j'ai parlé, d'autres changements plus caractéristiques; ce fut alors qu'elle fit un premier pas, et un pas décisif, de son état primitif de langue synthétique à la décomposition ultérieure en idiomes analytiques. Je crois entrevoir les preuves de cette révolution dans ces mêmes monuments du vieux latin dont je vous ai déjà beaucoup parlé : je vais tâcher de les y démêler.

Comme c'est dans le système général de la déclinaison et de la conjugaison que se manifeste le plus tôt et le plus clairement l'espèce de décomposition que les langues synthétiques subissent dans leurs

formes grammaticales, en passant à l'état analytique, c'est sur ces deux points principaux que j'examinerai les anciens documents dont il s'agit.

Outre les cinq cas de la déclinaison classique que l'on retrouve de même dans le vieux latin, d'ingénieux philologues ont aussi, comme je le disais tout à l'heure, observé, dans ce dernier, des désinences dans lesquelles ils ont cru reconnaître des formes de déclinaison perdues depuis ; celle, par exemple, d'un locatif, et celle encore d'un ablatif ou d'un instrumental. S'ils ont raison, comme il me le semble, il s'ensuit que la déclinaison du latin classique est moins complète que celle du vieux latin ; mais nullement que cette dernière, rapprochée du type primitif, n'eût pas déjà subi aux temps que j'ai en vue des altérations qui, plus ou moins directement, tendaient à en changer le principe ; et le fait est qu'elle en avait subi plus d'une.

Mais, en admettant qu'il y ait, dans l'ancienne déclinaison latine, une ou deux formules perdues depuis, il faut admettre aussi qu'il régnait beaucoup de confusion et d'incertitude dans l'application de ces formules. On trouve habituellement la même désinence employée pour marquer des rapports très-divers, et pour lesquels il existe des signes différents dans les systèmes de déclinaison plus complets. Si l'on veut, par exemple, considérer *od*, ou seulement *d*, comme une forme de déclinaison, on trouvera cette forme appliquée à des cas tout à fait distincts. Dans l'expression *nesvod vincito*, liez avec

un nerf, *od* figure évidemment comme instrumental, ainsi que je l'ai déjà observé. Mais dans cet autre exemple, *Gnaivod patre natus*, *od* marque plutôt un rapport de dérivation, et dès lors un ablatif, comme le veut M. Bopp. Cette autre formule *ei* ou *i* exprime tantôt un locatif, comme dans cette phrase déjà citée, *si lucei fourtom faxit*, s'il commet un vol *dans le jour;* tantôt un datif, comme dans cette autre phrase : *Sei homonem mortei duit*, qui en latin classique ferait : *Si hominem morti dederit*, phrase où l'*i* affixe ne peut marquer qu'un datif.

Les anciens Romains s'étaient sans doute aperçus de l'inconvénient qui résultait de cette valeur multiple des mêmes formules de déclinaison, puisqu'ils essayaient, sinon d'une manière constante et générale, du moins fréquemment, d'y remédier. C'est ce qu'ils faisaient en préfixant à ces mêmes noms auxquels étaient attachées ces désinences équivoques, des prépositions qui déterminaient la valeur de celles-ci, qui en étaient la traduction explicite, qui figuraient dans le discours comme un élément à part, ayant une valeur à lui, qui enfin décomposaient réellement, dans le nom auquel elles étaient préfixées, la formule abstraite de la déclinaison.

Les prépositions habituellement employées à cet usage, dans le latin ancien, sont les suivantes : *In* ou *endo*, *af* ou *ab*, *de*, *cum*.

Toutes ces prépositions sont évidemment destinées à remédier à la confusion déjà dès lors établie dans les formes du datif, de l'instrumental et du locatif.

Cette intervention de la préposition dans la déclinaison latine était en opposition directe avec le génie de la déclinaison synthétique. Partout où elle avait lieu, elle rendait superflues les formules abstraites des cas; elle leur enlevait, pour se l'attribuer, leur office grammatical; elle y rendait les méprises et la confusion à peu près indifférentes. En perdant ainsi leur importance et leur nécessité primitives, les formes synthétiques de la déclinaison latine se trouvaient naturellement exposées à se perdre, au moins dans les besoins rapides de la conversation journalière.

Plusieurs en effet se perdirent, et il est assez curieux de voir quelles furent les premières à s'effacer. Ce furent, comme on peut aisément le concevoir, celles dont les signes étaient les plus fugitifs, dont le son pouvait échapper le plus aisément à l'oreille, et dont la suppression devait d'ailleurs rendre la parole plus expéditive et plus facile. Il n'est guère probable que ce *d* désinentiel, généralement assez dur, qui joue un si grand rôle dans les plus vieilles inscriptions latines, fût habituellement prononcé de manière à être senti dans la conversation; mais il n'en est que plus singulier de le voir si fréquemment représenté dans l'écriture.

Quant à *s*, signe ordinaire du singulier masculin, il est constaté que, vers l'époque où commence la littérature romaine, il était généralement abandonné. Quand les personnages les plus cultivés de cette époque, les poëtes eux-mêmes disaient indifféremment *bonus*, ou *bonu*, on peut être sûr qu'il y avait

déjà bien longtemps que la masse populaire se contentait de la forme tronquée de ce mot. Il faut toutefois noter que cet *s*, caractère grammatical du nominatif masculin, manque rarement dans les anciens monuments écrits. Je n'en trouve qu'un seul exemple dans la loi des Douze Tables : *Si pater intestato moritor*, au lieu de : *Si pater intestatus moritur*. Mais encore une fois, il est certain, et nous le verrons plus tard, que, dans l'usage familier de la langue, ce caractère du nominatif avait à peu près disparu.

Il y avait des cas marqués par des formes plus fugitives encore que celle du nominatif singulier. Tels étaient ceux qui avaient pour caractère une nasale représentée par un *m*, comme le nominatif singulier du neutre, le génitif pluriel et l'accusatif singulier. Or, on ne saurait douter que ces formes n'eussent presque totalement disparu de la parole usuelle, quand il est certain qu'on les négligeait jusque dans l'usage calme et réfléchi de la langue. J'ai déjà noté le mot *cælum*, usité, dans l'osque, à son radical *cæl*. Mais, je puis citer à l'appui de ce que je veux dire des monuments d'un autre genre, à la fois plus intéressants et plus décisifs que des mots isolés.

J'ai déjà parlé de ces épitaphes des Scipions trouvées dans le caveau sépulcral de cette glorieuse famille. Presque toutes ces épitaphes offriraient quelque témoignage du fait que je veux établir; mais ne pouvant m'arrêter à toutes, et n'en ayant d'ailleurs pas besoin, j'en choisirai une que je vous lirai en entier. C'est l'une des plus célèbres, celle

de Lucius Scipion, fils de ce Lucius Scipion, surnommé le Barbu. Elle est en six vers, du genre de ceux nommés saturnins. La voici :

Honc oino ploirume conséntiont R[omanei]
Duonóro óptumo fuise viró [virórum]
Lucióm Scipióne filiós Barbáti
Consól, Censor, Aedílis, hic fuét a[pud vos]
Hec cepit Corsica Aleriaque úrbe.
Dedet tempestatébus aidé meretó lubenter.

Il y aurait beaucoup de choses à noter dans cette épitaphe, mais je n'y veux noter que ce qui concerne directement la déclinaison. Sur neuf mots qui devraient, d'après la règle, y porter le signe de l'accusatif, il y en a un, un seul qui le porte; il a disparu des huit autres. — Que peut-on conclure d'une telle omission, et comment l'expliquer? N'est-elle qu'une erreur de copiste, qu'une suite de fautes d'orthographe? Peut-être pourrait-on le soutenir, si l'épitaphe citée était la seule où se fasse remarquer l'omission dont il s'agit; mais toutes ou presque toutes en offrent des exemples aussi marqués, aussi continus! Il n'y a dès lors plus moyen de voir dans une pareille omission, un simple hasard, une exception purement accidentelle, à une règle consacrée, à un usage général. — Il est difficile de ne pas croire qu'elle tient à une habitude prise et se lie à un fait réel. — En somme, une négligence si prononcée de la forme de l'accusatif, dans l'écriture, en suppose nécessairement une égale dans la prononciation et dans l'usage grammatical. Un rapprochement con-

courra peut-être à rendre cette conséquence plus plausible. Les formes verbales analogues à celles de l'accusatif singulier, c'est-à-dire caractérisées comme ce dernier par une consonne labiale, avaient perdu de même cette labiale. Ainsi, au lieu de *recipiem*, ou *recipiam*, on disait *recipie*. La chose est attestée comme vulgaire par Festus.

Maintenant, tout en admettant que l'orthographe des épitaphes des Scipions en représente exactement la prononciation et la grammaire, demandera-t-on pourquoi les formes primitives de la déclinaison latine ont été plus fréquemment et plus systématiquement altérées dans ces épitaphes que dans les autres monuments de la même période? — Peut-être est-il possible de répondre à cette question. Peut-être Niebuhr y a-t-il répondu d'avance, dans un passage intéressant de son Histoire romaine. Voici comment il s'exprime.

« Parmi les formes variées de la poésie populaire des Romains, étaient les *Neniæ*, hymnes que l'on chantait avec accompagnement de flûte, pour célébrer les louanges des morts aux funérailles, comme on les racontait dans les oraisons funèbres : il ne faut point les comparer aux *Thrènes* et aux élégies des Grecs. Dans les anciens temps de Rome, on ne tenait pas compte d'une molle douleur, on ne pleurait pas le mort, on l'honorait. Il s'agit donc ici de chants de commémoration, semblables à ceux que l'on récitait dans les festins : peut-être même ces derniers n'étaient-ils autres que ceux qui s'étaient

fait entendre pour la première fois au jour de gloire du défunt. De la sorte, il se pourrait que, sans le savoir nous fussions en possession de quelques-uns de ces hymnes, que Cicéron regardait comme tout à fait perdus. On élèverait difficilement un doute contre l'opinion qui veut que les inscriptions en vers, sur les anciens tombeaux du caveau des Scipions, soient ou une *Nénie* tout entière, ou du moins le commencement d'une *Nénie*. Il y a, dans ces épitaphes, un caractère propre à toute poésie populaire, mais qui se montre surtout d'une manière prononcée dans celle des Grecs modernes : c'est que des pensées, des vers entiers deviennent, comme les mots eux-mêmes, des éléments du langage poétique; on les voit passer de pièces anciennes et généralement connues, dans des morceaux nouveaux; et lors même que le chantre ne suffit pas à un sujet élevé, ils communiquent à ces morceaux une couleur et une tournure poétiques. — C'est ainsi que Cicéron lisait sur le tombeau de Calatinus : *Hunc plurimæ consentiunt gentes populi primarium fuisse virum*, et que nous voyons sur celui de Scipion : *Hunc unum plurimi consentiunt R[omani] bonorum optumum fuisse virum.*

Peut-être, en effet, y a-t-il, dans les plus anciennes épitaphes des Scipions, des traits qui appartiennent plus particulièrement à l'idiome populaire; mais c'est une particularité dont il n'y a rien de grave à conclure, sous le point de vue grammatical, le seul dont j'aie à m'occuper ici. — Si les formes primitives du latin sont altérées dans des monuments domes-

tiques comme ceux des Scipions, elles ne le sont guère moins dans les monuments nationaux les plus augustes, comme l'inscription de la colonne de Duillius, comme le texte de la loi des Douze Tables, texte auquel il faut bien, pour l'honneur de Rome, supposer que les Romains employèrent tout leur savoir grammatical. La conclusion générale à tirer de tous ces faits relativement aux formes synthétiques de la déclinaison, c'est que dans la période de l'histoire du latin dont il s'agit ici pour nous, plusieurs de ces formes étaient déjà nettement décomposées, et que celles qui ne l'étaient pas encore tendaient fortement à le devenir.

La décomposition des formes synthétiques de la déclinaison dans un idiome quelconque suppose presque nécessairement un degré équivalent de décomposition dans sa conjugaison. C'est une règle à laquelle le vieux latin ne fait pas exception; et je n'aurai pas de longues et minutieuses recherches à faire pour le démontrer; je n'aurai qu'à citer des faits évidents. Les anciens monuments latins, à commencer par la loi des Douze Tables, offrent les exemples les plus positifs de l'introduction des verbes auxiliaires dans la conjugaison. Voici un passage de la IIIe loi : « *Quei im vinctom habebit*, c'est-à-dire exactement comme en français, *celui qui l'aura lié*, au lieu de : « *Qui eum vinxerit*.

Mais c'est surtout dans le sénatus-consulte sur les Bacchanales que les exemples de ce genre sont nombreux et frappants. Le verbe *velle*, vouloir, y est em-

ployé sept ou huit fois, de la manière la plus formelle, comme auxiliaire de divers autres verbes. Je ne citerai pas ces exemples; il est facile à chacun d'y recourir.

Maintenant, la conclusion de tout ce qui précède me paraît facile à exprimer. Il me paraît constaté qu'aux époques indiquées, le latin, idiome inculte, sans littérature, sans école, sans modèles, avait déjà perdu une partie assez considérable de ses formes synthétiques, tendant rapidement à les perdre de plus en plus. Et ce ne sont pas seulement les monuments populaires de cet idiome qui attestent ces pertes et ces tendances: ce sont les monuments nationaux les plus respectables, ceux où l'on ne peut douter que les classes élevées et gouvernantes n'eussent employé tout leur savoir, aussi bien que tout leur patriotisme.

Le temps me manque pour indiquer, même très-rapidement, la révolution par laquelle les Romains sortirent de cette longue enfance littéraire et scientifique, et quels furent relativement aux destinées ultérieures du latin les résultats de cette révolution. Comme ce point est des plus importants pour moi, j'aime mieux n'y point toucher aujourd'hui que d'y toucher d'une manière trop brusque. J'y reviendrai donc dans la prochaine séance, et j'examinerai, en même temps, jusqu'à quel point il est vrai de dire, ce qui se dit souvent, que le latin devint la langue de l'empire romain.

HUITIÈME LEÇON.

PROPAGATION DU LATIN.

I.

J'ai consacré la dernière séance à donner une idée des plus anciens fragments qui nous restent de la langue latine; et de ces fragments j'ai tâché de déduire un aperçu des altérations et des changements du vieux latin, comparé au latin classique. Parmi ces changements et ces altérations, j'ai principalement observé ceux qui avaient affecté le fond même de la langue, qui en avaient modifié plus ou moins les principes organiques; et j'ai résumé mes observations en un seul fait général.

Ce fait, c'est qu'au moment où le latin commença à être cultivé par des poëtes, par des écrivains artistes, il avait été déjà notablement modifié dans son système primitif, et que plusieurs de ses formes grammaticales, originellement synthétiques, avaient été décomposées en d'autres plus analytiques et plus simples. C'est là un fait fondamental que j'aurai à reprendre plus d'une fois, et sous plus d'un aspect: il me suffira, pour le moment, de dire quelques mots d'une grande révolution littéraire qui s'y rattache immédiatement.

Vers l'an 600 de la fondation de Rome, ou vers le milieu du IIe siècle avant notre ère, de grands changements s'étaient opérés dans le Latium. Rome n'était plus cette cité sans besoins intellectuels, sans arts, sans culture littéraire, dont les magistrats faisaient graver des fautes grossières de grammaire sur la pierre ou le bronze des monuments publics. Elle était devenue riche et puissante; elle avait soumis et gouvernait toutes les populations de l'Italie, de sa race ou de toute autre; elle s'était mise en contact par la guerre et la politique avec divers peuples éloignés, les uns moins, les autres plus civilisés qu'elle; les Grecs figuraient parmi ces derniers, sinon seuls, du moins bien en avant de tous.

Dans ce contact de Rome et de la Grèce, ce fut Rome qui reçut l'impression la plus profonde et la plus forte; ce fut la Grèce qui remporta la victoire la plus glorieuse et la plus durable. Dès ce moment naquit à Rome une littérature modelée sur la littérature grecque et dont les premiers essais furent l'ouvrage d'hommes de race italique, mais qui, nés dans la grande Grèce, avaient appris le grec comme langue savante, et adopté la littérature grecque à défaut de littérature nationale.

Dans l'état de pauvreté, d'instabilité et de rudessse où il était tombé, le latin était peu propre à servir d'organe à une poésie qui prétendait s'élever tout d'un coup à l'imitation de la poésie grecque. Pour les poëtes qui s'imposèrent les premiers la tâche d'en faire usage, une grande partie de cette

tâche consistait à surmonter les difficultés qu'offrent toujours les premières applications d'un idiome inculte à des compositions littéraires d'un genre élevé.

Un pareil changement n'est pas de ceux qui s'accomplissent tout d'un coup; il est de nature à être partout lent et graduel, et il y avait, dans le génie romain, quelque chose qui devait le rendre et le rendit en effet plus lent encore. L'habitude de négliger les formes grammaticales était devenue si générale, que les premiers poëtes, les régénérateurs de l'idiome, s'y laissèrent eux-mêmes entraîner.

Dans les fragments qui nous restent de Nævius et d'Ennius, le signe du nominatif singulier dans les noms masculins est plus souvent omis que conservé. On y trouve plus souvent *Romulu*, *Lupu*, *Albu*, que *Romulus*, *Lupus*, *Albus* : on y voit *gravi* pour *gravis*, *cœlu* pour *cœlum*; l'*s* y est aussi parfois omis, là même où il forme le caractère du génitif, plus important que celui du nominatif : on y lit, par exemple, *fratri*, *patri*, pour *fratris*, *patris*.

Parmi ces inscriptions funéraires des tombeaux des Scipions, dont je vous ai déjà beaucoup parlé, il s'en trouve une (celle de P. Scipion), qui appartient aux premiers temps de la littérature romaine; et, à vrai dire, elle ne dément point cette époque. Elle est d'un tour assez gracieux, et la diction n'en est pas dépourvue d'une certaine élégance. On y observe pourtant encore des distractions grammaticales très-frappantes. On y trouve deux accusatifs

tronqués, *apice* pour *apicem*, d'*apex*, et *gremiu* pour *gremium*.

Enfin, par tout ce que l'on peut savoir ou présumer de l'histoire du latin, durant l'intervalle de sa transition à l'état de langue grammaticale et littéraire, on s'assure que cet idiome flotta longtemps entre les efforts des écrivains pour le réformer, l'enrichir, l'assouplir et le fixer, et les habitudes d'une société inculte qui tendaient à y maintenir et à y aggraver les altérations consacrées par l'usage général.

Cette espèce de lutte grammaticale n'était pas encore terminée du temps de Varron, qui y a fait plus d'une fois allusion, dans ses précieux fragments sur la langue latine; il parle, une fois entre autres, dans son IXe livre, des réformes à introduire dans le latin; il en indique les difficultés et les moyens: après quoi il en vient à ce qui concerne particulièrement les déclinaisons, *declinationes*, comme il dit. Or, par ce mot, Varron entend, non pas seulement les désinences caractéristiques de la déclinaison des noms proprement dits, mais celles encore de la conjugaison ; de sorte que le passage où ce terme figure comme principal, s'applique expressément à l'ensemble des formes grammaticales du latin. Maintenant voici le passage traduit, sinon littéralement, du moins avec exactitude :

« C'est aux bons poëtes, et particulièrement aux poëtes dramatiques, à accoutumer les oreilles du public aux nouvelles déclinaisons (aux nouvelles

formes grammaticales) qui, bien qu'autorisées par la raison, seraient exclues du Forum. En fait de langue, l'usage est mobile : de mauvais il devient bon et de bon mauvais. Des locutions, incorrectes chez les anciens, sont aujourd'hui, grâce aux poëtes, ramenées à la correction.

« Mais il arrive aussi parfois aujourd'hui que l'on dise mal ce qui fut autrefois mieux dit. »

Il y aurait un long commentaire à faire sur ce passage de Varron; mais ce qui s'y trouve de plus clair est aussi ce qu'il offre de plus important : on y voit que les poëtes rendirent à Rome le même service que nous savons qu'ils rendirent partout : ils y fixèrent la langue, et en posèrent les règles. On y voit aussi que leur mission fut, là, plus tardive et plus difficile qu'ailleurs, et qu'ils y rencontrèrent des obstacles particuliers dont on peut se faire quelque idée par tout ce que j'ai déjà dit du peu de culture des vieux Romains.

Quoi qu'il en soit, avec plus ou moins de peine et plus ou moins de temps, les poëtes vinrent à bout de leur tâche à Rome, et grâce à eux, le latin devint enfin un idiome grammatical, un idiome qui eut des monuments reconnus pour modèles.

Cette espèce de restauration ou, pour mieux dire, d'instauration du latin se fit dans certaines limites et jusqu'à un certain degré; elle n'alla point jusqu'à rétablir dans cet idiome tout ce qu'il avait perdu de ses formes synthétiques. Elle laissa subsister, dans

la déclinaison et dans la conjugaison, le principe de décomposition qui s'y était introduit à une époque inconnue, mais à coup sûr depuis des siècles. Seulement elle restreignit énergiquement les applications et les effets de ce principe, et opposa une barrière à ses développements ultérieurs. Tel qu'il se trouva dès lors fixé par les compositions littéraires, et particulièrement par celles des poëtes, le latin resta une langue, non purement synthétique, mais où dominait encore le principe synthétique, et où les formes analytiques pouvaient encore être considérées comme exceptionnelles.

Dès l'instant où le latin eut été fixé par la littérature, il devint une règle de langage pour les hautes classes de la société romaine. Bien parler, parler grammaticalement devint une habitude de bon ton, un des signes les plus rapides et les plus sûrs des distinctions sociales. Du reste, cette réforme grammaticale n'atteignit pas, elle ne pouvait atteindre les classes inférieures de la population, qui, livrées à leur instinct, à leur ignorance et à l'impétueuse mobilité de leur génie, continuèrent à parler comme elles avaient toujours parlé, et à suivre leur tendance naturelle à simplifier, à décomposer, à supprimer dans les mots ces désinences, ces affixes qui en formaient l'attirail métaphysique, trop compliqué et en grande partie superflu pour elles.

Il y eut dès lors à Rome deux dialectes du latin parfaitement distincts l'un de l'autre : le dialecte grammatical et fixe des écrivains, devenu celui des

classes élevées, et le dialecte populaire, qui ne pouvait pas différer beaucoup du latin ancien, du latin pris antérieurement aux réformes qui en avaient fait un idiome littéraire.

Je reviendrai ailleurs sur ce latin populaire, pour tâcher d'en dire quelque chose d'un peu moins vague. Il me suffit, pour le moment, d'avoir pris, en passant, note de son existence.

Quant au latin grammatical et classique, à la formation duquel je viens d'assigner un terme chronologique, ce n'est point de sa culture que j'ai à m'occuper; ce n'est point de cette grande et belle littérature dont il a été l'organe que j'ai à vous entretenir. Cette tâche n'est point la mienne, c'est celle de deux de mes collègues, M. Leclerc et M. Patin, qui la remplissent trop bien pour me laisser la moindre tentation de les y devancer ou de les y suivre.

Je n'ai à vous parler du latin que pour en décrire la fin et la décomposition en d'autres idiomes qui en sont aujourd'hui autant de formes nouvelles. Mais ce n'est pas à Rome seulement, ni dans la petite contrée du Latium, que se fit cette révolution : ce fut dans la vaste étendue de l'empire romain. Il faut donc savoir auparavant quelle était, dans l'empire, la condition du latin; jusqu'à quel point il s'y était répandu, et s'il n'y avait pas subi des modifications capables d'exercer quelque influence sur le mode et les résultats de sa décomposition. Il faut, en un mot, savoir s'il est vrai, comme on le dit si souvent et avec tant d'assurance, que le latin ait

jamais été la langue unique, la langue universelle de l'empire romain.

On doit distinguer deux époques dans l'histoire des conquêtes et de la domination romaine; une première époque où Rome sembla n'avoir eu en vue que de se faire des sujets auxquels elle se contentait d'enlever leur indépendance nationale, leur laissant d'ailleurs leur nom, leurs usages, leurs institutions politiques ou religieuses, et avec tout cela leur langue. Il n'y avait guère là qu'une sorte de demi-conquête qui laissait subsister entre les vaincus et les vainqueurs toutes les différences, toutes les inégalités, toutes les répugnances primitives.

Plus tard, Rome, plus éclairée, plus civilisée, plus humaine, songea à compléter ses conquêtes : usant de sa force dans l'intérêt général de la civilisation, elle entreprit de donner aux peuples qu'elle avait soumis ses lois, sa culture, ses idées, ses lumières, ses vertus, au risque de leur donner aussi ses vices. Elle voulut se les assimiler de tout point et en toute chose. Dans cette vue, elle devait leur imposer aussi sa langue.

Dès ce moment, qu'il n'est pas nécessaire de marquer d'une manière bien précise, le latin se trouva dans une sorte de collision et de lutte avec les idiomes des pays conquis. Il aspira à se substituer à eux. L'unité de langage fut reconnue pour une indispensable condition de l'unité sociale et politique. Observons d'abord cette lutte en Italie; nous la suivrons aisément de là dans le reste de l'empire.

La lutte dont il s'agit dut évidemment avoir, dans la Péninsule italique, des résultats plus complets que partout ailleurs. Elle y commença plus tôt; et l'influence romaine, agissant là de plus près, et d'une manière plus directe, plus prompte et plus continue, y dut agir avec plus d'efficacité. Et l'histoire atteste qu'il en fut ainsi; elle nous apprend que la culture de la langue et de la littérature latine firent de bonne heure de grands progrès dans les portions de l'Italie les plus éloignées de Rome.

La plupart des plus beaux génies de cette littérature tant de ceux qui la créèrent que de ceux qui l'élevèrent à son plus haut degré de perfection et d'éclat, appartenaient à des populations qui n'étaient point de race latine. Ennius était Campanien, et l'osque était sa langue maternelle; Virgile était, selon toute apparence, de race étrusque; Tite Live était né dans une terre primitivement occupée par les Vénètes, peuplade illyrienne, selon toute probabilité, mais à coup sûr non latine.

Cicéron, passant en revue les orateurs les plus illustres de son temps, ou un peu plus anciens, en distingue plusieurs qui n'étaient ni Romains, ni Latins. Il met au nombre des plus célèbres Caïus Rusticellus de Bologne, et Batuceius Barrus d'Asculum.

Ces faits suffiraient, au besoin, pour constater qu'aux temps et dans les contrées auxquels ils se rapportent, le latin avait déjà fait de grands progrès; qu'il y était déjà devenu la langue des lois,

des affaires et de la littérature. Mais, ainsi énoncé, ce fait est encore bien vague, et je voudrais le préciser, ou tout au moins le détailler un peu plus. Je vais parcourir rapidement, dans cette vue, l'histoire des différentes populations de l'Italie que j'ai déjà désignées ailleurs comme parlant d'autres idiomes que le latin. Je commence par les Gaulois.

Les écrivains romains qui ont eu tant d'occasions de parler de ces Gaulois-Cisalpins, n'en ont pas trouvé une seule de dire à quelle époque ils commencèrent à se servir du latin dans les relations de la vie privée. Il y a des raisons de présumer que ce fut de bonne heure, et qu'ils furent, parmi les peuples non latins de la Péninsule, un des premiers à renoncer à leur idiome maternel. Les éléments de la nationalité celtique avaient dû s'affaiblir beaucoup en Italie, dans des relations nouvelles; et sous l'empire de distractions plus variées et plus actives que celles auxquelles étaient soumis leurs frères de la Gaule. On conçoit donc qu'ils n'aient pas opposé à la civilisation romaine des répugnances bien vives ni bien prolongées.

Si facilement néanmoins que le latin ait pu s'introduire parmi les populations gauloises de la Péninsule, il n'y a pas moyen de supposer qu'il y supplanta brusquement le gallo-celtique. Il y a, dans Aulu-Gelle, un passage curieux où il s'agit de la langue des Gaulois. C'est sans doute de la langue des Gaulois d'Italie qu'Aulu-Gelle a voulu parler, puisqu'il la rapproche de l'étrusque, et la cite paral-

lèlement avec cette dernière. Or, le passage en question suppose ces deux langues encore vivantes du temps d'Aulu-Gelle, c'est-à-dire vers l'an 150 de notre ère.

Sans chercher à deviner combien de temps le gallo-celtique persista encore en Italie postérieurement à cette époque, on peut tenir pour très-vraisemblable qu'il y dura pour le moins autant que la domination romaine. Il y laissa, comme nous nous en assurerons plus tard, des vestiges nombreux et prononcés qui autorisent à lui supposer une plus longue vie qu'à la plupart des autres anciens idiomes qui s'éteignirent comme lui dans le latin.

Les destinées de la langue des Liguriens sont beaucoup plus obscures que celles du gallo-celtique. L'histoire ne dit rien, absolument rien de relatif à l'introduction du latin parmi les tribus liguriennes. Une seule chose peut être avancée comme certaine à cet égard : c'est qu'avant la fin de la domination romaine, ces tribus avaient adopté l'usage du latin dans les villes et dans les localités populeuses ou très-fréquentées. Quant à cette aride et sauvage partie de l'Apennin, où les historiens nous représentent les Liguriens comme menant une vie peu différente de celle des bêtes fauves auxquelles ils avaient à disputer leurs demeures, il n'était pas aussi aisé à beaucoup près d'y introduire l'usage du latin. On conçoit à peine, pour des hommes si sauvages, si indépendants et tellement isolés, la nécessité ou la possibilité de changer d'idiome. Quant à moi, je ne

puis m'empêcher de me figurer que, sous les derniers Romains, il y avait encore des Liguriens montagnards qui parlaient leur ancienne langue, c'est-à-dire, comme je l'ai exposé ailleurs, une langue affiliée de très-près au basque. Enfin, pour préciser un peu plus ma pensée à cet égard, je regarde le ligurien comme l'un des anciens idiomes qui, longuement en lutte avec le latin, ne disparurent pas totalement devant lui, lui survécurent dans quelque repli de vallée, sur quelque cime de montagne inconnue aux Romains, et ne cédèrent la place qu'à un idiome néo-latin. Mais c'est là un point assez curieux auquel je ne suis point encore en mesure de toucher, et sur lequel je ne veux point anticiper.

J'arrive à l'ombrien, et je n'ai qu'un mot à en dire : c'est que l'on ignore totalement l'époque à laquelle il se perdit dans le latin. On conçoit seulement que deux idiomes qui ne différaient que comme dialectes, qui avaient entre eux les rapports les plus marqués, tant de grammaire que de vocabulaire, purent se fondre plus tôt et plus complétement l'un dans l'autre, que dans l'hypothèse d'une différence radicale.

Maintenant, pour suivre l'ordre géographique dans lequel j'ai commencé cette revue des langues de l'Italie considérées dans leur lutte avec le latin, je dois dire quelques mots de celles du centre et du midi. On ne sait point à beaucoup près des unes ni des autres tout ce que l'on aurait besoin d'en savoir sous ce point de vue particulier. Mais on trouve du

moins çà et là, dans l'histoire, quelques mots qui s'y rapportent et qui, à défaut de notices plus expresses, méritent d'être recueillis.

J'ai parlé ailleurs des Sabins; j'ai cité les traditions italiques qui les représentent comme une race d'immigrants étrangers, qui interviennent de bonne heure et avec une grande vigueur dans les révolutions de l'Italie antique. Varron dit que, de son temps, ce peuple avait oublié sa première langue, et ne parlait plus que latin. Si le fait est rigoureusement vrai, il s'ensuit que dès le premier siècle de notre ère, époque à laquelle se rapporte le témoignage de Varron, la langue des Sabins, quelle qu'elle fût, italique ou grecque, avait été complétement remplacée par le latin. C'est le fait de cette espèce le plus ancien et le plus positivement énoncé dont il soit fait mention dans l'histoire. Mais il ne faut pas perdre de vue que les faits de ce genre sont, de leur nature, des plus susceptibles d'être affirmés avec un degré de généralité qui en dépasse plus ou moins la stricte réalité.

L'osque survécut plus longtemps que le sabin à la nationalité du peuple dont il avait été l'idiome. J'ai déjà cité, dans une autre occasion, les témoignages qui constatent qu'à l'époque de la destruction de Pompéi, c'est-à-dire l'an 79 de notre ère, cet idiome était encore vivant dans la Campanie, et il est permis de présumer qu'il s'y maintint encore un certain temps après cette époque.

Pour ce qui est de cette langue étrusque, où tout

est encore incertitude et ténèbres, elle réunissait, à ce qu'il semble, toutes les conditions requises pour disputer longuement au latin le terrain qu'elle avait conquis. N'ayant aucun rapport, du moins aucun rapport bien marqué avec ce dernier, elle devait d'autant mieux résister à son action. Elle abondait en documents religieux et liturgiques, qui sont de tous les documents d'une langue ceux qui ont le plus de chance de se conserver, et de maintenir la connaissance et l'usage de cette langue. Enfin, l'étrusque était parlé par des populations qui devaient être fort inégalement civilisées, selon qu'elles habitaient les basses vallées, les plaines, les côtes de la mer ou les âpres réduits de l'Apennin. La conquête de ces derniers ne pouvait pas être, pour le latin, une conquête facile.

Il résulte des témoignages de Tite Live et de Denys d'Halicarnasse que, vers les commencements de l'ère moderne, l'étrusque était encore l'idiome dominant de l'Étrurie; qu'il était en usage non-seulement dans les montagnes, chez les tribus les plus agrestes de la nation, mais dans les villes parmi les classes cultivées. J'ai déjà cité tout à l'heure un autre témoignage, celui d'Aulu-Gelle, constatant que, vers le milieu du second siècle de notre ère, l'étrusque continuait à être parlé par les Étrusques, et à étonner les oreilles romaines de sa rudesse et de l'étrangeté de ses sons. Il ne s'éteignit pas sans doute au moment précis où Aulu-Gelle en faisait mention; tout autorise à présumer qu'il persista assez

longtemps encore, plus longtemps, selon toute apparence, que le gallo-celtique, ayant bien plus de conditions et de chances de durée que lui.

Après avoir ainsi fait disparaître et remplacé plus tôt ou plus tard, et plus ou moins complétement, tant d'idiomes divers, longtemps plus répandus et en apparence plus puissants que lui, le latin n'était cependant pas encore l'unique langue de l'Italie : il lui restait à triompher du grec qui, comme nous l'avons vu, dominait en Sicile et aux extrémités méridionales de la Péninsule. Ici la lutte changeait de nature ; elle ne pouvait avoir les mêmes résultats.

L'admiration et le goût dont les Romains se prirent de bonne heure pour la littérature et la langue grecques ne passèrent point dans la politique romaine. Le sénat, les Romains austères et même les empereurs affectèrent toujours un grand mépris pour le grec, comme pour les peuples dont il était l'idiome. La conduite de Tibère à cet égard a quelque chose de fort caractéristique. Cet empereur savait très-bien le grec ; mais il aurait eu honte de le parler, surtout au sénat, quand il s'agissait de gouvernement et d'affaires. Ses scrupules là-dessus allaient si loin, qu'un jour se trouvant réduit dans son discours, à recourir au terme grec de *monopole*, il s'excusa sérieusement de faire usage d'un mot étranger. Une autre fois, entendant lire au sénat un projet de décret dans lequel on s'était servi du mot *emblème*, il proposa de le supprimer, pensant qu'il

fallait chercher un équivalent latin à ce terme grec, ou recourir à la périphrase.

Tout cela était bien d'un vieux Romain ; et tout cela prouve clairement que le grec ne pouvait pas être admis à l'honneur de commander à des sujets romains, pas plus que le celtique ou l'étrusque. Ainsi, dans les villes grecques soumises à Rome, aussi bien que dans les autres, les magistrats durent parler latin. Les cités de la Grande-Grèce ne furent point exceptées de cette loi. Si l'on en jugeait par l'exemple de Cumes, en Campanie, il y aurait lieu de croire que ces villes regardèrent comme une bonne fortune l'obligation d'apprendre la langue de leurs conquérants.

Tout le monde sait que, cent quarante ans avant Jésus-Christ, époque où Rome n'avait point encore annoncé la prétention de faire du latin la langue du monde entier, les habitants de Cumes demandèrent comme une faveur, au sénat romain, la permission de se servir du latin dans leurs actes publics, et la faveur leur fut accordée.

On ignore si cet exemple fut imité dans la suite par les aristocraties grecques, ni jusqu'à quel point il put contribuer à la propagation du latin dans l'Italie méridionale. Une seule chose est certaine, c'est que la masse des populations grecques ne montra aucun empressement à adopter l'idiome de ses gouverneurs romains. C'est qu'elle continua à parler ionien ou dorien ; c'est qu'elle conserva, en grande partie, l'ascendant qu'elle avait obtenu sur les po-

pulations italiques entremêlées avec elle, et que celles-ci continuèrent à parler le grec, et à le cultiver comme idiome littéraire.

On s'assure aisément que, du temps de Cicéron, le latin n'avait point encore fait de grandes conquêtes sur le grec, pas plus en Italie qu'ailleurs. C'est ce qu'atteste Cicéron lui-même dans une espèce de rapprochement qu'il établit entre les deux langues. Voici comment il s'exprime dans un passage de son plaidoyer pour le poëte Archias.

« Celui-là se tromperait fort qui penserait qu'il y a moins de gloire à recueillir de la culture de la poésie grecque, que de celle de la poésie latine. Car les écrits grecs sont lus chez presque toutes les nations; les latins restent dans leurs propres limites, limites certainement fort étroites. »

Nul doute, il est vrai, que postérieurement aux temps de Cicéron le latin ne continuât à faire des progrès en Sicile et dans les parties de la Péninsule qui avaient été la Grande-Grèce; mais ce n'est point là la question, ni même une question. Ce qu'il s'agit proprement de savoir, c'est si avant la chute de l'empire d'Occident, le latin était parvenu à expulser complétement le grec de l'Italie et avait fini par devenir la langue unique ou simplement la langue dominante de la Sicile et de la Grande-Grèce. Or, c'est à quoi il ne parvint pas; et l'on peut en donner une preuve sans réplique : c'est qu'après la chute de l'empire d'Occident et à toutes les époques subséquentes du moyen âge, l'on trouve encore dans les

pays dont il s'agit des populations parlant grec.

J'ai recueilli et je pourrais citer une multitude de témoignages à l'appui de cette assertion. Je me bornerai à un seul qui les confirme et les résume tous; c'est celui de Niebuhr, dans l'introduction de son histoire de Rome : voici comment il s'exprime :

« Ce ne fut qu'au xive siècle que la langue grecque commença à se perdre en Calabre et en Sicile. Il n'y a pas trois cents ans qu'elle était parlée à Rossano et sans doute beaucoup plus loin; car Rossano n'est qu'une petite ville, et l'on ne doit qu'au hasard ce que l'on en sait. De nos jours même, une population parlant grec, s'est maintenue aux environs de Locres. Je dois à M. le comte Zurlo la certitude de ce renseignement, recueilli d'une manière vague par beaucoup de voyageurs. »

Ainsi donc, pour résumer en peu de mots les faits et les considérations qui précèdent, il est certain que, même en Italie, c'est-à-dire dans la contrée où il avait les meilleures chances de s'étendre et de dominer, le latin ne devint jamais la langue unique des populations. Outre que le grec se maintint comme je viens de dire, en Sicile et aux extrémités de la Péninsule; il est très-vraisemblable que quelques autres des anciens idiomes du pays persistèrent de même dans certaines localités isolées ou dans les cantons les plus sauvages de l'Apennin. Enfin, ceux même de ces anciens idiomes qui périrent dans leur lutte contre le latin, ne périrent pas tout à fait, ni jusqu'au dernier mot : il en subsista indubitable-

ment, ainsi que nous le reconnaîtrons mieux plus tard, des restes plus ou moins considérables qui se mêlèrent à l'idiome conquérant.

Ce que le latin ne put pas gagner en Italie, il est évident qu'il pouvait bien moins le gagner dans les provinces. Et pour dire d'abord un mot de celles de l'orient, on peut affirmer que le latin y fut comme ailleurs, l'idiome de l'administration et du pouvoir; mais rien autre, ni rien de plus. Les masses des populations y gardèrent presque partout, sous la domination romaine, leurs langues nationales; et là où prévalut une langue nouvelle, ce ne fut pas le latin, ce fut le grec. A la fin du IVe siècle saint Jérôme signale ce dernier idiome comme l'idiome commun de tout l'orient; c'est un témoignage général à l'appui duquel on pourrait citer cent faits particuliers; mais cela serait superflu. Tout le monde sait, ou peut aisément s'assurer, que sous le gouvernement romain, la Grèce continua à parler grec, l'Égypte copte, la Syrie syriaque, la Palestine hébreu, la Galatie gaulois.

Les seules des parties orientales de l'empire où le latin s'établit de manière à laisser des traces, ce furent l'Illyrie, la Pannonie et en général les contrées situées le long du Danube. « Dans toutes les Pannonies, dit Velleius Paterculus, on connaît non-seulement les institutions de Rome, mais sa langue. » Du reste ce passage porte en lui-même la restriction moyennant laquelle il peut être admis pour vrai : il indique clairement que le latin s'implanta dans les

Pannonies parmi les idiomes locaux, et non pas qu'il en fit abandonner l'usage; mais ceci touche à des particularités sur lesquelles je reviendrai plus convenablement ailleurs.

Ce fut dans la moitié occidentale de l'empire romain, que le latin fit de grandes conquêtes et eut des chances de s'établir à l'exclusion de tout autre idiome antérieur. Mais là aussi, comme en Italie, et plus encore qu'en Italie, le temps manqua à la puissance romaine pour l'accomplissement de son vaste dessein. Et d'abord il y eut des provinces entières, la Grande-Bretagne, par exemple, où l'on peut bien admettre que le latin fut transplanté; mais où il ne prit point racine et s'éteignit avec la puissance dont il était l'organe. Il eut de plus brillantes destinées en Afrique, en Espagne et dans la Gaule; et c'est là qu'il importe le plus de se faire une idée précise de ses progrès.

Quant à la province romaine de l'Afrique, il n'est personne qui ne sache qu'elle devint une des plus riches et des plus florissantes portions de l'empire; et qu'il s'y éleva partout des villes opulentes qui furent les siéges de l'autorité romaine. Les Carthaginois, qui avaient longtemps occupé cette belle contrée, lui avaient donné leur langue, c'est-à-dire le phénicien ou le punique; et ce fut principalement avec cette langue que le latin se trouva en contact et en rivalité lorsque les Romains eurent conquis les domaines de Carthage, et Carthage elle-même. On a des témoignages positifs de la persistance du pu-

nique sous la domination et même jusqu'aux derniers temps de la domination romaine.

On sait, par exemple, que l'empereur Septime Sévère était de Leptis, ville africaine dont le punique avait été d'abord l'unique ou la principale langue. Or, il résulte d'un trait de la vie de cet empereur, qu'au second siècle de notre ère, l'usage de cette langue se maintenait à Leptis. Le fameux jurisconsulte Ulpien, contemporain de Septime Sévère, et né comme lui en Afrique, atteste de même, et d'une manière bien plus expresse et plus générale encore, la persistance et l'usage du punique dans cette province. Il nomme et compte cette langue parmi celles dans lesquelles il était permis de rédiger des *fidéicommis*.

Bien longtemps encore après Ulpien et Septime Sévère, au ve siècle, on trouve sur d'autres points de l'Afrique romaine des preuves de l'existence du punique comme langue parlée. Un sermon de saint Augustin offre à ce sujet un trait curieux et fréquemment cité. Voici comment parlait le saint, s'adressant aux chrétiens d'Hippone : « Il y a un proverbe punique connu et que je vous citerai, mais en latin, parce que vous ne savez pas tous le punique, et que le proverbe dont il s'agit est ancien : Si la peste te demande un écu, donne-lui en deux, et qu'elle se retire. »

Plusieurs écrivains, M. Raynouard entre autres, ont cité ce passage pour prouver que le latin avait fini par prévaloir en Afrique sur le phénicien ; j'ad-

mettrai volontiers, et sans autre discussion, qu'au temps de saint Augustin le latin était plus généralement entendu à Hippone que l'ancienne langue nationale. Mais le même passage prouve aussi, et tout aussi bien, qu'à la même époque le punique n'était pas encore éteint à Hippone, qu'il y avait encore une partie de la population qui l'entendait, et n'aurait pas eu besoin qu'on le lui traduisît en latin. Et notez qu'Hippone était une ville considérable sur laquelle la civilisation romaine avait eu nécessairement beaucoup de prise, comme sur toutes les villes. N'est-on pas en droit de présumer que si la langue punique s'était maintenue contre le latin dans une localité particulièrement favorable au triomphe de ce dernier, à plus forte raison avait-elle dû se conserver dans les campagnes et dans les lieux écartés où les révolutions sociales de toute espèce se font toujours beaucoup plus difficilement et plus lentement que parmi les populations concentrées?

Il y aurait encore bien d'autres faits à citer, bien d'autres rapprochements à faire, pour prouver que le latin ne triompha jamais complétement en Afrique des langues avec lesquelles il s'y trouva en rivalité, et que ces dernières s'y maintinrent partout, même dans les villes, au moins parmi certaines classes. Lorsqu'au VII[e] siècle de notre ère, les Arabes conquirent toute la côte septentrionale de l'Afrique, ils n'y trouvèrent partout que des peuples de race berbère, habitants primitifs de la contrée, que les Carthaginois d'abord, et les Romains ensuite, avaient

refoulés durant des siècles vers les vallées de l'Atlas. Il n'y avait plus dès lors, sur toute cette côte, pour attester la domination de Rome, que des ruines de murailles et d'édifices. Tout le reste avait disparu, les lois, les idées, les traditions et le latin.

De l'Afrique j'arrive à l'Espagne. L'histoire du latin dans cette contrée serait particulièrement intéressante ; mais elle exigerait des développements que je dois restreindre au but spécial de ce cours.

Ce que les historiens rapportent des anciennes langues de l'Espagne, est du plus grand vague. On peut néanmoins en tirer la preuve que ces langues persistèrent sur divers points de la péninsule pendant toute la durée, et même après la chute de la domination romaine. Il y a, dans le traité de Cicéron sur la divination, un passage où l'auteur fait allusion à l'idiome des Espagnols, en le rapprochant du punique, comme pour indiquer qu'il sonnait aussi durement que ce dernier à des oreilles romaines.

Mais c'est à Strabon que nous devons les notices les plus intéressantes que l'antiquité nous ait transmises sur les langues, et plus généralement sur la culture littéraire des anciens Espagnols.

Parlant des Turdules et des Turditains, deux peuples de l'extrémité méridionale de la péninsule, Strabon les représente comme les plus instruits des Espagnols. « Ils ont, dit-il, une littérature et des monuments de leurs temps anciens : ils ont des récits écrits, des poëmes et des lois en vers qui ont, à ce

qu'ils assurent, six mille ans d'antiquité. » De là, Strabon, passant aux autres Espagnols, rapporte « qu'ils ont aussi une littérature, mais non tous la même, ajoute-t-il; n'ayant pas non plus la même langue. »

Ces notices se rapportent aux commencements du Iᵉʳ siècle; et l'on ne peut douter qu'à cette époque les Espagnols ne fussent encore en possession de leurs idiomes nationaux, et ne les cultivassent soigneusement. Environ cinquante ans plus tard un trait rapporté par Tacite, constate que le gros des Espagnols n'avait point encore alors renoncé à sa langue maternelle. Il s'agit d'un paysan des environs de Termance, dans la Tarragonaise, qui, à la tête de plusieurs compagnons, avait assailli et tué le préteur de la province, Lucius Pison. Poursuivi et arrêté, ce paysan fut traduit devant le juge, et sommé avec tortures de déclarer ses complices. Mais, dans sa haine furibonde contre les Romains, le meurtrier, élevant la voix, s'écria qu'on l'interrogerait et le torturerait en vain: il exhorta ses complices à ne point se troubler, à ne point fuir, à ne point détourner les yeux, leur jurant que nul supplice ne lui arracherait l'aveu de la vérité. Or ce discours fanatique, Tacite observe que l'Espagnol le proféra dans la langue du pays.

A ces notices se borne ce que les Romains et les Grecs nous ont appris de l'histoire des anciens idiomes de la péninsule hispanique : ce sont, comme on le voit, des notices assez peu satisfaisantes; mais

des recherches modernes ont fourni le moyen de les éclaircir et de les préciser un peu.

Ces recherches sont celles que M. Guillaume de Humboldt a faites sur l'ethnographie de la péninsule hispanique, à l'aide de la langue basque. Je vous ai déjà suffisamment entretenus de ces recherches, pour pouvoir en rappeler sommairement le résultat. Ce résultat, c'est que l'ibérien, l'idiome des habitants primitifs de la péninsule hispanique, fut un idiome dont le basque actuel doit être regardé comme un reste considérable qui en représente encore, en grande partie, le système grammatical et le vocabulaire.

Cela étant, la question de la persistance de l'ibérien postérieurement à la domination romaine se trouve résolue aussi nettement que possible par la persistance du basque. Personne n'ignore que ce dernier est encore aujourd'hui parlé au nord-ouest de l'Espagne, dans trois ou quatre petites provinces auxquelles il a donné son nom.

Que si l'on contestait l'identité du basque avec l'ancienne langue ibérienne, on contesterait un fait vrai, sans anéantir la conséquence que j'en ai tirée. On aurait beau, en effet, détacher le basque de cette ancienne langue ibérienne, pour en faire un idiome à part, il n'en serait pas moins démontré qu'il fut l'un des anciens idiomes de la péninsule espagnole, et qu'il a survécu à la domination de Rome et au latin.

La Gaule est maintenant la seule contrée où il me reste à indiquer le résultat de la collision du latin et

des idiomes nationaux. Les détails dans lesquels je suis entré précédemment au sujet de ces idiomes abrégeront beaucoup mes recherches sur ce point. Vous n'aurez point oublié que dans la partie des Gaules conquise par César, nous avons reconnu trois langues différentes, l'aquitain, le celtique et le gaulois. Nous avons de plus constaté que l'aquitain était un dialecte ibérien, pouvant être par conséquent représenté par le basque. Nous avons vu que le celtique et le gaulois avaient de même chacun son représentant, son dérivé vivant; le premier dans le breton ou le kymri, le second dans le gaëlique ou l'irlandais. Ce sont là les trois langues contre lesquelles le latin eut à lutter dans la Gaule de César.

Or, de ces trois langues, il y en a deux qui subsistent encore sur des points des mêmes pays où elles dominèrent autrefois; ce sont le basque ou l'aquitain dans les vallées occidentales des Pyrénées; et le breton dans la contrée dont il a pris le nom. Pour ces deux-là du moins, il n'y a pas moyen de dire que le latin les fit disparaître totalement : ils sont encore là tous les deux devant nous, comme des témoins vivants de la fausseté de l'assertion.

Mais peut-être, au lieu de cette preuve unique, implicite et pour ainsi dire actuelle d'un fait ancien, en exigera-t-on des preuves plus explicites, plus détaillées, plus anciennes et partant plus immédiates? Il y en a, et plus que l'on n'en peut exiger : je ne donnerai que les plus importantes.

Des trois anciennes langues de la Gaule de César,

celle que j'ai nommée proprement gauloise est la seule qui ait totalement disparu. On ne saurait dire avec certitude à quelle époque elle cessa d'être parlée, mais il y a des raisons de supposer que ce ne fut que postérieurement à la domination romaine. On a du moins de son existence en Gaule un témoignage curieux et assez positif, qui se rapporte à la fin du IVe siècle, c'est-à-dire à des temps bien voisins des grands désastres et de la chute de l'empire. Ce témoignage se rencontre dans un passage curieux de la vie de saint Martin par Sulpice Sévère. Cette biographie est sous forme de dialogue. Ce sont des Aquitains qui, empressés de connaître la vie et les miracles du saint, en demandent le récit à un Gaulois qui en a été le témoin. Mais celui-ci montre un peu de honte et d'embarras, lui Gaulois, modeste et se feignant peu lettré, à s'expliquer en latin, devant des Aquitains, c'est-à-dire devant des hommes d'un goût exercé et difficile. « Parle comme il te plaira, lui dit alors Postumianus, l'un des interlocuteurs pressés de l'entendre, parle *celte*, ou, si tu l'aimes mieux, *gaulois*, pourvu que tu parles de Martin. »

Sulpice Sévère est un écrivain élégant, précis, et bien informé, comme Gaulois, de tout ce qui concerne la Gaule; il faut donc, à moins de le prendre pour tout le contraire de ce qu'il est, attribuer un sens, une valeur, à celles de ses paroles qui viennent d'être citées. Or ces paroles ne sont pas susceptibles d'être entendues de deux manières; si elles disent quelque chose, elles disent effectivement ce qu'elles

semblent dire, qu'il y avait encore en Gaule, du temps de Sulpice Sévère, deux langues différentes, désignées l'une par le nom de gauloise, l'autre par celui de celtique. Il est évident, d'après ce passage, que celle de ces deux langues qui s'est perdue depuis, n'a pu se perdre au plus tôt que dans le cours du ve siècle.

Quant au celtique, on en suit un peu plus longtemps la trace. On voit, dans une lettre de Sidoine Apollinaire, que chez les Arvernes, les chefs du pays avaient, au grand contentement du rhéteur, abandonné le celtique pour le latin. Mais on y voit aussi que ce changement s'était opéré tout récemment; qu'il ne remontait pas plus haut que le milieu du IVe siècle, époque où il ne restait plus de l'empire romain que son fantôme. Mais ce qu'il faut surtout noter, dans cette révolution, c'est qu'elle se bornait aux chefs nobles du pays, à ceux qui avaient un intérêt d'ambition ou de vanité à parler latin. On peut être bien sûr que la masse des Arvernes n'était pas si pressée de se dépouiller de sa grosse écorce celtique, comme dit Sidoine Apollinaire.

Je prendrai maintenant un autre point de la Gaule, et je le prendrai à une époque encore plus rapprochée de nous. Vers l'an 490, saint Jérôme comparait alors l'idiome des Galates ou des Gaulois asiatiques à celui des Trévirois, habitants de Trèves et du pays environnant ; il donnait le premier pour identique avec celui-ci. Saint Jérôme, en faisant un rapprochement si précis, n'avait aucun besoin, aucun

motif particulier de le faire : il ne l'aurait donc pas hasardé s'il ne l'eût tenu pour exact. Il faut donc bien croire que l'on parlait celtique ou gaulois à Trèves et aux environs, quand il cherchait là, précisément là plutôt que sur tout autre point de la Gaule, un terme de comparaison à un idiome gaulois ou celtique.

Mais tout ce que je viens de dire s'applique uniquement à la portion de la Gaule conquise par César, à l'exclusion de toute la portion méridionale, conquise un demi-siècle auparavant, et réduite en province sous le nom de province narbonaise. Or, peut-être pensera-t-on que le latin avait eu là de meilleures chances pour supplanter totalement les idiomes locaux et dominer sans concurrent. La supposition est naturelle et mériterait d'être sérieusement discutée ; mais je ne puis que l'effleurer.

Il est vrai que les pays compris dans la province narbonaise furent une des portions de la Gaule où il y avait le plus de circonstances favorables à la propagation du latin. Comme je viens de le dire, cette province avait été conquise un demi-siècle avant les autres. Ce fut un demi-siècle de plus que la langue des conquérants eut pour y prendre racine. D'autres circonstances secondèrent celle-là. Ce fut d'abord la situation maritime du pays, à raison de laquelle, communiquant plus fréquemment avec l'Italie, il en subissait plus fortes et plus continues les influences diverses. Ce furent encore des colonies romaines plus nombreuses là que nulle part en Gaule, et dont

chacune forma, dans la province, un noyau de population italique ou latine. Ce fut surtout la colonie de Narbone qui, composée d'une population tirée en entier de Rome même, devint dans la contrée un centre prépondérant, un énergique foyer de culture latine. Ces moyens d'action étaient grands sans doute, et les effets s'y proportionnèrent. Mais ils n'allèrent cependant pas jusqu'à faire qu'il n'y eût plus dans le pays d'autre langue que celle des conquérants.

Le pays dont il s'agit était, comme nous l'avons déjà vu, occupé par des populations très-mêlées et très-diverses, parlant des langues également très-différentes, sur lesquelles on n'a aucune notion bien positive, mais, selon toute apparence, les mêmes que celles en usage dans le reste de la Gaule. Les Grecs phocéens s'étaient mêlés de bonne heure à ces populations; ils s'étaient répandus dans tout le pays, à une certaine distance des côtes, y avaient fondé plusieurs villes, occupant par des colonies, par des comptoirs, parfois même, à titre de dominateurs politiques, les villes des indigènes. En somme, ils avaient fini par prendre un grand ascendant sur les populations dont il s'agit, et par les attirer dans les voies de la civilisation. Au premier siècle de notre ère, à l'époque où Strabon parle de ces peuples, ils avaient tous des maîtres de rhétorique grecque : le grec était devenu pour eux non-seulement un idiome littéraire, mais celui des transactions civiles. Strabon l'atteste expressément. Ainsi

donc le latin, pénétrant avec et par la domination romaine dans ces contrées, s'y trouva en contact et en rivalité, non pas uniquement avec les idiomes locaux, quels qu'ils fussent, mais avec le grec, la langue unique des villes grecques, et la langue adoptive et commune des villes gauloises.

Sans chercher, ce qui serait trop difficile, à mesurer et à préciser les progrès du latin dans cette lutte, on peut admettre comme certain qu'ils furent grands et rapides. Déjà, Strabon l'atteste, vers les commencements de notre ère, les Cavares et les autres habitants des bords du bas Rhône avaient pour la plupart adopté la langue et les usages des Romains. Il y a tout lieu de croire que vers la fin du IIIe siècle ou vers les commencements du IVe, le latin avait prévalu dans les villes gauloises et même dans les villes grecques du midi. Ces dernières avaient toutes ou presque toutes perdu leur autonomie; elles avaient passé l'une après l'autre sous le gouvernement romain; et dès lors, gouvernées par des magistrats qui parlaient latin, elles avaient été obligées d'apprendre cette langue.

Il est néanmoins constaté que l'idiome conquérant ne triompha pas totalement, dans la Gaule méridionale, ni des idiomes du pays, ni du grec. Et d'abord, quant à ce dernier, nous savons qu'il était encore parlé à Arles au VIe siècle. Nous le savons par un trait curieux de l'épiscopat de saint Césaire, qui constate que le latin et le grec étaient usités ensemble, et concurremment, dans la liturgie de l'Église

arlésienne, et cela fait supposer nécessairement que la population d'Arles était mi-partie grecque et romaine. Arles avait en effet appartenu au domaine des Marseillais; mais ce n'était pas une ville de leur fondation : c'était une ville qu'ils avaient acquise et reçue déjà pleine d'une population gauloise qui s'y perpétua distincte de la population grecque. Si donc, dans une ville qui n'avait été que peu d'années marseillaise et qui, passée sous la domination romaine, était devenue l'une des principales de l'empire, le grec s'était maintenu jusqu'au VIe siècle, à plus forte raison avait-il dû persister dans les villes uniquement et purement grecques comme Nice, Marseille, Antibes et plusieurs autres.

Et ceci n'est pas une simple conjecture : saint Jérôme, parlant des Marseillais et les qualifiant de peuple trilingue, indique clairement par là qu'ils parlaient encore le grec conjointement avec le latin, devenu leur langue politique. Quant au troisième idiome qu'il leur attribue, il est évident que ce ne pouvait être que celui des anciens habitants du pays, qui s'était perpétué dans le voisinage, c'est-à-dire le ligurien.

Je bornerai là cette discussion. Sans avoir tout dit, je crois en avoir dit assez pour mon objet; je crois avoir prouvé contre une opinion répandue et accréditée, que dans aucune des provinces de l'empire romain, le latin ne fut à aucune époque la langue unique de cette province, et que les anciens idiomes qui eurent à lutter avec lui, bien que partout vaincus, ne furent

nulle part anéantis. Tel est le fait que je me suis borné à établir aujourd'hui dans sa généralité; mais je voudrais et j'aurais besoin de le développer et de le préciser un peu plus, pour y rattacher d'une manière plus sûre et plus directe un aperçu de l'origine et des caractères des dialectes néo-latins, considérés d'une manière générale.

NEUVIÈME LEÇON.

PROPAGATION DU LATIN.

II.

J'ai examiné, dans la dernière séance, la question de savoir jusqu'à quel point le latin était devenu, sous la domination romaine, la langue de l'empire, et jusqu'à quel point il avait triompbé des anciens idiomes des pays conquis avec lesquels il s'était trouvé en lutte; j'ai fait voir que, dans aucun de ces pays, aucun de ces idiomes n'avait été totalement anéanti, et que le latin n'avait été ni pu être, en aucun temps, l'unique langue ni de l'empire romain ni d'une seule province romaine. Mais ce résultat, jusque-là très-vague et purement négatif, aurait besoin d'être un peu précisé, et c'est dans cette vue que je vais ajouter quelques développements à ce que j'ai déjà dit de la propagation du latin dans les provinces, jusqu'au moment de sa disparition comme langue d'un gouvernement romain, et de sa décomposition en idiomes néo-latins, idiomes dont il est dans mon plan de donner dès à présent une idée générale; mais avant d'entrer dans ces recherches nouvelles, je crois devoir en bien préciser les motifs et circonscrire l'objet.

Cet objet, que je n'ai jamais perdu de vue, lors même que j'ai paru m'en écarter le plus, est celui d'expliquer et d'éclaircir, autant que cela peut dépendre de moi, l'origine et la formation de l'italien. Les résultats de toutes les discussions auxquelles je me suis livré jusqu'à présent, sont des antécédents qui trouveront immédiatement leur place dans la discussion définitive à laquelle ils se rattacheront tous successivement. Dans ce que j'ai dit des antiques révolutions du latin, j'ai déjà signalé, quoique de bien loin encore, quoiqu'à travers bien des difficultés intermédiaires, les origines de l'italien et de ses nombreux dialectes; je me suis rapproché rapidement de ce but principal de mes recherches, en parlant de la propagation du latin dans les provinces romaines, et c'est uniquement dans la vue de m'en rapprocher encore davantage que je vais aujourd'hui développer un peu plus ce que j'ai avancé à ce sujet. En traitant des destinées du latin dans l'empire, et de sa décomposition en idiomes locaux, je cherche uniquement des faits, des données, des termes de comparaison, pour expliquer plus clairement, quand j'en serai là, la transition particulière de cette même langue latine aux dialectes italiens. En indiquant ainsi le but de mes recherches, j'espère en avoir justifié la méthode et la teneur. Si elles ne comprennent point dès à présent l'Italie ni l'italien, c'est parce que je me propose de revenir sur l'une et l'autre, et d'en traiter à part. C'est alors seulement que je pourrai essayer d'entrer un peu plus profondément dans les

questions qui se rattachent au fait général de la décomposition du latin en idiomes secondaires. Jusque-là, je le répète, je ne fais que chercher, que préparer des données applicables à l'histoire particulière de l'origine et de la formation de l'italien; mais ces données, puisées dans des faits identiques à celui que j'ai en vue, sont si directes, si positives, si décisives, que j'ai plus à craindre de ne point y avoir assez d'égard, que de m'y trop arrêter. Je reviens donc un moment au tableau sommaire des destinées du latin dans les provinces de l'empire, abstraction faite de l'Italie.

Dès l'instant où Rome entreprit de gouverner directement et à sa manière les pays et les peuples qu'elle avait conquis, le latin devint nécessairement la langue politique de toutes les provinces romaines. Les lois, les actes d'administration, les sentences judiciaires tant au civil qu'au criminel, furent rédigés en latin; toutes les communications des gouvernés avec les gouvernants eurent lieu au moyen du latin; toutes les transactions libres entre particuliers se traitèrent dans la même langue. Les fidéicommis furent seuls exceptés de cette condition, qui aurait pu en restreindre l'usage au détriment de la liberté civile; il fut permis de les rédiger dans tous les idiomes parlés dans les diverses provinces de l'empire, et notamment en punique et en gaulois.

Parmi les institutions politiques ou sociales des Romains, il y en avait qui devaient particulièrement, bien que d'une manière très-diverse, contribuer à

répandre dans les pays conquis, la connaissance et l'usage du latin : je n'en indiquerai que deux, la première, c'était l'envoi fréquent de colonies dans les provinces; la seconde, c'était le mode d'organisation de la curie, c'est-à-dire du gouvernement municipal des villes.

On sait que les colonies des Romains étaient, à très-peu d'exceptions près, toutes militaires, c'est-à-dire toutes composées de soldats vétérans auxquels on assignait pour retraite des portions du territoire conquis; tous ceux de ces vétérans dont le latin n'était pas la langue maternelle, avaient été obligés de l'apprendre à l'armée, de sorte que bien ou mal, tous le parlaient comme s'il eût été leur seule langue. On conçoit que ces colonies, parfois très-considérables, jetées tout d'un coup au milieu d'une ville, obligée d'apprendre le latin, y figurassent comme une école vivante, comme une école en grand de cette langue; et si, comme c'était souvent le cas dans certaines provinces, si ces écoles étaient nombreuses et très-rapprochées les unes des autres, il est évident qu'elles devaient suffire à elles seules pour donner à toute une contrée un air de contrée latine.

Quant à la curie, la plus légère notion de son organisation indique qu'elle devait aussi puissamment contribuer à répandre dans l'empire l'usage vulgaire du latin.

Chaque ville était gouvernée par une espèce de sénat municipal, composé des principaux citoyens dont chacun prenait le titre de décurion, et dont la

réunion se nommait curie. Chaque curie était divisée en deux portions, comme en deux corps distincts; l'un de beaucoup le plus nombreux, formait la partie délibérante de la curie, ce que nous nommerions le conseil municipal; l'autre beaucoup moins nombreux, en était la portion exécutive; c'était celui dont les membres prenaient particulièrement le titre de magistrats, à raison du pouvoir qu'ils exerçaient.

Le gouvernement romain avait attaché plusieurs priviléges et de grands honneurs à ces magistratures municipales; il s'était affectionné par là l'élite des populations soumises; il avait en quelque sorte élevé cette élite à la gloire et aux droits de la conquête, pour en faire un intermédiaire fidèle et sûr entre lui et les vaincus. Outre la nécessité qui faisait partout aux décurions une loi d'apprendre le latin, ils avaient pour cela des motifs d'ambition et de vanité. Savoir le latin et le savoir bien était pour eux une des manières les plus directes et les plus sûres de se distinguer parmi leurs égaux, et de s'élever vers les ordres supérieurs de la société gouvernante.

Quant aux classes inférieures de la population des villes, elles n'avaient certainement ni les mêmes motifs, ni les mêmes moyens que les décurions d'apprendre la langue des conquérants. Mais on conçoit néanmoins que l'exemple de la classe supérieure devait avoir, à cet égard, une véritable influence sur elles, et seconder plus ou moins les impulsions de la nécessité générale qu'il y avait pour

tout pays gouverné par les Romains d'apprendre le latin.

Une autre cause qui contribua autant et peut-être plus que les nécessités politiques à la propagation et à l'intelligence du latin dans les provinces romaines, ce furent les progrès du christianisme. Les prêtres, les évêques de ces provinces parlaient journellement aux peuples, non-seulement pour leur enseigner les vérités de la religion, non-seulement pour leur en prêcher la morale, mais souvent aussi pour les conseiller et les consoler dans les calamités accidentelles ou dans les misères permanentes d'un vaste empire en dissolution. Dans un pareil état de choses, chaque parole d'un évêque, d'un simple prêtre était un besoin sérieux et profond pour les peuples; or, ce besoin entraînait celui d'entendre et bien entendre l'idiome dans lequel leur étaient adressées ces consolations ou ces leçons dont ils étaient avides.

Quand on lit avec attention des sermons ou des homélies du IVe ou du Ve siècle, que l'on sait avec assurance avoir été prêchés dans les églises, à des réunions, à des foules de peuple pour lesquelles ils avaient été faits, on y trouve des raisons assez positives de penser, qu'à la prendre en masse la population des provinces romaines avait fait dès ces époques des progrès assez remarquables dans l'intelligence du latin grammatical. Plusieurs en effet de ces discours sont dans un latin empreint du génie d'une époque de décadence, c'est-à-dire maniéré, recherché, laissant de tous côtés percer les

prétentions minutieuses d'un art amolli, faussé, dégénéré. Ceux même qui veulent être simples ne le sont que relativement à d'autres, qui sont des chefs-d'œuvre d'affectation.

Or, tout cet artifice de diction, les écrivains ecclésiastiques qui l'avaient cherché, qui avaient toujours eu plus ou moins de peine à le trouver, prétendaient à coup sûr en tirer quelque parti, quelque moyen d'effet. Ils comptaient donc sur l'intelligence d'un auditoire formé au hasard de toutes les classes de peuple dont se composait alors la population des villes romaines. Comme ce fait général me paraît de quelque importance dans l'histoire de la langue latine, je crois ne point faire une chose hors de propos, en l'éclaircissant par un fait particulier. Ce fait, je le trouve dans les lettres de Sidoine Apollinaire, le célèbre évêque de Clermont, dans la seconde moitié et vers la fin du ve siècle.

De grands troubles avaient éclaté à Bourges à propos de l'élection d'un nouvel évêque à la place de celui qui venait de mourir. La population s'était divisée en deux partis, dont chacun mettait en avant un candidat repoussé par l'autre. La discorde et la sédition duraient déjà depuis quelque temps, lorsque les deux partis s'accordèrent à s'en remettre à l'évêque de Clermont, à Sidoine Apollinaire, sur le choix de leur évêque. La mission était honorable et difficile; Sidoine l'accepta et partit aussitôt pour Bourges. Dès qu'il y fut arrivé, il rassembla les habitants dans l'église métropolitaine et y prononça un

discours qu'il venait de composer dans l'intention de les réconcilier entre eux, et de leur faire accepter pour évêque le personnage qu'il allait leur désigner. Les choses allèrent selon ses vœux : il apaisa la sédition et donna à l'église de Bourges un évêque agréé par la majorité de la population.

On a le discours que Sidoine prononça dans cette occasion : on a la copie que Sidoine lui-même en envoya à un autre évêque de la Gaule qui la lui avait demandée. A cette copie était jointe une lettre curieuse en ce qu'elle fournit des données positives pour apprécier le goût littéraire qui régnait à cette époque jusque dans les compositions ecclésiastiques, qui exigeaient, à ce que nous penserions aujourd'hui, le plus de gravité, de simplicité, et même de familiarité de langage. Il ne s'agissait pas en effet, pour Sidoine, de charmer par des phrases ingénieusement tournées les beaux-esprits de Bourges, mais d'apaiser des troubles auxquels la masse de la population prenait une part directe et passionnée; c'était donc principalement cette masse qu'il importait de persuader; c'était à elle qu'il fallait parler; c'était elle qu'il fallait émouvoir. Et ce fut effectivement dans ce but que Sidoine composa son homélie; on voit par la lettre jointe à la copie de cette pièce, envoyée à l'évêque Perpetuus, que Sidoine avait visé sérieusement, dans cette grave occasion, à être simple, populaire; il avait eu l'intention sincère de sacrifier au désir et au besoin d'être entendu de tous, les ornements et les artifices de diction qui n'au-

raient été appréciés que de quelques habiles. Il s'exprime à cet égard d'une manière caractéristique et dont je voudrais donner quelque idée.

« Tu m'enjoins, dit-il à Perpetuus, de t'adresser le discours que j'ai tenu, dans l'église, au peuple de Bourges (ad plebem) ; » puis il continue, en avertissant son collègue de ne point s'attendre à trouver, dans une oraison composée pour une occasion si difficile et si grave, les ornements et la méthode d'une composition régulière. Là-dessus il fait une énumération de toutes les qualités qui manquent à son homélie pour être une oraison en forme, une oraison comme on l'entendait alors. Voici cette énumération en latin et en français, autant du moins que le français arrive à de telles subtilités.

1° Rhetorica partitio (division conforme aux préceptes de la rhétorique).

2° Oratoriæ minæ (menaces oratoires).

3° Grammaticales figuræ (figures de grammaire).

4° Pondera historica (les autorités de l'histoire).

5° Poetica schemata (les figures poétiques).

6° Scintillæ controversalium clausularum (les étincelles des expressions, des formules de controverse). Ces étincelles sont apparemment des traits d'éloquence pour éblouir et troubler le jugement d'un adversaire.

En s'abstenant à dessein de tant d'ingénieux artifices d'élocution, Sidoine croyait sans doute avoir fait un discours très-simple, un discours vraiment populaire, comme la circonstance l'exigeait. Or,

vous allez voir comment le bon évêque entendait la simplicité, la familiarité de la parole. Voici les trois ou quatre premières phrases de cette oraison qu'il trouvait si plébéienne; je suis contraint de les citer en latin; nulle traduction n'en donnerait l'idée.

« Refert historia sæcularis, dilectissimi, quem« dam philosophorum discipulis advenientibus « prius tacendi patientiam, quam loquendi mon« strasse doctrinam, et sic incipientes quosque inter « disputationum consectaneorum cathedras mutum « sustinuisse quinquennium, ut etiam celeriora « quorumpiam ingenia non liceret ante laudari, « quam liceret agnosci. Ita fiebat ut eosdem post « longam taciturnitatem loquutos quisque audire « cæperat, non taceret. Quia donec scientiam natura « combiberit, non major est gloria dixisse quod « noveris, quam siluisse quod nescias. »

Je ne cite pas davantage; il suffit de savoir que tout le reste répond à ce début. Maintenant, puisqu'une telle homélie fut prononcée devant toute une population de tout ordre et de tout rang, puisqu'elle produisit l'effet auquel l'auditoire et l'auteur étaient également intéressés, il faut bien croire qu'elle fut généralement goûtée et à peu près comprise. Or, ce fait suppose dans la population de Bourges une assez grande intelligence du latin, peut-être même un certain goût pour les ornements et les recherches de diction, que les orateurs chrétiens ne dédaignaient guère plus que les profanes. Maintenant, cette supposition faite pour l'une des villes

de la Gaule, a cela d'important qu'elle est plus ou moins strictement applicable à toutes celles de l'empire. Nul doute en effet que le christianisme ne fût également, pour toutes ces villes, un motif et un moyen de plus d'apprendre de leur mieux la langue dans laquelle il était enseigné et professé dans l'Occident.

Et pour résumer, en les généralisant, les observations qui précèdent et plusieurs autres que j'y pourrais joindre, ce fut d'abord par les villes que le latin s'introduisit dans les provinces de l'empire; ce fut dans les villes qu'il fut d'abord étudié et cultivé pour les besoins de la politique, bientôt après par vanité littéraire. Enfin ce fut de ces mêmes villes, comme d'autant de foyers, dont chacun réfléchissait plus ou moins vivement autour de lui l'action de la puissance romaine, que l'idïome de Rome se répandit dans les campagnes, parmi les populations agricoles.

Il est, du reste, bien aisé de concevoir que cet idiome ne pouvait trouver partout les mêmes facilités à s'établir; il est évident que ses progrès devaient être fort inégaux parmi les différentes classes qui essayaient de s'en approprier l'usage. La portion inférieure de la population des villes ne pouvait certainement pas l'apprendre, ni le parler avec le même degré d'élégance et de correction que les classes riches et lettrées; les cultivateurs, les colons, tous les hommes attachés à la glèbe devaient l'apprendre encore plus mal et plus malaisément que

les basses classes des populations urbaines. En somme, il arriva naturellement et nécessairement à cet égard, dans les provinces romaines, ce qui était déjà arrivé à Rome : à côté du latin grammatical et littéraire, il se forma partout un latin populaire, plus ou moins altéré, plus ou moins grossier, à raison de l'incalculable variété des circonstances locales sous l'influence desquelles il se formait.

Peut-être y eut-il des provinces plus fréquentées, plus directement soumises à l'action de la domination romaine, où les populations en étaient venues à ne connaître et à ne parler d'autre langue que le latin, soit pur et grammatical, soit diversement altéré par l'usage populaire. Mais il y eut indubitablement aussi des provinces où, par l'effet combiné de diverses causes, les anciens idiomes nationaux ou locaux persistaient, ou seuls ou conjointement avec le latin, tant dans les villes que dans les campagnes. Je ferai, pour le moment, abstraction de ces derniers, pour m'occuper exclusivement des destinées de l'idiome conquérant.

Aussi longtemps que Rome fut debout, aussi longtemps qu'il y eut une puissance, une civilisation et une littérature romaines, le latin qui avait déjà fait de grands progrès dans les provinces de l'empire ne cessa point d'en faire; il continua à conquérir pièce à pièce le terrain sur lequel persistaient encore les anciens idiomes nationaux avec lesquels il était en conflit. D'un autre côté, à mesure que le latin gram-

matical faisait de nouveaux progrès, ses dialectes populaires en faisaient de proportionnels; ils se dégageaient peu à peu de leurs éléments hétérogènes pour se rapprocher de plus en plus de lui. Enfin, si sous cette double forme le latin n'était pas encore le seul idiome de l'empire, il avait du moins la chance de le devenir à une époque peu éloignée.

L'invasion des barbares vint anéantir cette chance, et bouleverser le sort des idiomes, comme celui des peuples. Toutefois, le changement ne fut ni si brusque, ni précisément tel qu'on se le figure d'ordinaire.

Les barbares en voulaient au gouvernement romain; mais non pas à la gloire, non pas aux institutions, ni à la civilisation de Rome : il ne leur vint jamais à la pensée de rien détruire de ce que Rome avait fondé, et moins sa langue que toute autre chose : non-seulement ils ne songèrent pas à ôter aux vaincus l'usage de cette langue, mais ils s'imposèrent à eux-mêmes la nécessité de l'apprendre, en adoptant la religion dont elle était l'organe, et en l'employant à traduire ou rédiger leurs lois nationales.

Si donc le latin périt sous les barbares, ce ne fut pas immédiatement par le fait et le dessein des barbares : ce fut par une conséquence éloignée et non prévue de leur domination; ce fut parce que le latin était un idiome à formes synthétiques, un idiome compliqué et savant, produit accumulé de plusieurs civilisations successives, qui, pour être maintenu

au point où il avait fini par s'élever à Rome, exigeait une haute culture, tant sociale que littéraire. L'ignorance et la barbarie lui étaient mortelles; et de la conquête germanique, il ne devait sortir qu'ignorance et barbarie.

Du reste, je le répète, le latin ne périt pas tout d'un coup aussitôt après l'établissement des barbares dans les provinces de l'empire. Il resta non-seulement l'idiome des lois et de la religion, mais celui même de la société. Toutes les classes de la population qui l'avaient parlé sous la domination romaine continuèrent à le parler sous la domination des barbares, mais avec des tendances et des résultats bien différents. Les classes élevées de la société romaine une fois déchues de leur politesse et de leur savoir, aussi bien que de leur condition sociale, il fallait de toute nécessité que leur langage se ressentît de cette chute. Le latin grammatical s'altéra donc par degrés dans leur bouche; il y perdit de plus en plus de son intégrité, de sa pureté originelles; et de la sorte, s'abaissant peu à peu jusqu'à l'incorrection de ses dialectes populaires ou rustiques, il finit par se confondre totalement avec eux. Les dialectes dont il s'agit eurent dès lors une importance à laquelle ils n'avaient point d'abord paru destinés : ils prirent partout la place du latin grammatical qui n'existait plus; ils lui succédèrent et le continuèrent comme idiome des populations issues des anciens sujets de Rome.

Ce sont ces mêmes dialectes qui, sous les dénomi-

nations convenues d'idiomes romans ou néo-latins, fleurissent ou vivent encore aujourd'hui, et semblent avoir encore bien des siècles à vivre et à fleurir dans diverses contrées de l'Europe, jadis provinces de l'empire romain. C'est de ces dialectes que je me suis proposé de donner une idée générale avant de parler de l'italien. Cette idée se bornera à quelques observations nécessairement très-sommaires, les unes sur le vocabulaire, les autres sur la grammaire, des idiomes dont il s'agit.

Et d'abord, pour ce qui est de leur vocabulaire, il se compose essentiellement de mots dérivés du latin, mais diversement et plus ou moins altérés dans cette dérivation, par l'influence combinée de diverses causes accidentelles ou naturelles. Ces vocabulaires varient aussi quant au nombre et au choix des mots; mais tous comprennent ce fond de mots, indispensables chez tout peuple passablement civilisé, pour l'expression des besoins et des relations habituelles de la société.

Indépendamment de cette partie principale et purement latine des vocabulaires romans, on y trouve, si l'on cherche bien, un certain nombre de mots tout à fait étrangers au latin; et ces mots, forment toujours, dans l'idiome auquel ils appartiennent, une de ses portions caractéristiques, une des données les plus curieuses et les plus sûres pour son histoire.

Les mots dont je veux parler sont des mots appartenant aux antiques langues dont les idiomes romans

ont pris la place, et qui sont entrés dans ces mêmes idiomes à l'époque de leur formation. Ils sont, de la sorte, les indices les plus anciens et les plus certains de l'origine de ces derniers, et de leur contact avec les langues qu'ils ont supplantées. Sous ce rapport et sous d'autres encore, qu'il n'est pas nécessaire de préciser ici, l'étude en est d'une véritable importance; je vais donc passer rapidement en revue quelques-uns des dialectes romans, pour y reconnaître en passant cette portion primitive de leur vocabulaire. Je commencerai par le moins connu et le plus éloigné de tous ces dialectes, par le valaque.

Tout le monde sait que le valaque est la langue commune du pays dont il a pris son nom, de ce pays qui, sous la dénomination de Valachie, s'étend de la rive droite du bas Danube à la rive gauche du Pruth. Il est assez singulier de trouver un dialecte roman si près de la frontière orientale de l'Europe, absolument isolé de tous ceux de la même origine. Toutefois, la singularité s'explique assez aisément, et il peut n'être pas inutile de l'expliquer.

L'espace intermédiaire qui s'étend de l'extrémité septentrionale du golfe Adriatique aux frontières occidentales de la Valachie, est aujourd'hui occupé par une multitude de peuplades de race slave, tels que les Esclavons, les Bosniens, les Serbes et plusieurs autres. Mais l'établissement de ces peuplades dans cette contrée n'est pas de très-ancienne date; il ne remonte guère au delà du VIIIe siècle de notre

ère. Il paraît qu'après la grande irruption des tribus germaniques dans les provinces romaines, les Slaves, jusque-là stationnés en arrière de ces tribus, s'avancèrent de tous côtés pour remplir le vide que celles-ci avaient laissé derrière elles. Ils se portèrent surtout en grande force dans les pays situés à la gauche du Danube. Là, ils trouvèrent des populations illyriennes et d'autres qui avaient été autrefois, comme celles-ci, sujettes de l'empire romain, et chez lesquelles avaient dû, par conséquent, surgir des dialectes rustiques ou populaires du latin. Ces dialectes formaient, de la pointe de la mer Adriatique aux bouches du Danube, une suite continue, une espèce de chaîne, dont le valaque n'était que l'anneau le plus oriental.

En s'emparant de toute cette contrée, les peuplades slaves rompirent cette chaîne, de sorte qu'il n'en resta plus, au nord-est, que le dernier anneau, le valaque, désormais isolé de tous les autres dialectes nés de même du latin.

Ce dialecte, aujourd'hui assez poli et susceptible d'être appliqué à diverses compositions littéraires, présente dans son système grammatical quelques particularités assez frappantes ; mais je n'ai à parler ici que de son vocabulaire. Parmi les mots qui composent ce vocabulaire, il s'en trouve un grand nombre que l'on reconnaît aussitôt pour étrangers au latin. De ces mots, les uns sont turcs ; beaucoup d'autres sont slaves. Ils peuvent les uns et les autres s'être introduits dans le roman valaque à des épo-

ques assez récentes et postérieurement à l'époque de sa formation. C'est un accident de peu d'importance, dont je n'ai point à m'occuper.

Mais, sous ce fond, ou comme on pourrait dire, sous cette couche plus ou moins moderne de mots connus pour slaves ou turcs qui se sont glissés dans le vocabulaire du valaque, s'en trouve une seconde beaucoup plus curieuse et plus ancienne de mots tout à fait inconnus d'ailleurs. Tels sont, pour en citer quelques-uns, les six ou huit suivants :

Pamentu, la terre ;
Lume, le monde ;
Delu, une colline ;
Sepada, la neige ;
Nasipu, sable, gravier ;
Fire, la nature ;
Prunku, un enfant, un jeune garçon ;

et une infinité d'autres, également inconnus hors du valaque.

J'ai présenté diverses listes de ces noms à des philologues d'un grand savoir : mais j'ai trouvé leur savoir en défaut sur mes questions ; aucun d'eux n'a pu rapporter à un idiome connu de lui les mots indiqués. Ils appartiennent vraisemblablement à quelque ancienne langue aujourd'hui perdue, à celle des Daces ou des Thraces. Mais, sans s'obstiner à chercher quelle fut cette langue, on ne peut douter que ce ne fût celle que parlaient les ancêtres des Valaques, à l'époque où, soumis à la domination romaine, ils furent obligés d'apprendre le latin. Les

mots d'origine inconnue dont il s'agit ici sont indubitablement la portion de cette antique langue perdue qui entra et resta dans le latin rustique ou le roman de la Valachie, lors de sa formation. Il est évident que cette espèce de mélange du latin rustique des Valaques avec leur idiome primitif, ne put se faire que dans un temps où ce dernier était encore vivant, encore assez enraciné dans les habitudes populaires, pour prendre de vive force une certaine place dans l'idiome nouveau qui luttait contre lui pour le supplanter.

Il y a des localités où il semble que les dialectes romans devraient offrir d'une manière plus nette et plus prononcée que partout ailleurs le fait particulier que je viens de noter dans le roman-valaque. Ce sont ces localités isolées où les populations conservent dans une sorte d'immutabilité tout ce qui les caractérise, leurs usages domestiques, leur costume et leur langue. Nul doute, par exemple, que les idiomes romans de certaines parties des Alpes n'offrissent beaucoup de particularités remarquables à qui saurait les observer. Mais on a jusqu'à présent plus étudié les rocs ou les plantes des Alpes que leurs habitants de race humaine ; et l'on a, pour ainsi dire, donné aux révolutions habituelles des villes et des pays de plaine le temps de pénétrer jusque dans les hameaux les plus écartés des Alpes, avant de se douter qu'il y eût quelque chose à chercher dans des réduits si sauvages.

Cette négligence n'a fait que rendre plus précieux

le peu d'observations que l'on a faites, comme par hasard, sur les idiomes romans de quelques parties des Alpes, et particulièrement des Alpes de la Suisse.

Tout le monde sait que la Suisse, en ce qui tient au langage, est divisée en Suisse romane, où l'on parle des dialectes dérivés du latin, et en Suisse allemande, dont les habitants parlent un dialecte germanique, à peu près le même que celui de la Souabe. Le canton de Fribourg, l'un de ceux où l'on parle roman, est aussi l'un de ceux sur le roman desquels on a fait quelques observations d'un certain intérêt. On a formé un recueil assez considérable, bien que non complet, des mots de ce roman fribourgeois, qui n'ayant ni analogie, ni ressemblance avec le latin, ne peuvent en être dérivés. Plusieurs de ces mots sont évidemment d'origine germanique, et ont pu se glisser facilement dans le dialecte d'une population de toutes parts en contact avec des populations allemandes. Mais tous ne sont pas germaniques : il en est un assez grand nombre, d'origine et de physionomie inconnues, dont on ne peut guère concevoir l'existence, dans un idiome roman de la Suisse, qu'en les attribuant à quelque langue beaucoup plus ancienne, d'où ils ont dû passer dans cet idiome roman, aux époques de sa première formation.

Voici quelques-uns de ces mots, choisis parmi les plus curieux :

Une vache se nomme *armallie*.

Une abeille,	*as.*
Une taupe,	*derbon.*
Une fourmi,	*buzon*
Cime, sommet,	*coutzè.*
Cascade, chute d'eau,	*dutzire.*
Marais,	*gollie.*
Eau,	*ive.*
Aller, marcher,	*modar.*
Maison,	*otho.*
Une terre rocailleuse,	*râcar.*
Une pointe de roc,	*vanni.*

Au lieu de ces dix ou douze mots, que je viens de citer comme provenant du mélange d'un roman helvétique avec un idiome local plus ancien que lui, j'en aurais pu citer au delà d'une centaine, si cela eût été bon à quelque chose. Je n'ai, sur l'ensemble de ces mêmes mots, qu'une seule remarque à faire, mais assez importante et assez décisive. C'est qu'ils ne sont point particuliers au roman du canton de Fribourg : ils se retrouvent, pour la plupart, dans l'idiome populaire de diverses parties de la France, qui n'ont pu ni les donner à des populations helvétiques, ni les recevoir d'elles. Ils remontent donc des deux côtés à une source commune; et cette source est, selon toute apparence, gallo-celtique : et parmi les mots dont il s'agit, il y en a du moins quelques-uns qui se retrouvent encore aujourd'hui dans le bas breton.

Mais de tous les dialectes romans nés dans les Alpes, et qui s'y maintiennent avec plus ou moins

d'intégrité, celui qui se parle dans la plupart des cantons et des villages du pays des Grisons, est un des plus curieux, du moins à raison des traditions historiques qui s'y sont rattachées. On sait que ce pays des Grisons fit autrefois partie de la Rhétie romaine. Mais ce qu'il y a de singulier à ce sujet, c'est l'opinion, à ce qu'il paraît, ancienne et générale des habitants sur leur origine. Ils se disent et se croient les descendants d'un chef étrusque nommé *Rhætus*, lequel, six cents ans avant notre ère, se retira dans les Alpes rhétiques, avec une portion des Étrusques chassés des bords du Pô par les Gaulois. Les érudits du pays, renchérissant encore sur cette tradition populaire, n'ont pas hésité à regarder leur dialecte roman comme un reste de l'ancien étrusque, de cet indéchiffrable idiome, dont on a tant parlé, sans rien nous en apprendre. Pour concevoir une opinion si étrange, il faut voir précisément à quoi elle se rattache.

La population des Grisons est un mélange de l'antique population indigène avec des Germains qui, depuis la grande invasion germanique, ont envahi successivement, à différentes époques, divers cantons du pays. De ce mélange des populations est naturellement résulté celui des idiomes : le roman des Grisons est tout parsemé de mots allemands; mais ces mots sont trop faciles à distinguer du fonds dans lequel ils figurent, pour avoir donné lieu à des opinions aventureuses. C'est une autre portion du vocabulaire du roman des Alpes rhætiques qui a mis

les érudits en émoi, et leur a fait inventer, pour l'expliquer, des hypothèses singulières. Il y a, dans le roman dont il s'agit, comme dans d'autres, comme dans tous, un certain nombre de mots qui évidemment ne dérivent pas du latin, et que l'on ne trouve non plus dans aucune autre langue. Ce sont ceux-là que l'on a pris sérieusement pour de l'étrusque, par la raison qu'ils se trouvaient dans l'idiome d'un pays, que des traditions populaires fondées sur le témoignage de Tite-Live, font habiter par des Étrusques, six cents ans avant notre ère.

S'il y a vraiment, dans l'idiome dont il s'agit, quelque chose qui vienne de l'étrusque, et puisse se nommer de ce nom, je l'ignore ; et je ne sais trop même, à supposer la chose vraie, comment il serait possible d'en constater la vérité. Mais peu m'importe, à cet égard, la spécialité du fait : il y a, dans cette question, un fait général incontestable et le seul auquel j'aie, en ce moment, besoin de faire attention ; ce fait c'est qu'il existe, dans le dialecte roman des Grisons, un assez grand nombre de mots qui ne sont certainement pas d'origine latine, et ne se retrouvent plus dans aucun autre idiome.

En voici, pour échantillon, quelques-uns des plus remarquables :

Eèr, un champ de terre.
Gritta, colère, fureur.
Gir, parler, dire.
Gurat, bisaïeul.
Truasch, une source.

Tscheingel, un rocher.
Maun, un chien.
Crap, une pierre, un roc.
Bott, une colline.
Braska, une étincelle de feu.
Anferla, une branche d'arbre.
Runa, un tas, un monceau.

Sans savoir d'où viennent ces mots et tous ceux que l'on pourrait ranger dans la même catégorie, il n'y a qu'une manière d'en expliquer l'existence, dans un dialecte rustique du latin; c'est de supposer qu'ils ont appartenu primitivement à l'idiome antérieur à ce latin rustique, et que celui-ci les a gardés en se formant, ou pour parler plus simplement, qu'il n'a pu s'en débarrasser, à raison de l'impossibilité qu'il y a pour un peuple obligé de changer de langue, de s'affranchir totalement, dans celle qu'il prend, des réminiscences et des invasions de celle qu'il quitte.

Mais le fait général que je voudrais constater paraîtrait sans doute plus positif, si parmi les nombreux dialectes romans il en existait quelques-uns dont tous les éléments fussent connus, tant ceux fournis par le latin que ceux provenant d'autres sources. Or, ces dialectes existent, et ce sont précisément les plus célèbres de leur famille, ceux qui se sont élevés au plus haut degré de culture. Le provençal est indubitablement celui de tous, dans lequel le fait que je cherche à signaler se manifeste avec le plus d'évidence et de plénitude. C'est donc

dans le roman provençal que je vais chercher encore un exemple de ce même fait.

Des recherches certaines dont il me suffira de rappeler sommairement les résultats, nous ont appris quelles étaient, dans les parties de la Gaule où s'est formé le provençal, les langues parlées antérieurement à l'époque de sa formation et de l'introduction du latin. Ces langues étaient en assez grand nombre; c'étaient d'abord deux dialectes ibériens, l'aquitain et le ligurien; venaient ensuite le gaulois et le celtique, puis enfin le grec des villes marseillaises, sans parler de l'arabe qui, introduit dans le midi de la Gaule au commencement du VIII[e] siècle, dut entrer et entra effectivement pour quelque chose dans les éléments du provençal. Or, comme toutes ces langues nous sont connues, les unes immédiatement, les autres médiatement par des dérivés vivants qui les représentent, nous avons dans ceux-ci un moyen assuré de reconnaître les premières.

Ces antécédents établis, il ne s'agit plus que de les appliquer à l'histoire de la formation du provençal.

Il y a, ou pour mieux dire, il y eut dans cet idiome beaucoup plus de mots étrangers au latin qu'on ne le suppose d'ordinaire. J'en ai recueilli près de trois mille dans les divers monuments provençaux que j'ai eus sous les yeux. Or, vu le petit nombre de ces monuments, comparativement au grand nombre de ceux qui sont perdus, il est à présumer que trois mille mots non latins ne font guère plus

de la moitié de ceux qu'aurait fournis un recueil complet des monuments.

Maintenant, de ces trois mille mots provençaux non dérivés du latin, il y en a plus de la moitié qui ne saurait être, à ma connaissance, rapportée avec certitude à aucune autre langue connue. Mais le surplus de cette portion non latine du provençal peut être assez aisément, et avec un degré suffisant d'assurance, partagé entre les langues que je viens tout à l'heure de désigner pour celles qui existèrent avant lui dans les diverses contrées où il naquit. Je vais passer en revue les diverses langues dont il s'agit, en citant pour preuve de leur intervention dans la formation du provençal quelques-uns des mots que celui-ci en a pris ; je dis quelques-uns seulement, car il serait long, ennuyeux et superflu de les rapporter tous.

Les historiens qui, faute d'étude, ont méconnu la puissante influence des anciens Marseillais sur le midi de la Gaule, seraient probablement fort embarrassés d'expliquer le grand nombre de mots grecs qui vivent encore aujourd'hui dans le langage des habitants des villes et des contrées du midi de la France, jadis occupées par les Marseillais. On en trouve bien davantage encore dans le provençal écrit, qui représente la langue à une époque de sept à huit cents ans plus rapprochée de son origine. Il y a des troubadours qui nomment la mer *Pelec*, *Pelech*, *Pelagre*, noms tous également dérivés du grec πέλαγος.

Plusieurs des actes les plus ordinaires de la vie naturelle ou de la vie sociale sont de même exprimés par des mots grecs, dans l'ancien provençal. Ainsi, rêver se dit *Pantaizar* et *Phantaysar*, en grec φαντάζω.

Saisir, prendre avec la main, se dit *marvir*, *amarvir;* en grec, μάρπτω.

Manger, prendre le repas principal de la journée, se dit et s'écrit *dipnar;* en grec δειπνέω, δειπνάω, dont nous avons fait en français *dîner*.

Déchirer, lacérer, se dit *skizar*, *eskissar;* en grec, σχίζω.

Se cacher, se faire petit, *tapinar*, de l'adj. ταπεινός, humble, bas.

Guerroyer, combattre, *peleiar*, en grec, παλαίω.

Trancher, partager en deux, *entamonar*, du grec, τέμνω. C'est de ce mot que nous avons fait *entamer*, par une suppression qui anéantit ou déguise l'étymologie.

Tourner, se tourner, *girar* et *virar;* en grec, γυρεύω.

Tous ces verbes provençaux sont du grec pur : il faudrait en dire autant d'un grand nombre de substantifs; dont je me bornerai à rapporter quelques-uns. En provençal :

Flèche, dard, se dit *pilo*.
Pomme, *mela*, *malha*.
Éclair, *lampec*, *lamps*.
Colonne, *stilo*.
Burin, *grafi*.
Cruche, *ydria*.

Visage, *cara*.

Ces mots suffiront, comme exemples de ce que le provençal a pris du grec. — Il n'a guère moins pris du celtique : voici quelques-uns des termes qui s'y rencontrent, et se trouvent également dans le breton et le gallois, ou kymri, deux dialectes également dérivés du celtique.

Vas, tombeau.
Dorn, la main fermée, le poing.
Anar, } coupe, tasse.
Enap, }
Agre, troupeau, multitude.
Ranz, la terre, la campagne.
Ruska, écorce d'arbre.
Maboul, enfantin, puéril.
Cuend, gracieux, joli.
Prim, mince, subtil.
Fell, cruel, méchant.

Quant aux mots gaulois qui sont entrés dans le provençal, ils sont plus nombreux encore, plus variés et plus caractéristiques que ceux qui lui sont venus du celtique. Voici quelques-uns des radicaux gaulois qui y reviennent le plus souvent et y ont le plus de dérivés.

Borb, *Borba*, fierté, cruauté.
Bron, chagrin, tristesse.
Brigh, activité, énergie, valeur.
Bro, abondance, quantité.
Caoch, aveugle.
Ceill, bon sens, esprit, raison.

Tula, montagne, colline.
Faon, faible, débile.
Eagla, crainte, frayeur.
Lasan, chagrin, douleur.
Otar, travail, fatigue.
Taca, clou.
Toil, volonté, désir.
Sgata, une troupe, une bande.

Enfin je pourrais signaler encore avec certitude, dans le provençal, un nombre remarquable de mots qui lui viennent des dialectes ibériens dont nous avons constaté l'existence dans le midi de la Gaule. Pour prendre quelque milieu entre la crainte de fatiguer par une nouvelle liste de mots, et l'inconvénient de la supprimer tout à fait, je la ferai très-courte : voici seulement une huitaine de mots ibériens entrés dans le provençal.

Aonar, aider, seconder.
Biz, noir, sombre.
Breska, miel.
Enoc, chagrin, tristesse, ennui.
Gavarrer, buisson.
Gais, mal, méfait, ravage,
d'où, *Gaissar*, malfaire, ravager.
Rabi, courant d'eau, rivière.

Si maintenant j'avais le temps de m'arrêter aux dialectes romans de la péninsule espagnole, j'y trouverais sans peine un grand nombre de ces mots ibériens dont je viens de vous signaler seulement quelques-uns dans le provençal. Si enfin, je pouvais ou

devais épuiser les recherches sur ce point particulier de l'histoire des idiomes romans, je trouverais, dans tous, ce que je viens d'indiquer dans plusieurs; je veux dire un reste plus ou moins considérable des anciens idiomes, au milieu desquels ils se sont formés, sous l'influence et pour ainsi dire sous les auspices du latin.

Ce fait, si comme je le crois, il est certain, est un fait caractéristique dans l'histoire générale des idiomes romans ou néo-latins. Parmi les diverses conséquences qui s'y rattachent comme à leur base, et qui se présenteront successivement dans le cours de ces recherches, il y en a une assez importante que je crois devoir indiquer dès à présent : c'est l'impossibilité de concilier avec le fait avancé l'opinion encore très-répandue, encore très-accréditée sur l'origine des idiomes romans.

D'après l'opinion dont il s'agit, ces idiomes seraient le résultat assez tardif d'une altération du latin, occasionnée par le contact de ce dernier avec les langues des conquérants germaniques. C'est une opinion qui n'a pour elle ni la vérité, ni la vraisemblance. Il est impossible de supposer que le latin ait été en contact et en lutte avec les idiomes des conquérants germaniques, sans l'avoir été auparavant avec les idiomes primitifs des pays où il prit peu à peu le dessus comme idiome conquérant. Il faut admettre de toute nécessité qu'à l'époque quelconque où ce contact eut lieu, il y avait déjà partout, à côté du latin grammatical plus ou moins pur, plus

ou moins correct, un latin rustique, populaire, qui, tout en faisant effort pour se rapprocher de plus en plus du premier, en restait néanmoins fort éloigné, fort distinct. Le latin grammatical repoussait avec énergie, bien que parfois sans succès, toute intrusion des anciennes langues locales qu'il aspirait à détruire. Il n'en était pas, il n'en pouvait être de même du latin parlé par les masses : ce latin ne pouvait être qu'une sorte de transaction, qu'une espèce de moyen terme entre les exigences de son type grammatical et l'impossibilité d'atteindre à ce type autrement que par des tâtonnements prolongés, tâtonnements qui laissaient nécessairement aux anciens idiomes locaux une partie de leur puissance.

Si les idiomes des conquérants germaniques n'eussent été en contact qu'avec un latin correct, qu'avec un latin pur de tout mélange des langues primitives des provinces conquises, comment concevrait-on qu'il nous soit parvenu un seul mot de ces langues? Il est de toute évidence que des restes quelconques de ces idiomes n'ont pu nous être transmis que par l'intermédiaire d'un idiome qui les ait rencontrées encore vivantes, encore nécessaires; et cet idiome ne saurait être autre que le latin rustique, contemporain populaire du latin grammatical, ayant commencé en même temps que lui et par lui, ayant été lui pour la masse de la population des provinces.

Ce latin rustique, sans avoir peut-être encore tous les caractères d'un dialecte fait pour de longues et

brillantes destinées, existait néanmoins indubitablement à l'époque de la grande invasion germanique. Il y dut entrer, il y entra des mots de la langue des conquérants, mais en petite quantité, sans comparaison beaucoup moins qu'il n'y avait alors, et même aujourd'hui, de termes des anciennes langues nationales.

Devant, à propos de l'italien, revenir sur ces considérations pour leur donner plus de saillie, je me fais moins de scrupule de ne faire aujourd'hui que les effleurer.

DIXIÈME LEÇON.

FORMES GRAMMATICALES DES DIALECTES NÉO-LATINS.

Je dois aujourd'hui pour compléter ce que j'ai dit des dialectes romans en général, ajouter quelques observations sur leur système grammatical et sur l'histoire de leur culture : c'est à quoi va être consacrée cette séance.

Je n'ai point essayé de préciser par des chiffres les époques auxquelles on peut faire remonter l'origine des idiomes romans. Si l'on demande en quel temps chacun de ces idiomes se détacha totalement du latin pour subsister par lui-même, tout ce que l'on peut répondre, c'est que ce temps a varié pour tous et ne saurait être fixé pour aucun.

Mais si l'on veut remonter jusqu'aux époques où les dialectes romans n'étaient encore que du latin rustique, contemporain du latin grammatical, il est certain qu'ils existaient déjà dans tout l'empire, dès le IIIe ou IVe siècle de notre ère ; ils auraient donc déjà, pour la plupart, duré quatorze ou quinze cents ans. Ce n'est pas là, sans doute, une haute antiquité pour des langues, c'est-à-dire pour celles des institutions humaines qui ont le plus de chances de durée. C'est néanmoins beaucoup plus de temps qu'il n'en faut à un idiome quelconque, pour varier beaucoup,

pour subir des modifications considérables dans les diverses parties de son système grammatical, et dans son vocabulaire. Il est évident que, dans l'état où ils sont aujourd'hui, tous les dialectes romans, surtout les plus célèbres, ceux qui sont devenus les organes des littératures modernes du midi de l'Europe, doivent être prodigieusement différents de ce qu'ils furent à leur origine. Une période de cinq ou six siècles au moins de culture et de progrès continus a dû nécessairement en faire des langues polies et raffinées au delà de ce qu'il était possible de prévoir, lorsqu'ils n'étaient encore que de grossiers auxiliaires du latin.

Vouloir donner une idée complète soit du système grammatical de quelqu'une de ces langues en particulier, soit des rapports aussi intimes que variés de toutes ces langues entre elles, serait le thème de tout un cours plutôt que d'une leçon. Je ne prétends à rien de pareil, à rien de si étendu : j'aurai fait assez pour mon objet, si je parviens à saisir de l'organisation et de l'histoire communes des dialectes romans, quelques traits généraux qui pourront être développés plus tard dans l'histoire particulière des dialectes néo-latins de la péninsule italique.

Au premier coup d'œil jeté sur les plus célèbres des langues romanes, on y reconnaît bien vite trois faits principaux nettement distincts l'un de l'autre, bien que, pour ainsi dire, indivisibles.

1° Toutes les bases de leur système grammatical sont essentiellement les mêmes; leurs éléments gram-

maticaux, comme les pronoms, les articles, les verbes destinés à marquer l'existence abstraite ou les principales modifications de l'existence sont, étymologiquement parlant, les mêmes; je veux dire que toutes ces langues les ont empruntés à un seul et même idiome.

2° Le latin est cet idiome unique auquel les langues dont il s'agit ont pris ce qu'elles ont de commun, tant dans les formes que dans la substance même de leur grammaire.

3° Enfin toutes ces diverses langues, en empruntant au latin leurs éléments grammaticaux, les ont diversement modifiés et altérés au point d'en avoir déguisé parfois l'origine.

Les causes de ces altérations sont trop complexes ou trop fugitives pour être indiquées avec précision. Il n'y avait qu'une manière exacte de parler latin : il y en avait une infinité de le défigurer; or, tout ce qui pouvait se faire, en ce genre, la multitude inculte le faisait. Il n'y avait point de mot qu'elle ne tronquât de quelque façon, dont elle n'altérât la forme originelle, par une prononciation barbare; elle portait à chaque instant dans l'usage du latin, les habitudes, le génie, l'accent de son premier idiome national. De ces diverses manières d'altérer tant les mots que les formes grammaticales du latin, résultèrent d'innombrables dialectes romans, tous plus ou moins différents entre eux, à proportion du plus ou moins de diversité des influences locales sous lesquelles ils s'étaient formés. Chaque canton, cha-

que ville, chaque village dut avoir et eut son dialecte propre, distinct en quelque chose de celui du canton, de la ville ou du village le plus voisin. Faisant abstraction de toutes ces petites différences locales pour lesquelles je ne trouverais point de distinction précise, je ne prendrai les dialectes romans qu'au maximum de leur diversité réciproque, au point où chacun d'eux forme un dialecte à part, offrant une suite de caractères constants à raison desquels il se distingue de tous les autres. Ces dialectes principaux se réduisent dès lors à sept, sous lesquels peuvent être rangés tous ceux qui n'en sont que des nuances; ce sont le provençal, le français, le castillan, le portugais, le catalan, l'italien et le valaque. Il ne serait peut-être pas aisé de ranger ces sept dialectes dans l'ordre qui exprimerait leur degré d'affinité avec le latin, leur dérivation plus ou moins pure et plus ou moins évidente de ce dernier; mais on s'accorderait aisément à désigner au moins les deux extrêmes de la série, celui des dialectes romans dans lequel le latin a souffert le moins d'altérations, et celui, au contraire, dans lequel il en a souffert le plus. Pour le premier on désignerait l'italien, pour le dernier le français.

Ce sont ces différents dialectes dont je vais essayer de donner une idée générale, en commençant par un aperçu rapide de leur système grammatical, et de la manière dont chacun d'eux a modifié, en se les appropriant, les éléments communs empruntés du latin.

Les dialectes romans ont tiré du latin le système entier de leurs pronoms, particulièrement la partie la plus importante de ce système, les pronoms personnels; et c'est peut-être une chose assez remarquable dans ces dialectes, que la marche qu'ils ont suivie dans cette partie de leur organisation. On s'assure aisément que sur ce point, comme sur tout le reste, ils sont partis du même principe, tout en variant remarquablement dans l'application.

Je parlerai tout à l'heure, à part, du parti commun qu'ils ont tiré du pronom de la troisième personne, *ille*, *illi*, qui, de sa nature, est plutôt démonstratif que personnel, les pronoms *moi* et *toi* étant les deux seuls auxquels convient strictement le titre de personnels.

Quant au pronom latin de la seconde personne, les dialectes romans n'en ont pris que le nominatif *tu* et l'accusatif *te*; et un monosyllabe aussi simple, dont le son se retrouve dans toutes les langues, ne pouvait donner lieu à beaucoup de variantes, dans sa transition de l'idiome premier aux idiomes dérivés. La forme française de ce pronom, au cas oblique *toi*, est celle de toutes qui s'éloigne le plus de la forme primitive. Dans les autres dialectes, cette forme primitive s'est maintenue sans altération.

Il n'en a pas été de même du pronom de la première personne. Ce pronom fait, en latin, au nominatif, *ego*, exactement comme en grec. Dans les idiomes de la même famille, ce *g* qui sépare les deux voyelles du mot est représenté de diverses ma-

nières, mais qui toutes ont entre elles une analogie certaine et remarquable. En sanscrit, il est représenté par une aspiration, *aham;* dans les dialectes teutons, il est remplacé par une gutturale aspirée, *ich*, ou par une gutturale simple, *ik*, *ek*.

Les dialectes romans se sont accordés à supprimer la consonne gutturale d'*ego;* et quant aux deux voyelles restantes, chacun d'eux les a modifiées à sa manière, selon ses habitudes d'euphonie.

L'ancien italien disait *eo;* et c'est la forme romane de ce pronom qui se rapproche le plus de sa forme latine.

L'italien moderne et le valaque disent *io*.

L'espagnol dit de même, sauf la nuance de prononciation, *yo*.

L'ancien provençal, *ieu*.

Le portugais, *eu*.

Quelques autres dialectes, *iou*.

Le français a dit *je*, ce qui s'éloigne tellement du latin qu'il faut un peu de subtilité et quelques détours, pour le ramener à l'analogie de la famille.

Pour ce qui est du pronom *ille*, les dialectes romans, en se l'appropriant, l'ont altéré plus encore qu'ils n'ont fait le pronom *ego*. Ils l'ont en quelque sorte partagé en deux moitiés, *il* et *le*, dont les uns ont adopté la première, les autres, la seconde, et non sans bien des menues variantes que je ne puis indiquer.

Mais l'opération grammaticale la plus remarquable que les dialectes romans aient faite, comme

de concert, sur le pronom latin *ille*, a été de le décomposer, pour ainsi dire, et d'en tirer un élément grammatical distinct qui s'y trouvait comme impliqué, comme enveloppé. Cet élément, c'est l'article qui sert à déterminer d'une manière aussi précise que possible l'objet auquel se rapportent l'idée, la pensée exprimées dans une proposition formulée grammaticalement. Ce nouvel élément convenait de tout point à des idiomes pauvres de formes, timides et embarrassés dans leur marche, qui avaient besoin de quelque moyen particulier de bien signaler, dans la proposition grammaticale, le terme qui en était le sujet. Ces idiomes étaient, en quelque façon, dans le cas d'un individu qui, ayant à montrer à d'autres un objet qu'il aurait peur de mal décrire, serait obligé de le leur indiquer du doigt. L'article est une espèce de geste grammatical. Une fois introduit dans les idiomes néo-latins, ce nouvel élément devint un de leurs principaux caractères, un de leurs moyens analytiques les plus directs et les plus sûrs. Ce n'était pas sans une sorte d'effort continu, ni peut-être sans plus d'un inconvénient, que le latin classique s'était passé de l'article : ses dérivés furent, sur ce point, mieux inspirés que lui.

L'article des dialectes romans fut généralement formé du pronom latin *ille;* mais tout autre pronom démonstratif pouvait également servir au même usage; et il y eut effectivement des dialectes qui formèrent leur article des pronoms *ipse*, *iste*, ou peut-être même d'anciens pronoms inusités dans le latin

classique. Le roman-sarde, par exemple, a pour article *so* et *sa*, au lieu de *il*, *lo* et *la*. C'est une variante très-remarquable, et dont on aurait quelque peine à rendre une raison bien certaine. Ce que l'on en peut dire de plus probable, c'est qu'il est une forme abrégée du pronom italien *esso*, *essa*.

De quelque pronom qu'ils eussent formé leur article, les dialectes romans s'accordèrent dans la manière de l'employer : ils le placèrent tous à la tête du nom qu'il devait servir à déterminer. Il n'y a à cet usage qu'une seule exception, mais une exception saillante, qui mérite d'être notée; elle se trouve dans le valaque, dont l'article est placé à la suite du nom, exactement comme en basque.

Une autre particularité de l'article en valaque, c'est d'avoir des cas, marqués par des terminaisons différentes. Il en a trois : un nominatif, qui sert pour l'accusatif et l'ablatif; un datif, qui sert aussi pour le génitif, et un vocatif propre.

Ainsi, de *socru*, qui signifie *beau-père*, on a

socru-l,	le beau-père.
a socru-lui,	du beau-père.
socru-lui,	au beau-père.
socru-le,	ô beau-père.

Ces terminaisons particulières de l'article, affixées à un nom, lui communiquent leur propriété, et y figurent comme de véritables formes de déclinaison. Ainsi donc l'on peut dire qu'il y a en valaque une déclinaison ou un reste de déclinaison de trois cas.

Dans l'ancien provençal, les noms ont deux ter-

minaisons distinctes, une pour le nominatif, l'autre pour l'accusatif. L'ancien français, dont le système grammatical fut de tout temps calqué sur celui du provençal, adopta de celui-ci ses deux cas et les signes par lesquels il les marquait.

Ces trois idiomes, c'est-à-dire le valaque, le français et le provençal, sont, entre tous les dialectes romans, les seuls où l'on retrouve quelques débris de la conjugaison latine. C'est une exception remarquable au génie de ces dialectes, exception sur laquelle je reviendrai tout à l'heure un moment.

L'espagnol, le catalan, le portugais, ni aucun de leurs sous-dialectes respectifs ne présentent rien de semblable. On n'y trouve plus le moindre vestige de déclinaison synthétique. Toutes les désinences destinées à marquer les rapports grammaticaux ou, comme on dit vulgairement, les cas des noms, y ont été remplacées par des prépositions distinctes.

Ces prépositions ont toutes été prises du latin : ce sont principalement les prépositions *de*, *ad*, *per*; mais que chaque dialecte roman a modifiées à sa manière, comme tout le reste.

La seule forme grammaticale commune à tous ces dialectes, en ce qui concerne la déclinaison, c'est une forme propre pour distinguer le pluriel du singulier. Du reste, cette forme varie dans tous les dialectes romans : elle est caractérisée dans les uns par un simple changement de voyelle, dans d'autres par l'addition d'une consonne à la forme du singulier;

dans d'autres encore, de diverses autres manières dont le détail ne conviendrait pas ici.

Je passe à quelques observations rapides sur le système de conjugaison propre aux langues romanes, et je dirai, avant tout, quelques mots des deux verbes destinés à exprimer l'existence abstraite.

Comme je vous l'ai déjà dit, ces deux verbes sont les mêmes dans toutes les langues indo-européennes ayant pour radicaux les monosyllabes *bhu* ou *fu* et *as* ou *es*. Dans toutes ces langues, ces deux verbes sont plus ou moins défectueux et irréguliers; dans toutes, plus ou moins altérés. C'est probablement en sanscrit qu'ils s'éloignent le moins de leur forme primitive : c'est peut-être dans la langue latine qu'ils s'en écartent le plus. On en trouve des restes plus considérables et plus réguliers dans plusieurs des anciens idiomes de l'Europe, dans les langues gallo-celtiques, par exemple, que dans le latin.

Ce fut de ce dernier que les dialectes romans prirent ces deux verbes, dans les provinces mêmes dans l'ancien idiome desquelles on ne peut douter que ces deux verbes n'existassent déjà et ne fussent moins altérés que dans le latin. De tous les éléments que ces idiomes romans ont empruntés à ce dernier, il n'y en a peut-être pas un sur lequel ces idiomes se soient plus écartés les uns des autres et du type commun. Ces variantes pourraient être curieuses à observer; mais elles sont beaucoup trop compliquées, en trop grand nombre, et souvent trop subtiles pour entrer dans un aperçu aussi rapide que celui-ci. Je

dois me borner à des observations très-générales.

On se fera une idée de ce que je veux dire si l'on rapproche seulement entre elles les deux premières personnes du présent de l'indicatif de ces deux verbes.

Prov.	*Son*, *soi*, *sui*.	Pluriel *sem*, *em*.
Fr.	*Sui*,	*somes*.
Ital.	*Sono*,	*siamo*.
Val.	*Sunt*,	*suntomu*.
Es.	*Soy*,	*somos*.
Port.	*Sou*,	*somos*.
Gris.	*Sunt*,	*essen*, *essan*, *ean*.

Ces variantes approchent beaucoup du terme qu'elles ne pourraient dépasser sans que le rapport qui les unit toutes entre elles, et toutes au latin, devînt difficile à apercevoir.

Une autre observation importante sur la conjugaison du verbe *être*, dans les idiomes romans, c'est que le génie populaire, suivant, à l'aide de son seul instinct, les fils de l'analogie dans cette conjugaison, s'est assez fréquemment écarté du latin. Or, en s'en écartant, il a rétabli parfois, dans leur intégrité primitive, des formes altérées par l'idiome modèle. Ainsi, par exemple, le présent du subjonctif, au lieu de *sim*, *sis*, *sit*, *simus*, comme il fait en latin, fait exactement en provençal comme en sanscrit, *sya*, *syas*, *syat*, *syam*, *syatz*, *syan*.

Un autre point sur lequel les dialectes romans semblent s'être accordés à rectifier le latin, c'est sur la formation du futur du verbe *être* : ils ont fait ce

futur de *sum*, au lieu de le prendre tout fait de *ero*, *eris*, etc.

Je passe au système de conjugaison généralement suivi par les langues romanes. Toutes les observations qui précèdent sur d'autres points de la grammaire de ces langues sont également applicables à celui-ci. En ce qui tient à la conjugaison, comme dans tout le reste, les langues dont il s'agit ont cherché à se modeler sur le latin; et en cela, comme en tout le reste, elles ont altéré, tronqué, décomposé leur modèle. Enfin, ces nouvelles altérations ont, comme toutes les autres, varié de forme et de degré dans chaque idiome particulier. Je ne chercherai point à donner une idée de ces variations, je suis pressé d'arriver à des considérations plus générales et plus importantes.

Le système de conjugaison des langues romanes est à celui de la conjugaison latine exactement dans le même rapport où sont entre eux les modes de déclinaison des mêmes langues. La place et les fonctions que l'article et les prépositions ont prises dans la déclinaison des langues romanes, les pronoms, les verbes auxiliaires et les conjonctions les ont prises dans leur conjugaison. Sur l'un et l'autre de ces deux points fondamentaux de leur système grammatical, ces mêmes langues ont modifié de la même manière, et au même degré le système grammatical de l'idiome dont elles dérivent. Aux formes synthétiques, elles ont partout substitué ou tendu à substituer les formes analytiques. Les idiomes dérivés et l'idiome géné-

rateur se sont trouvés entre eux dans un rapport inverse : le principe de décomposition qui était entré dans ce dernier, mais qui n'y occupait qu'une place secondaire, qui n'y était qu'une sorte d'exception, ce principe se montre, dans les langues romanes, comme principe dominant; ce sont les formes décomposées qui conviennent particulièrement au génie de ces dernières : aussi y ont-elles tendu sans relâche; ce sont, au contraire, les formes synthétiques qui y ont persisté par exception et y figurent en sous-ordre. En un mot, le matériel du latin et des idiomes romans, bien qu'en grande partie identique, a été gouverné par deux esprits tout à fait différents, a été organisé de deux manières opposées.

Si j'ai clairement expliqué, suffisamment précisé le phénomène que présentent dans leurs rapports divers le latin et les langues romanes qui en dérivent, vous aurez déjà vu que ce phénomène n'est point un phénomène unique, accidentel, un de ces faits isolés que l'on ne peut comparer à rien. J'ai signalé d'autres phénomènes parfaitement identiques, et je les ai signalés dans le dessein exprès de pouvoir en rapprocher celui auquel je touche aujourd'hui, afin de le mieux caractériser et d'en mieux faire comprendre la nature et la portée.

J'ai consacré plusieurs leçons à développer et à démontrer un fait général des plus importants dans l'histoire des langues indo-européennes. J'ai essayé de faire voir que ces langues, de leur nature synthétiques et d'un système grammatical compliqué, n'a-

vaient pu fleurir longtemps, dans un état social un peu avancé, sans qu'il naquît d'elles des dialectes plus simples, moins raffinés, à l'usage des classes inférieures de la société. J'ai montré que quand ces mêmes langues s'étaient éteintes à la suite de quelque catastrophe politique qui avait renversé le gouvernement du pays, elles avaient été alors remplacées et continuées par leurs dialectes populaires, par ces mêmes dialectes dérivés d'elles et qui n'en étaient qu'une forme secondaire, forme de sa nature plus analytique et plus simple que leur forme première toute synthétique, et toujours plus ou moins savante.

Parmi les idiomes de la famille indo-européenne dans l'histoire desquels j'ai puisé les incidents caractéristiques de la révolution indiquée, j'ai eu particulièrement en vue le sanscrit et le grec, qui, à d'immenses distances de temps et d'espace, offraient, dans la série connue de leurs révolutions, deux phénomènes exactement semblables et dont l'un pouvait être exactement représenté par l'autre. J'ai expliqué comment le sanscrit éteint comme langue vivante et comme langue politique, fut remplacé par divers dialectes populaires dérivés de lui, et dont le bengali est un de ceux qui le représentent le mieux.

J'ai exposé ensuite comment le grec ancien ayant péri assez brusquement à la suite de la conquête de Constantinople par les Turcs, le grec moderne, qui avait été durant plusieurs siècles son contemporain populaire, avait pris sa place.

Je suis entré tant relativement au grec moderne que

relativement au bengali dans des considérations grammaticales assez détaillées, assez positives pour bien constater le rapport de ces deux idiomes à ceux dont ils sont nés. J'ai montré clairement qu'ils n'étaient que des formes tronquées ou décomposées, l'un du grec, comme l'autre du sanscrit. Pour expliquer en quoi consistait cette décomposition, à quoi elle avait abouti, j'ai rapproché les principales parties de la grammaire bengalie des parties correspondantes de la grammaire sanscrite. J'ai montré que partout où celle-ci employait des formes synthétiques, des éléments d'une valeur complexe, l'autre avait décomposé ces formes, avait comme détaché ces éléments l'un de l'autre, pour leur assigner à chacun une place à part, une fonction distincte. J'ai montré qu'au lieu de la déclinaison sanscrite, qui a huit cas, tous nettement marqués par des désinences appropriées, qui a trois nombres, qui subit une multitude de modifications et de variantes, à raison des différentes terminaisons des radicaux; j'ai montré, dis-je, qu'au lieu de cette déclinaison si compliquée, le bengali en avait une où toutes ces formes synthétiques étaient décomposées par des prépositions ou par des termes détachés qui en étaient la traduction expresse.

J'ai fait voir que la conjugaison bengalie était de même une mutilation, une décomposition de celle du sanscrit, décomposition opérée à l'aide de pronoms pour remplacer les signes des personnes, de conjonctions pour tenir lieu des formes propres des modes, de verbes auxiliaires pour remplacer les

formes synthétiques destinées à marquer les temps.

Ce que j'ai fait pour le bengali, je l'ai fait pour le grec; j'ai démontré que celui-ci était, comme le précédent, une langue dans laquelle le principe de la décomposition dominait de même, bien que non peut-être au même degré, dans la déclinaison de laquelle l'article et la préposition jouaient à peu près le même rôle, dans la conjugaison de laquelle le verbe auxiliaire et la conjonction étaient à peu près également nécessaires.

Je ne pousserai pas plus loin le résumé de ces leçons : vous en voyez dès à présent le motif et l'objet : vous voyez qu'en décrivant sommairement les destinées du sanscrit et du grec, je décrivais d'avance celles du latin, et qu'en expliquant l'origine du bengali et du grec moderne, j'expliquais par anticipation l'origine des dialectes néo-latins. Le phénomène que présente l'histoire des trois idiomes antiques est en effet un phénomène identique dans toutes ses circonstances principales, dans tous ses incidents caractéristiques.

Quelques différences que ces trois idiomes aient pu contracter dans le cours inconnu de leurs révolutions particulières, leur système grammatical démontre qu'ils ont dû avoir une origine commune, et se ressembler beaucoup plus encore à leur époque primitive que depuis. Tous les trois ont dû être, dans leurs premiers temps, à l'époque antérieure aux plus anciens monuments que nous en ayons, uniquement, exclusivement synthétiques.

A l'époque où ils nous offrent leurs premiers monuments écrits, ils ont déjà subi une révolution remarquable : il s'y est déjà glissé un principe nouveau qui tend à la décomposition de leurs formes synthétiques : les verbes auxiliaires figurent déjà, bien qu'exceptionnellement dans la conjugaison ; la préposition dans la déclinaison ; le pronom relatif de la troisième personne joue déjà accidentellement le rôle d'article.

A côté de ces trois idiomes se forment peu à peu d'autres idiomes qui en sont une forme populaire, plus ou moins altérée, et dans lesquels le principe de décomposition grammaticale, stationnaire dans l'idiome écrit, se développe de plus en plus.

Les idiomes écrits, dès lors fixés, et leurs dialectes populaires persistent contemporainement aussi longtemps que durent les pouvoirs et la civilisation dont ces idiomes sont les organes. Quand ces pouvoirs tombent, quand cette civilisation cesse ou dégénère, ces mêmes idiomes s'éteignent pour n'exister plus que dans les livres : leurs dialectes vulgaires les remplacent pour éprouver eux-mêmes des chances et des révolutions analogues à celles qu'ont éprouvées les idiomes primitifs dont ils sont une forme secondaire.

Sur tous ces points essentiels la destinée des trois idiomes affiliés a été absolument la même. Tous les trois ont fini de la même manière, par les suites d'une invasion barbare qui a détruit l'existence politique et la culture des peuples qui les parlaient, et

de la nationalité desquels ils formaient le caractère le plus antique et le plus certain. Ce que des invasions inconnues, mais probablement les invasions musulmanes, firent dans l'Inde au détriment du sanscrit, la conquête de Constantinople le fit en Grèce au détriment du grec; les invasions des peuples germaniques l'avaient déjà fait auparavant dans l'Europe occidentale, au préjudice du latin.

Le grec moderne, le bengali, et les dialectes néolatins ne sont pas seulement les produits de catastrophes semblables. Ce sont des phénomènes identiques de leur nature; ce ne sont pas seulement des dialectes respectivement dérivés d'idiomes de même origine, d'idiomes foncièrement organisés de même; ce sont des dialectes qui ont suivi dans leur dérivation une même tendance, une même loi qui s'est manifestée par les résultats grammaticaux identiques dans leur motif. Les différences qu'il y a entre eux ne sont que des différences accidentelles, portant sur le matériel et sur les accessoires de ces mêmes dialectes, sur les divers degrés d'une même chose, d'un même caractère. Quant au principe intrinsèque d'organisation, quant aux tendances intellectuelles ou logiques, ils se ressemblent autant que puissent se ressembler des dialectes qui se sont formés sans la moindre influence de l'un sur les autres, anx extrémités opposées de l'ancien continent et à des siècles d'intervalle.

Toutefois, pour revenir un moment sur les variétés que présentent les trois phénomènes indiqués, il y

en a d'importantes et dont je ne crois pas pouvoir me dispenser de dire un mot.

L'histoire de la décomposition du sanscrit en dialectes secondaires qui l'ont remplacé et continué, n'est pas encore assez connue pour qu'on puisse en embrasser l'ensemble. Quant au grec ancien, le cas est beaucoup plus simple : la décomposition de cette langue n'ayant eu lieu que dans les limites assez étroites de la Grèce, n'a guère produit qu'un seul et même dialecte dérivé; ou si l'on veut qu'elle en ait produit plusieurs, ce sont des dialectes qui ne diffèrent entre eux que par des nuances légères et peu nombreuses, qui ne vont point jusqu'à empêcher les Grecs d'un canton quelconque d'entendre ceux de tous les autres.

Il n'en pouvait être de même pour le latin, dont le berceau primitif ne fut qu'un très-petit district de l'Italie. Ce fut à titre d'idiome conquérant que le latin finit par se répandre dans l'Italie entière, et de là dans la plupart des autres provinces de l'empire d'Occident, provinces où avaient régné d'autres idiomes. Les dialectes populaires du latin ayant varié dans toutes ces provinces à raison des éléments locaux qui ne pouvaient manquer de s'y mêler, il en résulta de toute nécessité un grand nombre de ces dialectes et de grandes variétés entre eux tous.

Mais cette variété de vocabulaire, de prononciation, d'accentuation qui allait jusqu'à rendre le roman d'une province inintelligible pour une autre, ne sert qu'à faire ressortir davantage l'unité gram-

maticale de tous ces idiomes. Nous avons déjà vu que, dans tous, le système de déclinaison est à peu près le même, et que les désinences latines ont été remplacées, non pas seulement par des prépositions, mais précisément par les mêmes prépositions. L'accord de ces mêmes idiomes dans les caractères principaux de la conjugaison, est encore beaucoup plus remarquable à raison du système beaucoup plus étendu et plus compliqué de cette dernière partie de la grammaire.

Il y a dans la conjugaison des dialectes romans, des temps synthétiques marqués par des formes inhérentes au radical verbal lui-même : il s'y trouve des temps formés par des verbes auxiliaires. Jusque-là, la chose est fort simple, et il n'y a point à s'en étonner. Mais ce qui semble plus singulier, c'est que dans tous les dialectes ce soient précisément les mêmes temps qui sont formés par des verbes auxiliaires, et les mêmes qui sont exprimés par des variations du radical.

Ainsi, par exemple, dans tous les temps présents, tant à l'indicatif, qu'à l'impératif et au subjonctif, les imparfaits, tant positif que conditionnel, le parfait relatif, comme *j'aimai*, *je parlai*, sont également et sans exception synthétiques. Le passé absolu, *j'ai aimé*, *j'ai parlé*, et tous les autres temps des autres modes sont tous décomposés et formés par un verbe auxiliaire en combinaison avec le participe passif du verbe principal.

Le futur de l'indicatif est de même dans tous les

idiomes romans : un temps décomposé, et décomposé par le même procédé, d'autant plus remarquable qu'il semble avoir quelque chose de tout particulier, on pourrait dire d'exceptionnel. Cela se verra tout de suite par un exemple que je prendrai dans le français. Le futur *j'aimer-ai*, *tu aimer-as*, *il aimer-a*, est évidemment composé de l'infinitif du verbe *aimer*, auquel sont jointes, on dirait mieux ajustées, les trois personnes du singulier du verbe avoir, j'*ai*, tu *as*, il *a*. Et il en est exactement de même dans tous les autres dialectes romans de l'Europe.

Ici se présente une suite de questions assez graves : comment les divers peuples de l'Europe, autrefois sujets des Romains, se sont-ils entendus dans ces diverses parties de leur grammaire ?

Ont-ils eu sous les yeux quelque type grammatical commun, auquel chacun d'eux se soit conformé parce que c'était là ce qu'il y avait de plus présent et de plus commode pour lui ? Ce soupçon se présente d'abord ; mais on en est bien vite embarrassé. Et en effet, où les peuples parlant ou voulant parler des dialectes romans, auraient-ils pris ce type commun, cette mesure fixe du mélange de synthèse et de décomposition qui fait un des caractères de leurs idiomes ? Ce type n'était point dans le latin, du moins dans le latin grammatical. Il n'était non plus dans aucune des anciennes langues qui avaient précédé l'introduction du latin dans les provinces : car dans laquelle de ces langues qu'il se fût rencontré,

il n'aurait point fait loi pour les peuples d'une autre province et d'un autre idiome.

Il ne reste guère qu'une chose à dire; c'est qu'en se formant un système de conjugaison tel que nous venons de le voir, les peuples romans ne firent que suivre, par instinct, quelque nécessité naturelle, quelqu'une des lois obligées qui régissent l'intelligence dans la formation des langues. Mais la question n'a été ainsi que reculée; elle subsiste tout entière: il reste à demander quelle était cette loi métaphysique du langage que les anciens sujets de Rome suivaient sans s'en douter, en s'accordant sur des points en apparence secondaires de leur système de conjugaison? Où était pour eux cette nécessité naturelle à laquelle ils se conformaient par instinct, et sans avoir besoin de se concerter, en appropriant le latin à leur intelligence et à leur usage?

Ce sont des questions que je me propose de reprendre ailleurs plus en détail, et de résoudre si je le puis; jusque-là je me borne à les poser à la suite des faits généraux auxquels elles se rattachent, et je poursuis quelques moments encore le développement de ces faits.

En devenant grammaticaux et littéraires, en se fixant, ces idiomes secondaires ne se sont point écartés de la loi générale qu'avaient suivie avant eux les idiomes primitifs dont ils dérivent. Nous avons vu que les anciennes langues à formes grammaticales synthétiques, le sanscrit, le grec et le latin, avaient déjà subi un premier degré, un degré quelconque

de décomposition à l'époque où les poëtes nationaux s'en emparèrent pour les façonner aux besoins de leur art et de leur génie. En s'en emparant, ils les régularisèrent et les fixèrent: ils y arrêtèrent ou y suspendirent la marche du principe de décomposition. Or, il arriva quelque chose de semblable dans les dialectes romans à l'époque où ils se fixèrent dans un système grammatical régulier. La décomposition des formes synthétiques s'y arrêta dès lors; et s'y arrêta à temps pour en sauver encore quelques-unes, toutes celles qui y sont restées depuis, et qui semblent désormais destinées à y rester longtemps encore. Il y a plus, il y a tout lieu de croire que les premiers écrivains qui entreprirent de réformer ces idiomes et de les appliquer à des usages littéraires, firent une sorte d'effort pour y restaurer quelques-unes des formes du latin qui en avaient déjà disparu. C'est à ce dessein que je rattacherais volontiers la tentative faite, dans l'ancien provençal, pour y fixer quelques débris de la déclinaison latine, ou pour y introduire un simulacre de déclinaison nouvelle. Le système de conjugaison des langues romanes présente des traces encore plus marquées d'une tentative de ce genre; il ne serait pas resté, dans ce système, un si grand nombre de temps synthétiques, si les idiomes romans n'eussent pas été cultivés d'aussi bonne heure, et n'eussent pas été dès lors un peu ramenés aux formes et à l'esprit de leur modèle.

Il y a sur ce point une chose remarquable et cer-

taine, c'est qu'à mesure que l'on remonte plus haut vers les origines des dialectes romans, on y trouve plus de formes verbales totalement décomposées, plus de verbes auxiliaires et des applications plus fréquentes de ces verbes. Il n'y a, pour ainsi dire, pas un seul temps de verbe synthétique pour lequel il n'y eût une formule usitée de décomposition. On disait en français, *je vais disant*, pour je dis; il *eut prise sa couronne*, pour il prit sa couronne; *je veux faire*, pour je ferai.

Ces formes verbales décomposées sont surtout fréquentes en italien, comme j'aurai par la suite l'occasion de le remarquer; elles sont restées presque partout dans les idiomes populaires, conformément au génie de ces idiomes qui poussent toujours aussi loin qu'ils le peuvent la résolution des formes synthétiques en formes analytiques.

ONZIÈME LEÇON.

SYSTÈME DE M. RAYNOUARD SUR LES LANGUES ROMANES.

J'ai à parler aujourd'hui d'une des langues romanes qui, depuis quelques années, plaide avec beaucoup d'érudition et de sagacité pour le titre de langue romane primitive, titre qui exprime clairement la prétention qu'elle a d'être la devancière et la mère de toutes les autres. Je dirai les raisons qui m'empêchent de lui accorder ce titre.

Il n'y a personne qui ne connaisse, au moins de renommée, les grands et intéressants travaux de M. Raynouard sur l'ancienne littérature provençale, et le choix qu'il a publié d'un grand nombre des meilleures pièces des troubadours. Il a accompagné ce précieux recueil de tous les accessoires qui pouvaient en rendre l'usage plus utile ou plus facile ; et parmi ces accessoires doivent être comprises de savantes recherches sur l'origine et la formation des langues romanes, et sur les rapports de ces langues avec le latin.

Le résultat de ces recherches est formellement contradictoire avec celui des miennes sur divers points importants. Or, il me semble qu'en donnant pour vraies des opinions et vues opposées à celles d'un écrivain aussi distingué que M. Raynouard, je

me suis imposé comme un devoir l'obligation de réfuter, si je le puis, ces dernières. Cette obligation est d'autant plus rigoureuse pour moi, qu'en traitant des origines de la langue italienne j'aurai à combattre des opinions entièrement fondées sur celles de M. Raynouard.

Ce que M. Raynouard a dit concernant l'origine et la formation des langues romanes est épars sans beaucoup de développement ni de suite dans divers volumes de son recueil des *Poëtes provençaux*. Je vais recueillir ces diverses notices, en les réunissant et les coordonnant dans l'ordre où elles s'enchaînent le mieux et se prêtent réciproquement le plus d'appui. Je tâcherai de ne les affaiblir en rien.

M. Raynouard débute, comme il était indispensable, par l'histoire de la propagation du latin dans les diverses provinces de l'empire romain. Il cite soigneusement tous les témoignages directs ou indirects, les faits de tout genre, qui prouvent qu'à une certaine époque le latin fut et put être convenablement nommé la langue de l'empire. C'est un fait incontestable, mais incontestable seulement dans certaines limites, hors desquelles il devient étrangement faux. Il est donc indispensable de bien s'entendre à cet égard. Le latin devint-il, dans les provinces, la langue du gouvernement, de l'administration, de l'autorité civile et judiciaire; la langue de l'élite de la société, celle de la littérature et du christianisme? Tout cela est hors de doute : rien de tout cela n'a jamais été nié par personne. Mais les

questions ne sont point épuisées sur ce point : il s'en présente plus d'une autre; et d'abord celle-ci : le latin devint-il tellement dominant, tellement universel dans les provinces, que tous les autres idiomes qui y avaient été parlés avant lui en disparurent totalement? Parla-t-on latin partout, dans les montagnes, dans les campagnes, dans les lieux écartés, comme dans les villes et dans le voisinage des villes? Non, pour le coup, certainement non. Je pourrais dire que la chose est impossible : je me borne à dire qu'elle est fausse. J'en ai donné des preuves qu'il serait trop long de répéter ici, et qui se présenteront facilement à ceux que cette discussion peut intéresser.

M. Raynouard ne s'est point fait tant de questions: il procède d'une façon plus expéditive. Il parle de l'universalité du latin dans les provinces, d'une manière absolue, sans restriction, sans distinction. Ce qu'il n'affirme pas explicitement, il oblige à le supposer logiquement; il oblige à supposer le latin parlé dans toutes les provinces, et, dans chaque province, parlé partout, dans les campagnes et dans les villages, comme dans les grandes villes. Il n'a pas l'air de soupçonner qu'il pût rester nulle part le moindre vestige des anciennes langues nationales, ni même que le latin eût quelque lutte à soutenir contre ces langues. Selon lui, la masse des sujets romains parla l'idiome conquérant, tout comme l'élite aristocratique de la société, et le parla tout aussi bien. Il ne fait du moins aucune mention ex-

plicite ni implicite d'un latin provincial, rustique, populaire, entremêlé d'éléments étrangers au latin grammatical et susceptible d'être distingué de ce dernier.

Sur ce point particulier, l'omission est d'autant plus frappante, elle peut paraître d'autant plus systématique et plus réfléchie, que M. Raynouard ne l'a point étendue à Rome. Il admet à Rome, de la manière la plus positive et la plus formelle, un dialecte populaire du latin, dialecte grossier, irrégulier, nettement distinct du latin grammatical. Encore une fois, l'omission présente quelque chose d'étrange : car, s'il y avait à Rome des raisons pour que le peuple parlât autrement que les classes élevées et lettrées, il devait y en avoir aussi, et bien davantage encore dans les provinces.

Ce sont là les antécédents dont M. Raynouard est parti pour expliquer l'origine et la formation des langues romanes. On voit par là qu'il met cette origine hors des conséquences des conquêtes et de la domination de Rome. Il la tient, comme Muratori, pour l'une des suites immédiates des invasions germaniques dont il a, comme tous ses devanciers, exagéré ou dénaturé sur ce point les influences et les effets. N'y a-t-il pas là quelque chose d'étrange ? Comment se fait-il qu'ayant vu dans les conséquences des conquêtes germaniques les causes de la formation des langues romanes, des érudits de la sagacité de Muratori n'aient pas fait intervenir, dans l'explication du fait, d'autres causes de même nature qui

y avaient un rapport bien plus immédiat? Comment n'a-t-on pas réfléchi que l'introduction du latin dans les provinces romaines dut y produire des effets de tout point analogues à ceux qui ont été jusqu'ici exclusivement attribués à l'introduction postérieure des langues germaniques dans ces mêmes provinces? Il n'y a point d'hypothèse sérieuse à faire sur le résultat du mélange de ces dernières langues avec le latin, qui ne doive *à fortiori* être faite aussi sur les conséquences du mélange des langues primitives des provinces conquises par les Romains avec l'idiome des conquérants.

Ainsi, par exemple, on veut que quelques milliers de Germains, jetés de force parmi dix ou douze millions de Gallo-Romains, aient été contraints à parler latin. L'hypothèse n'est admissible qu'avec une multitude de restrictions et d'exceptions, au milieu desquelles elle s'évanouit; mais je l'admets, pour un moment, et sans y regarder de plus près, uniquement afin d'aller plus vite dans la discussion.

On veut encore qu'en essayant de parler le latin, les conquérants germaniques en aient altéré à la fois le vocabulaire et la grammaire, en transportant, malgré eux, dans l'un et dans l'autre, des termes et des formes de leur idiome national. Soit : j'admets aussi cette seconde partie de l'hypothèse comme une conséquence obligée de la première.

Mais comment fera-t-on maintenant pour ne point transporter cette même hypothèse à des circonstances plus anciennes, qui la provoquent d'une manière

bien autrement impérieuse? Supposera-t-on que les basses classes des populations celtiques, ibériennes, gauloises, liguriennes, etc., lorsque vint pour elles la nécessité de parler latin, le parlèrent correctement d'emblée, et comme par une inspiration soudaine? Dira-t-on qu'elles eurent moins de peine que les Germains à oublier leurs anciens idiomes nationaux, qu'elles se gardèrent, par une sorte de respect académique pour le latin, d'y mêler des mots, des locutions, des tournures celtiques, gauloises, etc.? Ajoutera-t-on qu'elles triomphèrent subitement des habitudes d'organes contractées, sous l'influence combinée des siècles et du climat, pour prononcer le latin comme les habitants de Rome ou du Latium? De telles assertions ne sauraient être avancées ni soutenues sérieusement. Si l'on veut considérer, peser, balancer avec réflexion les chances d'altération, de corruption que courait le latin, de la part de la masse des populations soumises à la puissance romaine, et celles auxquelles il était exposé de la part des conquérants germaniques, on trouvera les premières incomparablement plus fortes, plus imminentes, plus irrésistibles que celles-ci.

Mais je laisse là les considérations de pure vraisemblance, pour en venir au positif des faits. On cite, en preuve de l'influence des idiomes germaniques sur la formation des langues romanes, une certaine quantité de mots germains qui se trouvent encore dans celles-ci. Je conviens du fait, et j'en admets la conséquence. Mais j'ai cité à cet égard

d'autres faits bien plus graves, bien plus décisifs, et jusque-là négligés, parce qu'ils n'étaient pas, comme le premier, à la surface des choses. Il y a, et j'ai noté, dans tous les idiomes romans sans exception, une portion assez considérable de leur vocabulaire composée de mots non latins, de mots appartenant, sans aucun doute, aux idiomes primitifs des provinces romaines. Quelle autre preuve demandera-t-on du mélange de ces idiomes avec le latin, à des époques où rien encore ne faisait prévoir la conquête germanique ?

Mais, laissant là ces considérations épisodiques, je reprends l'exposition des idées de M. Raynouard sur l'histoire des langues romanes, et j'arrive aux points essentiels sur lesquels ses idées lui appartiennent en propre et se détachent nettement de celles de Muratori.

Voulant expliquer la manière dont le latin s'altéra par son mélange avec les idiomes germaniques pour produire de nouveaux idiomes, il part d'une supposition qu'il ne développe pas, qu'il n'explique pas, qu'il jette en avant sans daigner, pour ainsi dire, la regarder en face, et si étrange néanmoins, si peu d'accord avec les faits, qu'il est indispensable de la retirer un peu du vague où il semble que son auteur ait voulu la laisser. Il suppose que le latin s'altéra par son mélange réel ou prétendu avec les langues germaniques, et cela dans toutes les provinces, juste au même degré, de la même manière, dans les mêmes choses, en un mot, que les résul-

tats de l'altération furent partout rigoureusement identiques. Il naquit de ce mélange un idiome nouveau qui fut partout le même, tant pour le vocabulaire que pour les formes grammaticales. C'est à cette langue que M. Raynouard donne le nom de *langue romane primitive*. C'est d'elle qu'il entreprend de prouver l'existence, l'unité et l'identité, dans toutes les provinces qui avaient fait partie de l'empire romain. Il ne précise pas l'époque à laquelle il la fait commencer; mais il trouve des indices de son existence dès le VIIIe siècle, et semble placer le temps de sa maturité et de sa plus grande vogue sous le règne de Charlemagne. « La langue romane, dit-il, était la langue vulgaire de tous les peuples qui obéissaient à Charlemagne, dans le midi de l'Europe; et l'on sait que sa domination s'étendait sur tout le midi de la France, sur une partie de l'Espagne et sur l'Italie presque entière. »

Il arrive quelquefois à M. Raynouard d'oublier ou d'omettre des faits importants et positifs pour ne pas contrarier des hypothèses aventurées; et c'est ce qu'il a fait ici d'une manière qu'il est difficile de ne pas remarquer. Pour établir l'unité absolue de la langue romane, il lui fallait nécessairement supposer que les idiomes des divers peuples germains établis dans les provinces de l'empire avaient affecté, modifié de même le latin; en d'autres termes, que ces peuples n'avaient tous qu'un seul et même idiome. Or, cela est positivement contraire à l'histoire. Pour ne parler que des Germains de la Gaule,

il est constaté par des documents que la langue des Francs différait notablement de celle des Goths, et que celle des Burgondes se distinguait de toutes deux par des particularités saillantes.

Ce roman primitif, si vite créé et à si peu de frais, M. Raynouard le fait durer jusque vers l'an 1000. Mais à cette époque et par des causes inconnues que l'auteur ne révèle pas, cet idiome se démembre tout d'un coup et produit alors ces innombrables dialectes et sous-dialectes romans, dont les principaux furent le provençal, le français, l'espagnol, le portugais et l'italien. Ces dialectes participèrent plus ou moins des qualités et des caractères du roman primitif dont ils étaient dérivés; et l'ancien provençal, ou l'idiome des troubadours, est désigné par M. Raynouard comme celui de tous qui conserva le plus de ressemblances avec cette langue primitive, source commune de tous les dialectes dérivés. Du reste, l'auteur n'établit aucune distinction régulière et générale entre ceux-ci et la première.

Voilà en peu de mots l'exposé de tout ce que M. Raynouard a dit de l'origine et de la formation des idiomes romans; voilà, en abrégé, le système qu'il a essayé de faire prévaloir. On voit que sa tâche consiste en deux points principaux : 1° prouver qu'il a existé une langue romane primitive, à remonter de l'an 1000 à l'époque où le latin cessa d'être parlé dans les provinces de l'empire; 2° démontrer que les faits cités en preuve de cette existence se rapportent bien, non pas à tel ou tel des

dialectes romans connus, mais à une seule et même langue romane, à celle que M. Raynouard nomme *primitive*. Or, c'est de quoi notre savant auteur entreprend de donner diverses preuves qu'il a divisées en deux séries distinctes : l'une de preuves historiques, l'autre de preuves grammaticales. Je les examinerai successivement sans m'arrêter à une distinction qui n'est ni rigoureuse, ni nécessaire.

C'était une double tâche dont je ne saurais dire quelle était la plus ardue. Une langue romane primitive, formée comme l'entend M. Raynouard, serait un phénomène unique dans l'histoire, un véritable miracle, et qui, comme tous les miracles, pourrait obtenir l'honneur d'être cru, sans arriver pour cela à être compris. Tout ce que nous savons des langues aux époques les plus voisines de leur origine nous les montre divisées en dialectes et sous-dialectes peu étendus. Il faut, pour les amener à l'unité, pour les y fondre, d'immenses événements et un temps très-long relativement à la vie, je ne dis pas des individus et des familles, mais des peuples. L'unité de langue, dans un vaste empire, ne peut être que la conséquence, tout comme elle est l'expression la plus directe et la plus certaine d'une autre unité morale, intellectuelle et politique. Or, où était, où pouvait être cette unité à l'époque dont il s'agit? à une époque où les causes de morcellement, d'isolement, de dislocation, déjà infinies, se multipliaient encore tous les jours?

M. Raynouard parle bien d'unité; il allègue l'u-

nité de la domination de Charlemagne et semble vouloir expliquer par là celle de sa langue romane primitive. La domination de Charlemagne fut vaste, glorieuse, bienfaisante, une, même, si l'on veut, mais pas dans le sens ni au point qu'il eût fallu pour agir sur la marche des langues et en restreindre le morcellement. La domination de Charlemagne admettait la pluralité des États et des royaumes; elle acceptait les nations les plus diverses, telles que les lui donnait la victoire ou la fortune, sans se tourmenter du souci de les unir ou de les assimiler entre elles. Le conquérant était roi des Francs, roi des Lombards, roi des Aquitains, roi des Gaulois, empereur des Romains, etc. Il lui fallait bien, pour le gouvernement de tous ces peuples, une langue générale, une langue une, et il l'avait; mais ce n'était pas la langue romane primitive, c'était le latin, dont il respectait et maintenait, autant qu'il était en lui, l'ancienne domination.

Il n'y a rien, absolument rien à déduire pour l'histoire des langues romanes, des actes ni du fait général du règne de Charlemagne. Il y eut sous ce monarque et dans des pays de sa domination, des idiomes qui n'étaient ni latins, ni romans, et qui ne furent point romanisés : ainsi l'on ne cessa point de parler breton en Bretagne, ni basque dans les Pyrénées occidentales. Il y eut, au contraire, des langues romanes qui se formèrent dans des pays sur lesquels Charlemagne ne dominait point. Le valaque se forma dans des pays qui avaient été la frontière orientale

de l'empire romain; le castillan naquit dans des provinces soumises au pouvoir des Arabes.

Mais laissons ces généralités et venons aux preuves de détail que M. Raynouard nous a promises de l'existence de sa langue romane primitive en Espagne, en Italie et en France. Il y a une règle de logique historique qui veut que les preuves d'un fait soient d'autant plus fortes que le fait à prouver se présente comme plus exceptionnel, comme s'écartant plus de ceux de son genre. Nous allons voir comment M. Raynouard entend et pratique cette règle, en commençant par la péninsule hispanique.

Il s'appuie sur trois faits différents pour démontrer l'existence du roman primitif dans ce pays :

1° Le texte de la convention fameuse de 734 entre un monastère des environs de Coïmbre et un chef des Arabes, dès lors maîtres du pays;

2° Un passage de Luitprand, évêque de Pavie, qui écrivait vers l'an 950;

3° Un colloque entre un Espagnol et un Italien, que M. Raynouard cite comme ayant eu lieu dans l'abbaye de Fulde, sous le règne de Charlemagne.

Apprécions successivement ces trois faits, et d'abord celui de la convention des moines de Coïmbre avec le chef arabe.

Cette convention fut rédigée en latin barbare; mais il s'y trouve quelques mots que M. Raynouard attribue à la langue romane primitive. Tels sont, suivant lui, *e*, la conjonction *et; esparte*, répand; *peiten* et *pecten*, payent; *peche*, paye; *cent*, cent;

apres, auprès; *acolhensa*, accueil. Je ne veux ni chicaner, ni subtiliser; je n'en ai pas plus le loisir que la fantaisie; mais je puis déclarer de bonne foi que je ne comprends point à quel titre M. Raynouard fait de plusieurs des mots qu'il vient de citer des mots du roman primitif. J'accorde toutefois et j'essaye de me figurer qu'ils le sont. Mais pour qu'il resultât de là la preuve que M. Raynouard prétend en tirer, il faudrait que parmi ces mots qu'il dit être du roman primitif il ne s'en trouvât aucun qui fût proprement et exclusivement espagnol ou portugais ; car en 734 il n'existe encore, d'après M. Raynouard, ni portugais, ni espagnol. Or, il s'y en trouve plusieurs. C'est une observation que M. Guillaume Schlegel a déjà faite, et qu'il a eu raison de faire, bien qu'il se soit mépris sur deux mots qu'il attribue exclusivement aux idiomes romans de la Péninsule, et qui sont également provençaux. Ce sont les mots *bisbe*, évêque; et le verbe *matar*, tuer. Mais en laissant de côté ces deux mots communs au provençal et à l'espagnol, j'en trouve, dans la charte citée, plusieurs autres qui sont incontestablement propres aux idiomes romans de la Péninsule; tels sont ceux de *juzgo* et de *juzgos*, qui signifient *jugement*, *juge*, et figurent à chaque instant dans cette charte comme un cachet espagnol. Tel est le mot *aparasmo*, agrément, consentement; tel est encore celui de *populatio*, latinisation de celui de *pueblo*, village.

Que prouve donc, en définitive, un document

dans lequel se trouvent pêle-mêle tous les mots cités? Il ne prouve rien autre ni rien de plus qu'une chose dont personne ne saurait raisonnablement douter : qu'il y avait dès le VIIIe siècle, dans les idiomes vulgaires de la péninsule hispanique, des mots latins que les Espagnols avaient modifiés juste comme les Provençaux, et d'autres qu'ils avaient modifiés à leur façon et qu'ils s'étaient par là, pour ainsi dire, appropriés.

Voici maintenant le passage annoncé de Luitprand; le voici traduit par M. Raynouard lui-même:

« An de notre ère DCCXXVIII. En ce temps furent en Espagne dix langues, comme sous Auguste et sous Tibère : 1° l'ancienne langue espagnole ; 2° la langue cantabre; 3° la langue grecque; 4° la langue latine ; 5° la langue arabe; 6° la langue chaldaïque; 7° la langue hébraïque ; 8° la langue celtibérienne; 9° la langue valencienne; 10° la langue catalane. »

Si ce passage se trouvait dans un auteur grave et d'autorité, on en serait fort étonné, et l'on ne saurait que faire ni que dire de tout ce gâchis de langues, qui ont l'air de pulluler dans tous les recoins de l'Espagne. Mais dans un chroniqueur aussi suspect et aussi décrié que Luitprand, on n'est pas aussi embarrassé de pareilles extravagances; on les prend aisément pour ce qu'elles sont. Cependant, puisque M. Raynouard a pris le passage au sérieux, voyons ce qu'il en conclut. « Ces deux dernières langues, dit-il, en parlant du catalan et du valencien, étaient la langue romane elle-même; on aura,

dans le cours de cet ouvrage, l'occasion de s'en convaincre. »

Eh bien, j'ose affirmer que M. Raynouard n'a fourni à personne l'occasion de se convaincre de rien de tel. J'ose affirmer que partout où l'on montrera le moindre vestige d'une langue que l'on pourra convenablement qualifier de valencienne ou catalane, il sera constaté que cette langue n'est point et ne peut être autre que le valencien ou le catalan, dialecte bien connu, ayant ses caractères propres qui le distinguent de tout autre et que personne ne peut sérieusement confondre avec aucune autre langue romane, ni primitive, ni dérivée. Il n'y a pas dans le passage de Luitprand l'ombre de ce que M. Raynouard y a vu. Il s'y trouve, en revanche, des choses qu'il n'y a point vues, bien que plus expresses, plus importantes et même plus vraies que la langue romane primitive, si entremêlées qu'elles soient de faussetés. Telle, par exemple, est l'affirmation de la persistance en Espagne, vers l'an 728, d'une langue donnée pour l'ancienne langue du pays, indépendamment du cantabre.

J'arrive au troisième des faits par lesquels M. Raynouard croit prouver que la langue romane primitive était, sous la domination de Charlemagne, la langue vulgaire de l'Espagne. Il qualifie ce fait de très-important; le lecteur en jugera; le voici :

« Sous le règne de Charlemagne, dit M. Raynouard, un Espagnol malade, pour s'être imprudemment baigné dans l'Èbre, visitait les églises de

France, d'Italie et d'Allemagne, implorant sa guérison. Il arriva jusqu'à Fulde, dans la Hesse, au tombeau de sainte Liobe. Le malade obtint sa guérison ; un prêtre l'interrogea et l'Espagnol lui répondit. Comment purent-ils s'entendre? C'est, dit l'historien contemporain, que le prêtre, à cause qu'il était Italien, connaissait la langue de l'Espagnol, *quoniam linguæ ejus, eo quod esset Italus, notitiam habebat.* » Tel est le fait sur lequel M. Raynouard paraît avoir compté beaucoup pour prouver une chose impossible.

J'éprouve quelque embarras à répéter ce que l'on a déjà dit plusieurs fois contre la conclusion, si prodigieusement aventurée, tirée d'un fait qui peut s'expliquer si simplement. Un Italien et un Espagnol se rencontrant aujourd'hui en Allemagne, pourraient, à coup sûr, pour peu qu'ils eussent de sagacité, de loisir et d'envie de converser, s'entendre bien ou mal sur un assez grand nombre de choses. Ils le pouvaient certainement de même au IXe siècle; ils le pouvaient non-seulement dans leurs dialectes romans respectifs, mais dans le latin plus ou moins barbare, qu'écrivaient ou entendaient encore alors beaucoup d'anciens sujets de Rome.

Quant à l'Italie, M. Raynouard y compte moins de preuves de l'existence de la langue romane primitive qu'il n'en a compté en Espagne; mais peu importe si celles qu'il produit lui paraissent suffisantes. La première qu'il allègue est un fait qui appartient au Xe siècle. Un ecclésiastique italien, nommé Gonzon, fut, en 960, appelé d'Italie en

Allemagne par l'empereur Othon Ier. Passant par le monastère de Saint-Gall, il s'y arrêta quelques jours et y eut, avec les moines, de longues conversations en latin, conversations dans l'une desquelles il lui arriva une grande mésaventure. Il fit un solécisme et devint par là la risée des moines, et d'un entre autres, apparemment grand latiniste, qui fut impitoyable envers le pauvre Italien. Gonzon écrivit, pour sa défense, une immense lettre où il étala tout le savoir de son temps, afin de montrer à ceux qui lui reprochaient de ne pas savoir le latin combien ce reproche était mal fondé. Voici maintenant un passage de cette lettre, très-remarquable pour l'histoire de la langue italienne :

« *Falso putavit S. Galli monachus me remotum a scientia grammaticæ artis, licet aliquando retarder usu nostræ vulgaris linguæ, quæ latinitati vicina est.* Le moine de Saint-Gall m'a cru à tort étranger à la connaissance du latin, bien que j'y sois quelquefois arrêté par l'usage de notre langue vulgaire qui se rapproche du latin. »

Quelle est la langue dont Gonzon veut parler ici? Gonzon est Italien ; il dit de cette langue qu'elle est celle de son pays, qu'elle est autre que le latin, dont elle se rapproche néanmoins au point qu'il lui arrive parfois de la confondre avec ce dernier. La définition pourrait être plus claire et plus précise : toutefois je n'hésite pas à l'appliquer à l'italien, et je note le passage comme important pour l'histoire de cet idiome. M. Raynouard veut que ce soit le

roman primitif; mais pourquoi ? sur quelle autorité? Parce qu'en 960 (dira-t-il) l'italien n'existait pas encore et qu'il n'y avait alors, dans toute l'Europe romaine, qu'un seul et même idiome, le roman primitif. Mais c'est là le fait à prouver, lui répondra-t-on; et ce fait, vous le supposez, vous ne le prouvez pas.

Il allègue, sans plus de succès, un fait d'un autre genre. Dans quelques titres qui concernent l'histoire d'Italie on trouve, dit-il, aux VIII[e] et IX[e] siècles, des mots qui indiquent l'existence de la langue romane (primitive); et là-dessus il rapporte trois mots qu'il suppose appartenir à cette langue. Ces trois mots, les voici : *corre*, il court; *ora*, à présent; *avent*, ayant. Sur ces trois mots il y en a deux, les deux premiers, qui seront romans, si l'on veut, bien que l'on ne puisse dire à quel titre; mais qui sont aussi italiens, qui l'ont toujours été, et ne peuvent prouver en Italie autre chose que l'existence d'une langue italienne. Quant au mot *avent*, il est vrai qu'il a une physionomie romane ou provençale plutôt qu'italienne. Mais est-il donc si difficile de concevoir que, dans l'anarchie littéraire et grammaticale de l'Italie au IX[e] siècle, quelque notaire ou quelque prêtre ignorant aient écrit *avent* pour *habens* ou *habentem?* qu'il faille absolument, pour expliquer ce barbarisme, choisi entre des millions d'autres, recourir à l'hypothèse d'une langue romane primitive, qui n'aurait pas laissé de trace plus marquée de son existence ?

Si, au lieu de chercher dans les vieux documents de l'Italie deux ou trois mots qu'il put croire du roman primitif, M. Raynouard y eût cherché tout simplement des mots italiens, indubitablement italiens et reconnus pour tels, il en eût trouvé par centaines, du VIII[e] siècle à l'an 1000. J'aurai occasion d'en citer plus tard un certain nombre [1].

Le champ de la discussion s'est peu à peu resserré devant nous. Des diverses parties de l'Europe latine, où M. Raynouard fait vivre et fleurir la langue romane primitive, il ne me reste plus à considérer que la France. Je vais y suivre notre auteur aussi rapidement qu'il me le permettra.

Il cite un assez grand nombre de passages qui tous attestent, de la manière la plus expresse, qu'aux VIII[e] et IX[e] siècles l'on parlait, dans les pays qui sont aujourd'hui la France, une langue désignée par les noms divers de langue romane ou romaine, de latin rustique, de langue vulgaire. Jusque-là tous ces passages ne prouvent rien de contesté, ni de contestable. Ce qu'ils devraient prouver pour M. Raynouard, et ce qu'ils ne prouvent nullement, c'est que cette langue romane, que ce latin rustique étaient identiquement les mêmes dans toutes les parties de la France, au midi et au nord; les mêmes surtout qu'en Espagne et en Italie.

Quant à ce dernier point, le contraire est déjà prouvé. J'ai cité des documents espagnols tels que

[1] Voy. la leçon XIV.

la convention de Coïmbre, où se trouvent des termes exclusivement espagnols (*aparasmo*, accord ; *juzgo*, juge ; *pechar*, payer) ; et combien n'en pourrait-on pas citer d'autres, d'après des documents du même genre ? Je rapporterai de même une certaine série de mots romans des IXe et Xe siècles, et dès lors, comme depuis, proprement, purement, exclusivement italiens. Il serait, je pense, superflu de donner de nouveaux développements à ce fait ; et j'aborde tout de suite un argument d'une autre espèce que M. Raynouard semble donner, avec beaucoup de confiance, en preuve de l'existence du roman primitif en France. Voici en quels termes il expose cet argument :

« Beaucoup de noms de villes, de campagnes, avaient la terminaison romane en *as*, changée ensuite en *es* français. Ainsi les noms *Cellas*, *Fontanas*, *Ferrerrias*, employés dans les VIe et VIIe siècles, ont été changés postérieurement en *Celles*, *Fontaines*, *Ferrières*. »

Les noms que cite ici M. Raynouard, et tous ceux du même genre, sont des noms qui ont été pour la plupart directement imposés en latin barbare ; ils sont, dans leur forme première la plus ordinaire, précédés de la préposition *ad*. Ainsi l'on disait : *ad Cellas*, *ad Fontanas*. Dans certaines contrées, ces désinences latines se sont maintenues dans les idiomes vulgaires. On en a la preuve dans l'état actuel de ces idiomes.

Pour les idiomes vulgaires où cette terminaison

as n'existe point aujourd'hui, comme c'est le cas pour le français, rien ne constate qu'elle y ait jamais appartenu. Quand les latinistes barbares des VII[e], VIII[e] et IX[e] siècles, disent ou écrivent, *Cellas*, *Fontanas*, il n'y a aucun doute qu'ils n'aient eu en cela l'intention de se conformer à une convenance, à une exigence de latinité. Rien de plus commun, pour ces écrivains, que de latiniser des mots barbares ou de l'idiome vulgaire ; et leur usage constant est de donner à ces mêmes mots, autant qu'ils le peuvent et le savent, la terminaison qui en marquerait le genre et le cas, s'ils étaient latins. Il n'y a rien, absolument rien à conclure de ces terminaisons factices, pour la forme première, pour la forme propre du mot barbare ou vulgaire. Ce que je veux dire va ressortir encore mieux de l'exemple suivant, cité par M. Raynouard, et que je répète dans les mêmes termes :

« A cette preuve (c'est celle que je viens d'examiner) se rattache, dit-il, le fait constaté par l'archevêque de Reims, Hincmar, mort en 842, qui dit, en parlant de l'armée : *Bellatorum acies quas vulgari sermone scaras vocamus.* Ce mot, poursuit M. Raynouard, ce mot *scaras*, que le français a exprimé par *échelles*, est roman. Il résulte (c'est toujours M. Raynouard qui parle), il résulte incontestablement de ce passage, que l'archevêque Hincmar et les habitants du nord de la France parlaient encore le roman primitif dans le milieu du IX[e] siècle, puisqu'il dit : *que nous appelons* scaras *en langue vulgaire.* »

Ce mot de *scaras* est roman, dit M. Raynouard : je le veux bien, sauf quelques observations. Le mot dont il s'agit est aussi provençal sous la forme de *esquieras*, au nominatif pluriel féminin. Dans l'ancien français il fait *esquierre ;* en italien, *schiera* et *schiere*, et signifie bande, compagnie, multitude d'hommes armés, d'hommes de guerre ; armée en bataille. Maintenant s'agit-il de l'origine de ce mot? Il est à coup sûr germanique : c'est celui de *schar*, *scharen*, troupe, bande, armée. C'est donc d'un mot teuton que l'archevêque Hincmar a fait *scaras*, en le latinisant, et rien n'est certainement plus naturel que de voir s'introduire ce mot dans tous les pays occupés par des bandes armées de Germains.

D'nn autre côté Hincmar était de race franque, ou du moins germanique ; son nom autorise à le supposer. Cela étant, quelle est la langue vulgaire dans laquelle Hincmar veut dire que *scara* signifie une multitude armée, une bande guerrière ? Je l'ignore ; mais ce peut être le francique, aussi vraisemblablement pour le moins qu'un idiome roman. Supposons que ce soit un idiome roman, celui du nord de la France, où est la preuve que ce dialecte fût la langue romane primitive ? Dans le système de M. Raynouard, cette preuve ne peut être que la terminaison *as*, qui est celle de l'accusatif pluriel féminin, ou la terminaison *a*, qui est celle du nominatif singulier de ce même féminin. Or, il est de toute évidence que si Hincmar a dit *scaras*, c'est

uniquement pour soumettre son barbarisme de *scara* aux règles de la déclinaison latine. On trouve dans plusieurs autres écrivains ce même mot de *scara*, et on le trouve toujours décliné, comme s'il était du pur latin. On trouve *scaræ*, *scaram*, *scaris*. Encore une fois, toutes ces désinences de *scara* ne prouvent pas plus que celles de *musa*, là où il s'agit de déterminer la forme première du mot *scara*, ou de tout autre mot barbare latinisé de même.

M. Raynouard rencontre jusque dans les monuments des littératures étrangères des vestiges précieux de la langue romane primitive. Il a trouvé, dans deux anciens poëmes allemands sur les guerres de Charlemagne, le cri de guerre des Français, *montjoie*, rendu par *monsgoy* ou *monsoy* avec une terminaison masculine, et le nom de l'épée de Charles, *preciosa*. « Voilà donc, dit-il là-dessus, que deux auteurs différents citent le cri de guerre des Français, *monsgoy*, en pur roman, et que l'un des deux emploie plusieurs fois le mot *preciosa*, dont la terminaison est pareillement romane. Il est donc permis de penser ou qu'ils ont traduit d'anciens poëmes, dans lesquels les faits de Charlemagne étaient écrits dans la langue des troubadours ; ou qu'à l'époque de la rédaction de ces ouvrages, les Français employaient encore ces mots romans, qu'ils ont écrits et prononcés depuis, *montjoie*, *précieuse*. »

Tout cela est en effet très-permis ; mais n'était-il pas permis aussi à de pauvres Allemands des XIIIe et XIVe siècles, qui avaient à écrire et à pronon-

cer les noms étranges trouvés par eux dans les romans français ou provençaux, qu'ils avaient la bonté de traduire ou d'imiter, d'écrire et de prononcer ces noms comme ils savaient et pouvaient? Il n'y a pas, dans tout cela, l'ombre d'une conséquence à tirer sur l'existence d'une langue romane, dans le nord de la France, aux IXe et Xe siècles; il ne s'agit, dans tout cela, que de très-petits faits sans importance, qui se rattachent tous à des antécédents bien simples, et n'exigent point d'hypothèse merveilleuse pour être expliqués.

Voilà déjà bien de graves questions, bien d'épineuses discussions sur la thèse de M. Raynouard, et cependant cette thèse est loin encore d'en être à la conclusion. Notre savant et ingénieux auteur n'a eu jusqu'ici autre chose en vue que de prouver l'existence et l'identité de la langue romane primitive, dans l'étendue de l'Europe latine; le plus difficile et le plus important lui reste encore à expliquer : la transition de cette langue à cette variété infinie de dialactes romans qui lui ont succédé, et dont plusieurs se sont élevés au rang d'idiomes nationaux, et à un si haut degré de culture. Mais, heureusement pour moi, il a été court sur ce point, et il me sera permis de l'être aussi, bien que je doive, sur certains points, être plus explicite que lui.

A travers tous les rapports qui unissent entre eux les idiomes romans pour n'en faire qu'une seule et même famille, percent des différences non moins prononcées qui constituent l'individualité de cha-

cun. M. Raynouard avait ses raisons pour ne pas entrer bien avant dans l'énumération et dans l'appréciation de ces différences ; aussi à peine en effleure-t-il quelques-unes des plus légères et des plus accidentelles. Il observe, par exemple, que le mot latin *panis* fait *pane* en italien, *pan* en espagnol, *pain* en français ; et si superficielles que soient ces variantes, il les tient pour caractéristiques dans les idiomes où il les rencontre ; il y voit une preuve et un résultat du morcellement de la langue romane primitive.

Mais pourquoi ce morcellement ? Pourquoi ces variantes, lui dira-t-on ? Pourquoi tant de dialectes brusquement substitués à un seul idiome ?

Voici ce que répond M. Raynouard : « Les idiomes qui continuèrent la langue primitive ajoutèrent aux mots romans les désinences les plus convenables aux peuples qui devaient les prononcer. » D'abord cette réponse n'en est point une : elle passe à côté de la question sans la toucher. Ce que l'on demande, c'est pourquoi il y eut des idiomes qui continuèrent la langue primitive ; pourquoi cette langue primitive fut-elle interrompue de telle sorte qu'il fallut, pour la continuer, créer des dialectes nouveaux ?

Il y a bien, dans la réponse de M. Raynouard, quelques mots qui s'appliquent vaguement à la question ainsi posée et entendue, mais qui s'y appliquent avec un tout autre résultat que celui cherché par notre auteur. « Les idiomes qui continuèrent la langue primitive, dit-il, c'est-à-dire les dialectes

romans modernes, ajoutèrent aux mots romans les désinences les plus convenables aux peuples qui devaient les prononcer. » Il y a, dans cette rédaction, quelque chose d'incomplet et d'obscur, qui semble l'être à dessein. Les différences de désinences, dans leurs mots respectifs, ne sont pas, à beaucoup près les seules, ni les plus graves qu'il y ait entre les divers dialectes romans ; il y en a d'autres qui tiennent au vocabulaire, aux formes grammaticales, et que M. Raynouard n'a pas l'air de soupçonner.

En second lieu, que faut-il entendre par les désinences les plus convenables aux peuples qui devaient les prononcer? L'unique chose sans doute que ces expressions puissent signifier, c'est-à-dire les formes, la structure des mots les plus convenables à la prononciation des divers peuples romans, les mieux appropriées aux habitudes et au jeu caractéristiques de leur organe vocal; car il n'y a point de peuple qui n'ait sa manière propre d'émettre la parole, aussi bien que sa langue. Maintenant, de quoi s'agit-il ici?

Supposons-nous en l'an 1000, au milieu des divers peuples romans. Il y a deux ou trois cents ans que ces peuples parlent la langue romane primitive, strictement identique pour tous ; mais les voilà qui tout d'un coup, dominés par une disposition organique nouvelle, se prennent à l'envi à modifier cette langue, chacun selon son goût et à sa manière ; si bien qu'au lieu d'un seul idiome roman primitif, en voilà trois, en voilà vingt, en voilà des centaines de

dérivés. Pourquoi un changement si brusque et si fâcheux ? La cause en est-elle physique, naturelle, comme le serait une prédisposition organique dans les divers peuples romans ? Mais pourquoi cette prédisposition n'a-t-elle pas agi dès le premier instant où elle en a eu l'occasion ? Pourquoi, quand le latin s'éteint, se forme-t-il une seule langue romane primitive au lieu de plusieurs dialectes romans portant chacun l'empreinte des influences locales sous lesquelles il s'est formé ? Dira-t-on, au contraire, de la cause dont il s'agit, qu'elle est un accident, une nouveauté, un fait imprévu ? Mais quels sont donc, quels peuvent être cet accident, ce fait ? Notre auteur a l'air de le savoir : pourquoi ne nous le dit-il pas ?

Je bornerai ici ces observations ; elles suffiront peut-être pour démontrer que ce n'est point à l'époque ni dans les conséquences immédiates des invasions germaniques, qu'il faut chercher l'origine et les principales causes de la formation des langues romanes. J'ai essayé ailleurs de faire voir qu'elles naquirent sous la domination romaine, et de cette domination elle-même. C'est la direction que semblent prendre aujourd'hui les recherches sur ce sujet ; et je n'hésite pas à regarder cette direction comme la seule qui puisse mener à des résultats intéressants et solides.

DOUZIÈME LEÇON.

LE LATIN EN ITALIE AU MOYEN AGE.

I.

En reprenant au point où je l'ai laissé mon dernier cours[1], je crois devoir vous en rappeler en peu de mots le motif, l'objet et les résultats. Je m'étais proposé de traiter avec détail des origines de la littérature et de celles de la langue italienne, considérées soit isolément, soit dans les rapports nécessaires que toute langue et toute littérature ont toujours entre elles. Pris dans ses limites convenues, ce sujet a pu paraître vulgaire, borné et peu difficile. Je ne sais si la manière dont je l'ai conçu et dont j'ai déjà commencé à le traiter en a relevé l'importance; mais elle en a certainement accru les difficultés et l'étendue. Elle explique pourquoi je n'y suis pas aussi avancé qu'il semble que j'aurais dû l'être.

Ayant cru apercevoir dans l'origine et la formation de la langue italienne et des autres langues néo-latines ou romanes, au lieu du fait accidentel et isolé, que tout le monde y a vu, un fait général et nécessaire de l'histoire des langues, c'est de ce point

[1] Cette leçon est la première du cours du deuxième semestre de 1834.

de vue que j'ai voulu traiter un thème rebattu. Pour m'établir solidement dans ce point de vue, j'ai essayé de démontrer que toutes les langues de la grande famille indo-européenne, dont le latin fait partie, ont toutes marché dans les mêmes voies que ce dernier, suivi les mêmes tendances, subi les mêmes variations, et passé par les mêmes phases, pour arriver à la même transformation. Ce n'est qu'après avoir tâché de mettre en évidence ce fait principal, que j'ai pu entrer dans mon sujet. J'y suis entré par un tableau rapide des révolutions du latin, depuis les époques auxquelles remontent ses plus anciens documents, jusqu'à celle où il vient à s'altérer par son contact avec les anciens idiomes des provinces, et à se décomposer en une multitude de dialectes, d'abord ses rustiques auxiliaires, mais destinés à lui survivre et à le remplacer. J'ai donné une idée générale de ces dialectes secondaires et des rapports qu'ils ont conservés avec l'idiome primitif, dont ils dérivent tous, suivant une même loi générale, bien qu'avec des variétés infinies dans les accessoires et les détails.

J'ai énoncé les résultats divers de ces recherches. Il s'agit maintenant de les compléter en examinant et en démontrant si et jusqu'à quel point ces résultats sont applicables à la question spéciale de l'origine et de la formation de l'italien : c'est la question définitive que je vais aborder; elle me conduira par ses développements naturels au tableau historique de la naissance des premières inspirations et des

premières révolutions de la littérature italienne.

Je reprends pour point de départ l'histoire sommaire du latin : je n'ai jusqu'ici considéré les destinées de cet idiome que dans les provinces de l'empire ; je vais maintenant les observer en Italie : je vais tâcher de reconnaître et de marquer, s'il se peut, dans le cours du moyen âge italien, le moment et le point où, des débris de l'ancienne langue et de l'ancienne littérature romaines se forme un idiome nouveau qui devient peu à peu l'italien, et une littérature également nouvelle, dans laquelle s'ennoblit et se fixe promptement cet idiome.

Nous avons vu précédemment que le latin ne fut, dans le principe, qu'un dialecte particulier, le dialecte romain d'un idiome enfermé d'abord dans les étroites limites du Latium, et de là nommé latin.

Dès l'instant où ce dialecte, devenu l'organe d'une force envahissante, essaya de se répandre en Italie, pour y dominer, comme à Rome, il se trouva de toutes parts en collision avec d'autres langues qui toutes lui résistèrent plus ou moins, et contre lesquelles il lui fallut lutter. Les accidents et les résultats de cette lutte durent varier et varièrent en effet à raison des circonstances diverses dont je me bornerai à indiquer les principales.

Je vous ai beaucoup parlé, dans le cours précédent, des anciens idiomes de l'Italie : j'ai tâché de vous en donner quelques notions, et d'indiquer d'une manière générale leurs rapports, soit entre eux, soit avec le latin. J'en ai compté jusqu'à sept,

formant sept langues distinctes, sans compter les dialectes plus ou moins nombreux de chacune. Ces sept langues étaient l'illyrien, le gaulois, le celtique, le ligurien, l'étrusque, l'italique et le grec, et enfin l'idiome des premiers habitants de la Sicile, qui devait être l'ibérien même ou un dialecte de l'ibérien.

A l'exception de l'étrusque et de l'italique, dont on ne trouve aucun vestige hors de l'Italie, ces diverses langues étaient aussi celles de diverses provinces de l'empire, les mêmes par conséquent avec lesquelles le latin se trouva en lutte, dans ces provinces, lorsqu'il y pénétra pour y régner. Il eut ainsi à triompher deux fois de ces langues, une fois dans les contrées soumises à l'empire, comme je viens de dire, et une autre fois en Italie.

Or les chances de la lutte sur ces deux théâtres étaient fort inégales, et le résultat devait l'être aussi. En Italie, elle avait commencé beaucoup plus tôt, elle avait été plus continue, et les influences romaines agissant là avec plus d'énergie à raison de la proximité de leur foyer, il est évident que le latin dut y prévaloir plus complétement que partout ailleurs sur les langues rivales. Sur ce point, la vraisemblance et les faits sont d'accord : il est constaté que, dans la Gaule, en Illyrie et en Espagne, les anciens idiomes nationaux survécurent au latin. En Italie, où ces mêmes idiomes avaient pénétré, ils s'éteignirent tous, sinon avant la fin de l'empire, bien longtemps du moins avant celle du latin.

Une autre raison fit que le latin jeta en Italie des racines plus étendues et plus profondes que dans les autres provinces romaines : ce fut la facilité qu'il eut à s'assimiler plusieurs idiomes répandus sur une vaste portion du sol italien, et qui n'étaient, comme lui, que des dialectes plus ou moins rapprochés de cette antique langue que j'ai nommée italique, et qui fut, selon toute apparence, celle des populations primitives de l'Italie. J'ai démontré ailleurs que ces divers dialectes, et particulièrement l'ombrien, l'osque, le volsque et le sabin, qui en furent les principaux comme ils en sont les plus connus, avaient tous le même fond de vocabulaire et le même système grammatical. Partout donc où dominaient ces dialectes, ce fut moins en conquérant et de vive force, que le latin s'introduisit et se propagea, qu'à titre d'idiome fraternel, facile à comprendre, ou déjà plus qu'à demi compris par ceux qui se trouvaient obligés de le savoir. Sur tout ce terrain occupé par les dialectes italiques, le latin était, pour ainsi dire, encore chez lui : il pouvait emprunter, donner, se mêler, sans s'altérer, sans risquer de subir aucune modification opposée à son caractère et à son génie. Pour ces raisons et pour d'autres qu'il serait trop long de déduire, il est évident que le latin dut faire en Italie, durant sa période de puissance et de propagation, des progrès plus rapides, plus décisifs et plus durables que dans les provinces.

Si maintenant l'on prend cette langue dans la pé-

riode de sa décadence, on peut, je crois, s'assurer aisément que les inévitables causes de son extinction durent être plus nombreuses et plus actives dans les pays qui avaient formé les extrémités de l'empire, que dans celui qui en fut le centre.

Si l'on considère les invasions successives des barbares en Italie, relativement à la condition des individus contemporains et aux destinées générales de la civilisation, il paraît difficile de s'en figurer les désastres plus grands qu'ils ne furent. Mais on en a fréquemment exagéré les effets immédiats et l'influence directe, particulièrement en ce qui concerne l'anéantissement de la langue et de la littérature latines. Il y avait indubitablement dans cette littérature et dans cette langue des principes de corruption antérieurs aux invasions des barbares, et dont celles-ci ne firent qu'assurer et hâter le développement. On pourrait affirmer, sans craindre la preuve du contraire, que les flots d'Hérules, de Visigoths, d'Ostrogoths, qui se croisèrent en tous sens sur le sol italien, durant près d'un siècle, n'y causèrent pas la perte d'un seul mot des langues qu'ils y trouvèrent en usage, et que des leurs ils n'y laissèrent guère que des noms propres.

Les Lombards, les seuls des barbares qui, une fois entrés en Italie, n'en sortirent plus et s'y fondirent peu à peu dans l'ancienne population romaine, les Lombards, dis-je, ne songèrent pas plus que leurs devanciers à donner leur langue aux vaincus; et ils n'étaient point assez nombreux pour que leur

seule présence pût amener d'elle-même de grands changements à cet égard. L'histoire ne les a point comptés; mais il y a des motifs de supposer que leur tribu n'arrivait pas à cent mille individus, en y comprenant tout, les hommes de guerre, les vieillards, les femmes et les enfants. Cent mille individus, sans culture et sans politique, dispersés à travers des millions d'hommes d'une autre race et plus civilisés qu'eux, couraient beaucoup plus de risques d'y perdre leur langue, qu'ils n'avaient de chances de l'imposer.

Ainsi donc, après l'établissement des Lombards, le latin, si déchu qu'il pût être déjà, si exposé qu'il fût nécessairement à déchoir de plus en plus, comme langue littéraire, resta comme auparavant la langue de la société romaine. On continua à le parler, aussi bien que ses dialectes rustiques, dont il se rapprochait par degrés, avec lesquels il tendait de plus en plus à se confondre, à mesure qu'il s'altérait davantage, et que la barbarie générale allait croissant.

Quant à l'emploi politique, civil ou religieux du latin, il n'y eut non plus rien de changé. Les lois continuèrent à être rédigées, étudiées et appliquées en latin; les sentences des tribunaux de tout ordre ne cessèrent point d'être prononcées dans la même langue. Enfin, ce fut aussi en latin que continuèrent à être formulées les transactions entre particuliers. L'autorité barbare elle-même, pour commander à ses sujets de descendance romaine, fut obligée de

leur parler leur langue, et de se feindre par là plus civilisée qu'elle ne pouvait et ne voulait l'être.

C'était en latin que le christianisme avait été prêché à l'Italie; ce fut en latin qu'il continua à y parler aux peuples, durant tout le moyen âge. Une des meilleures garanties de la durée de cette langue, dans les provinces romaines, même après la chute de Rome, c'était d'être la langue du culte. Aussi, parmi les causes qui, dans certaines contrées, la firent oublier plus tôt qu'elle ne semblait naturellement devoir l'être, faut-il compter l'introduction d'un idiome étranger dans la liturgie chrétienne. C'est ce qui se vit dans le midi de la France et en Espagne. On sait que, dans les portions de ce dernier pays qui restèrent le plus longtemps sous la domination des Arabes, le clergé chrétien adopta l'arabe dans sa liturgie ; c'était ôter à la masse des Espagnols le seul motif qui leur restait de respecter le latin et de l'étudier encore.

Quant au midi de la France, par des raisons qu'il ne serait peut-être pas facile d'indiquer, l'intervention des idiomes populaires, dans les cérémonies du culte, fut admise ou même provoquée par le clergé; et l'imagination religieuse des peuples se trouva dès lors, en quelque sorte, désintéressée du latin.

Il n'arriva rien de semblable en Italie. Sous l'influence et sous les yeux des papes, la discipline liturgique du christianisme se maintint mieux qu'en deçà et qu'au delà des Pyrénées; de sorte que le latin, resté là l'unique idiome du culte, y conserva

toutes les chances qui résultaient pour lui de cette espèce de consécration.

Mais, ce ne fut pas seulement dans la liturgie chrétienne que le latin se maintint mieux et plus longtemps, en Italie, que dans les autres provinces romaines; ce fut aussi dans l'enseignement religieux, et la chose est plus importante à remarquer. Il peut arriver, ou pour mieux dire il arrive souvent qu'un peuple change de langue, sans changer de religion; ou de religion sans changer de langue. Dans l'un et l'autre cas, ce peuple professe un culte dont l'idiome est pour lui un idiome mort, dont les prêtres ne lui traduisent que ce qu'ils veulent. Il n'en est pas de même pour l'enseignement moral attaché à toute croyance religieuse. Là il faut s'adresser directement au peuple, et dès lors lui parler en sa langue : lui parler dans une langue qu'il n'entendrait pas, ce serait l'obliger à se faire une nouvelle religion ou un nouvel idiome.

Aussi, après la chute de l'empire d'Occident, le latin resta-t-il, en Italie, comme dans les autres provinces, et plus longtemps que dans aucune autre, l'idiome de la prédication chrétienne. Parmi les faits à citer pour prouver que l'obligation où se trouva le clergé du moyen âge de parler latin aux peuples qu'il voulait instruire, fut plus urgente et dura plus longtemps en Italie qu'ailleurs, il y en a un peut-être assez décisif, et qui se présente d'abord : c'est l'usage de prêcher encore parfois en latin, usage qui subsiste peut-être encore à Rome, et qui

a subsisté jusqu'à des temps voisins du nôtre, dans plusieurs autres églises d'Italie. Cet usage se rattachait évidemment à l'usage général du moyen âge : c'était la nécessité religieuse qui avait dégénéré en passe-temps littéraire; mais la date récente du passe-temps atteste assez directement l'action prolongée de la nécessité.

J'essayerai peut-être, dans une des leçons subséquentes, de circonscrire un peu l'époque où l'on peut supposer que le latin cessa d'être parlé en Italie. Jusque-là, je me bornerai à une observation plus générale, c'est qu'il ne s'éteignit nulle part que par une gradation assez lente, et qu'il y eut des localités où il dut s'éteindre un peu plus tôt, comme d'autres où il dut persister un peu plus longuement. Cela convenu, s'il pouvait être bon à quelque chose de dire en quelle ville de l'Italie il dut vivre le plus longtemps, on n'hésiterait pas à nommer Rome.

En effet, indépendamment de cette raison générale que le latin avait naturellement plus de chances de vie et de durée dans la ville qui avait été son berceau, que dans celles pour lesquelles il n'avait été qu'un idiome d'adoption, il y avait des raisons spéciales pour que la chose fût réellement ainsi. Et d'abord Rome fut de toutes les grandes villes d'Italie celle dont la population se préserva le mieux de tout mélange avec les barbares, et qui fut, par conséquent, la moins exposée aux conséquences de ce mélange. En second lieu, la cour pontificale forma de bonne heure une espèce de foyer de culture, une

école de savoir ecclésiastique qui exigeait le plus haut degré de connaissance alors possible des lettres latines. Enfin, l'intervention fréquente de la population romaine dans les révolutions politico-ecclésiastiques dont Rome était devenue le théâtre, en devenant le siége de la papauté, était encore une cause qui tendait à prolonger l'usage vivant du latin, organe des idées et des passions qui s'agitaient dans ces révolutions.

Il y eut, en 963, à Rome, un concile fameux dans le tableau duquel les historiens ont jeté quelques traits, dont il semble résulter assez directement qu'il y avait encore alors une portion considérable de la population romaine qui parlait et entendait le latin. Le concile dont il s'agit est celui tenu par l'ordre et en présence de l'empereur Othon I[er], où le pape Jean XII fut déposé par Léon VIII son compétiteur, et auquel assistèrent les grands et le peuple de Rome.

Les prélats firent d'abord une longue et scandaleuse énumération des crimes de Jean XII. Ayant entendu l'accusation, l'empereur prit la parole pour en dire son avis. Mais, selon l'observation du narrateur, les Romains, n'entendant point sa langue qui était le saxon, Luitprand, le célèbre évêque de Crémone, à qui nous devons tout ce récit, fut chargé de rendre en latin à tous les Romains présents (*Romanis omnibus*) les paroles et les scrupules de l'empereur. Celui-ci feignit un moment de douter de la vérité des imputations lancées contre Jean XII. Là-dessus,

dit encore l'historien, les chanoines, le clergé et tout le peuple romain prirent la parole, comme un seul homme, pour confirmer les accusations des prélats, auxquelles il fallut bien alors que l'empereur se rendît.

Il me paraît difficile de se figurer une partie de la population vulgaire de Rome, intervenant avec un intérêt passionné, dans une assemblée où tout se dit et se fait en latin, sans supposer à cette population un certain usage ou tout au moins une intelligence assez vive de cette langue, et l'habitude journalière de l'entendre dans la bouche des ecclésiastiques et des individus les plus cultivés de la société.

Du reste, un fait général qui constate mieux encore que tous les précédents la ténacité du latin en Italie, c'est de voir à quel point il y était resté populaire et nécessaire, même à des époques où il est certain qu'il n'était plus généralement parlé, au XIIe et au XIIIe siècle, par exemple.

On parlait déjà italien, et c'était toujours en latin que se prêchaient les croyances et la morale chrétiennes, que se rendaient les sentences judiciaires, que se formulaient les transactions volontaires entre particuliers, que se rédigeaient les actes de l'autorité publique. Ce ne fut point en italien, ce fut dans l'antique langue de Rome que les villes italiennes, affranchies du gouvernement de la conquête barbare, et transformées en républiques, proclamèrent leur liberté et déclarèrent une guerre à mort aux seigneurs féodaux, issus des anciens conquérants. Or,

je le répète, dans un pays où les prêtres, les juges, les notaires et les gouvernements parlaient latin, il faut de toute nécessité admettre qu'il y avait encore, dans la masse des populations, une sorte de tradition vivante de cette langue, une facilité toute particulière à la comprendre. On conçoit bien qu'une partie de la population fît, en quelque façon, pour l'autre, l'office de traducteur officieux ; mais on ne le conçoit qu'en supposant la première presque aussi nombreuse que la seconde, et même dans cette limite, le fait est encore un fait notable.

Il est vrai que le latin dont il s'agit, que ce latin employé pour tous les besoins généraux de la société, n'était pas un latin fort relevé. Bien loin de là, c'était un latin souvent plus qu'à demi barbare, toujours très-plat et très-familier, un latin qui, dans sa décadence progressive, s'était peu à peu rapproché des dialectes vulgaires, au point de n'en plus différer beaucoup ; il n'y avait donc au fond rien d'extraordinaire à ce que presque tout le monde le comprît.

Aussi l'application du latin aux besoins sociaux du XIIe et du XIIIe siècle n'indique-t-elle pas suffisamment le degré d'importance et de popularité du latin en Italie, aux époques désignées. Elle n'indique pas assez formellement la circonstance principale du fait général, c'est qu'aux époques dont il s'agit, les classes moyennes de la population des villes italiennes entendaient encore assez généralement le latin grammatical, pourvu qu'il ne fût pas d'un ton trop élevé, ou d'un tour trop étudié. C'est un fait d'une

grande importance dans l'histoire de la littérature italienne ; j'aurais besoin de vous en donner une idée, et je vais tâcher de le saisir, dans le vague du fait général avec lequel il se confond, et dont je regrette que l'on n'ait pas essayé de le distinguer. Avant d'en venir aux monuments qui sont la preuve matérielle et directe du fait en question, je citerai de l'histoire politique ou littéraire de l'Italie, un ou deux traits qui en seront un premier indice, et suffiraient pour l'attester, s'il ne s'agissait que de l'attester historiquement.

Le premier trait appartient à la vie du fameux Ezzelino da Romano, le Phalaris féodal de l'Italie, au XIIIe siècle. Il est raconté par Rolandino de Padoue, historien contemporain. On sait qu'Ezzelino, après avoir été longtemps en guerre avec Padoue, avait fini par s'en emparer, et par y établir sa domination. L'acte qui suit est un des actes de cette domination : je ne le qualifierai point, parce que mon but n'est pas de caractériser le gouvernement d'Ezzelino ; j'observerai seulement que c'est un des plus innocents et des plus plausibles de la longue série dont il fait partie. Le voici fidèlement traduit du récit latin de Rolandini :

« Plusieurs chevaliers et bourgeois s'entretenaient un jour, selon la coutume, dans la cour du palais du podestat. Or, il y avait là, dans une salle, un épervier sur sa perche. En le voyant, quelqu'un des assistants, personnage lettré, se souvint de certains vers qui se trouvent dans un livre intitulé *Ésope ;* et

se mit à les réciter. Un autre, à qui les vers avaient plu, voulut les avoir par écrit. Les ayant, et tandis que sans malice il les répétait à quelqu'un, le juge du podestat, Bonaventura de Caranzoni de Bergame, les entendit, les lut, et loin d'y voir rien de mal, il y prit beaucoup de plaisir. »

Ainsi commence le récit de Rolandino. Maintenant, avant de voir comment il finit, je dois vous dire que les vers en question étaient la fable des colombes qui, voulant se défendre contre le milan, se donnent pour roi l'épervier, qui les défend en effet à merveille à la guerre, mais qui les mange dans les douceurs de la paix. Cette fable avait l'air d'une allusion directe à l'histoire des Padouans et d'Ezzelino, et n'en circula que plus vite de bouche en bouche, dans tout Padoue. Mais Ezzelino, qui ne goûtait pas les allusions poétiques, fit arrêter aussitôt un grand nombre de Padouans, chevaliers et hommes du peuple, qui avaient entendu les vers et les fit tous mourir.

S'il est vrai, comme l'affirme un historien digne de foi, et témoin oculaire du fait, qu'un grand nombre de Padouans de toutes les classes eussent pris tant de plaisir à entendre quatre vers de Phèdre, qui semblaient avoir été faits contre leur tyran, c'est une preuve qu'il y avait encore alors, à Padoue, d'assez vives réminiscences du latin.

Mais, le fait sera mieux attesté encore par un témoignage plus spécial et plus direct. — Alberto Mussato, de Padoue, comme Rolandino, et qui flo-

rissait un peu après lui, à la fin du XIIIe et au commencement du XIVe siècle, a composé en latin un assez grand nombre d'ouvrages, qui furent tous célèbres de leur temps, et qui ont encore aujourd'hui un assez grand intérêt historique.

Parmi ces ouvrages, l'un des plus considérables et des plus intéressants, c'est une histoire des événements arrivés dans la haute Italie, après la mort de l'empereur Henri VII. Il avait déjà écrit en prose huit livres de cette histoire, lorsque la fantaisie le prit de la continuer en vers ; et ce fut effectivement en hexamètres qu'il en composa les livres IX, X et XI, consacrés à un récit très-détaillé du siége de Padoue par Can Grande della Scala, siége fameux, et l'un des grands événements militaires de l'époque. Cette portion versifiée de son histoire est précédée d'une espèce de préface, qui la sépare en quelque façon de la partie précédente, et dans laquelle l'auteur a exposé ses motifs pour continuer en vers une composition commencée en prose. Cette préface, sous forme d'épître adressée à la corporation des notaires de Padoue, est extraordinairement curieuse pour l'histoire de la littérature italienne ; et il me convient d'autant mieux d'en dire quelques mots qu'elle est fort courte.

« Vous me demandez, dit-il à ceux auxquels elle s'adresse, et vous me demandez fréquemment une chose où il y a plus d'importunité que d'à-propos. Ces calamités que Can Grande a infligées à notre ville, et que j'ai déjà mises en latin, vous désirez

que, pour votre agrément et pour celui de nos concitoyens, je les traduise en vers, et dans des vers, ajoutez-vous, qui ne soient point d'un ton élevé et tragique, mais dont le langage soit facile et accessible à l'intelligence du vulgaire, afin que si mon histoire en prose, écrite d'un plus haût style, a de quoi satisfaire à ceux qui ont reçu une instruction approfondie, mon histoire versifiée puisse, par son ton simple et familier, être agréable aux notaires et aux moindres petits clercs.

« Chacun effectivement se complaît à ce qu'il comprend, et rejette avec dédain ce qu'il ne comprend pas. Et là-dessus, vous me citez l'opuscule de Caton le Censeur, attribué à Sénèque, opuscule qui a obtenu les applaudissements flatteurs de la multitude, par la raison que les plus sages sentences y sont énoncées dans un style tout à fait simple, très-semblable à l'idiome vulgaire.

« Et comme vous l'observez aussi, les grands exploits des rois et des héros, pour être mis à la portée du vulgaire, sont racontés en vers, en style mesuré, et chantés sur les théâtres et dans les tribunes. Ne pouvant donc vous refuser ce que sollicite votre amitié, et cédant aux vœux de mes confrères, je vais employer le mètre héroïque (dans mes récits), et prenant, pour vous obéir, le ton populaire, je serai ignorant pour les ignorants. »

C'est là-dessus, c'est sur ces protestations modestes de popularité, qu'Alberto Mussato commence à raconter en vers hexamètres la lutte glorieuse des

Padouans contre Can Grande della Scala. Qui ne croirait, à en juger par la solennité avec laquelle il vient de protester qu'il ne veut écrire que pour les moindres clercs, pour les ignorants, dans la seule intention de populariser à Padoue le souvenir des événements nationaux, qui ne croirait, dis-je, qu'il va s'épancher à l'aise, en vers du ton le plus simple, du tour le plus vulgaire et du style le plus familier? Qui ne croirait qu'il va parler un latin grammaticalement construit sans doute, mais du reste aussi modeste que possible, autant que possible rapproché de celui des chroniques et des autres pièces latines dont l'intelligence était alors généralement nécessaire ?

Eh bien ! à croire des choses si vraisemblables, on se tromperait fort : je ne puis mieux vous le prouver qu'en vous citant les trois ou quatre premiers vers de la narration d'Alberto Mussato ; les voici :

> *Invictum populum, formidatumque per omnem*
> *Italiam, Clio quovis, soror inclyta, cantu*
> *Ede virum, nec te non æqua voce sequentem*
> *Dedignare chelyn. Sacrorum tempora vatum*
> *Præteriere...*, etc.

Si ces vers étaient, comme le voulait leur auteur, populaires à Padoue, il y aurait de graves conséquences à en tirer relativement à l'histoire du latin en Italie. Il faudrait en conclure, qu'au XIIIe siècle, les études latines s'étaient maintenues, dans ce pays, infiniment plus florissantes qu'on ne le suppose

d'ordinaire. On aurait de la peine à concevoir que le latin ne fût pas encore alors la langue générale des relations journalières de la société italienne. Mais, ce serait perdre volontairement son temps que s'arrêter davantage à considérer les conséquences d'une hypothèse inadmissible.

Ce n'est point d'après les protestations d'Alberto Mussato qu'il faut apprécier ses vers. Ses vers ne manquaient assurément pas de défauts; mais ces défauts n'étaient pas ceux de la popularité, et l'on peut affimer hardiment que ceux-là seuls d'entre les Padouans les comprenaient et pouvaient les goûter, qui avaient fait une étude positive et sérieuse du latin. Les réminiscences traditionnelles de cette langue n'auraient certainement pas suffi à cette tâche. Alberto Mussato, dominé par le goût pédantesque de son époque, ne faisait des vers latins que pour les faire aussi élégants, aussi savants qu'il le pouvait, que dans l'espoir de les entendre admirer par le petit nombre de ses pairs en latinité. Ses protestations de popularité ne sont que des formules de modestie poétique, ou ne sont rien du tout; enfin, il n'y a chez lui aucun rapport entre l'œuvre et les motifs, ou pour préciser les choses, entre son poëme et sa préface.

Mais, il n'en résulte pas moins de cette préface des faits curieux qui sont l'unique chose que je veuille y chercher et y montrer. Il n'en résulte pas moins que si Alberto Mussato eût réellement fait ce qu'il prétend avoir voulu faire, c'est-à-dire des vers

en latin familier et populaire, il y aurait eu à Padoue beaucoup de gens pour les comprendre. Il n'en résulte pas moins un fait général des plus remarquables, sur lequel j'aurai l'occasion de revenir, mais dont je prendrai note dès à présent, c'est que, parmi les poëmes latins qui se composaient en Italie au XIIIe siècle, il y en avait que l'on chantait en public, dans des lieux clos désignés par le nom de théâtres, et dans des espèces de tribunes où se tenaient les chanteurs.

Ces indications historiques me semblent suffire pour prouver d'une manière incontestable ce que j'ai voulu prouver, savoir qu'au moyen âge la connaissance du latin ne s'éteignit point en Italie d'une manière aussi complète, ni aussi promptement que dans les autres provinces romaines ; que même au XIVe siècle, époque où il est bien certain que l'on n'y parlait plus cette langue, les Italiens composant les classes moyennes de la population des villes n'avaient pas tout à fait cessé de l'entendre, soit écrite, soit parlée, pour peu que ce fût simplement, d'un ton familier et avec l'intention d'être compris.

Maintenant, après avoir établi ce premier fait, je me trouverai plus à l'aise pour essayer d'en mettre en évidence un second qui s'y rattache de la manière la plus directe, ou qui, pour mieux dire, n'en est que la conséquence immédiate, que l'expression la plus sérieuse et la plus précise.

Dans cet amas indivis de compositions latines que l'Italie a produites au moyen âge, du VIe siècle au

XIVᵉ, je crois pouvoir faire une distinction importante, à raison de laquelle ce vaste amas se divise naturellement en deux parts, en deux classes de productions réellement diverses, si difficile qu'il puisse être parfois de marquer le point précis où l'une commence et où l'autre finit. De ces productions, les unes écrites dans un but scientifique, en latin plus ou moins relevé, avec plus ou moins de prétentions à l'élégance et à la correction, peuvent être qualifiées d'œuvres d'érudition, composées par des hommes qui avaient fait une étude particulière et systématique du latin, et destinées à un petit nombre de lecteurs, eux-mêmes plus ou moins versés dans les lettres latines.

Les autres, celles de la seconde classe, sont des compositions plus ou moins propres, par leur sujet, à satisfaire l'imagination et la curiosité populaires, et écrites dans un latin souvent à demi barbare, toujours plus ou moins inculte, et ne s'élevant jamais beaucoup au-dessus du latin usité dans les affaires et dans les transactions de la vie sociale. Ces productions forment véritablement, dans la littérature latine érudite et scientifique de l'Italie, au moyen âge, une littérature latine nationale et populaire. C'est de cette littérature inconnue, ou du moins inobservée, que je vais essayer de vous donner une idée, par des motifs qu'il ne vous est pas difficile de pressentir, et qui s'expliqueront d'eux-mêmes à mesure que j'avancerai vers mon but.

Je viens de l'avouer tout à l'heure et je le répète

ici d'une manière plus formelle, il pourrait être embarrassant et difficile de signaler et de désigner une à une toutes les compositions qui appartiennent strictement à cette littérature latine populaire dont je veux parler. Mais je n'ai pas besoin, pour mon objet, d'une énumération si complète; et pour éviter à coup sûr toute difficulté à ce sujet, il me suffira de ne comprendre dans cet aperçu que des compositions où tous les caractères de la popularité se manifestent avec évidence.

Celles que je signalerai les premières appartiennent au genre des chants ou des récits destinés à perpétuer, dans la mémoire des peuples, le souvenir des événements nationaux, ou à d'autres usages également populaires. Muratori nous a conservé, dans ses dissertations sur les antiquités italiques, deux de ces chants, qui ont été fréquemment cités, et dont je crois néanmoins pouvoir parler de nouveau.

L'un, le plus ancien des deux, se rapporte à un événement arrivé de l'an 871 à l'an 872, dans l'Italie méridionale. Louis II, fils de l'empereur Lothaire, avait obtenu, en 855, à la mort de son père, la couronne impériale avec le trône d'Italie. Il gouvernait donc, bien qu'assez peu, ce pays, qui faisait effort de tous côtés, pour échapper aux faibles descendants de Charlemagne. En 871, Adelghis, duc de Bénévent, qui abhorrait particulièrement la domination franke, de concert avec quelques-uns des chefs arabes du pays, conspira audacieusement

contre Louis II, le fit arrêter à Bénévent, comme il revenait d'une expédition contre les Sarrasins, et le retint quelque temps prisonnier, après quoi il le relâcha, n'osant pousser la violence jusqu'au bout.

La pièce publiée par Muratori est un chant, ou plutôt un fragment de chant populaire sur cette aventure. Elle est divisée en couplets de trois vers, et devait, selon toute apparence, en avoir vingt-quatre, dont les lettres initiales devaient présenter, dans leur ordre convenu, les vingt-quatre lettres de l'alphabet latin. Il y a, à ce qu'il paraît, dans ce morceau, des lacunes et des transpositions qui en rendent l'ensemble fort obscur. Ce qui frappe, on pourrait dire ce qui choque d'abord le lecteur, c'est la rudesse et l'étrange incorrection du langage où les plus simples règles de la grammaire sont méconnues à chaque mot. Je crois devoir en citer quelques traits ; en voici d'abord le premier tercet :

Audite, omnes fines terræ, errore (horrore) cum tristitia,
Quale scelus fuit factum Benevento civitas :
Ludhuicum comprehenderunt sancto, pio, augusto.

Parmi les méprises grammaticales dont ce chant fourmille, il y en a plus d'une qui pourrait passer pour un italianisme. Telle est, par exemple, l'expression *per quid causam*, dont l'italien *per cosa*, *per che cosa*, semble être la traduction exacte. Les signes des cas, et particulièrement de l'accusatif, manquent fréquemment dans les noms qui restent de la sorte tronqués à l'italienne, *leto animo habebat*,

pour *lætum animum*, *super Salerno* pour *super Salernum*. Le pronom démonstratif, *ipse*, y figure comme article : *Ipse pius*, au lieu de *pius*.

Les formes synthétiques du verbe y sont çà et là décomposées, comme *incipiebat dicere*, pour *dicebat*. En somme, il serait difficile de souhaiter une latinité plus barbare, ou pour mieux dire une tendance plus forte du latin à l'italien, que celle qui règne dans tout ce morceau.

On ne laisse pas du reste, à travers toute cette barbarie de forme et d'exécution, de sentir quelque chose de ce qui caractérise généralement tout chant populaire historique, je veux dire une certaine brusque franchise de narration, un certain mélange de naïveté et de passion auquel l'imagination se prend d'ordinaire plus vite et plus sérieusement qu'aux pures recherches de l'art.

Comme les barbarismes ne font pas, ou du moins ne font pas uniquement le caractère de ce fragment curieux, j'ai essayé d'en traduire aussi littéralement que possible, en français les sept premiers couplets, les seuls qui forment un sens passablement suivi :

« Écoutez tous, ô confins de la terre, une horreur pleine de tristesse,

« Quel crime a été commis à Bénévent la cité!

« On a arrêté prisonnier Louis, le saint, le pieux empereur.

« Les hommes de Bénévent se sont réunis en conseil;

« (L'un d'entre eux) Adalfier leur parle, il dit au duc:

« Si nous laissons (Louis) s'en aller vivant, nous sommes perdus.

« Il a grandement forfait contre ce pays :

« Il nous ravit notre autorité : il ne nous compte pour rien.

« Pour le mal qu'il nous a fait, il est juste qu'il meure.

« (Là-dessus) ils enlèvent de son palais (Louis) le bon, le pieux.

« Adalfier le conduit au palais de justice,

« Et (Louis) s'en va la face joyeuse, comme au martyre.

« Et voilà qu'il se prend à parler :

(« Il dit à ceux qui le mènent captif :)

« Vous êtes venus me prendre comme un voleur, avec épées et bâtons.

« Le temps a été où je vous ai fait toute sorte de bien :

« Et vous vous levez aujourd'hui, dans votre conseil contre moi !

« Et vous voulez, je ne sais pourquoi, me faire mourir !

« Si je suis venu (chez vous) c'est pour exterminer la gent cruelle (des Sarrasins) :

« Je suis venu défendre l'Église et les saints de Dieu ;

« Je suis venu venger le sang versé sur la terre.... »

En voilà assez, en voilà trop peut-être pour dé-

montrer le caractère de cet intéressant fragment et pour en faire sentir la double popularité, celle de sa destination et celle de sa forme.

Quant à la seconde pièce de poésie populaire que nous a conservée Muratori, bien qu'à plusieurs égards différente de la première, elle doit néanmoins être mise dans la même catégorie. C'est une espèce de chant guerrier, de ronde militaire, composée vers l'an 924 pour être chantée la nuit par les habitants armés de la ville de Modène, tandis qu'ils veillaient à la garde de leurs remparts.

Sans être élégant ni bien pur, le latin en est du moins passablement grammatical, et l'auteur fait preuve d'une certaine érudition classique par des allusions assez détaillées au désastre de Troie prise par les Grecs, tandis que les Troyens dormaient, et au Capitole préservé des Gaulois par le cri des oies. Du reste, le style en est aussi simple, aussi familier, aussi populaire que le motif; et l'on se figure sans peine qu'en 924 tout Modénois et tout Italien comprît et chantât un pareil latin.

La pièce est de trente-six vers qui paraissent devoir être partagés en couplets de quatre vers chacun. La forme métrique en est d'ailleurs assez remarquable : on croit y apercevoir tous les germes de ce nouveau système de versification fondé sur un autre principe que la versification antique, et qui était dès lors sur le point d'être appliqué aux dialectes néo-latins. D'abord, la pièce est rimée, ou pour mieux dire, monorime, tous les vers étant terminés

en *a*, à l'exception de deux que l'on serait tenté de croire interpolés. Ces vers sont tous de vrais hendécasyllabes, ayant onze ou douze syllabes selon que le dernier mot est accentué sur la pénultième ou l'antépénultième syllabe.

Il ne me reste plus qu'à donner une idée du style et du ton de ce morceau : il suffira pour cela d'en citer le premier quatrain :

O tu, qui servas armis ista mœnia,
Noli dormire, moneo, sed vigila.
Dum Hector vigil extitit in Troya
Non eam capit fraudulenta Græcia.

Si peu d'importance qu'ils aient sous le point de vue purement littéraire, des morceaux, des chants du genre de ceux-ci ne sont cependant pas dépourvus d'intérêt quand on les considère d'un point de vue historique. Ils sont des signes certains de la vie morale et politique des populations italiennes aux époques auxquelles ils se rapportent; ils attestent que ces populations ne regardaient pas stupidement passer les actions et les aventures de leurs chefs sans s'en émouvoir, sans y intervenir de quelque manière par leur imagination, par leurs sentiments ou leurs vœux. Il répugnerait au sens le plus timide et le plus étroit de supposer que les deux chants dont je viens de parler aient été les seuls de leur genre, chez les Italiens des IXe et Xe siècles. Tout le monde les prendra pour l'indice certain de l'existence de beaucoup d'autres chants semblables, qui se sont

perdus, mais qu'ils représentent. Il est de la destinée de ces sortes de compositions de se perdre rapidement. Ce ne sont pas les savants dont elles scandalisent fréquemment le goût sévère et l'orgueilleux savoir, qui peuvent mettre beaucoup de zèle à les conserver; et le peuple lui-même, aisément distrait du passé par le présent, les oublie dès qu'il peut les remplacer.

L'histoire atteste quelquefois cet onbli : il lui arrive parfois de signaler comme une circonstance caractéristique de certains grands événements, les chants dont ces événements furent le sujet pour le peuple au milieu duquel ils se passèrent. Les indications de ce genre ne manquent pas plus dans l'histoire d'Italie que dans celle des autres contrées. J'aurai par la suite l'occasion d'en citer plusieurs et j'en citerai dès à présent une des plus curieuses, qui a rapport à un chant national italien sur la première croisade.

C'est Landulphe le Jeune, historien milanais du XII[e] siècle, qui a fait mention de ce chant. Voici le passage de son histoire où il en parle à propos de la première croisade; mais je crois devoir avertir, avant de traduire ce passage, que l'auteur est un assez mauvais écrivain dont la narration est habituellement vague, traînante et embarrassée.

« Le susdit Anselme de Buis, archevêque de Milan, dit Landulphe, d'après les avertissements de l'autorité apostolique, s'occupa à réunir une armée composée d'hommes de divers pays à la tête de la-

quelle il voulait conquérir le royaume de Babylone. Dans cette résolution, il engagea l'élite de la jeunesse de Milan à prendre la croix et à chanter la chanson d'*Ultreia, ultreia*. A la voix du sage prélat beaucoup d'hommes de toute condition prirent la croix et s'en allaient par les villes et les châteaux de Lombardie, chantant la chanson de *Ultreia, ultreia*. »

Je ne m'arrêterai pas au fait principal attesté par ce passage de Landulphe : il n'a rien d'équivoque; il est clair que l'on avait composé exprès pour les croisés lombards, un chant que ceux-ci allaient chantant publiquement en manifestation de la résolution qu'ils avaient prise. Mais si l'on demande en quelle langue était ce chant des croisés, il n'est plus si facile de répondre. Était-il en latin? Était-il en italien? en dialecte lombard? On aurait quelque curiosité de le savoir, et l'on ne peut le dire. Il est seulement évident que ce mot d'*ultreia*, par lequel le chant est désigné, en faisait partie, qu'il en formait peut-être le refrain ou quelque chose d'équivalent à un refrain. Il semble donc que la langue de la chanson devait avoir quelque rapport avec ce mot. Or, l'on voit bien la signification générale du mot; il signifie *passage*, *voyage outre*, sous-entendu sans doute le mot de *mer*. Mais quant à la forme, ce nom d'*ultreia* n'est, à strictement parler, ni latin, ni italien. Je présume que le chant était en latin, mais en latin barbare très-rapproché de l'idiome vulgaire, et que dans ce latin le mot d'*ultreia* représentait le mot d'*oltre-gita*, d'*oltregìa*, ou tout

autre semblable, qui aurait pu être alors italien.

Quelque importance que les chants historiques aient dans une littérature populaire, ils ne peuvent guère à eux seuls la composer tout entière. Pour peu qu'un peuple soit heureusement organisé, que son intelligence soit éveillée et qu'il y ait d'ailleurs de merveilleux dans ses croyances, il se trouve toujours avoir plus d'imagination, de sentiments et d'idées que l'histoire même un peu élargie et embellie, n'en peut satisfaire. Il lui faut des fictions plus libres et plus hardies pour répondre pleinement au besoin qu'il a de poésie et d'émotion. Pour complément de leurs chants historiques ou autres, les Grecs modernes ont une infinité de contes en prose qu'ils nomment *Paramythia*, destinés à la récitation et dont chacun brode et varie à sa manière le fond invariable et convenu.

Outre les chants du genre de ceux que j'ai cités, il y avait donc aussi dans la partie vulgaire de la littérature latine de l'Italie, au moyen âge, une multitude de fictions merveilleuses ou romanesques destinées plus spécialement encore que les chants historiques, à émouvoir les imaginations populaires. Je puis justifier cette assertion par un monument qui en renferme une multitude d'autres, par le Décaméron de Boccace.

Il a été constaté depuis longtemps que Boccace n'a inventé le sujet de presque aucun de ses contes. Ces contes provenant de sources très-diverses, sont presque tous plus anciens que lui; et circulaient



déjà de son temps en Italie ou ailleurs, les uns par écrit, les autres par simple tradition orale. Il ne fit à mesure qu'il les découvrait, que les remanier, qu'en varier les accessoires et les orner de son style. A la forme inculte et populaire sous laquelle ils devaient périr et ont en effet péri presque tous, il a substitué la forme artiste et polie sous laquelle ils sont désormais immortels. C'est à peine s'il nous est parvenu quelques-uns des originaux populaires de ces nouvelles si admirées, dont se compose le Décaméron; mais moins il en reste, et plus il est intéressant d'en constater l'existence et l'ancienneté. C'est dans cette vue que je crois devoir dire quelques mots de l'histoire d'une de ces nouvelles; c'est la cinquième de la v[e] journée. En voici d'abord la substance :

La scène se passe au XII[e] siècle, dans la haute Italie; c'est un incident de la guerre de l'empereur Frédéric Barberousse contre les républiques italiennes.

Deux Lombards, amis inséparables, l'un de Crémone, nommé Guidotto, et l'autre de Pavie, Giacomino, ayant vieilli ensemble à la guerre, se sont retirés ensemble à Fano. Guidotto vient à mourir et lègue à Giacomino tout son bien et une petite fille de dix ans à laquelle il le prie de servir de père.

Giacomino ne se plaisant plus à Fano après la mort de son ami, retourne à Faenza où il avait autrefois habité, et dont il aimait le séjour. Là, il vit paisible et honoré avec sa pupille qui devient bien-

tôt une jeune fille aussi sage que belle, à laquelle tous les jeunes gens de Faenza cherchent à plaire.

Parmi ces jeunes gens, il y en a deux plus amoureux que les autres, Giannol et Minghino, qui intriguent à l'insu l'un de l'autre pour faire agréer leur amour et pour s'introduire auprès de la belle. Ils saisissent tous les deux le moment où Giacomino est absent de chez lui pour s'y introduire. Giannol, arrivé le premier, allait enlever la jeune fille lorsque Minghino paraît tout d'un coup pour la disputer. Grande querelle entre les deux rivaux; grand tumulte qui attire les voisins et la justice : et voilà les deux amoureux en prison. L'aventure fait du bruit, elle amène des explications entre Giacomino et les familles des deux jeunes prisonniers; et de ces explications sortent des découvertes inattendues.

La jeune fille, cause innocente de tout le tumulte, n'était point la fille de Guidotto; elle n'était point de Crémone, mais de Faenza. Cette ville ayant été prise et livrée au pillage par l'empereur Frédéric, Guidotto, l'un des soldats impériaux, était entré pour piller dans une maison où il n'avait trouvé personne qu'une petite fille de deux ans, qu'il avait emmenée par pitié, et à laquelle il avait tenu lieu de père jusqu'au jour de sa mort, où il l'avait confiée à son ami Giacomino. Cette petite fille se trouve être justement celle qui, devenue grande, a inspiré tant de passion à Minghino et à Giannol. Elle est la sœur de ce dernier; son père et sa mère vivent encore et la reconnaissent aisément. Le reste de l'his-

toire se devine. Minghino obtient la main de la jeune fille; et Giannol n'est guère moins heureux que lui ayant retrouvé par miracle une sœur qu'il croyait morte.

Telle est en substance, cette nouvelle qui a toutes les apparences d'avoir été taillée sur le plan d'une comédie antique, et qui, n'offrant d'ailleurs rien de saillant dans les détails ne saurait être comprise au nombre des plus belles du Décaméron. On ne sait point d'où Boccace la tira : s'il ne fit que l'entendre réciter, ou s'il la trouva écrite. Dans cette dernière hypothèse il reste encore à demander s'il n'en eut qu'une seule rédaction sous les yeux ou s'il eut à choisir entre plusieurs? Ce sont là des questions auxquelles on ne peut pas répondre d'une manière positive, et qui n'ont pas assez d'importance pour provoquer et motiver des conjectures. Tout ce qu'il y a là-dessus de certain et d'intéressant, c'est qu'il existe en effet de la nouvelle citée une rédaction beaucoup plus ancienne, plus populaire, quoique latine, que celle de Boccace, et l'œuvre d'un auteur inconnu que l'on regrette de ne pouvoir nommer.

Si l'on rapproche cette rédaction de celle de l'auteur florentin, elle ne soutient pas le parallèle en tout ce qui tient à l'élégance du style, à l'artifice ingénieux de la composition et à la richesse de détails. Mais dans tout le reste, elle est beaucoup plus intéressante, et tout concourt à en faire un monument curieux.

Et d'abord l'aventure qui fait le fond commun et

identique des deux récits, est beaucoup plus ancienne dans le récit latin que dans la rédaction italienne : elle se rapporte au milieu du VIIIe siècle, et se rattache à l'histoire des premières incursions des Lombards. Les deux soldats qui y jouent un rôle principal sont, non pas deux Italiens de Lombardie, mais deux vrais Lombards, deux hommes de la race conquérante. Les scènes décrites par le vieux auteur sont de celles que l'imagination est obligée à se figurer comme journalières en Italie, durant plus d'un siècle; et dans ce tableau, bien que rapide, il règne un sentiment réel de la vie et des misères de cette époque d'invasions, d'irruptions et d'excursions dont la dernière était toujours pire que la précédente.

Cette narration porte tous les caractères d'une narration contemporaine à l'événement. Il y a tout lieu de supposer que l'auteur était Italien; et c'est dès lors une chose assez remarquable de voir les sentiments de commisération et d'humanité qu'il prête à deux guerriers lombards qui recueillent et élèvent pieusement une enfant abandonnée par ses parents italiens, dans le désastre d'un assaut et d'un pillage.

Quant à la latinité de ce morceau, elle est, comme on se le figure aisément, rude, grossière et très-incorrecte; mais néanmoins précieuse en ce qu'elle semble représenter assez bien le latin vivant que parlaient certainement encore, en 750, en Italie, les hommes des conditions moyennes. Il s'y trouve déjà

des expressions et des locutions italiennes comme *contrata*, rue; *furia*, hâte, fureur; *intendere*, dans le sens d'écouter, de comprendre; *tenere*, dans le sens d'avoir, de posséder. Je l'ai déjà dit, et je le répète volontiers, il ne faut point songer à comparer le style du vieux conteur anonyme à celui de Boccace: autant ce dernier est fleuri, abondant, élégant, autant l'autre est sec, inculte et trivial, mais d'ailleurs plein de vérité, de mouvement et de traits caractéristiques qui n'ont point leur équivalent dans celui de l'auteur toscan. Parmi les traits que je veux dire, il y en a même un qui mérite d'être cité. Dans Boccace, ce Giannol qui se trouve à la fin le frère de la jeune fille qu'il voulait enlever, n'est rien de plus qu'un jeune homme amoureux. Dans le vieux conteur latin, il est représenté comme un chanteur et joueur de lyre qui divertit par son talent la jeunesse de Faenza. Or, de ces paroles il est permis de conclure qu'il y avait alors en Italie des chanteurs, des musiciens de profession et par conséquent une poésie quelconque à laquelle ces chanteurs appliquaient leur art. Il est assez naturel, en effet, de trouver dans un monument de littérature populaire une allusion générale à l'existence d'une telle littérature.

Je regrette après avoir parlé si longuement de ce vieux récit romanesque, connu et refait par Boccace, de ne pouvoir en indiquer plus positivement l'époque et l'origine. C'est Manni qui l'a donné en entier dans son histoire du Décaméron, mais sans tous les renseignements désirables. Il nous apprend seulement

que Tonducci, historien de la ville de Faenza, qui écrivait vers la fin du xvii[e] siècle, a rapporté cette aventure dans son histoire, la donnant pour vraie. Il ajoute qu'en 1742, époque où il publia ses savantes notices sur le Décaméron, un noble personnage de Faenza lui envoya le texte latin de cette aventure comme une curiosité littéraire. C'est effectivement, et à tous égards, une curiosité intéressante dont on ne serait pas suffisamment dédommagé par le conte de Boccace.

TREIZIÈME LEÇON.

LE LATIN EN ITALIE AU MOYEN AGE.

II.

Dans ma dernière lecture, principalement consacrée à un aperçu sommaire de l'histoire de la langue latine en Italie, j'ai déjà effleuré la portion de cette histoire qui se rattachait de plus près à l'objet général de mes recherches. J'ai divisé les productions latines du moyen âge italien en deux classes distinctes, l'une de productions érudites, en latin plus ou moins élégant et correct; les autres en productions populaires d'une latinité dont les nuances varient assez brusquement du simple au trivial, et du trivial au barbare. — J'ai déjà commencé à vous donner une idée de ces dernières : je vous ai parlé de chants populaires historiques, et de contes en prose qui en font également partie; et poursuivant aujourd'hui cette ébauche, je vais vous entretenir de quelques monuments latins qui appartiennent, comme les précédents, à la littérature populaire ou nationale des Italiens au moyen âge, mais d'ailleurs plus considérables et plus importants. Je veux parler de fables héroïques ou romanesques, dans le genre de celles qui ont été partout le

germe de l'épopée, ou qui en ont parfois tenu lieu.

Il y a, dans une des dissertations de Muratori sur les antiquités italiennes (diss. XLIV), un passage curieux que je vais traduire.

« J'ai aussi découvert, dit ce grand savant parlant des siècles les plus grossiers et les plus obscurs du moyen âge, j'ai découvert que ces siècles eurent des romans. Tel est un fragment de la chronique de la Novalèse, que j'ai publié, et qui doit être ajouté à la portion de cette même chronique, insérée dans la seconde partie du deuxième volume du recueil des écrivains de l'histoire d'Italie. Ce fragment qui m'a été envoyé par le docte comte de Robilant de Turin, contient diverses fables sur un moine nommé Walther, lequel paraît avoir vécu dans le xe siècle. »

Cette assertion de Muratori qui, dans sa généralité, n'a rien d'extraordinaire ni d'insoutenable, a été longtemps après comme reprise en sous-œuvre par de savants Piémontais qui, en voulant la préciser, l'ont rendue complétement fausse. Le comte Napione, en 1785, et l'abbé Valperga de Caluso, en 1813, ont tous les deux parlé avec un certain détail de cette histoire du moine Walther déjà signalée comme un roman par Muratori : ils se sont accordés à la regarder comme l'ouvrage d'un auteur piémontais, et à revendiquer en conséquence pour leur pays et pour l'Italie, l'invention des romans. L'abbé de Caluso a même été, sur ce point, un peu plus loin que son devancier : il a cru voir, dans le récit fabuleux dont il s'agit, le premier germe des idées et des sentiments chevale-

resques; et s'est cru par là autorisé à faire naître la chevalerie en Italie.

Les Italiens n'ont pas été les seuls à s'attribuer cette ancienne composition romanesque : les Allemands l'ont également réclamée, et l'ont, il faut le dire, réclamée avec beaucoup plus de motifs et plus d'apparences de raison. Il s'est trouvé que ce roman chevaleresque, piémontais, selon l'abbé de Caluso et le comte Napione, n'était en effet qu'une traduction en prose, traduction assez plate et assez tardive d'un original en vers beaucoup plus ancien. On a découvert, en Allemagne, plusieurs manuscrits de cet original, qui y a été publié, étudié, traduit et célébré de diverses manières. Et tous ces honneurs, à vrai dire, le poëme en question les méritait bien. — Indépendamment même de ses beautés intrinsèques, il avait pour les Allemands, un intérêt extraordinaire; il se rattachait immédiatement au cycle de leur antique poésie héroïque, et particulièrement au poëme des Niebelungen, le plus célèbre et le plus important de tout le cycle. — Un des héros de ce dernier poëme est aussi l'un des héros de Walther; et si Walther ne figure point immédiatement dans l'action des Niebelungen, il est plus d'une fois fait mention de lui dans les antécédents de cette action. Enfin les deux poëmes se rattachent par un fil commun aux traditions sur Attila, et c'est sur un même théâtre, c'est à la cour du roi fléau de Dieu, que commencent les aventures de Walther et que se dénouent celles des Niebelungen.

Par une singularité assez frappante, ce poëme, que se sont disputé et se disputent peut-être encore deux grandes littératures, est resté à peu près inconnu dans celle à laquelle il appartient véritablement. Dans le cours que j'ai fait, il y a trois ans à cette même chaire, sur l'histoire de l'ancienne littérature provençale[1], j'ai eu naturellement l'occasion de parler de ce poëme, et j'en ai parlé avec détail. Il serait trop long de répéter toute cette discussion; mais je ne puis me dispenser d'en rappeler sommairement les résultats.

J'ai donné des preuves directes et irrécusables de l'origine du poëme de Walther d'Aquitaine; j'ai constaté qu'il fut composé par un moine de l'abbaye de Fleury ou de Saint-Benoît-sur-Loire, qui le dédia à son frère Erchambaldus, archevêque on ne sait de quelle église en France. Quant à l'époque précise de la composition, elle est ignorée; mais j'ai donné quelques raisons pour croire quelle appartenait à la seconde moitié du IXe siècle.

Du reste, j'ai fait voir que le moine Gerald ne fut point le premier auteur, mais le simple traducteur, ou tout au plus l'imitateur de cette fiction héroïque de Walther. J'ai cité la manière dont il parle lui-même de son travail, afin de prouver qu'il y avait eu pour base un récit plus ancien, probablement en prose latine populaire et semi-barbare, ou peut-être seulement traditionnel, et recueilli directement de

[1] Voy. *Histoire de la poésie provençale*, par M. Fauriel, t. I, p. 269 et suiv.

la bouche de ceux qui l'avaient appris de mémoire.

Tout en reconnaissant qu'il n'y a, dans l'action de ce poëme, rien de positivement historique, j'ai tâché de montrer qu'il devait néanmoins être réputé historique, en ce sens qu'il est manifestement l'expression poétique d'un sentiment national très-prononcé, d'un sentiment que j'ai désigné par le nom d'aquitain. J'ai rappelé que ce sentiment fut, durant plusieurs siècles du moyen âge, celui des populations d'outre-Loire, envers les Francs qui, dominateurs paisibles du reste de la Gaule, ne soumirent l'Aquitaine qu'après une lutte longue, pénible et remplie d'incidents qui méritaient d'être mieux saisis et mieux décrits qu'ils ne l'ont été par l'histoire.

Ce n'est pas après avoir dit tout cela du poëme ou du roman de Walther, que je puis aujourd'hui considérer ce roman comme une invention italienne. Toutefois, des faits subsistent, et des faits encore assez importants, pour trouver leur place dans l'histoire de la littérature italienne du moyen âge. Il y a d'abord à noter l'existence d'une traduction en prose latine du roman dont il s'agit, traduction faite vers l'an 1050, par quelque moine italien. En second lieu, il y a toute raison de croire que la fabuleuse histoire de Walther jouit autrefois, en Italie, du moins en Piémont, d'une grande popularité. Le moine, compilateur de la chronique novalésienne, rapporte relativement à Walther d'Aquitaine diverses traditions dont les unes circulaient de son temps,



parmi les paysans de la vallée de Suze, tandis que d'autres étaient restées circonscrites dans l'enceinte même du monastère de la Novalèse. Ainsi, la fiction aquitaine avait été surchargée, doublée en quelque sorte, par des fictions italiennes.

Ces particularités prouvent deux choses : d'abord qu'il existait dès le XIe siècle quelques communications littéraires entre le midi de la France et l'Italie. Elles attestent qu'il régnait dès lors, dans ce dernier pays, un certain goût, un certain besoin de fictions héroïques ou romanesques, et il serait contre toute vraisemblance de supposer ce besoin aux imaginations italiennes, sans supposer en même temps de la part de celles-ci des tentatives spontanées pour le satisfaire.

Aussi trouve-t-on de bonne heure, en Italie, des vestiges marqués de la transformation des traditions historiques en fictions héroïques, en épopées informes et grossières, mais précieuses néanmoins, comme toutes les inspirations originales, comme toutes les manifestations primitives du génie et de la condition d'un peuple. Ces vieux monuments de la littérature nationale de l'Italie sont aujourd'hui perdus; mais il n'est ni superflu, ni sans intérêt d'en constater au moins l'existence, et d'en signaler les fragments partout où ils peuvent se rencontrer.

La chronique dont je parlais tout à l'heure, cette chronique du monastère de la Novalèse, publiée par Muratori, dans son grand recueil des historiens de l'Italie, en offre plus d'un ; et c'est à ce titre qu'elle

peut être regardée comme un monument précieux, unique peut-être en son genre.

Cette chronique, divisée en cinq livres, est incomplète : le premier livre manque en entier, et le cinquième presque en entier, sans parler d'autres lacunes moins considérables. Muratori croit qu'elle fut composée vers l'an 1060, et cette indication ne peut s'éloigner beaucoup de la vérité. Elle est l'œuvre d'un moine de ce même monastère de la Novalèse, personnage dont on ne saurait exagérer l'ignorance et la crédulité. Il nous apprend lui-même comment il s'y prit pour composer cette chronique ; et il est bon de le savoir pour comprendre un peu plus aisément l'étrangeté de l'œuvre. Parmi les ouvrages dont il fait mention, il comprend de nombreuses biographies d'abbés ou de moines de son monastère, biographies dont il avait lu quelques-unes, et dont les autres lui étaient inconnues. Parmi celles qu'il avait lues et qu'il cite pour autorités, il en désigne cinq, dont l'histoire romanesque de Walther d'Aquitaine fait partie. Le bon moine a pris cela pour de l'histoire pure, et il n'a pas hésité à en donner des extraits considérables dans sa chronique. Mais cette méprise n'est pas à beaucoup près la seule de ce genre où il soit tombé : nul doute que la plupart des matériaux qu'il a de bonne foi pris et donnés pour de l'histoire, ne fussent, comme Walter d'Aquitaine, des fictions romanesques ou poétiques, destinées à l'amusement de la multitude, et il n'y a plus dès lors à s'étonner de tout ce qui se

trouve de faux dans sa chronique. Il y aurait plutôt à s'émerveiller d'y trouver encore çà et là quelques traits isolés de vérité historique.

Il serait beaucoup trop long de chercher dans chaque page, je dirais presque dans chaque ligne de cette singulière rapsodie tout ce qu'elle contient de fabuleux. Je me contenterai de signaler, parmi ces fables, celles dans lesquelles il est le plus facile de reconnaître une intention poétique, et qui ont le plus l'air de se rattacher à un plan plus ou moins complexe. Ce sont incontestablement celles qui ont rapport à la descente de Charlemagne en Italie, et à sa guerre contre les Lombards. Le chroniqueur monacal rapporte de cette guerre diverses particularités qu'il jette pêle-mêle à travers les aventures de son couvent. Or, toutes ces particularités sont empreintes d'un caractère romanesque si évident, qu'il est impossible de n'en être pas frappé; et comme elles se rapportent toutes au même événement, comme elles ont toutes quelque connexion entre elles, on est naturellement induit à les regarder comme des fragments d'un récit romanesque de l'expédition de Charlemagne contre les Lombards, récit dont le chroniqueur monacal aurait brisé le fil, pour n'en prendre que les portions isolées qui lui agréaient le plus. On jugera mieux de cette conjecture par quelques traits du récit dont je parle.

Tout le monde sait que Charlemagne, descendu du mont Cenis, fut arrêté, dans la vallée de Suze, par des retranchements en pierre élevés par les Lom-

bards, retranchements qu'il ne put jamais forcer. Il fut obligé de tourner le camp et les fortifications de Didier avec une portion de son armée, qui gagna la plaine d'Italie, par des chemins réputés impraticables, à travers une des portions les plus escarpées des Alpes. On sait encore que ce fut un prêtre de Ravenne, nommé André, qui lui indiqua ces chemins, et y servit de guide aux Francs.

Cet incident remarquable de l'expédition de Charlemagne contre les Lombards se retrouve dans la chronique de la Novalèse, mais fort altéré, et assez poétiquement altéré. Ce n'est plus un prêtre latin, c'est un jonglenr, c'est-à-dise un rapsode ou poëte lombard (je suppose que l'auteur veut dire, un Italien de Lombardie), qui vient trouver Charlemagne dans son camp et lui propose de le conduire sain et sauf, lui et son armée, par des sentiers alpestres qui ne sont connus que de lui. Amené devant Charlemagne, le jongleur se met à chanter une chanson qu'il a composée pour la circonstance, et la chante en tournant en rond, en présence de Charlemagne et des Francs. Là-dessus le chroniqueur rapporte la chanson, ou peut-être seulement un trait de la chanson du jongleur, et ce trait a bien en effet l'apparence et le ton d'un chant populaire brisé en prose latine. J'ai cru pouvoir en donner une idée en français; le voici :

« Quelle récompense lui donnera-t-on à l'homme

« Qui conduira Charles dans la terre d'Italie?

« (Qui le conduira) par tels chemins qu'il n'y aura nulle part

« Ni lance levée contre lui, ni (coup) frappé sur son bouclier,

« Et qu'à nul des siens il ne sera fait de mal.

« Ayant entendu ce chant, ajoute la chronique, Charlemagne fit approcher le chanteur et lui promit tout ce qu'il voulut, dès qu'il aurait remporté la victoire. »

Il y a, je le répète, dans tout cela, une altération évidente d'un événement que l'histoire avait déjà fait assez extraordinaire, assez voisin du merveilleux; et cette altération s'annonce assez clairement pour celle d'un poëte, d'un romancier de profession.

Mais cette altération n'est rien à côté des fictions pures auxquelles elle se rattache, à côté surtout des fictions relatives à Adelghis. Adelghis était, comme on sait, le fils de Didier, roi des Lombards, et l'histoire parle de lui avec estime. Dans la chronique de la Novalèse, c'est un véritable héros, mais un héros à la manière antique, un héros à traits rudes et sauvages, à stature gigantesque et d'une force physique surhumaine. C'est à lui que le chroniqueur fait particulièrement honneur de l'invincible résistance que Charlemagne éprouva dans la vallée de Suze. Il est représenté armé d'un bâton de fer, à peu près comme le géant Morgante de son énorme battant de cloche, et écrasant comme des insectes tous les Francs qu'il peut atteindre, et à la poursuite desquels il rôde nuit et jour.

D'après l'histoire, les Lombards vaincus, leur roi Didier fait prisonnier, et leur domination détruite,

Adelghis se retira à Constantinople. D'après la fabuleuse chronique, il continue à errer en Italie, et bien que fugitif et vagabond, il ne laisse pas de donner du souci à Charlemagne, et de le faire trembler sur le nouveau trône où il vient de s'asseoir en conquérant.

Parmi les aventures du jeune héros dans cet état de détresse et de proscription, il y en a une très-singulière qui fait la matière des chapitres XXII et XXIII du IIIe livre de la chronique. Je vais traduire ces deux chapitres en entier; ils éclairciront à merveille tout ce que j'ai déjà dit et le peu qui me reste à dire encore de ce récit de l'expédition de Charlemagne contre les Lombards, dont la chronique indiquée renferme divers fragments :

Chapitre XXII.

« *De ce qui se passa entre Alghis (c'est le nom d'Adelghis dans les récits fabuleux) et l'empereur Charles.*

« Une fois donc, tout le royaume d'Italie étant paisiblement soumis à Charles, et Charles lui-même résidant dans la ville du Tésin, appelée aussi Pavie, Alghis, fils du roi Didier, emporté par une témérité de jeune homme, eut la hardiesse d'y venir, pour s'assurer par lui-même de ce qui se passait. Il était, comme je l'ai déjà dit plus haut, d'un cœur intrépide, d'une grande force, et très-belliqueux. Il entra à Pavie sans être reconnu de personne. Il était arrivé en bateau, non dans l'appareil d'un fils de roi, mais déguisé en homme du vulgaire, et entouré

d'un cortége peu nombreux. Ayant passé quelque temps dans la ville, sans qu'aucun des Francs s'avisât de lui, il fut à la fin reconnu par un homme, serviteur dévoué de son père et de lui, dans le temps où il n'avait encore perdu ni père, ni royaume.

« Se voyant reconnu, et ne pouvant plus dissimuler, il se mit à supplier cet homme par la foi qu'il avait jurée à son père et à lui, de ne point découvrir au roi Charles qui il était. Le serviteur lui en fit la promesse et lui dit: « Par ma foi, je ne te découvrirai à personne, aussi longtemps que je pourrai te cacher. — Ami, lui dit alors Alghis, je te prie de vouloir bien aujourd'hui, lorsque le roi se mettra à table pour dîner, me faire asseoir aussi au bout de l'une des tables, et de m'apporter et de poser devant moi tous les os qui seront enlevés des tables, après avoir servi aux seigneurs conviés, tant ceux qui auront été totalement dépouillés de chair, que ceux qui en seront encore recouverts. — Ce que tu désires sera fait, répondit le serviteur. » Et il pouvait aisément le faire, car c'était lui qui avait la charge de mettre sur table les mets destinés au roi.

« Lors donc que tout le monde fut réuni pour dîner, le serviteur d'Alghis fit tout ce qu'il avait promis. Il servait tous les os à Alghis qui les brisait, pour en manger la moelle, comme un lion affamé qui dévore sa proie; et jetant sous la table les morceaux des os brisés, il en fit un énorme tas. Cela fait, Alghis se levant aussitôt, se retira avant les autres.

« Le roi s'étant à son tour levé de table, et regar-

dant devant lui, aperçut le monceau d'os sous la table, et dit : « Quel est celui des convives qui ont mangé ici, qui a brisé tant d'os? » Tous répondirent qu'ils n'en savaient rien ; mais quelqu'un prit la parole et dit : « J'ai vu à cette place assis un guerrier d'une force extraordinaire, qui brisait les os de cerf, d'ours et de bœuf, comme on brise des tiges de chanvre. »

« Le roi alors appela l'homme qui était chargé du service des mets, et lui demanda : « Quel est donc et d'où est le guerrier qui s'est assis à cette place, et qui, en mangeant, a brisé tous ces os? — Je ne sais, mon seigneur, » répondit le serviteur. — Par la couronne de mon chef, tu le sais, » répliqua le roi.

« Le serviteur, se voyant découvert, eut peur et n'osa rien répondre. Le roi comprit alors que c'était Alghis qui avait fait cela ; et fut grandement marri de l'avoir laissé s'évader. « De quel côté est-il allé? » demanda-t-il aux siens. « Il est venu par navire, » dit l'un d'eux ; « et je présume qu'il sera reparti de même. — Mon seigneur, dit un autre, veux-tu que je le poursuive et le tue? — Eh ! de quelle manière? » dit le roi. « Donne-moi tes bracelets, » répondit l'homme ; « par ce moyen, je le tromperai. » Le roi remit alors ses bracelets d'or à son serviteur, qui se mit aussitôt à la poursuite d'Alghis pour le tuer. »

Chapitre XXIII.

« L'homme du roi courut par terre, très-rapidement, à la poursuite d'Alghis (qui s'en allait en

bateau) jusqu'à ce que l'apercevant et l'appelant par son nom, il chercha à lui persuader que le roi Charles lui envoyait ses bracelets d'or en présent, lui reprochant de s'être retiré sans se faire connaître; et il l'engagea à rapprocher son bateau du bord. Alghis fit aussitôt approcher son bateau, et vit sur le rivage le messager de Charles qui lui tendait son présent au bout d'une lance. Il comprit le danger; se jetant donc aussitôt sa cuirasse sur le dos, et saisissant sa lance, il dit : « Ce que tu me donnes avec la lance, avec la lance je le prends. Si ton seigneur m'envoie des présents frauduleux, pour te donner le moyen de me tuer, ce n'est pas une raison pour être moins généreux que lui; et je lui ferai aussi mon présent. »

« Là-dessus, il donna ses bracelets au messager, lui recommandant de les porter à Charles. Ce messager s'en retourna donc, ayant manqué son coup, et remit les bracelets d'Alghis au roi. Celui-ci voulut aussitôt se les mettre au bras; mais ils lui tombèrent jusqu'à l'épaule. « Ce n'est pas merveille si cet homme est doué d'une si grande force, » s'écria alors Charles. » Et il craignait toujours Alghis, parce qu'il les avait privé de leur royaume, son père et lui, et parce qu'il le connaissait pour un héros brave et fort. C'était pour cela qu'il avait envoyé à sa poursuite quelqu'un pour le tuer. »

Je bornerai à ces échantillons les extraits des parties fabuleuses de la chronique de la Novalèse. Je ne pense pas que l'on puisse se méprendre sur la nature

de ces fragments : il suffit du moindre sentiment de l'histoire et d'avoir comparé quelquefois les réalités historiques aux fictions romanesques du moyen âge, pour reconnaître aussitôt, dans les fragments indiqués, plusieurs des caractères les plus tranchés de ces dernières. Les fragments dont il s'agit n'ont évidemment d'historique que les noms des personnages et des lieux, et le fond vague et général d'un événement réel. Dans tout le reste, il n'y a que fiction, et fiction volontaire, que poésie, que roman, comme on voudra, car il s'agit ici des choses plutôt que des noms à leur donner.

Si maintenant, sur les fictions indiquées, l'on voulait faire quelques observations un peu spéciales, ces observations ne seraient pas dépourvues d'un certain intérêt. A raison de l'événement, à raison surtout du principal personnage auquel elles se rapportent, les fictions dont il s'agit rentrent dans la foule des épopées romanesques dont Charlemagne a été le sujet pour toutes les époques du moyen âge qui ont suivi son règne. Mais, c'est là tout ce qu'elles ont de commun avec ces dernières : elles en diffèrent par tout le reste, par le motif, par le but, et le caractère général.

Le romancier, qui a de la sorte grossièrement travesti en roman populaire l'histoire de l'expédition de Charlemagne contre les Lombards, ne semble point avoir eu l'intention de célébrer la gloire du monarque franc. A en juger par les traits que j'ai cités, c'est évidemment Adelghis qui est son héros,

son personnage favori. Mais de ce héros il n'a point songé à faire un paladin, un Renaud, un Olivier, ni même un Roland. Ces types chevaleresques n'existaient pas encore, ou du moins n'existaient pas pour ce romancier. Adelghis n'est qu'un type d'héroïsme barbare. A le voir si aisément broyer de la mâchoire tous les os des ours et des bœufs mangés à la table de Charlemagne, on le prendrait pour le héros de quelque vieux roman scandinave plutôt que pour celui d'une fiction méridionale. Ce fonds de rudesse et de grossièreté, ce ton si franchement barbare, a quelque chose d'étrange pour l'Italie, même au IXe et au Xe siècle du moyen âge. On serait donc aisément tenté de considérer des fictions de ce caractère comme l'œuvre d'un Lombard, plutôt que d'un Italien. Il semblerait qu'il n'y ait guère qu'une vanité nationale lombarde qui ait pu se complaire à représenter Adelghis vaincu, chassé du trône par Charlemagne, comme un jeune héros que n'a point abattu la mauvaise fortune, qui, errant et fugitif dans son propre royaume, n'en conçoit pas moins la fantaisie téméraire de braver son vainqueur ; qui lui rend visite dans son propre palais, qui s'assied à sa table, pour s'y signaler par un trait de force et de voracité, que l'on aurait plutôt attendu d'un lion que d'un homme. Charlemagne est d'abord confondu d'un trait pareil ; mais il le comprend bien vite lorsque, voulant essayer les bracelets d'Adelghis, il se trouve que ces bracelets, faits pour un bras de géant, glissent sur le sien comme sur un bras d'enfant.

Ces traits divers et d'autres que je n'ai pu citer, tous ces traits, je le répète, se concevraient mieux dans des fictions d'origine lombarde que dans des fictions proprement italiennes. Si du moins c'est un Italien qui en est l'auteur, il est évident que cet Italien préférait hautement la domination lombarde à la domination franke ; et que, par une fantaisie assez rare, il trouvait plus d'héroïsme aux vaincus qu'aux vainqueurs. Mais, l'unique chose à considérer ici, c'est l'originalité de ces fictions italiennes ou lombardes, originalité suffisamment constatée par leur opposition aux fictions courantes sur un thème d'épopée romanesque rebattu outre mesure, et comme de concert, par tout le moyen âge.

A la suite de ces fictions dont il ne reste plus que des fragments épars, s'en présentent d'autres d'un genre différent, mais pour le moins aussi curieuses et aussi populaires. Ce sont des fictions construites, non plus comme les précédentes, sur les guerres et les aventures du moyen âge, mais sur des traditions de l'antiquité grecque ou romaine, et généralement conçues dans l'intention de célébrer l'origine et les commencements de quelques-unes des villes renommées de l'Italie. Il y aurait des recherches curieuses, même historiquement parlant, à faire sur l'esprit et les motifs de ces fictions ; mais ce serait pour moi un travail hors de mon but. Il me suffira, pour échantillon de ce nouveau genre de fables romanesques, d'en citer quelques-unes, et je citerai celles

relatives à l'origine de Florence, de toutes les plus célèbres et les plus curieuses.

Il faut d'abord se souvenir que, dans l'histoire de Florence, tout ce qui est antérieur au XIe siècle peut passer pour fabuleux. C'est un amas étrange de traditions dénaturées qui, de la nuit des temps mythologiques, descendent brusquement à la Fable ou à l'histoire, comme on voudra, de la venue d'Énée et des Troyens en Italie, et de cette dernière à la conjuration de Catilina. C'est à partir de cet événement, que les fictions dont il s'agit prennent un certain développement et un développement tout romanesque.

Le savant et profond Niebuhr, qui connaissait bien ce fabuleux répertoire des origines de Florence, en avait été singulièrement frappé, et y avait trouvé le sujet de plus d'un ingénieux rapprochement avec des traditions de la plus haute antiquité. Il regardait comme assez ancienne l'invention de ces fables, ou pour mieux dire, leur réunion en un seul corps : il était disposé à la croire antérieure au règne de Charlemagne. Sans entrer dans cette question, je me bornerai à observer que les fictions dont il s'agit, rédigées d'abord en latin, n'ont été mises en italien qu'assez tard, probablement dans la première moitié du XIIIe siècle ; et l'on ne peut guère douter qu'elles n'aient été plusieurs fois remaniées, variées et accrues de nouveaux détails, avant de prendre la forme sous laquelle nous les ont transmises les Malispini et les Villani. C'est d'après ces chroniqueurs

que j'essayerai de vous en donner un résumé aussi sommmaire que possible.

Comme je l'ai déjà indiqué, la conjuration de Catilina est le fond historique sur lequel s'est développé, avec la liberté la plus naïve, tout le vieux roman florentin des origines de Florence. Aussitôt sa conspiration découverte, Catilina se retire à Fesules ou Fiesoles, pour s'y mettre en défense. Il faut dire, avant de passer outre, que dans les traditions auxquelles ce roman se rattache, Fesules est une ville des plus fameuses et des plus merveilleuses du monde entier, la première bâtie après le déluge universel.

Une armée romaine marche contre Catilina, qui vient au-devant d'elle. Une bataille se livre, une bataille à la suite de laquelle il ne reste à Catilina que onze soldats et vingt-quatre seulement au général romain, qui se proclame victorieux. Catilina va s'enfermer à Fesules, et les vingt-quatre hommes, reste de l'armée victorieuse, s'en retournent à Rome conter une victoire dont personne ne se réjouit. Une seconde armée est envoyée contre Catilina ; cette armée, commandée par Florinus, s'en va mettre le siége devant Fesules. Mais au bout de quelques jours, surprise dans son camp, elle est exterminée par les Fesulans. Florinus est tué; Bellisla, sa femme, blessée, est faite prisonnière par Catilina, et Teverina, sa fille, par un centurion.

Je ne suivrai point le récit des amours et des aventures des deux chefs avec leurs belles prison-

nières : cela exigerait trop de détails; je dirai seulement que cette partie du roman est une de celles où il y a le plus lieu de croire que la fiction primitive a été surchargée d'embellissements et d'accessoires dans le goût chevaleresque.

Quelques fuyards de l'armée romaine, échappés au massacre, s'en vont à Rome conter le désastre complet de Florinus. Une troisième armée part aussitôt pour recommencer le siége de Fesules; celle-là est commandée par Jules César en personne, ayant sous lui plusieurs généraux, dont l'un se nomme Magrino et l'autre Rinaldo, indubitablement les premiers généraux romains de ces noms.

Le siége de Fesules est repris, et repris avec bonheur, à cela près qu'il ne laisse pas d'être un peu long; il dura huit ans, six mois et quatre jours, au bout desquels les Fesulans demandent à capituler. César y consent, aux conditions suivantes :

Leur ville sera détruite de fond en comble; ils en bâtiront une nouvelle dans la plaine, aux bords de l'Arno, à l'endroit même où Florinus et ses soldats ont été égorgés. Ils habiteront cette nouvelle ville, conjointement avec les Romains qui viendront s'y établir. Cette nouvelle ville se nommera Florence, du nom de Florinus.

Ces conditions sont acceptées et exécutées. Catilina se retire alors de Fesules avec ses soldats, et s'achemine devers Pistoie; César l'y suit et lui livre bataille. La bataille est longue et terrible; mais à la fin, Catilina est vaincu et se fait tuer. Les débris de

son armée s'arrêtent, les uns sur l'emplacement où est aujourd'hui Pistoie, qu'ils y bâtissent; d'autres poussent jusqu'à la colline de Poggibonzi, entre Florence et Sienne, et y fondent la ville de ce nom.

Tel est, en substance, le roman médiocrement poétique sur l'origine de Florence, composé on ne peut dire ni quand, ni par qui. Je n'en pousserai pas le résumé plus loin : je ne dirai pas comment plus tard Florence fut détruite et Fesules rebâtie par Attila; ni comment Charlemagne releva les ruines de la première, en laissant subsister la seconde. Je crois avoir parlé suffisamment de ces fictions, pour ne laisser aucun doute sur leur caractère ni sur la manière dont elles se rattachent à l'ensemble de la littérature latine populaire des Italiens, antérieurement au XIIe siècle. Nul doute, en effet, que la popularité de ces fictions ne remonte à une époque où elles n'existaient encore qu'en latin, où personne n'avait encore songé à les traduire en italien.

Quant au degré auquel ces fables furent populaires, au moyen âge, dans une grande partie de la Toscane, il ne faut, pour s'en faire une idée, que se rappeler l'admirable tableau des mœurs et de la condition de Florence, que Dante a mis dans la bouche de son bisaïeul Cacciaguida, au chant XVe du Paradis. Après quelques traits où le poëte a déjà caractérisé l'innocente simplicité de la vie des dames florentines au XIIe siècle, il poursuit, dans des vers que je prétends non pas traduire, mais seulement rappeler à ceux qui les savent :

« O les fortunées ! chacune était sûre (alors)
« De sa sépulture ; et nulle n'était encore
« Pour la France délaissée en son lit.
« L'une veillait à la garde du berceau,
« Parlant par mignardise le langage (enfantin)
« Dont les premiers accents ravissent les pères et les mères ;
« L'autre à la quenouille arrachant la chevelure,
« Contait en famille les vieilles histoires
« Des Troyens, de Fesules et de Rome. »

Aujourd'hui même, ces vieilles histoires ne sont pas totalement oubliées en Toscane ; il en reste encore, dit-on, çà et là, de vagues réminiscences, un faible écho désormais confondu avec celui de la renommée de Dante.

Il est rare que des fictions populaires si tenaces n'aient pas quelque motif positif, ne remontent pas à quelque fait local, dont elles ne sont, pour ainsi dire, qu'une paraphrase poétique ; et c'est ce que l'on est particulièrement autorisé à croire de celles dont je viens de parler. Il y eut, à ce qu'il paraît, dans les premiers siècles du moyen âge, une rivalité obstinée entre Florence et l'antique Fesules ; et l'on peut admettre pour historique ce que les chroniques rapportent des guerres de ces deux cités trop voisines l'une de l'autre, et de la destruction de la ville étrusque par la ville romaine vers les commencements du XI[e] siècle.

Ce sont donc, selon toute probabilité, les motifs de ces guerres municipales du moyen âge que l'ima-

gination populaire des Florentins voulut jadis consacrer et relever, en les faisant remonter aussi haut que possible dans le passé et en les enveloppant dans les traditions romaines. Dans ce sens général, les fictions dont il s'agit tiennent à quelque chose de réel; ce sont des germes ou des débris d'épopées nationales qui, par des raisons difficiles à indiquer, semblent n'avoir jamais pu prendre un ton ni une forme poétiques bien décidés.

J'ai parlé expressément, dans la leçon précédente, de l'enseignement religieux du peuple en Italie, durant le moyen âge. J'ai fait voir que, jusqu'à des temps assez voisins des nôtres, le clergé italien avait parlé et écrit en latin, pour instruire ou édifier les populations dont il dirigeait la foi. Les compositions ecclésiastiques destinées à ces graves usages étaient nécessairement fort nombreuses et même assez variées. Outre les sermons, les homélies, les exhortations de tout genre, elles comprenaient des vies de saints, d'ermites, de martyrs et des légendes de toute espèce. Or, toutes ces compositions, toujours éminemment populaires par leur objet ou par le merveilleux qui n'y manquait guère, l'étaient d'ordinaire aussi par le langage, et pourraient dès lors être comprises dans la partie populaire de la littérature latine de l'Italie, aux époques indiquées.

Considérées sous ce point de vue particulier, plusieurs de ces compositions pourraient présenter quelque intérêt. Mais ce n'est pas dans un aperçu sommaire comme celui-ci que je pourrais embrasser

des considérations de cette espèce. Parmi tous les ouvrages ou opuscules de cette classe, je me bornerai à en signaler quelques-uns plus curieux qui, par une rare exception, se rattachent directement à l'histoire de la littérature classique de l'Italie, ce sont les visions qui ont quelque rapport avec celle qui fait l'argument fondamental de la *Divine Comédie*.

On a découvert, en Italie, au commencement de ce siècle, un opuscule en latin très-familier, composé de 1120 à 1130, et contenant le récit de la vision merveilleuse d'un moine du Mont-Cassin, nommé frère Albéric. Ce moine avait, comme Dante, parcouru en idée les trois grandes régions du monde surnaturel, et contemplé dans chacune les joies ou les supplices qu'elle renferme. Outre cette ressemblance générale qu'ont entre elles les deux visions, elles en ont quelques-unes de plus particulières et de plus remarquables. Il y a, dans celle du moine, des traits sur lesquels on pourrait croire qu'ont été calqués certains traits de celle du poëte florentin. Aussi a-t-on disputé vivement pour décider si Dante avait ou non connu le récit d'Albéric, et l'avait pris ou non pour base et modèle du sien.

Il faudrait avoir perdu tout sens humain pour comparer sérieusement l'insipide légende de frère Albéric avec le poëme de Dante. Mais il y a néanmoins une remarque historique intéressante à tirer du rapprochement des deux visions; c'est que l'idée première de la *Divine Comédie*, prise dans sa généralité, était déjà une idée très-répandue en Italie

près de deux siècles avant Dante; c'est que cette idée, avant d'être admirablement exprimée en italien, l'avait été déjà en ce latin plat et grossier qu'une grande partie de l'Italie entendait encore au commencement du XIIe siècle ; c'est enfin que le chef-d'œuvre de Dante a eu son antécédent populaire et à demi barbare, comme nous avons vu que plusieurs des nouvelles de Boccace avaient eu les leurs.

Du reste, si curieuse que puisse être, à certains égards, la légende de frère Albéric, elle n'est point, de bien s'en faut, la première ni la seule narration connue d'un voyage idéal dans les divers règnes de l'autre monde. J'espère prouver, dans une des leçons subséquentes, que l'idée d'un tel voyage a été, dans l'Europe entière, une des idées générales et favorites du moyen âge, et partout le thème de maintes compositions plus ou moins poétiques et toutes extrêmement populaires.

Tout ce que je puis dire d'avance à cet égard, c'est que la Toscane a été peut-être la première contrée de l'Europe où des compositions de ce genre aient circulé et pu émouvoir les imaginations. On trouve dans plusieurs recueils ecclésiastiques un opuscule latin, intitulé : *Visio sancti Baronti*. Ce saint Baronte ou Barante fut, à ce qu'il paraît, un noble seigneur qui, voulant expier les désordres de sa vie, se fit moine et partagea ses dernières années entre le monastère de Longoreto et un ermitage aux environs de Pistoie. La vision qui porte son nom est un

récit assez détaillé d'un voyage qu'il avait fait en l'autre monde sous la conduite de l'archange Raphaël. Il était d'abord allé en Paradis où il avait vu toutes les hiérarchies des saints et des bienheureux. Descendu de là en enfer, il y avait trouvé beaucoup de moines et d'évêques de sa connaissance, tourmentés de diverses manières. Cette vision, citée par un auteur du IXe siècle, est censée antérieure à l'an 685, année de la mort de saint Baronte. C'est donc de plus de cinq siècles qu'elle a devancé celle de frère Albéric.

Pressé par le temps et obligé de clore cet aperçu de la portion populaire de la littérature latine de l'Italie au moyen âge, je me hâte d'y comprendre des ouvrages plus considérables, d'un tout autre genre et d'un genre plus grave que tous ceux qui précèdent. Parmi les historiens originaux de l'Italie, en langue latine, qui composent la plus grande partie du précieux recueil de Muratori, il y en a indubitablement un grand nombre auxquels le titre de populaires ne conviendrait d'aucune façon. Ce sont ceux dans la composition desquels leurs auteurs ont porté à droit ou à tort, peu importe, des prétentions de science, de littérature et de belle latinité, et qui ont écrit pour la classe peu nombreuse des hommes ayant reçu une instruction positive, et versés dans la connaissance des anciens auteurs latins.

Mais à côté de ceux-là s'en trouvent d'autres sur lesquels il suffit de jeter un coup d'œil pour les

classer aussitôt dans une catégorie différente. Ce sont des histoires ou des chroniques écrites en un latin habituellement simple et familier, souvent trivial et jeté comme d'une pièce dans les formes propres des idiomes romans; pour tout dire, en un mot, en latin semi-barbare. Les auteurs de ces ouvrages ont indubitablement visé à la plus grande popularité possible; ou, pour mieux dire, ils n'ont visé à rien. Tout en écrivant de leur mieux, tout en se livrant librement à leur inspiration et à leur goût, ils n'ont point dépassé la hauteur où le commun des lecteurs de leur époque pouvait les suivre et les comprendre.

Je n'ai nullement songé à dresser la liste de ceux des historiens publiés par Muratori, qui devraient être classés dans cette catégorie d'historiens populaires : la rédaction de cette liste pourrait présenter des difficultés; mais il est aisé d'indiquer au moins quelques-uns des ouvrages qui en feraient infailliblement partie. De ce nombre serait le récit des faits et gestes de l'empereur Frédéric Barberousse, par Raul ou Radulphe de Milan, auteur contemporain. On pourrait y joindre à coup sûr l'histoire de Lodi au XIIe siècle, par les deux Morena, et la chronique universelle des événements arrivés de 1189 à 1243, par Ricardo da S. Germano. Je me borne à ces indications, dont il ne tiendrait qu'à moi d'augmenter beaucoup le nombre.

Maintenant, pour ne pas me renfermer dans le vague des assertions générales et abstraites en ce qui concerne le caractère, le style et le ton de ces

ouvrages, je crois devoir en citer au moins un passage. Je le choisirai dans l'histoire de Lodi, par Othon de Morena, histoire de la plus stricte vérité, pleine de vie, pleine du sentiment réel de l'époque, et d'un intérêt qui ne tient certainement pas aux grâces ni à la correction du style.

Il s'agit, dans le morceau que je vais citer en partie, d'un événement arrivé en 1150. Les Milanais, vainqueurs en guerre des Lodisiens, exigèrent d'eux, pour condition de la paix, un serment de soumission absolue. Si dure que fût la condition, les Lodisiens aux abois étaient résolus à l'accepter, sauf la foi qu'ils avaient jurée à l'empereur et à laquelle ils ne voulaient pas manquer. Les Milanais n'admirent point l'exception; ils sommèrent de nouveau ceux de Lodi de prêter le serment exigé, dans un court délai qui expirait le jeudi après la fête de Pâques, sous peine, en cas de refus, d'être bannis de leur ville et dépouillés de tous leurs biens.

A cette impitoyable sommation, la consternation et le désespoir furent grands parmi les Lodisiens; mais rien ne put les décider à manquer à la foi qu'ils croyaient devoir à l'empereur. Ils prirent la résolution unanime de s'expatrier plutôt que d'obéir aux Milanais : c'est le tableau de cette retraite que je vais d'abord traduire fidèlement.

« Le jeudi suivant, lorsque le soleil était déjà au coucher, tous les Lodisiens, hommes et femmes, tant petits que grands, ayant abandonné leurs demeures et tous leurs autres biens, fermant derrière eux les

portes de leurs maisons et n'y ayant laissé dedans, pour gardiens, que les chiens et les chats, se retirèrent tous ensemble, pendant toute la nuit, au château de Pizzighetone qui est situé entre l'Adda et le Serio.

« Celui qui aurait alors vu les femmes porter de leurs enfants, l'un au col, l'autre dans les bras, ceux-ci attachés aux pans de leurs vêtements, ceux-là pleurant d'aller derrière elles, tandis qu'elles-mêmes avec leurs enfançons tombaient à chaque instant, tantôt sur le chemin, tantôt dans les fossés; (celui qui aurait vu) de grands capitaines et leurs épouses qui n'avaient pas de chevaux, se traîner à pied du mieux qu'ils pouvaient, et plusieurs d'entre eux criant, quand ils venaient à tomber dans les fossés avec leurs femmes, car il était nuit et qu'en outre il pleuvait, celui-là n'aurait jamais pu être si joyeux que, touché de pitié, il n'en fût devenu triste, et qu'induit à compassion, il n'eût versé des larmes.

« Quand ils furent tous arrivés à Pizzighetone, n'ayant point là de maisons ni d'autres abris, où ils pussent se retirer, et l'endroit étant trop petit pour recevoir une si grande multitude, trois ou quatre familles s'établissaient ensemble dans une petite maison et logeaient si fort à l'étroit qu'ils étaient comme l'un sur l'autre.

« A raison de ce qu'ils étaient ainsi pressés et du changement de pays qu'ils avaient subi et parce que c'était l'été, à raison aussi du changement de nourriture, et surtout à cause de l'eau dont ils buvaient tous les jours, n'ayant point coutume d'en boire,

mais de bon vin, un si grand nombre d'entre eux, hommes ou femmes, mais particulièrement d'enfants, périt, que la journée suffisait à peine à les enterrer. »

Je m'en tiendrai à cet échantillon de la narration d'Othon de Morena : il suffira, je l'espère, pour donner une idée du ton général de cet historien et pour en constater la popularité. Quant à la diction latine de cet auteur, il n'y a point de traduction qui puisse en faire juger; pour indiquer à quel point elle est triviale, incorrecte et mal construite, il est indispensable d'en citer quelques traits.

Voici, par exemple, une partie du passage où il décrit la marche des enfants et des mères :

« Qui tunc videret mulieres *de* parvulis suis unum in collum alium in brachiis suis deferentes, aliosque ad vestimentorum suorum *gaidas* se *tenentes*, cæterosque *post eas ire lugentes*... »

Voici un autre endroit où il décrit les mauvais effets de l'eau sur des personnes accoutumées à l'usage du vin :

« Propter aquam quam *ipsi* ferè omnes bibebant quotidiè, cum non *ex ea bibere*, sed *ex bono vino soliti fuerant*... »

Je ne chercherai point à faire ressortir ici la platitude et l'impropriété de ces expressions, ce serait chose superflue; j'observerai seulement que cette impropriété et cette platitude tiennent en grande partie à l'influence prédominante d'un idiome néo-latin parlé aux époques où le latin, dont nous venons de voir un échantillon, était encore usité comme

langue littéraire. C'est indubitablement à la même cause qu'il faut attribuer les autres incorrections qui se rencontrent de même dans cet échantillon, l'usage de plusieurs mots barbares, tels que ceux de *gati*, de *gaidae*, de *pluvebat;* l'emploi très-fréquent et gratuit du pronom *ipse*, comme article, celui de *quod*, comme conjonctif verbal, l'adjectif numéral *unus*, comme article indéfini, et plusieurs autres particularités grammaticales également opposées au génie du latin.

Je terminerai ce que j'ai cru devoir dire des historiens latins de l'Italie, au moyen âge, par une observation générale qui me paraît bien indiquer les tendances populaires auxquelles ces historiens ont obéi parfois à leur insu.

J'ai parlé, dans la précédente leçon, de chants populaires en latin, composés en Italie, à toutes les époques du moyen âge, en commémoration des grands événements nationaux. J'ajouterai ici ce que j'aurais pu dire dès lors : c'est que les plus graves historiens de ce pays et de ces époques ont fréquemment suivi à cet égard les usages et le goût populaires. Il y en a plusieurs d'entre eux qui, quand ils en viennent à quelque événement mémorable, à quelque accident particulièrement fait pour émouvoir la sympathie ou l'imagination des peuples, ne se contentent pas de les raconter en historiens et en prose plus ou moins commune. Ils font, à l'endroit de ces événements, une sorte de pause poétique pour les célébrer en vers par des pièces détachées du corps

de leur narration; or, il y a de ces pièces qui sont de vrais chants populaires, indubitablement faits pour circuler comme tels et ayant, selon toute apparence, servi à cette destination, mais n'existant plus aujourd'hui que dans les ouvrages où ils furent d'abord insérés comme embellissements poétiques.

Tels sont, par exemple, un chant sur la mort de Guillaume II, roi de Sicile, en 1189, et un autre sur la prise de Damiette par les Sarrasins en 1221, qui se trouvent tous les deux dans la chronique générale de Richard da S. Germano. Tels sont encore plusieurs chants du même genre qui se rencontrent dans l'histoire de Milan par Landulphe le vieux, et dans diverses autres chroniques, où ils figurent comme autant d'indices caractéristiques du goût et du sentiment populaires qui, plus aisément en Italie qu'ailleurs, se glissaient dans ces sortes de compositions.

Puisque j'en suis revenu à citer des pièces de vers en latin populaire, j'en citerai encore une d'un genre très-différent des précédentes; mais non moins curieuse et, à ce que je suppose, encore inédite. Cette pièce se trouve sous le nom du fameux Pierre des Vignes, chancelier de l'empereur Frédéric II, à la fin d'un manuscrit de ses lettres latines; elle est intitulée *Rythmus*, et ce titre a déjà quelque chose de remarquable comme étant celui de toutes les pièces de vers en latin plus ou moins barbare, que j'ai jusqu'ici désignées par le nom de populaires. Elle est comme toutes les autres, divisée

en couplets, et chaque couplet est composé de quatre vers hendécasyllabes rimant ensemble.

Mais c'est surtout par le motif et le sujet que la pièce est intéressante. C'est un chant satirique des plus hardis et des plus amers, contre la cour de Rome, chant évidemment destiné à circuler dans toute l'Italie pour y rendre l'empereur populaire aux dépens des papes et du clergé, représentés sous le jour le plus odieux. Tout, dans l'exécution de la pièce, répond à ce motif : le mètre du vers à cette époque déjà vulgaire, la division en couplets, la rime et le latin lui-même, qui, bien que passablement grammatical, n'en est pas moins à peu près aussi rude et aussi plat que possible. On en peut juger par deux couplets qui servent à marquer approximativement la date de la pièce, puisqu'ils sont relatifs au pape Grégoire IX, mort en 1240. Les voici :

Credo quod Gregorius, qui dictus est nonus,
Fuit Apostolicus vir, sanctus et bonus :
Sed per mundi climata strepit ejus sonus,
Quod ad guerras fuerat nimis pronus.
Hic de finibus suis coegit exire,
Antiquam concordiam et fecit abire
Ultimum mundi limitem, nec potest quis scire
Ubi nunc permaneat, vel saltem audire.

Tous les autres couplets, et il n'y en a pas moins d'une centaine, sont du style et du ton de ces deux-là ; de la même rudesse, de la même trivialité. Or, l'on a la preuve certaine qu'ici la trivialité et la ru-

desse sont volontaires et réfléchies; qu'elles tiennent, non à l'ignorance et à l'incapacité de l'auteur, mais à une intention formelle de sa part, à l'intention d'être compris, répété, chanté par la foule des Gibelins d'un bout de l'Italie à l'autre. En effet, il nous reste de Pierre des Vignes un assez grand nombre d'épîtres en latin. Or, la latinité de ces épîtres, si elle n'est ni bien élevée, ni bien élégante, est néanmoins très-supérieure à celle des couplets cités. Elle a tout ce qu'il faut pour constater que Pierre des Vignes avait fait une étude sérieuse et suivie du latin; et que, quand il était en cette langue aussi plat que nous venons de le voir, c'est qu'il voulait bien l'être, et qu'il avait ses raisons pour cela.

Je bornerai là ces aperçus : j'ai hâte d'en préciser, d'en concentrer un peu les résultats et d'y rattacher d'une manière générale l'argument des leçons subséquentes.

Je viens de pousser à peu près aussi loin que cela se pouvait, l'histoire de la culture et de l'intelligence traditionnelles du latin en Italie. Je l'ai poussée jusqu'au commencement du xive siècle, époque à laquelle il existait déjà, non-seulement une langue, mais une littérature italienne; littérature déjà assez riche, déjà caractérisée, ayant déjà subi des modifications remarquables. Cette littérature avait commencé vers 1200 ; elle avait eu par conséquent tout un siècle pour se développer.

Durant tout ce siècle, l'Italie avait eu comme

deux langues et deux littératures. Avec l'italien, déjà fixé et poli, déjà élevé au rang d'idiome littéraire, elle avait eu ce latin vulgaire et grossier dont j'ai tant parlé. Avec cette littérature populaire dans laquelle s'était réfugié le latin vulgaire, abandonné comme idiome vivant, avait fleuri cette autre littérature en langue italienne dont je viens de parler, et dont j'ai encore quelques mots à dire.

Nous verrons plus tard en quoi consistait cette dernière, prise dans son ensemble; mais il y en a une portion essentielle dont je suis dès à présent obligé de signaler l'existence. Cette portion était, pour ainsi dire, la doublure italienne de cette même littérature en latin semi-barbare dont j'ai essayé de donner une idée.

Cette dernière consistait principalement, comme nous l'avons vu, en chants historiques ou satiriques sur les événements contemporains; en fictions romanesques, arbitraires ou ayant pour base les traditions historiques sur les événements des temps anciens; en narrations sérieuses, développées sous forme d'histoires ou de chroniques, du ton le plus simple et avec la franchise la plus naïve; en légendes destinées à mettre en relief, sous une forme populaire, les idées et les croyances religieuses du moyen âge.

Cette littérature embrassait, comme on voit, tout ce qui devait exciter la sympathie et l'intérêt, tout ce qui pouvait émouvoir les imaginations des Italiens du moyen âge. Dans ce sens elle était vraiment na-

tionale, vraiment italienne. Elle n'avait plus rien d'antique, plus rien de romain, pas même le latin qui en était resté l'idiome; ce latin altéré, dénaturé s'était, comme tout le reste, empreint du génie du moyen âge ; il n'aurait pas été compris par les admirateurs contemporains de Cicéron et de Virgile.

J'ai placé au commencement du XIIIe siècle la naissance d'une littérature italienne en langue italienne, et notamment de la portion de cette même littérature que je viens de signaler comme une doublure de cette dernière. Assez peu importe ici le plus ou moins d'exactitude de cette date sur laquelle je reviendrai nécessairement. Ce qu'il est essentiel d'observer et de reconnaître ici d'avance, c'est l'identité intrinsèque des deux littératures, je veux dire de la littérature en langue italienne, qui commençait, et de l'ancienne littérature populaire latine qui était au moment de s'éteindre.

Elles eurent toutes les deux, durant tout le siècle où elles coexistèrent, la même destination et les mêmes arguments; elles furent toutes les deux animées du même esprit, empreintes du même caractère de popularité. Tels, en un mot, furent les rapports qu'il y eut entre l'une et l'autre, qu'il n'y a pas moyen de concevoir la plus récente, autrement que comme la conséquence immédiate, comme la continuation directe de la plus ancienne, de la littérature latine. La première naquit de celle-ci; elle en naquit de toute pièce; elle en sortit aussi réellement,

aussi complétement que l'italien lui-même était déjà sorti du latin.

Ce fait général, le fait de cette double origine que je ne puis ici qu'énoncer et qu'affirmer, les leçons suivantes seront employées à le développer, à le mettre en relief, à en marquer la progression et les époques, à en indiquer les raisons et à en caractériser les résultats. Je traiterai dans la prochaine leçon de la formation de la langue italienne, et je tâcherai de montrer comment, en quel temps et suivant quelles lois ou quelles analogies elle se détacha du latin.

QUATORZIÈME LEÇON.

FORMATION DE L'ITALIEN.

I.

Si peu ancienne, si certainement dérivée que soit une langue, et avec quelque circonspection que l'on remonte vers son origine, on arrive toujours à quelque chose de vague, d'obscur, de mystérieux, qui défie la curiosité la plus audacieuse et la plus érudite. C'est là comme le résultat obligé de ces sortes de recherches, un idiome dérivé étant toujours, à son origine, quelque chose d'insaisissable et d'indécis entre deux autres idiomes, dont l'un qui finit n'a plus proprement d'existence, et dont l'autre n'existe pas encore. — Tout ce que l'on peut faire, dans une pareille recherche, pour la rendre aussi utile et aussi sûre qu'elle peut l'être, c'est d'y procéder avec une méthode rigoureuse, de ne s'y permettre aucune hypothèse arbitraire, de ne négliger aucune donnée positive, et de se borner à circonscrire la vérité dans l'espace le plus resserré possible, où l'on puisse s'assurer qu'elle est renfermée, sans prétendre la préciser au delà de ce que permet la nature des choses. Tels sont les principes que je me suis prescrits, en traitant des origines de la lan-

gue italienne ; ce sera à vous, messieurs, à juger de l'exactitude et du succès avec lesquels je les aurai suivis. Je me suis peu inquiété de tout ce qui a été jusqu'ici rebattu sur ce sujet; mais j'ai voulu ne repousser, et je crois n'avoir en effet repoussé des opinions différentes de la mienne, rien de ce qu'elles ont de vrai.

J'ai conçu la question de l'origine et de la formation de la langue italienne, comme un problème à la solution duquel pouvaient être utilement employés trois sortes de données, savoir : Des témoignages purement historiques. — Des considérations tirées du système des noms propres tant de lieux que d'hommes et de famille usités en Italie dans les diverses périodes du moyen âge, et pris tels quc les donnent l'histoire, les chroniques, les actes de toute espèce, publics ou privés. — Enfin des notions déduites des documents en latin barbare, dans lesquels se trouvent des mots ou des formules grammaticales qui appartiennent de même aux idiomes vulgaires de l'Italie.

Je poserai séparément les résultats de chacune de ces trois sortes de données, pour examiner ensuite jusqu'à quel point ces résultats s'appuient, se confirment et se complètent les uns les autres.

Je commence par les témoignages historiques qui peuvent se rencontrer dans les écrivains latins de l'Italie, concernant l'existence des dialectes vulgaires en général, ou de quelqu'un de ces dialectes en particulier. Mais il est évident que les témoignages dont

il s'agit ne peuvent avoir ni importance ni valeur, dans la question présente, à moins qu'ils ne remontent à une époque antérieure à celle des plus anciens monuments écrits dans un dialecte italien, peu importe, pour le moment, dans lequel. C'est là un point de chronologie sur lequel il faut d'abord s'entendre.

Parmi les plus anciens monuments de la littérature italienne, il n'en existe point aujourd'hui que l'on puisse, avec certitude, ni même avec probabilité, faire remonter au delà de douze cents. Mais parmi les documents en italien qui, sans avoir proprement un caractère littéraire, n'en sont pas moins la preuve irrécusable de l'existence de l'idiome dans lequel ils sont écrits, on en cite deux antérieurs au XIII[e] siècle. L'authenticité de ces deux documents a été, il est vrai, plus d'une fois et par plus d'un motif, révoquée en doute : cependant, la supposition n'en ayant jamais été suffisamment constatée, et n'étant guère vraisemblable en elle-même, je n'hésite point à les admettre pour authentiques.

Le premier des deux est une inscription gravée sur une plaque de marbre, et destinée à perpétuer la mémoire d'une aventure de chasse arrivée en Toscane, en 1184. L'empereur Frédéric I[er], dit Barberousse, se trouvant dans la vallée de Mugello, dans le Florentin, s'y arrêta dans un château des Ubaldini. Là, prenant un jour le divertissement de la chasse, il poursuivait avec ardeur un cerf qui était sur le point de lui échapper, lorsque son hôte Ubaldo degli Ubaldini, se jetant au-devant du pauvre fugitif,

le saisit vigoureusement par les cornes et l'arrêta le temps nécessaire pour donner à l'empereur le temps de le tuer. Charmé du trait, Frédéric Barberousse fit don à Ubaldo du bois du cerf immolé, et ce bois glorieux devint dès lors la pièce principale des armoiries des Ubaldini. Ce fut en commémoration de cet exploit de chasse qu'Ubaldo fit graver sur le marbre l'inscription dont je parlais tout à l'heure. Elle est en trente-six courtes lignes rimées, dont les six premières sont latines, et les suivantes italiennes. — J'aurai peut-être ailleurs l'occasion de revenir sur cette inscription : je n'ai besoin ici que d'en noter l'existence et la date.

Le second document dont je veux parler est une inscription qui fut autrefois gravée sur une pierre de la voûte de l'église cathédrale de Ferrare. La voûte ayant été refaite ou réparée en 1572, l'inscription disparut, et n'est aujourd'hui connue que par les copies qui en avaient été prises au temps où elle existait encore intacte. Si ces copies sont exactes, l'inscription dont il s'agit, et qui consiste en quatre petits vers assez barbares, portait la date de 1135. C'est jusqu'à présent ce qu'après toutes les recherches imaginables, on a pu découvrir de plus ancien, dans un dialecte italien.

Il n'y a pas moyen de supposer que ce dialecte n'existât précisément qu'à dater du jour où il fut employé à une inscription gravée dans une église en 1135. Il est au contraire de toute évidence que l'on n'employait à un usage public et solennel qu'un

idiome généralement entendu et parlé. Mais c'est ici que les monuments écrits venant à manquer, il devient indispensable d'y suppléer par les moyens indirects que j'ai indiqués, et parmi lesquels j'ai compris les témoignages historiques.

Les allusions à l'existence de dialectes vulgaires, que l'on transcrit dans les écrivains italiens du moyen âge qui ont écrit en latin, sont généralement parlant rares et peu décisives. En voici quelques-unes.

Les auteurs ecclésiastiques qui ont raconté les démêlés et la lutte des deux papes Victor et Alexandre III, rapportent que les Romains, favorables au premier, criaient en l'accompagnant jusqu'au palais pontifical : *Papa Vittore, S. Pietro l'elegge :* Victor est pape, S. Pierre l'élit. C'est une phrase tout italienne, qui ne permet pas de douter que cette langue ne fût celle des Romains, à l'époque où elle fut prononcée, par forme d'acclamation publique, c'est-à-dire en 1160. Mais le fait a peu d'importance, et ne nous apprend rien que l'on ne pût aisément savoir ou deviner d'ailleurs.

Un des historiens de la ville de Milan, Landulphe le jeune, à propos de débats qui eurent lieu pour l'élection d'un archevêque, trouve aussi l'occasion de mettre dans la bouche de la population milanaise cette exclamation italienne : *Ecco la stola, ecco la stola.* Or, l'événement auquel cet incident se rapporte, étant antérieur à 1118, il oblige à supposer l'usage d'un dialecte vulgaire à Milan, dès le commencement du XIIe siècle.

Je trouve aussi des témoignages assez positifs de l'usage d'un dialecte italien, dans le midi de l'Italie, à la fin du XIe siècle : mais les faits auxquels se rattachent ces témoignages étant des faits minutieux qu'il faudrait détailler au delà de ce que comporte leur intérêt intrinsèque, j'aime mieux les omettre que d'y chercher des résultats un peu vagues, et dont je puis aisément me passer.

J'arrive tout de suite au seul témoignage d'une véritable importance que j'aie trouvé dans les écrivains latins de l'Italie, relativement à l'histoire de la langue italienne. J'ai eu déjà l'occasion de citer ce témoignage; mais c'est ici le cas de le rappeler d'une manière un peu plus positive.

Un Italien nommé Gonzon, personnage estimé pour son savoir, fut vers l'an 960 appelé d'Italie en Allemagne par l'empereur Othon Ier. Passant par le monastère de Saint-Gall, il s'y arrêta quelques jours et y eut avec les moines de longues conversations en latin, dans l'une desquelles il employa malheureusement un accusatif au lieu d'un datif que réclamait la règle de la grammaire latine, et devint par là la fable des moines, et d'un entre autres, qui railla impitoyablement le pauvre Gonzon de son solécisme. Gonzon écrivit pour sa défense une immense lettre, dans laquelle il étala toute la science de son temps pour montrer à ceux qui lui reprochaient si amèrement de ne pas savoir le latin combien ils se trompaient à cet égard. Voici le passage de cette lettre, qui

a de l'intérêt pour l'histoire de la langue italienne :

« Falso putavit S. Galli monachus me remotum « a scientia grammaticæ artis, licet aliquando re« tarder usu nostræ vulgaris linguæ, quæ latinitati « vicina est. »

« Le moine de Saint-Gall m'a cru à tort étranger à la connaissance du latin, bien que j'y sois quelquefois arrêté par l'habitude de notre langue vulgaire, qui se rapproche du latin. »

Le passage est aussi positif et aussi significatif que possible. Gonzon parle d'une langue vulgaire qui est celle de son pays, différente du latin, mais s'en rapprochant au point que l'habitude qu'il en a le gêne parfois quand il veut parler ce dernier. Je sais que M. Raynouard a cité ce même passage en preuve de l'existence en Italie non pas de l'italien, mais de cette langue romane primitive dont il fait dériver tous les dialectes néo-latins et l'italien lui-même. Mais j'ai déjà exposé mes raisons pour ne point croire à cette langue romane primitive, et je n'hésite pas le moins du monde à regarder la langue dont Gonzon parle dans le passage cité de sa lettre comme l'italien; et s'il pouvait rester à quelqu'un le moindre doute à cet égard, j'ose avancer que ce doute serait totalement dissipé par la suite et l'ensemble de ces recherches.

Je pose, en attendant, comme un fait constaté par le concert des témoignages historiques, qu'antérieurement à 1135, époque de la première tentative connue, faite en Italie pour appliquer l'écri-

ture à un dialecte italien, il y eut des dialectes italiens parlés, et cela dès le milieu du xe siècle.

Ce premier résultat établi, je passe à des preuves d'un autre genre : je vais considérer quel parti il est possible de tirer, pour l'histoire de l'italien, des noms de famille et de lieu usités en Italie durant certaines périodes du moyen âge. Mais ici j'ai besoin de quelques considérations préliminaires pour expliquer le motif général de cette partie de mes recherches, particulièrement en ce qui concerne les noms d'homme et de famille.

Il serait curieux de suivre avec attention, à travers toute la durée du moyen âge, les variations des noms propres italiens : on trouverait, je crois, dans ces variations quelque chose de caractéristique; on y trouverait des indices réels, bien que très-sommaires et très-fugitifs, des grandes révolutions de la société. C'est un sujet dans lequel je ne veux ni ne puis entrer sérieusement, mais dont il est indispensable pour moi de donner, en passant, quelque idée.

Au VIIIe siècle (pour ne point remonter au delà), le système de noms propres usité en Italie était on ne peut plus simple ou, pour mieux dire, plus imparfait et plus grossier. Il n'y avait plus de noms de famille; ils étaient tous individuels, personnels, tant ceux des conquérants germains que ceux des anciens habitants du pays. Ces derniers étaient, pour la plupart, encore tout à fait latins pour la forme comme pour la signification. Ainsi un Italien,

un homme de descendance romaine figurera dans les documents écrits sous les noms d'*Amelius*, de *Maternus*, de *Stephanus*, de *Johannes*, ou autres semblables, tous latins ou latinisés. Un homme de la race conquérante, un Lombard, se nommera tout aussi simplement *Herimbertus*, *Garibaldus*, ou de tout autre nom pareillement dérivé des langues teutoniques.

A mesure que la société devint un peu moins rude, et se rapprocha des voies abandonnées de la civilisation, ces noms propres, jusque-là tout à fait individuels, tendirent par degré à devenir collectifs, et ce furent ces surnoms, personnels aussi dans le principe, qui finirent généralement par devenir des noms de famille. Comme ces surnoms étaient d'ordinaire imposés par le public, ils étaient tous et toujours plus ou moins significatifs, une expression plus ou moins caractéristique de l'opinion de la société sur les individus, ils avaient tous quelque chose de pittoresque ou d'historique; ils impliquaient l'éloge ou le blâme. Parmi les noms des familles féodales, il y en avait beaucoup qui n'avaient pu être, dans l'origine, que des sobriquets injurieux ou satiriques inventés et perpétués par la démocratie. Ce fut au XIIIe que le système caractéristique de noms propres d'homme ou de famille acheva de prendre en Italie tout son développement, toute sa portée morale et politique. Quelques citations suffiront pour en donner une idée, et pour faire en même temps comprendre quel parti l'on en peut tirer pour l'histoire de la langue italienne.



A l'époque dont je veux parler, c'est-à-dire toujours au XIIIe siècle, les noms des plus nobles familles n'étaient souvent que de simples épithètes satiriques passées des ancêtres aux neveux. A Florence, par exemple, on trouve des *pazzi* (des fous), des *ubbriachi* (des ivrognes), des *infangati* (des embourbés), des *importuni*, et beaucoup d'autres familles n'ayant de même pour noms que des épithètes aussi franches que celles que je viens de citer.

D'autres noms, au lieu d'être, comme les précédents, de simples adjectifs, sont des noms composés tantôt d'un substantif modifié par un adjectif, tantôt de deux mots liés l'un à l'autre par un troisième, qui est une préposition ou un verbe. Ceux-ci sont les plus remarquables : ils sont tous l'expression complexe de quelque accident particulier ou de quelque fait principal de l'existence des individus ou des familles auxquels ils ont été imposés. Ils figurent par centaines dans les documents historiques du XIIIe siècle : il me suffira d'en citer quelques-uns, pris au hasard dans diverses localités de l'Italie. Les *Foraboschi*, les perce-bois; *Dio ti salvi*, que Dieu te sauve; *Capo in sacchi*, tête en sac; *Forti in guerra*, les vaillants en guerre; *Pela vicini*, les pele-voisins, nom propre d'une famille féodale qui aurait été certainement donné à beaucoup d'autres sans le besoin de distinguer; *Viva chi vince*, vive qui triomphe! exclamation de cynisme politique transformée en nom propre; *Benti voglio*, je te veux du bien, je t'aime.

Ces noms propres sont de vraies propositions, de véritables phrases italiennes, des phrases correctes et d'un tour aussi varié que le comporte le petit nombre de termes dont elles sont composées. Il est évident que de pareils noms n'ont pu être imposés qu'en Italie, que par des Italiens, et qu'à des époques où il existait déjà une langue italienne, ayant déjà des mots et des formes propres qui la distinguaient suffisamment des autres dialectes néo-latins. Si donc on savait d'une manière un peu positive en quel temps les Italiens ont commencé à avoir pour noms propres des phrases composées sur le modèle des précédentes, ou seulement des mots simples, mais strictement et purement italiens, on saurait par là avec certitude qu'en ce temps, quel qu'il soit, il existait déjà une langue italienne. Or, c'est là une recherche facile à faire : il ne s'agit que d'observer un peu la forme des noms de famille en remontant aussi haut que possible du XIIIe siècle aux siècles antérieurs.

Je ne m'arrêterai pas au XIIe siècle; il diffère à peine du XIIIe, sous le rapport dont il s'agit, et je ne gagnerais rien à y faire des recherches. Je passe tout de suite au XIe, où les noms propres consistant en phrases de pur italien, sont déjà très-nombreux, et démontrent avec certitude l'existence de cette langue. En voici quelques-uns des plus caractéristiques : *Musca in cervello* (mouche en cerveau); *Scanna becco* (égorge-bouc); *Mangia-troja* (mange-truie); *Ruba-castello* (vole-château); *Bocca-badata* (bouche-béante);

Mala-gonella (méchante-robe). De tous les mots qui sont entrés dans ces six noms propres, il n'y en a pas un qui ne soit encore aujourd'hui proprement italien, pas un qui ne soit une démonstration certaine, une preuve vivante de l'usage de la langue italienne au XIᵉ siècle.

Si je remonte encore plus haut, jusqu'au Xᵉ siècle, je trouve encore, dans toutes les parties de l'Italie, des noms propres composés à la manière des précédents, et dont les éléments sont également italiens. A Ravenne, par exemple, je rencontre dans des documents de l'an 983, les trois noms suivants: *Dominico Barba-lisciado*, *Leozoppo*, *Dominico Torna folia*. A Modène, en 918, je trouve : Lambertus qui cognominatur *Cavinsacco* ou *Capo in sacco*. J'en ai noté une foule d'autres qu'il serait superflu de citer.

Je dois toutefois observer que les noms propres de cette forme sont plus rares au Xᵉ siècle que dans les suivants. Je remarquerai aussi qu'ils y sont assez fréquemment rendus en latin barbare. Comme les documents où ils figurent sont en général des actes notariés, écrits en mauvais latin, il était tout simple que les auteurs de ces actes cherchassent parfois à latiniser les noms ou surnoms populaires des personnages contractants. Mais, dans ce cas même, les dénominations italiennes percent clairement à travers le latin barbare dont on leur a fait comme une enveloppe factice. On trouve, par exemple, dans un acte de 945, rédigé à Vérone, le nom de *Lupo supla*

in punio, barbarisme dans lequel on reconnaît aisément le sobriquet italien de *Soffia in pugno*.

Au IXe et même au VIIIe siècle, ces noms propres composés de termes de l'idiome vulgaire ne manquent pas entièrement dans les documents historiques; mais ils y sont rares, ils ne s'y rencontrent plus que par exception. Ce que l'on y trouve plus fréquemment, ce sont des mots simples qui, malgré la terminaison latine dont ils sont parfois affublés, ne pourraient en aucune façon être qualifiés de latins, et ont déjà la physionomie à laquelle on les reconnaît aujourd'hui pour italiens. Tels sont, par exemple, les noms de *Fratellus*, de *Fuscarus*, de *Mazuco*, de *Bonella*.

Le résultat à tirer de l'examen historique des noms d'individus et de famille, usités en Italie, à toutes les époques du moyen âge, autorise donc à croire qu'il existait, à toutes ces époques, des idiomes vulgaires déjà italiens, déjà nettement séparés du latin, et du vocabulaire desquels ces mots faisaient partie. Cette langue italienne, dont Gonzon vient de nous attester l'existence, vers le milieu du Xe siècle, était donc encore plus ancienne, si l'on en juge par le système des noms propres que je viens d'examiner.

L'examen des noms de lieu confirmera de tout point le résultat donné par celui des noms de famille.

Dans les noms de lieu dont je veux parler, je ne comprends point les anciennes dénominations géographiques de l'Italie, les noms des villes ou des provinces, des montagnes ou des rivières, imposés ou



adoptés par les Romains, et altérés ou changés par les descendants de ceux-ci. L'examen de ces altérations nous apprendrait peu de chose relativement à l'origine ou à la formation de l'italien. Les noms de lieux que j'ai en vue sont de ceux qui n'ont guère de chances de passer dans l'histoire. Ce sont ceux des petites divisions du sol formant les propriétés particulières, les champs, les métairies, les habitations rurales. Il y a, je crois, à tirer de ces noms quelques observations positives et d'un certain intérêt pour l'histoire de la langue italienne. Je les concentrerai autant que possible sous deux ou trois chefs principaux.

Je remarquerai d'abord que plusieurs des termes italiens employés aujourd'hui pour désigner les diverses espèces de propriété foncière, les diverses parties d'une habitation rurale, se trouvent déjà dans des actes qui remontent du x[e] siècle au VII[e]. Voici quelques-uns de ces termes, choisis parmi ceux qui reviennent le plus souvent, comme étant les plus généraux.

Tornatoria, une certaine mesure, une certaine capacité de terre.

Terra lavoratoria, terre à labourer, terre à blé.

Petia, *Pezza*, pièce de terre d'une mesure indéterminée.

Casa, maison, habitation, en général.

Casale, maison; relatif à la maison.

Sala, salle, chambre.

Curte, cour, l'enceinte d'une métairie.

En prenant au hasard les noms d'un certain nombre de fonds de terre, et en les comparant d'un coup d'œil entre eux, on y reconnaît aussitôt très-nettement deux sortes, deux classes de noms, les uns latins, bien que déjà dépouillés de leurs terminaisons caractéristiques, les autres déjà séparés du latin, déjà italiens, ou sur le point de l'être. Voici, pour éclaircir mon assertion par un exemple, une liste de douze de ces noms, que je séparerai en deux séries, pour en mieux marquer la différence :

Fundo Popiliano, Flaviano, Istriano, Libiano, Latroniano, Ovilia.

Il n'y a, ce me semble, pas moyen de méconnaître, dans ces six noms, des noms latins et imposés par des hommes parlant latin. En voici maintenant six autres qui, entremêlés avec les premiers, s'en distinguent par une physionomie déjà toute italienne :

Fundo scaciano, Bruniano, Puciano, Bordunelo, Trova, Fusignano.

Enfin, voici quelques noms de lieux composés, et qui le sont d'éléments ou purement italiens, ou plus italiens que latins :

Galiano de sopra, Soprana minore, Soprana majore, Casa episcopana, Cella pitchinna, Strata talliata.

A quelle langue donnerait-on ces noms si on les ôtait à l'italien? Or, de tous ces mots, simples ou composés, les plus récents remontent à 964; les autres sont, pour la plupart, beaucoup plus anciens. Je n'insiste pas davantage sur ce genre de résultats. Je passe à des documents d'une autre espèce, dont le

contenu plus complexe et plus varié que celui des précédents, se prêtera, par cela même, à des conséquences plus étendues et plus décisives.

Il n'y a rien de plus ordinaire que de voir les personnes sachant, mais très-inégalement deux langues différentes, employer dans celle qu'ils savent le moins, des expressions, des locutions, des tournures empruntées à celle qu'ils savent le mieux; et transporter ainsi dans l'une les règles, les exigences et le génie de l'autre. Ce qui là-dessus peut se trouver aisément, mais toutefois accidentellement, vrai d'un individu est toujours et nécessairement vrai d'un peuple, dans des circonstances données. Tout peuple qui, par suite de ses destinées politiques, se trouve obligé de changer de langue, consume toujours plus ou moins de temps à cette transition difficile ; il y a toujours un intervalle dans lequel il a, pour ainsi dire, deux langues, la nouvelle qu'il ne sait pas encore bien, et l'ancienne qu'il s'efforce d'oublier. Cette situation fut, à deux reprises successives, celle des peuples, sujets de Rome. — Ces peuples ayant été une première fois obligés d'apprendre le latin, comme langue de gouvernement et de conquête, l'altérèrent par le mélange de leurs anciens idiomes nationaux. L'empire romain étant tombé, et le latin ayant cessé d'être la langue d'une puissance politique, les peuples qui avaient eu tant de peine à l'apprendre, mais qui à la longue s'y étaient affectionnés comme à leur idiome maternel, essayèrent de le maintenir comme idiome politique,

religieux et littéraire; ils continuèrent à le cultiver, mais ils le cultivèrent sous l'influence toujours croissante des idiomes rustiques qui l'avaient remplacé de bonne heure parmi les basses classes de l'ancienne société romaine. Tout ce qui a été écrit en latin, durant tout le moyen âge, se ressent plus ou moins de cette influence. Les incorrections, les impropriétés, les barbarismes qui y sont si fréquents, tiennent presque tous à l'intervention forcée des formes ou des locutions des dialectes vivants qui avaient pris, dans la société, la place du latin. Ce fait, général dans toute l'Europe romaine, est peut-être plus frappant en Italie, que dans tout autre pays. J'en ai déjà dit quelques mots dans la dernière séance; je dois en parler ici d'une manière plus expresse.

J'ai fait voir que, depuis l'époque de l'invasion des barbares jusqu'au milieu du XIVe siècle, le latin était resté, en Italie, une langue à demi vivante, une langue populaire, en ce sens, qu'il était encore facilement et passablement bien entendu, sinon des basses classes, du moins des classes moyennes de la population. — J'ai fait voir qu'il y avait une littérature italienne, une littérature vulgaire en langue latine. Dans sa généralité et au premier aperçu, le fait peut paraître singulier; mais il n'a plus rien que de très-naturel et de très-simple, si l'on vient à le considérer d'un peu près. Les ouvrages dont se compose cette littérature latine-italienne sont des ouvrages écrits en mots latins ou voulant l'être; mais ce ne sont pas, pour cela, des ouvrages latins.

Le ton, le style, le caractère, le mouvement en sont d'un autre idiome, dont le génie a dominé à leur insu les hommes qui les ont composés. Ils sont romans et italiens; et l'on sent qu'à l'époque où ils furent écrits, tout Italien élevé dans une ville pouvait les comprendre et s'y intéresser.

Je suppose que tous les monuments qui nous restent aujourd'hui de l'italien du XIIe et du XIIIe siècle soient perdus, toutes les preuves de son existence ne seraient pas anéanties pour cela. On en trouverait d'innombrables et de certaines dans la plupart des ouvrages latins de ces deux siècles. On s'assurerait, par une multitude de locutions étrangères au latin, par une allure grammaticale généralement tout autre que celle de ce dernier idiome, que les ouvrages dont il s'agit furent composés sous l'influence d'un idiome dérivé du latin, mais en ayant modifié tous les éléments et tout le système. Demande-t-on des exemples, en éclaircissement ou en preuve de cette assertion? je ne puis être embarrassé que du choix. Voici trois courtes phrases d'un historien milanais, qui a décrit les guerres de Frédéric Barberousse, en Italie:

Tunc Mediolanenses erant in guerra cum Papiensibus. —

Baldaciter steterunt ibi per XV dies.

Remanserunt ad guardam.

Il est évident que du latin pareil n'a pu être écrit que dans un temps et dans un pays où l'on parlait italien.

Veut-on du latin plus italien encore que celui-là ? il n'est pas difficile d'en trouver. Voici trois autres phrases d'un historien du XIIIe siècle :

1° *In nihilo* se defenderunt.

2° *Illi de* Mediolano, pour Mediolanenses.

3° Erat castellum *plus de* septuaginta brachiis altum, et *plus de* triginta longum.

Je bornerai là ces observations sur la latinité d'un grand nombre des écrivains de l'Italie, au moyen âge; elles suffiront pour justifier la conséquence que j'en veux tirer, et pour indiquer le but dans lequel je les ai faites. Il est manifeste que des ouvrages latins dans le genre de ceux que j'ai cités doivent renfermer des données nombreuses et variées pour l'histoire de la langue italienne. Mais il y a, sur ce point, une distinction à faire, une distinction chronologique, la même que j'ai établie tout à l'heure, quand il a été question des témoignages historiques de l'existence de l'italien.

Ce n'est qu'au delà de 1135 que l'italien manque de monuments et que son histoire est inconnue : ce n'est donc qu'autant qu'ils peuvent nous aider à faire remonter cette histoire au delà de l'époque indiquée, que les ouvrages italiens en latin vulgaire peuvent être de quelque importance. Or, cette condition en réduit singulièrement le nombre.

Je ne doute pas cependant qu'en parcourant avec attention et sagacité les documents latins appartenant à l'Italie, à remonter de 1100 jusqu'aux époques des invasions des barbares, on n'y trouvât des

preuves certaines, bien qu'indirectes, de l'existence d'une langue italienne, à des époques où l'on n'est guère accoutumé à en supposer. Je n'ai point eu le temps de faire une recherche si minutieuse; ou pour mieux dire, j'ai été obligé de la borner à une seule espèce, à une seule classe de documents, aux diplômes, aux actes de tout genre relatifs à des transactions entre particuliers.

Ces actes, généralement rédigés par des notaires ignorants ou par des ecclésiastiques fort peu instruits, sont, parmi les documents de la latinité barbare en Italie, les plus barbares de tous, ceux où le latin se montre déchu au plus bas degré de la corruption, si même on peut donner convenablement le nom de latin au jargon informe dans lequel sont conçus les actes dont il s'agit. Mais, c'est précisément la barbarie de ces mêmes actes qui en fait le prix pour l'historien de la langue et des dialectes vulgaires de l'Italie. C'est dans de tels documents que ces dialectes ont dû naturellement faire irruption, dès les premiers instants de leur existence; c'est là qu'avant d'avoir un nom, ils ont dû se confondre avec un idiome n'ayant plus du latin que le nom.

Les documents dont il s'agit, inédits ou publiés, formeraient ensemble une masse prodigieuse, devant laquelle reculerait toute patience, toute curiosité humaine, celle même de découvrir des origines de la langue italienne. C'est vous dire que je n'en ai parcouru qu'une partie infiniment petite: j'en ai

toutefois assez vu pour en choisir un certain nombre où j'ai cru apercevoir des faits assez généraux et assez positifs, pour être notés dans un aperçu historique sur la formation de l'italien. Ce sont ces faits que je vais exposer aussi clairement et aussi vite que je le saurai, pour ne vous arrêter que le moins possible sur ces parties arides de mon sujet.

La première observation à faire sur les documents en latin barbare, quand il s'agit de les considérer relativement à l'histoire de la langue italienne, c'est que, parmi les mots peu variés dont ils se composent, il y en a cependant un assez grand nombre qui ne dérivent point du latin, ou du moins de cette part capitale du latin qui nous a été conservée par les livres. C'est là un fait prouvé d'avance par les noms que j'ai déjà cités comme extraits de ces documents. Il sera mieux prouvé encore dans le cours de ces recherches. Je passe, en attendant, à des considérations plus importantes sur les vestiges du système grammatical qui se manifeste ou se laisse entrevoir à travers la barbarie des monuments divers dont il s'agit.

Il est d'abord de toute évidence que les rédacteurs de ces documents n'avaient plus qu'une tradition aussi vague et aussi confuse que possible des formes grammaticales destinées à marquer le genre, le nombre et le cas des noms latins : ils avaient perdu toute notion positive et certaine de ces formes, et celles dont ils venaient à se rappeler comme par hasard, ils les employaient à l'aventure, sans la



moindre connaissance des conditions qui devaient en déterminer l'emploi. On ne saurait imaginer, en ce genre, de combinaison si arbitraire ou si ridicule dont les documents n'offrent habituellement des exemples. J'en citerai quelques-uns.

« *Feminas qui natas* fuerint, » pour *feminæ quæ natæ....*

« Si omnis parentes ejus fuere *liberas*, » au lieu de : Si omnes parentes ejus fuere *liberi*.

« Donatio *firmes* permaneat, » pour : Donatio *firma*.

C'est ainsi que sont employées les réminiscences de la déclinaison latine, dans la plupart des actes notariés du VIIIe et du IXe siècle, quand elles y sont employées. Je dis, quand elles y sont employées, car elles ne le sont pas toujours. Il y a plus : elles ne le sont que par une sorte d'exception, en vertu de je ne sais quelle prétention pédantesque d'écrire le latin plus correctement qu'on ne le parlait. Dans le plus grand nombre de cas, on se laissait modestement et simplement aller à l'ignorance absolue où l'on était des formes de la déclinaison latine, ou du moins de leur valeur et de leur destination précises. Tout autorise à penser que déjà dès les VIIe et VIIIe siècles, il existait à cet égard, en Italie, une sorte de convention grammaticale consacrée par l'usage général, convention en vertu de laquelle on dépouillait les noms latins des désinences qui en marquaient les cas, pour les réduire autant que possible à une terminaison uniforme et constante.

Cette terminaison invariable ou presque invariable que l'on substitua aux désinences variées de la déclinaison latine, fut non exclusivement, mais généralement celle de l'ablatif latin singulier. Ainsi, pour *dominus*, pour *genitor* et tous les autres cas de l'un et de l'autre, l'on se borna à dire, sans variation *domino* et *genitore*. Quel fut le motif qui fit préférer ces terminaisons ? En vertu de quelle analogie les déduisit-on du latin ? Ce sont ces questions sur lesquelles je pourrai revenir ailleurs ; elles m'arrête raient trop en ce moment.

Ces désinences, ces formes de déclinaison, que l'on retranchait ainsi des mots latins, n'y étaient pas un vain luxe, une complication gratuite. Elles y étaient nécessaires à l'expression de la pensée, elles y marquaient les rapports sous lesquels notre esprit conçoit les objets extérieurs. Il fallait donc indispensablement, en les supprimant, les remplacer par quelque autre chose, par un élément distinct qui les représentât, qui en remplît l'office dans la proposition grammaticle. Ainsi donc, on n'anéantissait pas précisément les désinences, les formes en question : on ne faisait que les décomposer, à l'aide d'un nouvel élément grammatical introduit dans le discours. Ce nouvel élément était la préposition.

Les prépositions diverses employées à la déclinaison de ces noms dépouillés de leurs désinences synthétiques, sont toutes prises du latin, à l'exception d'une seule : ce sont *A, Ad, De, Da, Cum, Per* et *In*.

Elles servent à marquer cinq différents cas, un génitif, un datif, un instrumental, un ablatif et un locatif. Toutes ces prépositions ont encore aujourd'hui en italien, sauf quelques modifications à peine observables, la même valeur et les mêmes fonctions qu'elles ont dans les monuments du VIIIe et du IXe siècle, où elles se rencontrent. Celle qui n'est point proprement latine, et que l'on pourrait dire purement italienne, est la préposition *da*, qui marque l'ablatif.

Dans ce nouveau système de déclinaison, le nominatif et l'accusatif, les deux cas dans lesquels un nom se trouve en relation directe avec un verbe dont il est le sujet ou le terme, ces deux cas, dis-je, n'exigent ni ne comportent l'adjonction d'une préposition, et n'ayant point d'ailleurs de signe particulier, ils ne peuvent être distingués l'un de l'autre que par leur position respective dans la phrase. Au nominatif, le nom précède le verbe, à l'accusatif il le suit. — Tel est, dans son ensemble, ce système de déclinaison, dont les détails se retrouvent dans les monuments italiens du VIIIe et du IXe siècle, écrits en latin barbare.

L'emploi de l'article forme, en quelque sorte, le complément de ce système. Il y est, sinon général, du moins très-fréquent.

L'article y est presque indifféremment emprunté des divers pronoms démonstratifs de la troisième personne : *ille, iste, ipse*. Toutefois, ce dernier y est de beaucoup le plus fréquent de tous, et il n'y figure guère que sous sa forme purement latine de *ipse, ipsa* :

il paraît rarement sous les formes proprement italiennes de *isso, esso, issa, essa*. Mais il y a tout lieu de croire que, dans la rapidité de la conversation ou de la lecture, ces formes diverses n'en faisaient qu'une seule.

Quant au pronom *iste*, il y a une observation assez curieuse à faire. Plusieurs dialectes italiens ont gardé ce mot, soit comme pronom, soit comme article, sans autre modification que celle d'*isto* en *esto*, et d'*ista* en *esta;* mais quelques dialectes ont poussé plus loin l'altération : par un retranchement tout à fait analogue à celui en vertu duquel de *ille* on a fait *lo*, ces dialectes, d'*iste* et d'*ista* ont fait *sto* et *sta*. Or, des documents du VIe siècle prouvent que ce changement était fait dès lors et avait déjà passé dans l'usage commun de certaines parties de l'Italie; comme à Ravenne, à Rimini et le long des côtes de l'Adriatique. Dans un grand nombre d'actes de cette époque, rédigés dans ces localités, on trouve *sto* et *sta*, usités tantôt formellement comme articles, tantôt simplement comme pronoms.

Je passe maintenant aux observations que peuvent suggérer les particularités du système de conjugaison dont les documents en question offrent des exemples. Il est à peine nécessaire d'avertir que les mêmes hommes et les mêmes temps qui avaient oublié, au point où nous venons de le voir, les formes de la déclinaison latine, n'avaient pas dû mieux retenir les formes bien plus complexes et plus difficiles de la conjugaison. Quelques exemples de ce qui se faisait

en ce genre suffiront pour donner la mesure de tout ce qui pouvait se faire. On disait : *Constat me accepissit* pour *me accepisse*. *Occisus factum est* pour *occisus est*; *volere* pour *voluerunt* ou *voluere*; *savere* pour *scire*; *pariet* pour *visum est*; *poteret* pour *posset*, et mille choses à l'avenant.

Plus ces aberrations des formes latines du verbe sont fréquentes et caractéristiques, dans les documents où elles se présentent, et plus elles sont favorables à la seule intention dans laquelle l'historien de la langue latine puisse s'en occuper; plus elles offrent de chances de constater si ces aberrations n'ont pas quelque analogie avec les formes verbales de l'italien, si ce ne sont pas quelques-uns de ces barbarismes latins de conjugaison qui sont devenus la règle et la base de la conjugaison italienne. Sous ce point de vue tout historique elles sont curieuses à observer; et le résultat de cet examen prouve de la manière la plus expresse qu'il y avait déjà quelque chose d'italien dans les influences sous l'empire desquelles le système de la conjugaison latine s'altérait ou s'était déjà altéré, en Italie, aux époques et dans les documents en question. Je recueillerai, en les coordonnant le mieux et les concentrant le plus possible, quelques-unes des observations qui constatent ou tendent à constater ce que je veux dire.

Et d'abord, l'on trouve parfois, dans les documents indiqués, des verbes tronqués, et tronqués d'une manière que l'on pourrait dire italienne, c'est-à-dire privés de leurs consonnes finales et terminés

en voyelle. Ainsi, par exemple, pour *constat* on trouve *consta*, pour *tenet*, *tene*, pour *sunt*, *sun*, pour *occurat*, *occurra*, et d'autres semblables. Mais je n'insisterai pas sur cette observation; elle est de peu d'importance. Il me paraît plus intéressant de noter les altérations d'où l'on peut conclure que les radicaux de certains verbes latins d'un usage très-fréquent avaient été, dès le VIIIe siècle, et probablement encore plus tôt, modifiés et altérés précisément comme ils le sont aujourd'hui dans l'italien.

J'ai dit que l'on trouvait *poteret* pour *posset*; j'ajoute que l'on rencontre de même *esseret* pour *esset*. Or, ces deux conditionnels supposent rigoureusement non pas les vrais infinitifs latins *esse* et *posse*, mais les infinitifs italiens *essere* et *potere* : ces deux infinitifs existaient donc déjà au VIIIe siècle; et il n'y a pas moyen de douter que beaucoup d'autres racines verbales latines n'eussent été modifiées d'une manière analogue.

Je découvrirais aisément d'autres analogies, d'autres identités entre certaines particularités de la conjugaison barbare usitée dans les actes des VIIIe et IXe siècles; mais c'est le principe même de ces deux conjugaisons dont il importerait de constater l'identité. Malheureusement, les exemples propres à éclaircir ce point fondamental sont un peu plus rares que ceux qui se rapportent à d'autres points de détail. Ils sont toutefois en assez grand nombre pour qu'il soit possible d'en déduire quelque chose de positif et de certain.

Ce qui caractérise la conjugaison italienne relativement à la conjugaison latine, c'est le principe de décomposition qui en régit la plus grande partie, décomposition qui s'opère au moyen de différents verbes auxiliaires, tels que : *être, avoir, faire, aller*, etc. Or, il n'y a aucun doute que ce principe ne se soit introduit et n'ait dominé de très-bonne heure dans l'italien, ou dans tout ce qui paraît être l'italien, dans tout ce qui se confond naturellement avec lui. Les exemples pour le prouver ne manquent pas dans les documents en latin barbare du VII[e] siècle au IX[e], et parmi ces exemples, il s'en trouve même quelques-uns particulièrement remarquables qui constatent que le système de conjugaison décomposée était dès lors non-seulement usité, mais plus usité et plus étendu qu'il ne l'a été depuis. — Il y a beaucoup de cas où il semble que l'on y ait eu recours, moins par nécessité que par une sorte de prédilection ou par l'habitude de formuler en paroles distinctes toutes les nuances de la pensée, plutôt que d'essayer de les rendre par des variantes d'un même terme. Ainsi, par exemple, on disait plus volontiers : *res quam visus sum habere* que *res quam habeo*. — J'ai trouvé *poteret esse* pour *esset*, comme si l'on disait en italien : *potesse essere* pour *fosse*. J'ai trouvé de même *voluerunt libertate habere* pour *libertatem habuerunt ;* ce qui ferait en italien : *vollero avere la libertà*, au lieu de *ebbero la libertà*. J'ai cité déjà *occisus factum est* au lieu d'*occisus est*. — Toutes ces formules de décompositiou verbale qui se rencontrent dans des documents à coup

sûr très-peu latins, mais voulant l'être, supposent nécessairement l'usage habituel et familier de semblables formules dans l'idiome général de la société: c'était le latin vulgaire parlé qui passait dans le latin écrit par des hommes sans culture.

Parmi les formules de conjugaison décomposée qui se rencontrent dans les documents dont il s'agit, j'en ai observé une très-remarquable, qui s'applique au futur de l'indicatif. Dans une espèce d'enquête relative à un point de juridiction ecclésiastique, rédigée en Toscane en 715, je trouve une question énoncée en ces termes :

« Si interrogatus fueris, quomodo veritatem *dicere* « *habes?* »

Le personnage à qui cette question est adressée répond :

« Si interrogatus fuero, veritatem *dicere habes.* »

J'ai noté ailleurs comme une singularité caractéristique des idiomes néo-latins, que, dans tous ces idiomes, sans exception, le futur de l'indicatif, bien qu'en apparence synthétique, est réellement analytique, ou décomposé, formé de deux verbes distincts, d'un verbe principal à l'infinitif, et d'un verbe auxiliaire au présent. Dans la plupart de ces idiomes, c'est le même verbe qui sert d'auxiliaire, celui qui exprime de la manière la plus générale l'idée de la possession, le verbe *avoir*. Dans quelques-uns, le verbe employé à cet usage est un verbe marquant le mouvement, comme *venir, aller*.

Les deux éléments ainsi combinés pour exprimer

le futur de la conjugaison néo-latine, ont été peu à peu rapprochés et comme fondus ensemble, de manière à équivaloir pleinement à un futur synthétique. Mais, dans le principe, ils ont été séparés; de sorte que chacun concourait distinctement et pour sa part à la formation du futur. Il y a même des langues romanes dans lesquelles les deux manières d'exprimer le futur ont persisté conjointement. En espagnol, par exemple, pour dire : *je mangerai*, on dit également *yo comeré*, et *yo hé de comer;* ce sont deux formes du futur, quoique la nuance dans laquelle on les emploie, diffère.

Maintenant je reviens aux phrases latines que j'ai rapportées; on saisira aisément l'observation qu'elles m'ont suggérée. Ces deux phrases renferment chacune un exemple très-formel d'un futur décomposé à l'aide du verbe auxiliaire *avoir*, exactement comme en italien et dans les autres langues romanes.

« *Quomodo respondere habes?* ne signifie ni plus, ni moins, ni autre chose que *quomodo respondebis? Respondere habeo* est directement, strictement dit pour *respondebo*. Ainsi donc, dès l'an 715, une des particularités les plus caractéristiques de la conjugaison italienne se trouvait dans le latin plus qu'à demi barbare, qui, s'il n'était déjà l'italien, tendait du moins irrésistiblement à le devenir.

Plusieurs autres temps de la conjugaison italienne, qui sont aujourd'hui synthétiques ou pouvant le paraître, furent certainement autrefois, comme le futur,

des temps analytiques. Mais ceci touche à un point curieux de l'histoire des langues néo-latines sur lequel je me propose de revenir ailleurs, et sur lequel il me suffit, pour le moment, d'avoir jeté un premier indice.

De l'ensemble des faits divers que je viens de noter, il résulte positivement un fait général des plus importants dans la question qui nous occupe : c'est que le latin barbare des VIIIe et IXe siècles renfermait déjà les principaux éléments d'une grammaire italienne, ou si l'on aime mieux un terme plus vague, d'une grammaire parfaitement identique à celle de l'italien.

Peut-on en dire autant du vocabulaire? C'est une autre question qui vient naturellement à la suite de la première, mais d'ailleurs beaucoup moins importante, et sur laquelle je passerai beaucoup plus vite.

Les documents en latin barbare que je parcours avec vous sont généralement très-pauvres en mots : ou, pour mieux dire, les mêmes mots y reviennent perpétuellement dans des formules invariables et comme consacrées dans ces sortes de documents. Il n'y a donc pas à en tirer un grand parti, pour apprécier les rapports de vocabulaire qu'il put y avoir entre le latin barbare et l'italien. Toutefois, même à cet égard, les indices ne manquent pas entièrement, et ne sont pas dépourvus de tout intérêt.

Indépendamment d'une foule de mots purement latins qui ont passé dans l'italien sans variation, et que je me dispense de signaler, les documents dont

il s'agit en présentent d'autres, plus remarquables, en ce qu'ils sont proprement italiens; je veux dire en ce qu'ils ne sont point dérivés du latin, ou en sont dérivés avec des altérations caractéristiques. Voici une liste de quelques-uns de ces mots, liste que je n'ai nullement songé à faire aussi longue qu'elle pourrait l'être. Les documents d'où ils sont tirés sont, pour la plupart, antérieurs au xe siècle, et les moins anciens remontent au delà du xie.

Voici d'abord quelques noms de nombre : *Unu, Quatro, Trenta, Quaranta, Cinquanta.*

En voici d'autres qui désignent tous des objets ou des idées de la vie agricole, et qui se rencontrent naturellement dans des actes qui roulent en grande partie sur des désignations de propriétés rurales : *Conciare, Zappare, Viticella, Rio, Ribariola, Mulino, Mulinaio, Gronda, Fontana, Prato, Pratanella, Pantano, Pantana, Pantanello, Capo.*

Les mots suivants expriment des idées plus générales et d'un ordre différent : *Cambiare, Favellare, Causa, Rocca, Botecha, Strata, Ferita, Ambascia, Scotella.*

Indépendamment de ces résultats principaux, les documents italiens en latin barbare m'ont fourni une multitude de faits de détail qui, pris isolément, n'auraient pas beaucoup d'importance, mais qui en acquièrent par leur coïncidence ou leurs rapports avec des faits plus généraux; je crois pouvoir en rapporter quelques-uns.

Certains verbes latins, dont le radical renferme

une aspiration exprimée par une *h*, ont changé, en italien, cet *h* en *g*, à diverses personnes de divers temps. Ainsi, par exemple, *traho, traîner*, fait *traggo* en italien. Or, cette particularité se rencontre déjà dans le latin barbare des VIII[e] et IX[e] siècles. On y trouve *retragendum*, pour *retrahendum; substragere*, pour *substrahere*.

Plusieurs mots italiens venus du latin ont pris, dans la langue dérivée, une signification assez éloignée de celle qu'ils avaient dans la langue primitive. Le verbe *giungere*, par exemple, entre les divers sens qu'il a en italien, a aussi celui tout particulier, d'*arriver*, d'*atteindre* un lieu, un objet, vers lequel on s'est porté. Or, ce même verbe figure déjà avec cette même signification dans des documents du VIII[e] siècle, appartenant à la Toscane. Il en existe un où je trouve cette expression : *Conjungere ad baselica*, arriver à la basilique. Il y en a un autre où je lis : *Inibi conjunxisse*, être arrivé là.

Il n'y a pas jusqu'à la prononciation de l'italien dont on ne trouve des indices certains aux époques et dans les monuments que nous avons ici en vue. On a la preuve, par exemple, qu'en 756, le *z* initial des mots italiens se prononçait, comme aujourd'hui, *tz*. Dans l'acte d'une donation faite cette année-là à l'église de Saint-Zénon, à Vérone, le nom de Saint-Zénon y est écrit précisément comme l'écrirait un maître de langue italienne, pour en figurer la prononciation aux yeux d'un élève : il est écrit avec un *t* initial, *Tzenoni*. La même prononciation est indi-

quée de la même manière dans le nom de *Florentzione*, qui est un nom d'homme du VIIIe siècle.

Ou je m'abuse fort, ou toutes ces particularités confirment directement le fait général que j'ai énoncé tout à l'heure, savoir que dès le VIIIe et le IXe siècle, le latin traditionnel, le latin parlé par les basses classes de la société italienne ou écrit pour elles, avait subi des transformations nombreuses et caractéristiques qui en avaient déjà fait quelque chose de semblable à l'italien, quelque chose qui tendait à devenir décidément l'italien.

QUINZIÈME LEÇON.

FORMATION DE L'ITALIEN.

I.

Une question se présente d'abord ici, relativement à ce latin barbare qui nous a occupés et dont toutes les parties de l'Italie offrent d'innombrables monuments : ce latin était-il, du VIIIe au IXe siècle, la langue usuelle, la langue vulgaire et générale des populations italiennes, ou bien n'était-il, pour ces populations, qu'une sorte de langue à demi savante, exigeant une certaine étude de la part des notaires et des clercs qui faisaient profession de l'écrire; une langue, en un mot, un peu plus relevée que l'idiome populaire? Les diverses réponses qu'il est possible de faire à ces questions ne sont pas tout à fait indifférentes pour l'histoire de la langue italienne.

Je suis convaincu, bien que je ne puisse pas donner de raison positive de ma conviction, que du VIIIe au IXe siècle les classes élevées et cultivées de la population italienne parlaient encore latin, et un latin, sinon bien élégant et bien correct, du moins très-supérieur au latin des actes privés dont je vous ai cité tant d'exemples.

Mais je suis également persuadé que les basses classes de la population, tant des villes que des campagnes, parlaient un idiome qui, si l'on veut lui donner le nom de latin, était moins latin encore que celui des notaires et des clercs. Je l'ai déjà dit, et je ne crains pas de le répéter : ces clercs et ces notaires, tout en faisant du latin barbare, avaient néanmoins généralement l'intention expresse de faire du latin : ils en employaient, mais au hasard, mais uniquement pour les employer, le peu de formules qu'ils en savaient par une tradition qui allait de plus en plus s'effaçant et s'altérant. Or, en cherchant à faire ainsi plus de latin qu'ils n'en savaient, ils s'éloignaient de l'idiome vulgaire de la masse des populations. Sans arriver à écrire du latin, ils arrivaient de toute nécessité à écrire autrement et à coup sûr beaucoup plus mal que cette masse ne parlait.

Nul doute que l'idiome de celle-ci n'offrît plus d'ensemble et d'unité que les écrits des autres; qu'il ne se fût plus franchement départi des règles du latin, comme d'un joug qui ne lui allait plus, qu'il n'eût donné un développement plus libre et plus complet au principe de décomposition qui en faisait le principal caractère. Nul doute, en un mot, que l'idiome vulgaire de l'Italie aux époques dont il s'agit, ne fût encore plus voisin de l'italien, que ne l'était ce latin barbare, dans lequel nous avons cependant reconnu des rapports si intimes et si variés avec l'italien.

Mais sans insister sur une distinction à laquelle je craindrais de ne pouvoir ôter un certain air d'hypothèse, et qui n'est d'ailleurs, pour moi, que d'un intérêt très-secondaire, je me bornerai à énoncer comme un fait démontré, autant que puisse l'être un fait de cette nature, que dès le VIII[e] siècle du moyen âge, le latin était devenu, pour la masse des populations italiennes, un idiome ayant déjà avec l'italien une ressemblance fondamentale, des analogies caractéristiques. Il y aurait une sorte d'impropriété à donner à cette langue le nom d'italien; ce nom emporte, pour nous, une foule d'idées, d'impressions, de conditions, dont aucune ne saurait être transportée au VIII[e] siècle; ces idées, ces impressions se rattachent toutes à des faits plus voisins de nous: elles tiennent toutes à un certain sentiment de ce qui a fait si rapidement de l'italien le génie du XIII[e] et du XIV[e] siècle.

Mais si l'on éprouve quelque répugnance à nommer italienne la langue encore informe, encore pauvre et barbare du VIII[e] siècle, on peut du moins affirmer convenablement de cette langue qu'elle renferme véritablement les germes, les rudiments de l'italien, qu'elle en est la source immédiate.

Si donc je n'avais à traiter des origines de la langue italienne que sous un point de vue purement littéraire, je pourrais m'arrêter ici. J'aurais suffisamment parlé de cette langue, en la suivant beaucoup au delà de l'époque où elle a commencé à se polir et à se fixer au point d'être applicable à des

compositions littéraires; mais, prise sous le point de vue historique, et telle que je l'ai posée à plusieurs reprises dans le cours précédent, la question est loin d'être terminée, et à moins de manquer brusquement à un plan que j'ai longuement développé et dont j'ai essayé de démontrer l'intérêt et l'à-propos, je dois la reprendre au point où je viens de la laisser, et la suivre, fût-ce à la hâte et sans beaucoup d'ordre, jusqu'au bout.

L'époque jusqu'où j'ai poussé l'examen et l'histoire du latin barbare en Italie est bien postérieure à celle des invasions des barbares; il y a, entre les commencements de celle-ci et la première, un intervalle d'à peu près trois siècles. Cela étant, une question se présente : cette altération si frappante, si profonde du latin, dont nous avons eu la preuve et la mesure dans les documents en latin barbare, cette altération que l'on nommerait peut-être mieux une vraie transformation, à quelle cause faut-il l'attribuer? Est-elle vraiment une suite des invasions des barbares, ou remonte-t-elle à des causes antérieures à ces invasions? A-t-elle eu son commencement et ses raisons dans Rome encore antique et païenne? N'est-elle qu'une révolution du latin dont le principe se trouvait dans le latin lui-même?

J'ai déjà prouvé, à propos des idiomes néo-latins autres que l'italien, que nul de ces idiomes ne s'était formé, ni n'avait pu se former, comme on l'a tant dit et comme on le dira sans doute encore, du mélange du latin avec les idiomes germaniques; or,

toutes les raisons données pour démontrer que ces idiomes ne sont point nés d'un tel mélange, sont applicables à l'italien et prouvent strictement pour cet idiome ce qu'ils prouvent pour tous les autres. Je ne les répéterai pas, parce que cela serait trop long, et d'ailleurs beaucoup moins nécessaire. Il y a un fait direct pour attester que ce latin barbare du VIIIe siècle dont nous avons reconnu les rapports avec l'italien, n'est point le résultat d'un mélange du latin correct avec les idiomes germaniques. Ce fait c'est l'existence historique à Rome d'un latin populaire dont le latin barbare du moyen âge n'est que le développement; développement accéléré, renforcé, modifié, si l'on veut, par les invasions des barbares, mais antérieur à ces invasions, n'en dépendant d'aucune manière et n'en pouvant provenir.

Mais avant d'examiner d'un peu plus près ce latin populaire, idiome des classes inférieures, on pourrait dire du gros de la population romaine, il faut d'abord bien se persuader que le fait, en lui même, est un fait ordinaire, nécessaire; un fait qui se voit partout. Dans toutes les sociétés parvenues à un certain degré de culture sociale et littéraire, les langues se divisent naturellement et d'elles-mêmes en deux ou plusieurs dialectes : celui des écrivains et des hautes classes, qui représente la langue parvenue à son plus haut degré de politesse et de fixité, et celui des classes inférieures, qui altère ou modifie toujours en divers sens l'idiome grammatical.

Les auteurs romains, qui ont rendu la langue la-

tine immortelle dans leurs écrits, sont pleins d'allusions au dialecte populaire de cette langue, tel qu'il se parlait à Rome; ils le désignent par divers noms qui serviraient au besoin à en marquer les nuances, on dirait presque les sous-dialectes; ils le caractérisent habituellement par la dénomination de *sermo vulgaris* ou *rusticus*, quelquefois par le titre plus spécial de *sermo militaris* ou *castrensis*.

Ils en citent çà et là, bien que plus rarement, des termes isolés; Varron, par exemple, nous apprend que les paysans des environs de Rome, au lieu de dire *via* et *villa*, disaient *vea* et *vella*; au lieu de l'adjectif *calidus*, chaud, le peuple à Rome disait *caldus*, comme les Italiens. Plusieurs des vieux mots dont Suétone nous apprend qu'Auguste se servait de préférence à ceux réputés de bel usage, étaient de même, selon toute apparence, des mots de l'idiome populaire, comme *baceolus* pour *stultus; betissare* pour *languere*.

Mais ces mots isolés, ces témoignages historiques, plus que suffisants pour constater l'existence d'un dialecte populaire du latin à Rome, ne nous en donnent point une idée, ne nous fournissent aucune donnée pour le comparer soit avec le latin classique, soit avec lui-même à diverses époques; il faudrait, pour cela, des morceaux suivis d'une certaine étendue, et c'est précisément là ce qui nous manque.

Les historiens et les biographes des empereurs romains font assez fréquemment mention de chansons de soldats destinées les unes à être chantées

dans les camps ou dans les marches, les autres aux triomphes des généraux. Ces chansons, composées pour des soldats et quelquefois sans doute aussi par des soldats, devaient l'être dans un latin populaire, dans ce latin fréquemment désigné par le titre de *castrensis ;* mais le petit nombre de celles qui nous ont été conservées ne répond pas à cette idée ; ce n'est pas qu'elles ne soient, pour la plupart, d'une rudesse, d'une franchise ou d'un cynisme que l'on pourrait bien qualifier de soldatesques ; mais quant au dialecte et à la grammaire, elles n'offrent rien de particulier, rien qui puisse nous frapper aujourd'hui. On serait tenté de supposer que ces petites pièces n'ont pas été composées précisément telles que nous les avons, et que les historiens qui nous les ont transmises en ont corrigé la diction ; quoi qu'il en soit, ce n'est pas là que nous pouvons chercher le moindre exemple de ce que devait être à Rome le latin du peuple comparé au latin grammatical.

Ce n'est plus guère que parmi ce qui nous reste d'inscriptions romaines qu'il y a aujourd'hui des chances de rencontrer des échantillons du latin populaire de Rome ou des autres parties de l'Italie. Faute de temps pour parcourir les recueils de ces innombrables inscriptions, je me borne à en citer une classe particulière qui me semble plus propre que toute autre à satisfaire votre attente. Ce sont les inscriptions funéraires si communes dans les catacombes de Rome et dont on a de volumineux recueils.

Ces inscriptions appartiennent toutes aux derniers siècles de Rome, et presque toutes à des sépultures chrétiennes. Persécutés par l'autorité publique, les premiers chrétiens de Rome se cachaient soigneusement pour entendre prêcher l'Évangile et pour célébrer leurs fêtes ou leurs mystères; les catacombes leur avaient offert un asile dont ils s'étaient emparés avec joie. De ces immenses souterrains ils s'étaient fait comme un temple où leur pieux enthousiasme venait s'exalter encore de toutes les impressions de la solitude, du secret et de l'obscurité; c'était sous ces voûtes propices que vivants ils decendaient recevoir les consolations et les bénédictions de leurs prêtres, et que morts ils se faisaient ensevelir.

On a remarqué que les tombeaux et les monuments funéraires chrétiens trouvés dans ces catacombes sont, pour la plupart, extrêmement simples, du travail le plus grossier, et d'un goût plus barbare que le goût général du temps. Ces défauts et cette négligence pouvaient provenir accidentellement de la précipitation et de la frayeur qui présidaient parfois aux funérailles d'hommes persécutés. Mais c'est certainement à une cause plus générale et plus constante qu'il faut attribuer les caractères communs des monuments dont il s'agit. Ceux qui les élevaient et auxquels ils étaient élevés appartenaient presque tous aux classes inférieures de la société, généralement trop pauvres pour payer des monuments en marbre travaillés par des statuaires ou des sculpteurs de renom. La pierre la plus grossière, les ornements

les plus simples, des inscriptions laconiques et modestes, gravées à la hâte, convenaient doublement à des chrétiens qui avaient, la pauvreté à part, tant de pieux motifs de dédaigner le faste des sépultures.

Maintenant, si, comme tout autorise à le penser, les chrétiens pour lesquels ont été faits les monuments des catacombes appartenaient aux classes pauvres, laborieuses et souffrantes, ou, ce qui revient à peu près au même, aux classes ignorantes et incultes de la société romaine, il est évident que la plupart des inscriptions de ces monuments doivent appartenir à ce dialecte vulgaire ou populaire du latin dont nous avons constaté l'existence. On peut donc y chercher, sinon des échantillons suivis de ce dialecte, du moins des traits isolés capables d'en donner quelque idée. C'est dans cette vue que j'en ai examiné un assez grand nombre, et je vais exposer, en peu de mots, les résultats de cet examen.

Abstraction faite, autant que possible, des simples erreurs d'orthographe, les inscriptions dont il s'agit fourmillent de fautes grossières de latinité, les unes accidentelles et variables, les autres plus ou moins constantes.

Les premières démontrent à quel point la portion inculte de la population romaine méconnaissait les plus simples règles du latin; avec quelle incorrection elle l'écrivait, dans les cas probablement assez rares où elle avait besoin de l'écrire, et alors même qu'elle s'y appliquait de son mieux, comme cela devait être pour des inscriptions généralement dic-

tées par la douleur, par le regret, par la piété, par tout ce qu'il y a dans l'âme de plus sérieux et de plus profond.

Quant aux fautes de la seconde espèce, je veux dire, quant à celles qui reviennent assez fréquemment pour être considérées comme habituelles, elles fournissent des indices de la manière dont le peuple parlait à Rome, quand il ne cherchait pas à parler mieux qu'il ne pouvait, quand il suivait librement son instinct et son usage.

Il suffira de très-peu d'exemples pour donner une idée des premières. Ainsi, l'on trouve *filibus* pour *filiis ; cum quem vixit,* au lieu de *cum quo vixit; cum maritum,* au lieu de *cum marito.*

Voici, dans son entier, l'épitaphe d'une jeune fille.

Nimium citò DECIDISTI, *Constantia,* MIRUM *pulchritudinis atque* IDONITATI, quæ vixit annis XVIII.

Decidisti se trouve là pour *decessisti*, ou plutôt pour *decessit ; mirum* pour *miraculum; idonitati* pour *idoneitatis,* dans le sens de *bonitatis.* Il eût été difficile d'accumuler, en si peu d'espace, plus d'altérations du latin et des altérations plus frappantes.

Je passe aux incorrections habituelles dans les inscriptions des catacombes : ce sont celles qui méritent le plus d'attention, comme les plus significatives, relativement à la question qui nous occupe.

Le signe du nominatif singulier au masculin est assez souvent supprimé. Ainsi, pour *vitalis, virginius,*

salvus, *unus*, on trouve *bitali*, *birginio*, *salbo*, *unu*. Le signe de l'accusatif disparaît plus fréquemment encore et son absence caractérise encore mieux ce latin des inscriptions sépulcrales chrétiennes. On y trouve à chaque instant *locu* pour *locum*, *dece* pour *decem*, *homine* pour *hominem*, *sede* pour *sedem*. Les adjectifs en concordance avec les substantifs y sont tronqués comme ceux-ci. Il y a une inscription où l'on lit : *Restoravit cymoteriu totu;* sur une autre, qui paraît être un fragment d'enseigne, on voit : *Ad ursu pileatu*.

Les monuments dont il s'agit n'admettent guère de noms aux cas dont les désinences ont été remplacées par des prépositions; de sorte que, sur ce point particulier, il y a peu de chose à en conclure. On y rencontre néanmoins des génitifs, tantôt décomposés par la préposition latine *de*, tantôt privés de toute espèce de signe. Ainsi, l'on trouve également *Johanne* au lieu de *Johannis*, et *de via noba* au lieu de *viæ novæ*. La préposition *a* et *ad* ou *at* figure aussi parfois à la place de la désinence propre du datif.

Les verbes présentent çà et là des altérations assez remarquables par leur identité ou leur analogie avec celles qui plus tard devinrent des lois dans l'italien. Pour *fecit*, par exemple, on trouve *fece;* pour *requiescit*, *requiescei;* pour *vixit*, *vissei*. Mais, en général, l'emploi des verbes est assez rare et surtout très-peu varié dans les inscriptions des catacombes, de sorte que l'on ne peut s'assurer par elles



jusqu'à quel point le principe de la décomposition des formes de la conjugaison primitive s'était développé dans le latin populaire. Elles autorisent seulement à présumer qu'il y jouait déjà un grand rôle.

Il serait facile de multiplier les traits que je viens de citer de ces monuments, à tant d'égards si touchants et si remarquables. Mais, pressé par le temps, je dois me contenter d'en avoir dit assez pour motiver les conséquences générales que je voulais en tirer; ces conséquences, les voici énoncées aussi sommairement que possible.

Les altérations du latin dont les inscriptions chrétiennes des catacombes offrent des exemples, si on les considère dans ce qu'elles ont de fondamental et d'essentiel, sont de tout point identiques à celles dont les actes en latin barbare du VIIIe et IXe siècle nous ont présenté des exemples si variés et si caractéristiques; elles tiennent les unes et les autres au même principe; elles ont les mêmes tendances et les mêmes résultats. Les plus récentes se rattachent donc nécessairement aux plus anciennes; elles n'en sont qu'une conséquence, qu'une extension plus ou moins favorisée par des circonstances accidentelles. En tant donc que celles-ci ont des rapports avec l'italien, qu'elles entrent pour quelque chose dans l'histoire de sa formation, les premières, les plus anciennes n'y sauraient être étrangères.

Maintenant, à quelles époques remontent les inscriptions chrétiennes recueillies dans les catacombes, et les traits de latinité populaire qu'elles

renferment ? C'est une question à laquelle on ne peut pas répondre d'une manière bien précise, mais sur laquelle il suffit d'une réponse approximative. Or, l'on ne peut douter que plusieurs de ces inscriptions ne remontent au moins au second siècle de notre ère, et ne soient par conséquent de deux ou trois siècles antérieures aux invasions des barbares en Italie. Ces invasions ne sont donc pas la cause, du moins la cause unique et principale des altérations observées dans les actes en latin barbare du VIIIe et du IXe siècle, ni en général des altérations du latin.

Mais ce n'est là qu'un résultat incomplet et négatif qui ne nous conduit point aux origines du latin populaire. La plupart des témoignages historiques des écrivains de l'antiquité classique qui attestent l'existence de ce latin à Rome, sont bien antérieurs au IIe siècle de notre ère. Il reste donc toujours une question à faire ou à répéter ; il reste à demander jusqu'à quelle époque de l'histoire de Rome ou du latin il faut remonter pour voir naître et se former le dialecte vulgaire de cet idiome ?

Si l'on exige, comme base d'une réponse à cette question, un monument écrit quelconque avec une date déterminée, la réponse est impossible ; car, ainsi que je l'ai déjà dit, il n'existe point de monument de ce genre.

Mais à considérer le fait d'une manière plus générale, on n'est plus embarrassé à donner la raison positive de son existence, ni même à indiquer, par



une approximation un peu large, l'époque à laquelle il commence à se manifester.

Ce qui constitue le latin populaire, ce qui le distingue le plus nettement du latin primitif, ce qui en fait le caractère fondamental et l'essence, dans tous les monuments qui peuvent en donner quelque idée, c'est la tendance analytique; c'est la décomposition des formes primitives toutes plus ou moins synthétiques, par des éléments grammaticaux appropriés à cette fonction. Cette décomposition s'étend à toutes les parties du système grammatical, mais elle se manifeste principalement dans la déclinaison et la conjugaison; et c'est par conséquent là qu'il est le plus naturel et le plus facile de signaler les différences qu'il y avait entre ce dialecte vulgaire du latin et le latin lui-même.

Dans ce dernier, la déclinaison consiste principalement en désinences indivisiblement fondues dans le mot dont elles modifient la signification générale et abstraite. Dans l'idiome vulgaire, ce sont des prépositions qui tendent à remplacer ou qui ont effectivement remplacé ces désinences. Conjointement avec la préposition, tend à s'introduire et finit par s'introduire, aussi dans la déclinaison, un autre élément grammatical également nouveau, destiné à marquer le plus ou moins de généralité et d'abstraction avec lequel est considérée une chose ou une idée.

La conjugaison du latin primitif était synthétique comme la déclinaison; en d'autres termes, toutes les variations de temps, de mode et de personne

que le verbe est destiné à indiquer, étaient marquées par des variantes, par des modifications d'un seul et même radical. Dans le latin vulgaire s'est introduit, et s'est déjà développé plus ou moins, un principe de décomposition, en vertu duquel ce sont des éléments grammaticaux distincts, c'est-à-dire des verbes auxiliaires, des pronoms, des conjonctions qui sont employés, au lieu des variations du radical verbal, à noter les divers accidents d'une même action.

Cela étant il ne s'agit, pour indiquer la véritable origine, l'origine première du latin populaire, que d'indiquer celle des différences fondamentales qui viennent d'être signalées entre ce latin populaire et le latin primitif. Or, la tâche ainsi posée devient possible et même aisée. Les différences dont il s'agit sont le résultat certain des révolutions naturelles du latin; en d'autres termes, le latin populaire n'est qu'une des formes que le latin primitif a dû prendre nécessairement dans le cours naturel de ses développements et de sa durée.

C'est là un fait important, un fait fondamental que j'ai démontré dans mon dernier cours. J'y ai consacré toute une leçon fort détaillée et dont le résultat trouve ici une des applications nombreuses dans la vue desquelles je l'avais faite. Je ne puis répéter cette leçon; mais je crois devoir en donner un résumé très-sommaire.

Des recherches que j'ai précédemment exposées, il résulte que le latin ne naquit pas en Italie; il y



fut apporté l'on ne sait d'où ni quand, mais indubitablement déjà tout formé, ayant déjà ses caractères essentiels, et de très-près affilié au sanscrit et aux autres idiomes de la même famille, tant asiatiques qu'européens. Ses variations embrassent une durée de plus de deux mille ans; et abstraction faite de ce qu'il peut y avoir dans ces variations d'accidentel et de fortuit, on y reconnaît aisément une loi dominante. C'est en vertu de cette loi que le latin, de synthétique qu'il était dans son principe, tend constamment à devenir et devient de plus en plus analytique.

Rome, après avoir été fondée, resta plus de quatre siècles sans arts, sans littérature, sans poésie. Toutes les productions latines, durant ce long intervalle, se bornèrent à quelques hymnes religieux, à des chants populaires funèbres, en l'honneur des chefs des grandes familles, aux actes du gouvernement, aux inscriptions gravées sur les monuments publics érigés en commémoration des événements nationaux.

Ces productions trop rares, œuvres d'hommes incultes, ne réunissaient point les conditions nécessaires pour avoir beaucoup d'influence sur la langue latine; elles ne l'élevèrent point au rang d'idiome littéraire; elles ne la fixèrent point.

Aussi, livré à la mobilité naturelle du génie populaire et aux influences de tout genre qui peuvent agir sur une langue, le latin éprouva-t-il, durant les quatre premiers siècles de Rome, des variations importantes qui tendaient à en faire une langue

nouvelle. La déclinaison perdit plusieurs de ses cas; elle perdit le locatif, l'ablatif et l'instrumental, qu'elle exprima par le datif, joint à des prépositions qui en déterminaient la signification. Les désinences caractéristiques du nominatif et de l'accusatif, désinences très-importantes dans les langues synthétiques, furent habituellement négligées, pour ne pas dire supprimées. Quelque tendance à l'introduction de l'article se manifeste çà et là dans les anciens documents : le fameux sénatus-consulte des Bacchanales offre un exemple formel de l'emploi du pronom neutre pluriel *ea* en manière d'article. Le même document et d'autres encore plus anciens nous montrent les formes synthétiques de la conjugaison décomposées par les verbes *habere*, *esse*, *velle*, employés comme auxiliaires.

Et ces changements, si considérables qu'ils fussent, n'étaient pas les seuls. Quelques-unes des formes à l'aide desquelles un même mot peut exprimer diverses nuances de la même idée s'étaient perdues. Plusieurs des ressemblances primitives du latin avec le sanscrit avaient, les unes totalement disparu, les autres subi des altérations qui les rendaient difficiles à reconnaître. En un mot, durant ces quatre siècles, où le latin avait été livré à toutes les chances qu'entraîne nécessairement, pour les langues, le manque de culture littéraire, il avait déjà fait plus d'un pas vers cet état où nous le montrent les inscriptions chrétiennes des catacombes et les actes du VIII[e] siècle.

Les écrivains, surtout les poëtes de la basse Italie formés à l'école des Grecs, qui, vers la fin du IIIe siècle avant notre ère, donnèrent aux Romains la première idée et les premiers exemples de vraies compositions littéraires, firent à Rome ce que font partout les premiers écrivains et les premiers poëtes: ils polirent et fixèrent le latin; en d'autres termes, ils en arrêtèrent la décomposition commencée; ils y rétablirent plusieurs des formes grammaticales primitives qui tendaient à se perdre, et consacrèrent à jamais celles qui n'avaient point encore subi d'atteinte. Ce fut comme une restauration du latin déjà gravement altéré; restauration en vertu de laquelle cet idiome eut des règles fixes auxquelles les écrivains se conformèrent et que les classes supérieures de la société se piquèrent d'observer.

Toutefois cette restauration, un peu tardive, eut ses limites et ses exceptions. Les écrivains eux-mêmes, par une sorte de distraction qui avait son principe et son excuse dans les habitudes du passé, continuèrent à employer accidentellement, au lieu des formes premières et synthétiques du latin, ses formes analytiques ou secondaires. Il n'est pas très-rare de voir des auteurs corrects remplacer par des prépositions les désinences caractéristiques des cas et dire, par exemple, *genera de ulmo* au lieu de *genera ulmi; caput de Aquila* pour *caput Aquilæ*. On rencontre çà et là le pronom de la troisième personne employé dans une intention tout à fait analogue à celle qui a fait imaginer l'article.

Mais c'est surtout dans la conjugaison que l'on trouve des exceptions nombreuses et frappantes aux principes synthétiques du latin. Il n'y a point d'historien, point de rhéteur, point d'orateur ni de philosophe dans lequel on ne trouve fréquemment des verbes conjugués à l'aide de verbes auxiliaires. Ces formules de conjugaison analytique sont particulièrement fréquentes dans les écrits de Cicéron, où l'on trouve à chaque instant *cognitum*, *statutum*, *exploratum habeo* pour *cognovi*, *statui*, *exploravi*, et une foule d'autres exemples équivalents à ceux-là.

Ces locutions diverses, toutes également opposées au génie du latin primitif, étaient sans aucun doute beaucoup plus fréquentes dans la conversation familière que dans les écrits, et dans le langage du vulgaire que dans celui des hautes classes de la société romaine.

La révolution qui avait fait du latin un idiome fixe et littéraire, n'avait exercé aucune influence sur le latin de la masse inculte de la population romaine. Cette masse continua à parler comme tout le monde parlait à Rome avant l'introduction d'une littérature artiste. Elle continua à suivre avec plus ou moins de circonspection ou d'énergie le même instinct qui la portait depuis plus de quatre siècles à simplifier l'idiome national, à en élaguer autant que possible les formes grammaticales les plus délicates ou les plus compliquées. Les écrivains, particulièrement les poëtes qui avaient arrêté la décomposition et prévenu la décadence du latin, qui en

avaient autant que possible restauré le système primitif, l'avaient, en même temps, ennobli, relevé et rendu par là d'autant moins accessible au peuple. Ainsi avait dû brusquement s'accroître à Rome et devenir aussi grande et aussi tranchée que possible la différence de langage et d'idiome, qui, dans toute société très-nombreuse et très-civilisée, finit nécessairement par s'établir entre les basses classes et les classes cultivées.

Cette différence portait certainement sur divers points; mais on ne peut douter qu'elle ne tînt, en grande partie, à l'usage plus fréquent des formes décomposées. Toutes ces formules secondaires qui, dans la langue des écrivains et des classes élevées, n'étaient guère que des exceptions ou des négligences qui devaient, sans doute pour avoir leur grâce, être placées avec un certain à-propos, étaient au contraire le fondement et le principe de l'idiome populaire.

Si l'on tire de cet aperçu les conséquences qu'il autorise, il est clair que le latin des inscriptions chrétiennes des catacombes n'était pas né aux époques auxquelles appartiennent ces inscriptions; il est évidemment plus ancien : il se rattache par tout ce qu'il a de constant, de caractéristique, à un latin populaire, contemporain du latin restauré, ennobli et fixé par les poëtes créateurs de la littérature latine.

Maintenant, si je ramène l'ensemble des faits et des considérations qui précèdent à la question spé-

ciale des origines et de la formation de l'italien, voici comment je crois pouvoir définitivement résumer cette question.

L'italien peut et doit être considéré comme le dernier degré, comme le dernier terme d'une transformation lente, graduelle et nécessaire du latin, transformation dont la latinité des inscriptions des catacombes et celle des actes du moyen âge forment les degrés intermédiaires. Il n'est à proprement et strictement parler, comme tous les autres dialectes néo-latins, qu'une forme dérivée et secondaire du latin, beaucoup plus analytique que la forme primitive.

Cette manière de résoudre le problème de l'origine de l'italien et des idiomes romans peut, j'en conviens, si on la considère isolément, paraître hasardée et tirée de trop loin. Mais il y a une manière bien simple de s'assurer à la fois de l'importance et de la certitude de cette solution; c'est de considérer la révolution du latin dont sont nés l'italien et les autres dialectes néo-latins, d'un point de vue général, ou dans ses rapports avec les faits analogues.

Envisagée de cette manière, la révolution dont il s'agit ne se présente plus comme un événement isolé, accidentel, particulier à l'Italie. Elle n'est dès lors qu'un cas particulier d'un fait général, important, nécessaire, qui a ses lois et sa raison dans la nature même de l'esprit humain, ou dans la marche de la civilisation. Toutes les langues de l'histoire desquelles on sait quelque chose, dont on a pu com-

parer les monuments à des intervalles de temps un peu considérables, ont eu une marche semblable et subi des transformations analogues à celles que nous avons observées dans le latin. Mais c'est particulièrement entre les divers idiomes affiliés au latin, dans la nombreuse famille des langues dont le sanscrit passe pour le type le plus ancien et le plus entier, que ces analogies, que ces ressemblances sont frappantes, et se montrent comme le résultat d'une nécessité, d'une loi générale. Tout mon dernier cours n'a été qu'une démonstration méthodique, aussi détaillée, aussi positive que j'ai pu la faire de ce fait capital de l'histoire des langues indo-européennes.

J'ai fait voir que le sanscrit, le grec, le teuton, le gaulois, tous de plus ou moins près affiliés au latin, ont été, dans le principe, comme le latin, des idiomes purement et absolument synthétiques; qu'ils ont tendu de très-bonne heure à devenir analytiques, et n'ont été fixés à un état plus ou moins voisin de leur état primitif, que par de grands monuments littéraires, ouvrages des premiers poëtes, des poëtes créateurs et civilisateurs. J'ai montré qu'à certaines époques et dans certaines conditions déterminées, il s'était formé à côté de ces idiomes ainsi fixés et consacrés par des monuments nationaux, des idiomes populaires qui en étaient une simplification analytique, et qui, après en avoir été plus ou moins longtemps les contemporains, avaient fini par les remplacer totalement, et par

devenir à leur tour des idiomes fixes et littéraires.

J'ai exposé comment le pali et le bengali sont tous les deux nés du sanscrit; le gaélique et l'irlandais de l'ancien gaulois, et le grec moderne de l'ancien; et il a été clairement constaté que tous ces idiomes dérivés ou secondaires se sont détachés respectivement de leurs idiomes primitifs exactement comme l'italien du latin.

Il a été prouvé de même par les notions grammaticales que j'ai données du bengali, du gaélique et du grec moderne, que toutes ces langues sont, avec celles dont elles dérivent, dans des rapports absolument du même genre et du même ordre que ceux de l'italien avec le latin, de sorte que toutes les ressemblances, toutes les analogies, toutes les identités qu'il y avait entre celles-ci ont persisté et persistent entre les premières.

Enfin, plus on considère les révolutions de toute cette grande famille de langues indo-européennes, et plus on s'assure de l'identité de principe et de résultat de ces révolutions; mieux on reconnaît que l'italien comme le grec moderne, comme le bengali, comme le gaélique et l'allemand, ne sont tous également que la transition plus ou moins complète de langues primitivement synthétiques à une forme secondaire déjà plus ou moins analytique, tendant à le devenir de plus en plus. Les révolutions politiques ne créent pas cette tendance, elles aident seulement à son développement plus rapide et plus complet.

Sur ce fait historique ainsi énoncé vient se poser un problème philosophique assez piquant. Quelle est, dans l'intelligence humaine, le besoin, le motif en vertu duquel toute une famille de langues a tendu constamment des formes synthétiques aux formes analytiques, c'est-à-dire d'un système d'organisation plus ingénieux, plus riche et plus expressif à un autre qui l'est ou le paraît moins?

Je n'ai point à résoudre ce problème, et je m'en félicite; car j'y serais, je l'avoue, fort embarrassé. Je me bornerai à dire un mot qui s'y rapporte. Les anciens idiomes synthétiques, tels que le sanscrit et le grec, à les prendre tels que nous les présentent les monuments de la littérature primitive, sont indubitablement plus pittoresques, plus hardis et plus libres dans leur marche que ne le sont leurs dérivés; ils sont donc naturellement plus poétiques et plus convenables aux âges poétiques. Leurs dérivés sont au contraire plus aptes au raisonnement et à l'expression précise des nuances de la pensée : ils conviennent davantage aux époques philosophiques; et sous ce point de vue, on conçoit qu'ils ne viennent qu'à la suite des premiers, qu'ils n'en soient qu'une transformation plus ou moins absolue. Ces deux espèces d'idiomes semblent donc marquer deux périodes distinctes dans le cours de la civilisation des races humaines.

Cette leçon approche des limites où elle doit être renfermée, et elle est bien loin de comprendre tout ce que je m'étais proposé d'y faire entrer. J'aurais

surtout voulu établir entre l'italien et les autres dialectes néo-latins divers rapprochements qui me paraissaient propres à éclaircir et à confirmer tout ce que j'ai dit des origines de l'un et des autres, et à mieux faire sentir combien la question générale de ces origines gagne en intérêt historique à être envisagée sous le point de vue sous lequel j'ai essayé de la présenter. Le temps me manque pour ces rapprochements : je dois me borner à en indiquer rapidement quelques-uns.

Dans ce que j'ai dit sur l'histoire des idiomes romans hors de l'Italie, j'ai signalé ou dû signaler divers faits parmi lesquels figurent les trois suivants :

1° Les idiomes romans, une fois formés et ayant remplacé, comme langues vivantes, le latin réduit à l'état de langue morte et savante, ces idiomes poursuivirent la lutte du latin contre les anciennes langues du pays et continuèrent à gagner du terrain sur elles. Ainsi, par exemple, en France et en Espagne, ce sont les dialectes nés du latin qui ont continué à repousser le basque et le breton dans un cercle de plus en plus resserré où tout indique qu'ils ne peuvent pas persister bien longtemps.

2° La plupart des dialectes romans dans les contrées qui furent jadis provinces romaines sont restés des idiomes populaires locaux, idiomes plus ou moins rudes et pauvres, plus ou moins mobiles. Ce sont des dialectes particuliers, des dialectes de quelques localités privilégiées qui, à la faveur de cer-

taines circonstances plus ou moins faciles à déterminer, ont été les premiers cultivés, sont devenus des langues littéraires, des langues nationales écrites, parlées et entendues d'un bout du pays à l'autre. C'est ainsi que le castillan, qui ne fut d'abord que le dialecte d'un petit district de l'Espagne, est devenu celui de la littérature espagnole et de l'Espagne entière. Ainsi est-il avenu en France du dialecte du petit pays nommé d'abord l'Ile de France. Le provençal ne fut non plus d'abord que le roman de quelque localité peu étendue qui, poli et illustré par quelque heureux génie, s'étendit rapidement, et de tous côtés, hors de ses limites primitives.

3° Le dernier fait noté et à noter dans l'histoire des idiomes romans hors de l'Italie, c'est qu'il se trouve dans le vocabulaire de tous ces idiomes, sans exception, un plus ou moins grand nombre de mots qui n'appartiennent ni au latin, ni aux langues germaniques. J'ai prouvé que plusieurs de ces mots appartenaient aux anciens idiomes avec lesquels le latin s'était trouvé en contact en s'établissant dans les diverses provinces de l'empire.

Ce fait est évidemment d'une grande importance pour l'histoire des idiomes néo-latins. Il prouve décidément que ces idiomes se sont formés à une époque où les anciennes langues nationales dont ils ont emprunté des mots vivaient encore : il prouve ainsi que ces mêmes idiomes sont nés du contact de ces anciennes langues nationales avec le latin, comme l'indiquent d'ailleurs toutes les vraisem-

blances, et comme je crois l'avoir prouvé tant de fois et de tant de manières.

Maintenant ces faits, observés dans les idiomes romans hors de l'Italie, se retrouvent-ils dans l'italien, et y a-t-il sur tous ces points parité entre ces idiomes?

De ces trois points, que je viens de noter, je puis négliger ici les deux premiers. Le moment viendra bientôt pour moi de dire quelques mots d'une question générale de littérature italienne, que beaucoup de discussions n'ont malheureusement fait que rendre plus obscure. Je veux parler de la question de savoir quel nom il faut donner à l'italien, à la langue écrite de l'Italie, quand on veut lui donner un nom historique, un nom qui en désigne le berceau; est-ce italien, toscan ou florentin qu'il faut le nommer? Cette langue littéraire, cet idiome écrit, s'est-il formé indistinctement de tous les dialectes italiens : n'est-il que la combinaison artificielle et accidentelle de ce que ces divers dialectes ont, chacun, de plus parfait, de plus propre à s'amalgamer à tous les autres? C'est l'opinion de Dante, opinion qui récemment soutenue et développée en Italie, y a pris un certain crédit.

Ou bien les choses se sont-elles passées à cet égard, en Italie, comme dans les autres pays de langue romane? L'italien doit-il, comme le castillan, comme le français et le provençal, être considéré comme un dialecte particulier, comme le dialecte positif d'une localité déterminée, élevé par la

culture et par la destinée au rang d'idiome national ?

Telles sont les questions à l'examen desquelles je puis renvoyer sans inconvénient une partie des considérations auxquelles j'aurais voulu et n'ai pas le temps de m'arrêter ici.

Reste une troisième question ; celle de savoir, s'il y a, dans l'italien, comme dans tous les autres dialectes romans, des restes des anciennes langues contemporaines et rivales du latin. C'est une question fort intéressante, mais non moins étendue, non moins difficile, et que je puis à peine effleurer en quelques paroles.

Les mots du vocabulaire italien qui ne viennent pas du latin, du moins pas de la portion du latin qui nous est connue par les livres, sont en très-grand nombre, en plus grand nombre qu'on ne serait d'abord tenté de l'imaginer. De ces mots italiens de source non latine, il y en a un certain nombre que l'on rapporte aisément au grec, à l'allemand, et à quelques autres langues vivantes connues. Mais, en définitive, il en reste encore une quantité considérable dont la source ne peut être indiquée.

Que beaucoup de ces mots d'origine inconnue appartiennent aux anciennes langues de l'Italie, c'est une conjecture qui se présente comme d'elle-même, et qui devient plus spécieuse à mesure que l'on y réfléchit davantage. Il y a plus : on finit par s'assurer qu'il n'y a qu'une manière de concevoir et

d'expliquer, dans l'italien, l'existence d'un si grand nombre de mots d'origine inconnue, c'est de supposer qu'ils y viennent des langues primitives du pays. Mais, d'un côté, ces mots doivent être fort altérés, et d'un autre, l'on sait si peu de chose des anciennes langues dont il s'agit, que l'on ne peut guère avoir l'espoir de rattacher d'une manière bien positive et bien certaine la langue actuelle de l'Italie à ses langues primitives autres que le latin.

On a cependant déjà fait à cet égard quelques tentatives qui méritent au moins d'être citées. Un historien moderne du Tyrol, M. Hormayr, a fait quelques observations assez curieuses sur les dialectes romans de ce pays, et particulièrement sur celui de Gardena; ce district appartient à l'ancienne Rhœtie, où, comme on sait, plusieurs historiens romains placent le berceau des Étrusques, ou des anciens Toscans. Inspirés par cet indice, faux ou vrai, M. Hormayr et plusieurs autres savants, au nombre desquels il ne faut pas oublier Niebuhr, se sont aisément laissés aller à croire qu'il devait y avoir, dans le dialecte roman de cette contrée, des restes prononcés de cette antique langue étrusque, si fameuse par les vaines recherches d'érudition dont elle a été le sujet. Ils en ont, en conséquence, noté un assez grand nombre de mots, qu'ils ont signalés comme dérivés de cette antique source. Parmi ces mots, il y en a effectivement quelques-uns qui ne sauraient provenir du latin. Tels sont, pour en citer quelques-uns, les suivants :



Medel, hutte, cabane.
Ciara, brouillard.
Cor, torrent, cascade.
Schaka, rocher.
Tru, chemin.
Chitrous, errant, vagabond.
Basch, forêt.
Mut, enfant.
Aldà, briller.

Ces mots peuvent être étrusques; ils peuvent être autre chose; il n'y a à cet égard de certain que l'impossibilité de dire ce qu'ils sont véritablement.

On trouve toutefois, dans le peu que l'on sait jusqu'à présent des anciennes langues de l'Italie, quelques indices un peu plus positifs de rapports avec l'italien. Par exemple, le verbe être qui, à la première personne de l'indicatif fait *sum* en latin, fait en ombrien: *esuno* ou *esono*. Or, l'italien *sono* est certainement un peu plus rapproché de cette dernière forme que de la première, et je ne saurais, je l'avoue, quoi objecter à quelqu'un qui s'aviserait de soutenir que *sono* dérive plutôt de l'ombrien que du latin.

La même observation est applicable aux pronoms italiens démonstratifs de la troisième personne: *esso*, *isso*; ces deux pronoms peuvent sans doute venir du latin *ipse*; mais il y a encore plus de vraisemblance à les dire pris de l'ombrien, où ils se retrouvent, sans la moindre différence.

J'ai parlé tout à l'heure du verbe *sum*, qui, sauf

quelques variantes accidentelles, paraît avoir été commun à tous les dialectes italiques, d'où il a passé dans les dialectes italiens, avec des variations et des altérations qui seraient très-curieuses à observer. Mais on trouve, dans presque tous ces derniers dialectes, des vestiges très-marqués d'une autre forme du même verbe, beaucoup plus voisine de sa forme grecque εἰμὶ; or, ces vestiges pourraient bien appartenir à l'étrusque où il semble que le verbe en question avait en effet plus d'analogie avec le grec qu'avec le latin.

Quelques mots italiens d'une signification très-précise et d'un usage très-familier, mais dont on ne sait où prendre l'étymologie, se rattachent sans violences à des termes des anciennes langues italiques, dont la valeur nous est connue. Tel est, par exemple, le verbe *cascare* et son participe *cascante*, qui signifie en général, tomber, mais plus particulièrement tomber de faiblesse, succomber à un poids trop fort. Qu'objecterait-on de péremptoire à quelqu'un qui ferait dériver ce verbe de *cascus*, mot sabin qui signifiait *vieillard, homme caduc?*

Je pourrais, si j'en avais le loisir, multiplier et varier les indices de cette espèce; mais il est temps de finir, et je passe tout de suite au fait le plus positif et le plus décisif que je puisse citer sur ce point particulier de l'histoire de la langue italienne.

Ce fait, c'est qu'il existe encore aujourd'hui dans le vocabulaire usuel de la langue italienne un assez grand nombre de mots que l'on peut avec assurance



donner pour des mots gallo-celtiques. Je n'ai pas eu le loisir d'en faire une recherche exacte et complète; mais voici quelques-uns de ceux qui me sont d'abord venus à la mémoire :

Italien.	Gallo-celtique.
Piccolo. Piccino.	Bych.
Barone.	Bar.
Fello.	Fel.
Bricone.	Breac.
Brio.	Bri.
Bracco.	Brac.
Clappa.	Clap.
Bigio.	Bis.
Avezzarsi.	Veas.
Giù, giuso.	Is.

Je terminerai brusquement cette leçon, fort incomplète, bien que trop longue. Je saisirai çà et là les occasions qui se présenteront dans la suite de ce cours, d'en combler ou d'en rétrécir quelques lacunes. Mais il est temps, après avoir jeté quelques vues sur les origines et la formation de cette belle langue italienne, d'en venir à l'histoire de sa culture, en d'autres termes, à celle de la littérature italienne proprement dite.

La prochaine leçon sera consacrée à un aperçu des événements, des mœurs et des institutions du XIIe siècle qui eurent une influence décisive et caractéristique sur l'esprit de la littérature italienne aux époques de son origine et de ses premiers développements.

SEIZIÈME LEÇON.

POÉSIE POPULAIRE ITALIENNE AU XIII° SIÈCLE.

J'ai essayé, dans les dernières leçons [1], de donner une idée générale de cette partie amoureuse et galante de la poésie italienne du XIII° siècle, qui en fut la partie la plus brillante, et qui est à peu près la seule à laquelle l'histoire ait fait attention. Je n'en dirai plus que quelques mots, pour en indiquer l'importance et l'action sociale.

Si pédantesque, si factice et si monotone que cette poésie puisse nous paraître aujourd'hui, en la jugeant d'un point de vue vulgaire, il n'en est pas moins certain qu'elle occupa une grande place dans l'imagination et dans la vie des hommes qui la cultivèrent; et ces hommes furent l'élite d'une grande

[1] Je me vois obligé d'omettre ici deux leçons, dans lesquelles M. Fauriel a traité, comme il l'avait annoncé à la fin de la leçon précédente, des circonstances qui ont amené en Italie le développement de la poésie provençale et chevaleresque, et l'influence qu'elle a exercée sur les mœurs des Italiens. Je ne possède ces leçons que par fragments ; mais M. Fauriel ayant déjà traité le même sujet dans son premier cours sur Dante, il me suffit de renvoyer aux leçons III, IV, VII et VIII du premier volume, où le lecteur trouvera les opinions de l'auteur sur cette matière, appuyées quelquefois sur les mêmes faits, quelquefois sur des faits tout à fait analogues à ceux que je trouve dans ce qu'il me reste des deux leçons supprimées. J. M.

nation, à une grande époque. Il n'en est pas moins constaté qu'elle exerça une influence très-réelle, et une influence heureuse et douce sur des mœurs énergiques et fières, mais dures, ombrageuses et tournées à la violence.

C'était principalement par l'effet de cette poésie que des émotions de bienveillance et de sympathie généreuse pénétraient et parvenaient à trouver quelque place dans des âmes habituellement exaspérées par les haines politiques, et livrées à tous les emportements de l'esprit de faction. Ces mêmes hommes, dont la politique faisait si aisément des êtres perfides et cruels, s'occupaient sérieusement de ces doctrines exaltées d'amour et de chevalerie qui faisaient l'âme de cette poésie : ils prenaient ces doctrines au sérieux ; ils y croyaient et trouvaient honorable d'y croire.

Une pièce de vers, une *canzone*, pour peu qu'elle parût avoir de nouveauté et de beauté, était un véritable événement pour toute une société qui se piquait d'élégance et de raffinement. Ces pièces ne circulaient plus, comme autrefois les pièces provençales, par l'intermédiaire de jongleurs ou de rapsodes artistes, qui allaient les chanter de château en château, de palais en palais, et qui à l'effet de la poésie ajoutaient celui de la musique, du chant et d'une espèce de représentation théâtrale. Elles circulaient au moyen de copies écrites : on les récitait beaucoup de mémoire, et il y a lieu de croire qu'assez fréquemment des chœurs joyeux allaient de nuit les chanter sous les fenêtres des dames qui les avaient inspirées ; il y

avait donc encore, dans ce mode de circulation, quelque chose de plus animé, de plus vivant que la simple lecture.

Dans les grandes cours, et même dans les petites, l'expression chevaleresque de l'amour, expression respectueuse et timide, où le désir le plus vif et le plus naturel n'osait se montrer franchement, pouvait aisément n'être qu'un voile gracieux jeté sur des amours très-vulgaires. Dans les villes républicaines, où les mœurs étaient pures et sévères, il ne pouvait rien arriver de pareil, sinon très-rarement et par des exceptions dont il n'y a rien à conclure. — Là donc l'amour chevaleresque était ou pouvait être autre chose qu'une pure chimère. — On pouvait croire à l'hommage désintéressé d'un homme à imagination enthousiaste et poétique, pour une dame douée de toutes les vertus et de toutes les grâces de son sexe. Que cet homme n'eût vu cette dame que par hasard, qu'il ne lui eût jamais parlé, qu'il eût à peine la chance de lui parler une fois en sa vie, il ne lui fallait pas davantage pour faire de cette dame l'objet d'une pensée poétique qui devenait aisément sa pensée la plus vive et la plus heureuse. Les femmes acceptaient sans scrupule des hommages qui ne pouvaient être qu'un témoignage de leur beauté et de leur vertu, encourageaient de leur mieux une poésie qui n'était qu'une formule variée de ces hommages; et cela suffisait pour donner à cette poésie une vie réelle, une importance sociale, dont on ne peut se faire une juste idée qu'en y pensant beaucoup.

Toutefois la poésie dont il s'agit avait ses limites, et, à vrai dire, des limites assez étroites. Roulant exclusivement sur l'amour, elle excluait d'autres sentiments qui avaient aussi leur côté poétique; elle restait étrangère à une portion considérable de la vie réelle, qui se compose d'autres aventures que d'aventures amoureuses.

En second lieu, même comme poésie amoureuse, elle avait aussi ses bornes. Cet amour chevaleresque, tel qu'elle l'avait conçu et cherchait à l'exprimer, était un amour idéal, dont le peuple ne pouvait ni goûter, ni comprendre l'expression raffinée. C'était une poésie essentiellement impopulaire. Aussi n'avait-elle d'accès que dans les cours, dans les châteaux, dans les palais; et dans les villes, parmi les hommes des classes élevées.

Sous ces rapports, c'était une poésie incomplète, qui ne descendait point à toutes les classes de la population italienne qui avaient des besoins et un sens poétiques.

Ici donc se présente naturellement une question : la poésie galante et chevaleresque dont j'ai voulu donner une idée, fut-elle au XIIIe siècle l'unique poésie de l'Italie? Ne coexista-t-il pas avec elle une autre poésie, tout à fait distincte d'elle, plus simple, plus naturelle, plus populaire? Dans ce cas, quelle était cette poésie? Où en sont les monuments? Quels vestiges de son existence a-t-elle laissés dans l'histoire? Telles sont les diverses questions auxquelles je vais essayer de répondre.

Je dois d'abord, pour cela, remonter assez haut sur mes pas, jusque vers le milieu du XIIe siècle, époque où nous avons vu la poésie provençale pénétrer en Italie, s'y établir et y dominer. J'ai fait voir qu'antérieurement à l'invasion de cette littérature étrangère, l'Italie avait une littérature propre, une littérature à elle, qui remontait jusqu'aux époques de la conquête des barbares, qui traversait même ces époques, pour aller se rejoindre à la littérature latine, dont elle était la continuation immédiate, si diverse qu'elle en fût d'ailleurs devenue par l'effet du temps et des révolutions humaines. J'ai montré que cette littérature néo-latine ou italienne avait gardé le latin pour idiome, non le latin correct et classique de l'antiquité, mais un latin déjà profondément altéré, déjà décomposé et continuant à se décomposer de plus en plus en dialectes analytiques.

Dans la masse des productions écrites en ce latin plus ou moins barbare, j'en ai indiqué un assez grand nombre, et j'en ai fait connaître quelques-unes des plus caractéristiques, de celles auxquelles convenait le mieux le titre de nationales ou de populaires. Vous avez vu que ces productions sont passablement variées; qu'elles comprennent des chants historiques sur les grands événements nationaux, des fragments d'épopées grossières, des légendes pieuses, des récits romanesques, les uns absolument fabuleux, les autres fondés sur les traditions historiques de l'antiquité, et enfin des histoires véridiques du ton le plus naïf.

La littérature à laquelle appartenaient ces diverses

compositions existait encore dans la seconde moitié du XIIe siècle; et j'ai dit mes raisons pour soupçonner qu'elle avait déjà, dès lors, commencé à substituer l'italien au latin grossier dont elle s'était d'abord servie exclusivement. Cette même littérature florissait donc indubitablement à l'époque où la littérature provençale passa les Alpes, et vint s'établir en dominatrice dans les cours et les châteaux de l'Italie; elles furent donc, l'une et l'autre, un moment en contact.

Cela étant, voici sur quoi il s'agit de décider : l'ancienne littérature italienne nationale qui avait existé jusque-là disparut-elle totalement devant la nouvelle littérature étrangère; fut-elle complétement abandonnée pour celle-ci?

J'ai eu déjà l'occasion de le dire, et c'est ici le cas de le répéter : la littérature provençale, à peine introduite en Italie, y obtint une vogue extraordinaire. Les troubadours provençaux trouvèrent partout des Italiens qui se firent leurs disciples, dans l'intention de devenir leurs émules. Ceux des Italiens que leur sentiment national empêcha de cultiver une poésie étrangère, dans la langue même de cette poésie, aspirèrent tout au moins à la traduire, à l'imiter, en italien. Cette admiration de la poésie provençale eut, à n'en pas douter, une grande influence sur l'ancienne littérature nationale : elle la fit dédaigner ou négliger par les classes supérieures de la société, et put de la sorte en arrêter ou en suspendre le perfectionnement. Elle put, elle dut même en faire perdre

divers monuments, mais elle ne la fit point abandonner: elle ne l'anéantit point. Le peuple avait comme les hautes classes son instinct et ses besoins poétiques; mais il n'entendait rien à cette poésie chevaleresque qui ne s'adressait point à lui; il lui en fallait une plus naturelle, plus libre, plus intimement liée aux réalités de la vie et de l'humanité. Il garda celle qu'il avait eue, et qui lui avait suffi jusque-là, celle qui avait produit ces chants historiques, ces fables et ces légendes, dont j'ai mentionné quelques-uns. Il est difficile de suivre les traces obscures de cette poésie populaire, à travers le bruit et l'éclat de la poésie chevaleresque, dont elle fut la contemporaine, mais la contemporaine dédaignée, éclipsée, inaperçue, n'ayant eu personne pour recueillir et conserver ses monuments.

Cependant, comme l'ensemble de mes vues sur les origines de la littérature italienne exige que je donne quelque suite à ce que j'ai dit, dans d'autres leçons, de la littérature nationale ou populaire de l'Italie, durant le moyen âge, je tâcherai de pousser jusqu'au XIVe siècle les notices que j'ai déjà données sur ce sujet.

Je reviendrai d'abord un moment aux recueils de poésie galante et chevaleresque : il s'y est glissé, par une sorte de hasard ou d'exception, diverses pièces qui appartiennent réellement à une poésie plus populaire ou plus libre que celles avec lesquelles elles se trouvent confondues. Les hommes de haut rang, pour lesquels il était de bon ton de chanter les dames,

qui pensaient sérieusement que l'amour est le thème essentiel et naturel de toute poésie, ces hommes chantèrent néanmoins parfois autre chose que l'amour : ils prirent quelquefois pour sujet de leurs compositions poétiques les mésaventures et les traverses de leur vie politique, et ils désignèrent parfois ces compositions par le titre provençal de *Sirventes*, titre assez vague qui n'indiquait guère autre chose, si non que les pièces auxquelles on le donnait n'étaient point des pièces amoureuses, mais plutôt des satires.

Ces Sirventèsi italiens ont d'ordinaire un intérêt historique qui suffit généralement pour en relever le mérite poétique, et même pour en compenser le manque. Ils donnent une idée assez juste et assez vive de l'impression faite sur les imaginations et les esprits, par divers événements du XIIIe siècle, dont l'histoire contemporaine ne parle que de la manière la plus sèche et la plus concise, sans s'inquiéter des émotions qu'en reçurent ceux au milieu desquels ils se passèrent. Parmi les compositions de ce genre qui se rencontrent dans les recueils d'anciennes poésies italiennes, je me bornerai à en indiquer quelques-unes des plus curieuses par leurs côtés historiques.

De ce nombre sont celles de deux Pisans, que j'ai déjà eu l'occasion de nommer dans la dernière leçon : ce sont Lotto di Ser Dato et Pannuccio del Bagno.

Ces deux personnages n'étaient pas seulement contemporains et compatriotes, mais liés d'amitié, et

l'unique pièce de Lotto dont je puisse dire un mot est adressée à Pannuccio.

Tout le monde sait quelle guerre sanglante et obstinée se firent l'une à l'autre, durant près de deux siècles, les républiques maritimes de Gênes et de Pise. Personne n'ignore que la lutte se termina, en 1283, par la fameuse bataille de la Maloria, où la marine de Pise reçut un échec dont elle ne se releva plus. Presque toute la noblesse pisane fut emmenée prisonnière à Gênes; et en témoignage de ce désastre, il courut par toute l'Italie un dicton populaire dont le sens était : « Voulez-vous voir Pise, allez à Gênes. » Lotto di Ser Dato fut, à ce qu'il paraît, du nombre des captifs, et la pièce de lui que j'ai indiquée est un tableau des misères et des horreurs de cette captivité. Mais le tableau est tour à tour trop vague et trop obscur pour être cité sans des explications auxquelles je n'ai pas le loisir de m'arrêter, et qui seraient d'ailleurs plus intéressantes pour l'histoire que pour la littérature.

Les pièces de Pannuccio ne sont guère moins vagues ni moins obscures que celles de Lotto, à l'exception d'une qui se rapporte évidemment à une période désastreuse de l'histoire de Pise, période dont elle est un tableau plus fidèle et plus détaillé que ceux de l'histoire proprement dite.

Pannuccio se représente comme réduit à vivre parmi ce qu'il nomme una *gente croia*, une *engeance mauvaise* d'hommes grossiers, de créatures alpestres, qui mériteraient d'être mis à la chaîne, ou en

cage, comme des bêtes féroces. Il est condamné à supporter silencieusement leur domination.

Cette domination nouvelle et tyrannique a mis à l'écart les anciens chefs du pays, personnages habiles et vertueux : elle s'est fait vaincre à la guerre, et elle a tout perdu, tout le pays, plaine et montagne, forteresses et châteaux. Les palais de la ville sont au pillage, et les lieux saints eux-mêmes ne sont plus en sûreté.

On voit assez clairement par ce tableau que l'auteur était gibelin de faction ; et l'on ne peut douter que l'état de choses qu'il décrit ne soit celui qui exista de 1276 à 1284, sous la domination du parti guelfe, ayant à sa tête le fameux comte Ugolino, domination qui se termina par l'horrible aventure de celui-ci dans la tour de la Faim.

Si peu d'envie que j'aie de m'arrêter à ces pièces de Lotto di Ser Dato et de Pannuccio del Bagno, je crois néanmoins ne pouvoir me dispenser d'indiquer rapidement quelques particularités de style et de diction qui les caractérisent. C'est d'abord un grand nombre d'idiotismes singuliers qui seraient curieux à observer dans une histoire des dialectes italiens. C'est, en second lieu, une certaine recherche d'inversion dans la construction des vers, recherche qui donne parfois à ceux-ci un certain air moderne qui ne laisse pas d'étonner un peu, dans des vers du XIIIe siècle. Voici, par exemple, un ou deux traits de Pannuccio :

... Donna, poi imaginai

La piaconte di voi nel cor figura.

—

La sua considerando alta balia.

En voici un troisième encore plus frappant, ce me semble, que les deux précédents :

Che chiar conosco che l'uman lignaggio
Daver fugge signor naturalmente.

Il paraît qu'il y eut dans le goût poétique du XIIIe siècle, un moment où cette tendance quelque peu alfiérienne aux effets de l'inversion dans le vers, fut vraiment à la mode. Mais la mode dura peu : elle tomba devant l'exemple de Dante, qui n'eut pas besoin de ce petit moyen pour faire des vers admirablement frappés.

Je reviens encore un moment aux poëtes des hautes classes de la société italienne. Je viens de prouver par des faits qu'ils ne chantèrent pas toujours l'amour : je dois ajouter qu'ils ne le chantèrent pas toujours de la même manière. Ils ne le prirent pas toujours sur le ton sublime mais toujours un peu factice de la chevalerie. Ils l'exprimèrent quelquefois tel qu'ils l'éprouvaient aussi quelquefois, avec toute la franchise et la simplicite de leur sentiment individuel, abstraction faite des conventions et des formules qui dominent dans la poésie chevaleresque. C'est surtout dans les petites pièces intitulées *Ballate*, que l'expression de l'amour descend le plus souvent au ton d'une simplicité ou d'une liberté gracieuse.

Si simples toutefois que fussent, par exception,

ces diverses pièces, composées par des hommes qui appartenaient à l'élite de la société, elles ne s'écartaient pas beaucoup du cercle convenu de la poésie chevaleresque; elles y tenaient encore par plus d'un fil; c'était toujours pour la classe la plus cultivée qu'elles étaient faites : c'était toujours à cette classe qu'elles s'adressaient. Enfin ce n'était point encore là de la poésie populaire : il n'y avait là rien qui répondît à l'instinct poétique des masses, qui pût le satisfaire, et, en le satisfaisant, l'ennoblir et l'épurer. Il devait donc y avoir, au XIII[e] siècle, une littérature populaire, dans toute la vérité du mot, comme il y en avait eu une aux époques précédentes du moyen âge : il y en avait, en effet, une qui n'était que la continuation de la plus ancienne avec cette différence que l'italien y avait été substitué au latin italianisé.

Les premières compositions en latin plus ou moins barbare que j'ai citées comme faisant partie de la littérature populaire de l'Italie du IX[e] siècle au XIII[e], sont des chants historiques sur les grands événements du pays; et d'autres chants de divers genres, ayant également pour motif les émotions ou les intérêts des populations italiennes. J'ai cité plusieurs de ces chants; et d'abord un du IX[e] siècle, sur la captivité momentanée de l'empereur Louis II, arrêté à Bénévent par l'effet des intrigues du duc Adelghis; j'ai parlé d'un second sur la première croisade, et enfin d'un troisième, espèce de ronde guerrière que, vers l'an 964, les

citoyens de Modène chantaient de nuit, en veillant à la garde de leurs murs.

Or, l'on s'assure aisément qu'aux époques qui suivirent le XIIe siècle, les Italiens ne cessèrent pas de célébrer les événements publics auxquel ils étaient intéressés, par des chants tout aussi populaires que ceux des époques antérieures. Malheureusement, ces chants n'étaient pas de ceux que pouvaient recueillir les littérateurs ou les savants des temps passés : ils se sont perdus, et on les regrettera davantage à mesure que l'on sentira mieux l'intime liaison de l'histoire de la littérature avec celle de la civilisation. Tout ce qui reste à faire par rapport à ces chants historiques, tombés dans l'oubli, c'est d'en constater l'existence momentanée; la tâche est facile, et n'est pas tout à fait sans intérêt.

Les chroniqueurs de Florence, en parlant de certains événements fameux de leur histoire, font quelquefois mention des chants populaires auxquels ces événements donnèrent lieu. En 1310, par exemple, les Florentins firent contre Arezzo une expédition mémorable, en ce qu'elle fut entreprise uniquement pour braver l'empereur Henri VII, qui avait envoyé au gouvernement de Florence l'ordre de s'abstenir de toute hostilité contre les Arétins. Simone della Tosa, qui parle de cette expédition, parle aussi d'un chant populaire par lequel on la célébra, et qui commençait : *I nostri cavalcarono*, etc.

Quelques années après se donna la bataille de Monte-Catini, où les Florentins essuyèrent une des

plus sanglantes défaites dont il soit parlé dans leurs annales. Ce fut encore pour eux le sujet d'un chant populaire très-pathétique dont il existe, je crois, des fragments que je n'ai pas eu le loisir de chercher.

Dante cite, comme échantillon du dialecte pisan, une ligne formée, je crois, des deux petits vers que voici :

Bene andonno di Fanti
Di Fiorenza per Pisa.

C'est encore là, selon toute probabilité, le commencement d'un de ces chants historiques par lesquels les républiques italiennes du XIIIe siècle célébraient leurs funestes démêlés, et les tristes victoires qu'elles remportaient l'une sur l'autre.

Je pourrais à ces indices en ajouter plusieurs autres, mais qui n'étant pas plus détaillés ne nous en apprendraient pas davantage sur une des branches les plus intéressantes de la poésie populaire de l'Italie au XIIIe siècle. Je crois seulement pouvoir en donner encore un, qui, outre le mérite d'être un peu plus circonstancié que les précédents, a aussi celui de se rattacher à un événement plus fameux.

Après le massacre des vêpres siciliennes, Charles d'Anjou fit des préparatifs de vengeance dont tremblait toute la Sicile, et plus particulièrement la ville de Messine, qui n'avait point de remparts. — Les habitants, hommes, femmes et enfants, se mirent tous à l'œuvre pour élever des fortifications, et au bout de quelques jours, de trois, dit-on, la ville se trouva en état de braver la colère et les forces de

Charles d'Anjou. Les femmes s'étaient distinguées par l'ardeur avec laquelle elles avaient secondé le travail des hommes ; et ce fut à leur sujet que l'on composa un chant populaire dont Giacchetto Malispini et Jean Villani ont conservé le premier couplet, en six petits vers, qui signifient littéralement en français :

« Oh ! comme c'est grand pitié !
« De (voir) les femmes de Messine !
« De les voir échevelées
« Porter pierres et chaux.
« Que Dieu lui donne souci et peine
« A celui qui veut détruire Messine ! »

Et ces chants historiques ne sont pas, à beaucoup près, les seuls chants populaires de l'existence et de la vogue desquels on trouve des preuves en Italie au XIIIe siècle. J'ai eu déjà l'occasion de parler de divers chants satiriques mentionnés par Dante, et que les habitants des villes de l'Italie composaient les uns contre les autres dans les courts intervalles de temps où ils ne se faisaient point une guerre plus cruelle. Dante cite même quelques traits de ces chants avec des éloges qui semblent en attester la renommée.

Une troisième classe des chants populaires italiens, c'étaient ceux qui roulaient sur les événements domestiques, sur les aventures d'amour touchantes ou singulières, enfin sur tous les incidents de la vie privée qui offraient à l'imagination quelque chose de frappant et de nouveau. Les indices de l'existence de ces sortes de chants ne sont pas très-rares dans

les monuments historiques et littéraires : je me bornerai à en noter deux plus singuliers que les autres.

Le sujet de la Nouvelle V, de la quatrième journée du Décaméron est une histoire d'amour qui, si romanesque et si horrible qu'elle soit, circulait pourtant comme vraie en Sicile lorsque Boccace s'avisa de la mettre en belle rhétorique. Une jeune fille, qui vivait avec ses trois frères, avait un amant qui déplaisait à ceux-ci. Ils s'en débarrassèrent en l'assassinant; la jeune fille au désespoir et comme folle de douleur, enterra la tête de son amant dans un vase de terre où elle planta un basilic qu'elle venait tous les jours arroser de ses pleurs. Ses frères lui ayant enlevé ce vase, elle en mourut de regret. Boccace termine le récit de cette étrange aventure par les deux premiers vers d'une chanson qu'elle avait inspirée à je ne sais quel poëte sicilien populaire et qui, dit-il, se chantait encore de son temps. Il arrive parfois à Boccace de composer des chants qu'il donne comme les ayant trouvés tout faits. Mais ce n'est pas ici le cas d'une supposition pareille : les vers cités par Boccace ont une physionomie qui n'autorise pas à les lui attribuer.

Qual esso lo mal cristiano
Che mi furò la grasta?

« Quel est-il le méchant chrétien
« Qui m'a volé le vase? »

Un chroniqueur du XIIIe siècle rapporte un fragment de chant populaire, en forme de dialogue,

auquel donna lieu une aventure assez singulière, mais peut-être néanmoins vraie, de l'empereur Frédéric II avec son fameux chancelier Pierre des Vignes. J'ai eu déjà l'occasion de raconter cette aventure en expliquant le XIIIe chant de l'Enfer; mais il ne saurait y avoir beaucoup d'inconvénient à la répéter ici.

L'empereur Frédéric II ayant un jour besoin de Pierre des Vignes, entra pour le chercher dans son appartement. Il ne l'y trouva pas; il n'y trouva que sa femme, dans son lit, profondément endormie, mais un peu trop découverte et trop belle à regarder pour qui n'avait pas le droit de la voir ainsi dans le désordre et l'abandon du sommeil. Frédéric II, s'approchant doucement d'elle, releva ses couvertures, les plaça où il fallait et se retira sur la pointe des pieds; mais ayant oublié ses gants sur le lit de la belle dormeuse, Pierre des Vignes, qui revint le moment d'après, trouva ces gants qu'il reconnut aussitôt et de la rencontre desquels il tira d'abord les conséquences les plus sinistres. Il y eut donc un moment de discorde entre les deux époux; mais la vérité ne tarda pas à être connue et la paix à renaître.

Telle est l'aventure sur laquelle il existe un fragment de dialogue allégorique du ton le plus populaire, attribué à Pierre des Vignes. Si le morceau est vraiment de lui, il est assez curieux et peut servir à montrer combien le même poëte était différent de lui-même quand il écrivait d'après l'inspiration

immédiate des événements et de la réalité, ou seulement pour faire parade d'élégance et de sentimentalité chevaleresques.

Voici le premier couplet du dialogue indiqué :

Una vigna ho piantato
Ma per traverso è intrato
Chi la vigna m'ha guastato
Hanne fatto gran peccato
Di fare a me tanto malo.

A cela, la femme de Pierre répond qu'elle est et sera toujours la même vigne, et ne faillira jamais à son jardinier; sur quoi celui-ci proteste aimer sa vigne plus que jamais.

En citant des fragments semblables, je n'ai certainement pas l'intention d'en donner une haute idée : je les cite dans l'unique intention de montrer par leur genre, par leur caractère et leurs motifs qu'ils devaient être très-fréquents aux époques indiquées, trop fréquents pour n'avoir pas quelquefois au moins les beautés propres, l'originalité et l'énergie naïve qui distinguent la poésie populaire de la poésie artiste.

Je le répète, tous ces chants italiens sont perdus et oubliés : ce n'est que par hasard qu'il nous est parvenu quelques fragments, qu'il en a été fait mention çà et là par les littérateurs ou par les historiens. C'est assez pour attester leur existence; mais j'aurais voulu davantage ; j'aurais voulu pouvoir donner du génie populaire, dont ils furent l'expression, une idée que n'en donnent pas les fragments



que j'ai indiqués ou cités. C'est dans ce désir et dans ce besoin que, me livrant à des recherches peut-être trop curieuses ou trop frivoles, je me suis demandé si quelques-uns de ces anciens chants italiens, dont les monuments littéraires ne nous rappellent que le souvenir et qu'il n'est que trop facile de croire perdus, n'existeraient pas encore, à notre insu, parmi des chants du même genre réputés beaucoup plus modernes, n'étant en effet conservés que dans une forme beaucoup moins ancienne.

C'est un soupçon que j'ai eu et auquel je n'attache pas plus d'importance qu'il ne mérite, mais qui ne me paraît pas tellement hors de propos que je ne puisse vous en faire confidence.

La masse des chants populaires de l'Italie moderne est beaucoup plus considérable que l'on ne s'y attendrait aujourd'hui, où le peuple y chante généralement des airs de théâtre. De ces chants, les uns circulent imprimés sous forme de livrets; les autres se sont maintenus vivants dans les traditions du peuple et continuent à se chanter depuis un temps inconnu.

Sous le point de vue poétique, il n'y a rien à dire de l'immense majorité de ces chants. Ceux qui sont narratifs roulent généralement sur de tragiques aventures d'assassinés, de pendus et de damnés, racontées avec une platitude qui n'a pas même le mérite d'être franche et naïve. Ces chants sont d'ailleurs presque tous très-modernes et réunissent de la sorte tous les genres de vulgarité. Il y en a toutefois

plusieurs qui, sous ces divers rapports, font exception à la masse et pourraient donner lieu à des recherches curieuses. De ce nombre sont ceux qui roulent sur des sujets de légende ou de roman du moyen âge, ou sur des traditions de l'histoire ancienne de Rome. Ceux-ci ne sont pas les plus nombreux; il y en a toutefois plus qu'il ne faut pour donner des échantillons caractéristiques de la manière dont les basses classes du peuple, en Italie, entendent les antiquités historiques du pays. Parmi ceux que j'ai vus, j'en ai noté plusieurs sur l'aventure de Lucrèce, sur le combat des Horaces et des Curiaces, et sur la descente d'Attila en Italie.

La rédaction de tous ces chants, sans distinction, est évidemment toute moderne ; elle est d'hier, pourrait-on dire; mais la substance, le fond peuvent en être plus ou moins anciens. La question curieuse serait ici de savoir s'il n'en est pas au moins quelques-uns dont on pourrait faire remonter la composition première jusqu'aux époques du moyen âge de l'histoire desquelles nous sommes encore occupés. Pour hasarder quelque conjecture à cet égard, il faut avoir une idée de ce que l'imagination populaire a fait du fonds historique sur lequel reposent ces chants ; et pour cela je donnerai une courte analyse d'un sur les Horaces, et d'un autre sur Attila.

Dans le premier, le motif du combat des trois frères romains contre les trois frères sabins, et le combat lui-même sont décrits d'une manière

assez historique, sauf les inconvenances prodigieuses de costume et de style dont fourmille partout la narration du chantre populaire. Dans celui-ci, comme dans Tite Live, Horace victorieux tue sa sœur. Mais à partir de ce moment, tout devient nouveau, tout devient fabuleux et romanesque dans le chant populaire. Horace, en butte aux traits des envieux, n'a qu'un moyen de s'y soustraire. Il s'enfuit de Rome, dans un état peu différent de celui d'un mendiant et d'un proscrit; il passe la mer, arrive à Mycènes, où il rencontre un ami qui l'accueille à merveille. Cet ami se nomme Oronte; c'est un valeureux chevalier, qui a la plus belle femme du monde, nommée Rosalba. Au bout de quelques jours, joyeusement passés avec Horace, Oronte, obligé de partir pour une expédition lointaine, laisse son ami chez lui tête à tête avec sa femme. Celle-ci, qui n'est pas tout à fait aussi vertueuse que belle, cherche d'abord à se faire aimer d'Horace. La tentation est forte, et le héros romain a bien de la peine à y tenir; mais enfin il y tient, et si bien, que Rosalba, courroucée outre mesure, ne songe plus qu'à se venger de lui.

Elle l'introduit perfidement dans une caverne où, la terre venant à lui manquer sous les pieds, il s'enfonce dans un abîme souterrain. Il est d'abord un peu effaré de la chute; mais les choses tournent pour lui beaucoup mieux qu'il ne pouvait s'y attendre. Un vénérable vieillard, seigneur du merveilleux souterrain, accueille Horace parfaitement, et ne le

renvoie qu'après lui avoir donné pour femme une jeune fille d'une beauté singulière. Une fois hors du souterrain, avec sa belle épouse, Horace a encore beaucoup d'aventures à travers lesquelles je me dispense de le suivre. Il revient enfin à Rome, où le peuple le reconnaît pour son chef ; la guerre contre Albe recommence alors ; mais cette fois Albe est traitée de manière à n'en pas revenir : elle est détruite de fond en comble.

Dans le chant sur Attila, le fond historique du sujet a été absorbé de même, ou plus complétement encore sous les accessoires romanesques. Descendu en Italie, sur le territoire de Padoue, Attila y trouve un roi nommé Giano, qui lui dispute neuf ans la possession de Padoue. Vaincu enfin par la famine, Giano cède sa capitale au fléau de Dieu, et court se réfugier à Rimini. Attila l'y suit et l'y assiége de nouveau ; mais dégoûté des siéges de neuf ans, il forme le projet d'abréger celui-ci. Il s'arme d'un couteau empoisonné, se déguise en pèlerin, et, sous ce déguisement, se glisse dans la ville assiégée. Son dessein est de pénétrer dans le palais de Giano, et de le poignarder. Mais il est découvert ; Giano lui abat la tête d'un coup d'épée, et fait porter le cadavre dans son camp à ses guerriers. Si ceux-ci sont épouvantés, c'est ce qui ne se demande pas ; ils lèvent le siége en toute hâte, et délivrent l'Italie de leur présence.

C'est à ce degré excessif, et dans ce sens tout romanesque et chevaleresque qu'est généralement al-

téré l'argument historique des chants populaires italiens. Des altérations de ce genre sont ordinairement graduelles et n'arrivent à cet extrême qu'à la suite de plusieurs rédactions, de plusieurs variantes successives, dans chacune desquelles le merveilleux et le faux ont pris de plus en plus le dessus sur le naturel et le vrai. Ainsi donc les chants dont il s'agit, doivent tous, ou presque tous, avoir été plusieurs fois remaniés et surchargés à chaque fois de nouveaux traits romanesques, de nouveaux incidents fabuleux. Ils peuvent dès lors remonter à une époque assez ancienne; et je ne verrais point d'invraisemblance à mettre l'origine et la première rédaction de quelques-uns au XIIIe siècle, et même au delà. Il est du moins certain que dès le XIIIe siècle l'imagination populaire de l'Italie avait déjà altéré les traditions historiques de l'antiquité dans un sens tout à fait analogue à celui dans lequel elles le sont dans les chants populaires dont il s'agit. Il est certain que tous les éléments de chants pareils existaient déjà dans la littérature populaire de l'Italie à l'époque reculée que j'ai en vue. Il ne s'agit, pour justifier ce rapprochement, que de voir comment cette littérature exploitait les traditions historiques de l'antiquité, et généralement parlant, toutes les traditions historiques.

J'ai déjà parlé des fables que les villes italiennes du moyen âge avaient imaginées ou acceptées dans da vue d'illustrer leur origine et les commencements e leur histoire. J'ai surtout cité celles relatives à la

fondation de Florence; j'ai montré comment l'opinion populaire avait rattaché ces fables d'un côté aux traditions romaines sur la conspiration de Catilina, et de l'autre aux guerres des Florentins contre les Fésulans, aux premiers siècles du moyen âge; enfin j'ai fait voir que toutes ces fictions, après avoir circulé plus longtemps dans le pays, par simple voie de tradition orale, avaient été rédigées par écrit, en langue latine, à une époque impossible à déterminer avec précision, mais qui ne semble pas pouvoir être moins ancienne que le XII[e] siècle.

Au siècle suivant, lorsque l'italien fut devenu l'idiome de la littérature italienne, tant de celle du peuple que de celle des classes élevées, on dut songer et l'on songea en effet à traduire dans cet idiome quelques-unes des compositions en latin barbare ou trivial, qui avaient eu le plus de vogue et de popularité.

C'est ce qui eut lieu particulièrement pour les fables relatives à l'origine et aux premières guerres de Florence. Elles furent traduites du latin en toscan, et sous ce nouveau costume devinrent encore plus populaires qu'elles ne l'avaient jamais été. C'est Ricordano de' Malispini qui passe généralement pour les avoir traduites le premier, peu de temps après 1250. L'unique chose bien constatée à cet égard, c'est que Ricordano est le premier écrivain toscan qui ait pris ces fables pour base d'une histoire de Florence; mais rien n'indique avec certitude que ces mêmes fables ne lui soient pas tombées entre les

mains, déjà traduites et amplifiées. Cette dernière hypothèse est plutôt autorisée que contredite par tout ce que dit Ricordano de cette portion toute fabuleuse de sa chronique et de la manière dont elle vint en ses mains.

Mais peu importe ici que Ricordano soit le véritable traducteur, ou seulement le metteur en œuvre de ces fictions : ce n'est pas à cela que j'ai besoin de m'arrêter pour le moment. C'est le caractère que prirent alors ces mêmes fictions que je dois signaler rapidement.

A quelque époque qu'en remonte le germe ou le noyau, les fables dont il s'agit furent, selon toute probabilité, d'abord assez simples, renfermées dans certaines limites de vraisemblance, et présentées sous un costume sans caractère décidé, ou qui avait encore une certaine apparence d'antiquité. Mais à une époque subséquente, probablement au XIIIe siècle, lorsqu'elles furent traduites du latin en italien, elles prirent le nouveau costume avec lequel elles ont passé dans les chroniques originales où rien ne peut plus désormais les modifier. Or, ce costume est le costume chevaleresque; on reconnaît tout de suite dans les accessoires de ces vieilles fables, un reflet assez pâle, mais pourtant direct et certain de l'épopée du moyen âge. Le romanesque et le goût de merveilleux que cette épopée avait jeté dans l'imagination populaire, celle-ci le transporta dans toutes les traditions antiques. On ne se figura plus les héros de l'histoire romaine que sous l'armure et

avec l'allure et les mœurs des chevaliers de romans. Ceux des événements isolés de cette histoire dont il restait quelque souvenir traditionnel ou dont on avait quelque vague connaissance par les livres, n'excitèrent plus d'intérêt et de curiosité qu'à raison des accessoires romanesques dont on se complut à les affubler.

Maintenant que toutes ces fictions, création de l'imagination populaire, conservassent beaucoup de popularité, même depuis qu'elles étaient devenues des chapitres de chronique ou d'histoire, c'est ce qu'il n'y a pas lieu de révoquer en doute. Il y a néanmoins ici une chose à reconnaître : cette destination n'était pas la destination primitive de ces fictions; cette forme n'était plus leur forme la plus populaire; et je suis convaincu que toutes les fables dont j'ai parlé existèrent et circulèrent d'abord sous forme de chants nationaux ou populaires, et que, même après avoir passé dans les chroniques, elles ne cessèrent pas tout à coup d'être chantées et récitées par le peuple. Dans ce cas, l'origine d'une partie des chants populaires italiens, encore existants aujourd'hui, ne serait plus douteuse, et à ces chants pourrait dès lors s'attacher un intérêt historique assez positif.

On voit, d'après tout ce que je viens de dire, que l'imagination populaire des Italiens du XIIIe siècle joua très-librement avec les traditions historiques de l'antiquité et leur imprima fortement le cachet romanesque de l'époque. Elle joua pareillement avec

les traditions des événements locaux et récents; mais dans celles-ci son jeu fut tout différent de ce qu'il avait été dans les premières; il y fut à la fois plus original, plus varié et plus discret. Il s'agit ici d'un point de contact extrêmement curieux entre la littérature italienne populaire du XIIIe siècle, et la culture de l'histoire à la même époque. Je tâcherai d'en donner une idée.

Abstraction faite de toutes les fables entées sur d'anciennes traditions qui se rencontrent dans les chroniques originales des Italiens, particulièrement dans celles de Ricordano Malispini et de Jean Villani, ces mêmes chroniques rapportent dans leurs parties modernes, et dans celles où il s'agit des événements du pays, des faits que les auteurs ont donnés de la meilleure foi du monde pour certains, et qui sont complétement faux. Mais dire de ces faits qu'ils sont faux, ce n'est rien dire, ce n'est point les caractériser; et c'est surtout leur caractère qu'il convient de signaler ici. Les faits dont il s'agit ne sont pas de pures méprises historiques; ils ne tiennent pas à ce mélange ordinaire d'erreur et de vérité qui se rencontre partout, et qui partout doit être réputé involontaire. Ce sont des fictions poétiques ou romanesques, pur et libre jeu de l'imagination populaire, manière indirecte et comme symbolique pour le peuple, de manifester son opinion, son impression, ses sympathies, ses répugnances pour les grands personnages avec lesquels il se trouve en relation.

Or, c'est encore à l'histoire de Florence que sont

entremêlées les fables les plus curieuses de ce dernier genre. Il y a dans Jean Villani et dans Ricordano Malispini, des chapitres qui ne sont évidemment que des fragments ou des extraits de narrations romanesques qu'ils avaient l'un et l'autre trouvées écrites, ou entendu raconter traditionnellement, et dont ils semblent n'avoir pris que la substance. Tel est, entre autres, le chapitre xiv du livre V de la chronique de Villani. Ce chapitre est un récit de l'enfance et de la jeunesse de l'empereur d'Allemagne Henri III, qui fut couronné en 1040 à la place de Conrad II, son père. Il suffit do jeter les yeux sur ce chapitre pour y reconnaître tout de suite deux choses: 1° qu'il ne contient pas un mot de ce que rapportent d'Henri III les monuments authentiques de son histoire; 2° que tout le récit de Villani n'est ni plus ni moins que le canevas d'un roman en forme dans lequel l'élévation de Henri III au trône de son père est représentée comme un événement d'une fatalité merveilleuse.

Un autre personnage qui occupa beaucoup aussi l'imagination des Toscans, et qui fit aussi inventer des fables populaires sur les parties ignorées ou mystérieuses de sa vie, ce fut la comtesse Mathilde, cette princesse tant louée et tant blâmée de ce qu'elle fit pour le pape Grégoire VII, et pour l'Église romaine. Villani a raconté d'elle quelques aventures dont il n'indique pas la source; on peut être seulement bien sûr que cette source n'était pas historique. Tout ce qu'il dit de son origine et de sa naissance

est absolument romanesque, mais d'un romanesque vulgaire qui ne mérite pas d'être considéré en détail.

Ce qu'il dit de son mariage est d'une invention beaucoup plus originale et plus curieuse. On sait que Mathilde eut deux maris qu'elle n'aima pas, qu'elle traita fort mal et dont elle n'eut pas d'enfants. Les historiens ont expliqué diversement sa répugnance pour eux : les uns disent qu'elle ne les trouvait pas assez dévoués à la cour de Rome, les autres affirment qu'elle avait fait vœu de vivre dans une continence absolue. Le romancier populaire que Villani a pris pour autorité, ne dit rien du premier mari de Mathilde ; mais il parle beaucoup du second, qui fut Guelfe V, duc de Bavière ; il décrit avec détail sa première entrevue conjugale avec Mathilde. A en croire ce romancier sur des choses qu'il ne pouvait savoir, Mathilde, bien loin d'avoir fait vœu de continence, aurait au contraire fort désiré d'avoir des héritiers nés d'elle ; mais elle se serait fort mal adressée pour cela à Guelfe V. Je ne traduirai point la scène racontée par J. Villani ; outre que je n'en aurais guère l'espace, j'y serais un peu embarrassé. Il y a dans l'innocente et naïve franchise d'imagination qui règne dans tout ce récit, quelque chose de presque aussi intraduisible que l'indécence et que l'effronterie.

Je n'insisterai pas davantage sur ces fragments romanesques qui ont passé directement des traditions populaires des Italiens du XIIIe siècle, dans les chro-

niques et les histoires de la même époque. J'espère en avoir dit assez pour établir d'une manière générale le fait que je voulais établir.

J'aurais beaucoup de choses à ajouter à ce rapide aperçu de la littérature populaire de l'Italie au XIIIe siècle, pour le rendre moins incomplet. J'aurais à revenir sur les chants populaires modernes pour indiquer dans ceux qu'il est permis de croire d'origine ancienne, des rapports frappants avec ceux des Grecs modernes, rapports d'autant plus singuliers qu'il n'y a pas moyen de les concevoir comme un résultat de l'imitation expresse de l'une des deux poésies par l'autre, et qu'ils tiennent selon toute apparence à la communauté de certaines fictions et de certaines idées dans les deux pays.

J'aurais eu à faire connaître des genres entiers de compositions poétiques éminemment populaires par leur forme et par leur motif, celui, par exemple, que l'on a désigné par le nom de *Laudi*. Ces *Laudi* sont des espèces de chants funèbres que les confréries de pénitents, instituées pour accompagner les morts à la sépulture, chantaient durant la marche du convoi. La plupart de ces *Laudi*, encore inédites, ne remontent guère au delà du XVe et du XIVe siècle; mais l'origine en est selon toute apparence plus ancienne, et paraît même se rattacher aux usages consacrés dans les funérailles romaines. On en cite quelques-unes du XIIIe siècle, et une entre autres attribuée à Brunetto Latini, où se rencontrent quelques traits d'une popularité assez énergique. Il est dommage

que l'on ne publie pas les recueils inédits de ces pièces que possèdent divers cabinets. Il est probable qu'il s'en trouverait dans le nombre quelques-unes de remarquables par le sentiment ou l'exécution.

Enfin, j'aurais dû, pour compléter cette esquisse, dire quelques mots des légendes religieuses et donner quelques indications sur celles qui furent les premières composées ou traduites dans l'idiome vulgaire. Les bornes étroites d'une leçon ne m'ont pas permis d'embrasser tous ces objets. Mais si incomplètes qu'elles soient, ces notices de la littérature populaire de l'Italie au XIII[e] siècle, n'en étaient pas moins obligées dans mon plan. J'avais besoin d'indiquer toutes les sources de la littérature italienne classique; et parmi ces sources, celle que j'ai désignée comme la plus populaire n'en est peut-être pas la moins importante, bien qu'elle n'en soit pas la plus apparente.

Quelques mots suffiront pour rattacher tout ce que j'ai dit dans ce cours sur ces diverses origines de la littérature italienne, à l'histoire ultérieure de cette littérature.

J'ai suivi jusque vers la fin du XIII[e] siècle les variations et les perfectionnements successifs de cette poésie chevaleresque, née de la poésie provençale que nous avons vue d'abord naître en Toscane, jeter ensuite un certain éclat en Sicile et revenir de là dans les parties centrales de l'Italie, pour s'y élever à des commencements de beauté, d'art et d'origina-

lité. Pour atteindre l'époque où cette poésie s'éleva enfin au plus haut degré d'art et de perfection, de délicatesse et de vérité dont elle était susceptible, il faudrait aller jusqu'à Pétrarque; et ce n'a jamais été mon intention.

Mais il y a une destinée poétique plus grande encore que celle de Pétrarque; c'est Dante. C'est à lui qu'il a été donné d'agrandir, d'ennoblir, de refaire pour ainsi dire la poésie italienne par ses deux côtés à la fois, par son côté déjà artiste et cultivé, consacré à l'expression lyrique de l'amour, et par son côté populaire encore inculte où le génie n'avait encore rien tenté ni rien fait que nous sachions. La *Divine Comédie* appartient à ce côté populaire ; les compositions lyriques appartiennent à l'autre.

Dante a été le premier sujet de ce cours, et bien que j'en aie depuis modifié et étendu le plan, c'est toujours dans le projet de revenir à lui que je l'ai poursuivi; c'est toujours par des considérations sur lui que je me suis proposé de le terminer. Le moment est venu pour moi de dire de ce grand poëte ce qui me restait à en dire. Les deux leçons suivantes, les deux dernières de ce cours lui seront consacrées [1]. Dans la première, j'essayerai de donner une idée générale de son génie, des diverses facultés

[1] M. Fauriel, au lieu des deux leçons qu'il annonce, en a fait quatre, et les parties de ces quatre leçons, qu'il a mises par écrit, forment les quatre premiers *Fragments* sur Dante, que j'ai placés vol. I, p. 371-471.



de ce génie et des rapports de ces facultés entre elles. Dans la seconde, plus spéciale, et peut-être plus téméraire, je tâcherai de donner quelque chose de semblable à une histoire de la composition de la *Divine Comédie*, en cherchant autant que je le pourrai à suivre dans ses variations et ses modifications successives, la pensée première, l'idée dominante de cette étonnante composition.

FIN DU DEUXIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE DEUXIÈME VOLUME.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET, RUE DE VAUGIRARD, 9.

